



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 3 - Numéro 49

8 décembre 2006



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2004

ISSN 17104149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	4
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	6
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	17
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Modifications aux registres des courtiers, conseillers, cabinets et leurs représentants, ainsi que des sociétés et représentants autonomes	
3.5 Avis d'audiences	
3.6 Sanctions administratives et décisions disciplinaires	
3.7 Autres décisions	
4. Indemnisation	40
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	42
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés des valeurs	45
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation et organismes d'autorégulation	224
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation et des OAR	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

Liste des acronymes et abréviations :

ACCOVAM :	Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDRVM :	Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
RS :	Market Regulation Services Inc.

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.) c. <i>Jean Desbiens</i> (Barakatt, société d'avocats)	2006-019	Alain Gélinas Jean-Pierre Major Michelle Thériault	13 décembre 2006, 9 h 30	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre de dirigeant pour 5 ans [LVM-273.1 et 273.3]	Audience suite à l'avis d'audience du 5 septembre 2006 et des remises du 6 septembre et du 18 octobre 2006 Audience <i>pro forma</i>
2°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al) c. <i>Dominion Investments (Nassau) Ltd</i> , faisant aussi affaires sous le nom de <i>Dominion Investments Ltd</i> et <i>Martin Tremblay</i> (Mr Jason L. Solotaroff) et <i>Avantages, Services Financiers Inc.</i> et <i>Banque Royale du Canada</i> et <i>Research Capital</i> et <i>Olivia St-Laurent (intervenante)</i> (Yanofsky Gelber Mancuso).	2006-003	Jean-Pierre Major Alain Gélinas	14 décembre 2006, 9 h 30	Demandes (2) de levée partielle de blocage [LVM-250, 2 ^e al.]	À la suite de l'audience du 10 octobre 2006 Suite à la requête de The Kenneth Salomon W. Investments Ltd Suite à la requête de Olivia St-Laurent Avis d'audience du 24 octobre 2006

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
3°	<i>Autorité des marchés financiers (Proulx et al.) c. MRF Consulting Ltd et Martin Tremblay et BMO Nesbit Burns et The Kenneth W. Salomon Investment Fund Ltd (Séguin Racine, avocats). et Jones, Gable & Compagnie Ltée et Olivia St-Laurent (intervenante) (Yanofsky Gelber Mancuso).</i>	2006-004	Jean-Pierre Major Alain Gélinas	14 décembre 2006, 9 h 30	Demandes (2) de levée partielle de blocage [LVM-250, 2 ^e al.]	À la suite de l'audience du 10 octobre 2006 Suite à la requête de The Kenneth Salomon W. Investments Ltd Suite à la requête de Olivia St-Laurent Avis d'audience du 24 octobre 2006
4°	<i>Autorité des marchés financiers (Proulx et al) c. Productions Action Motivation inc. et Yvon Charbonneau et André Cloutier et Caisse populaire Desjardins Charles-Lemoyne et Valeurs mobilières Desjardins inc.</i>	2004-016	Alain Gélinas	19 décembre 2006, 14 h 00	Demande de prolongation d'une ordonnance de blocage [LVM-250 (2°)]	Avis d'audience du Bureau du 30 novembre 2006

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
5°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.) c. <i>Denis Savard</i>	2006-024	Jean-Pierre Major Alain Gélinas	20 décembre 2006, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	Audience suite à l'avis d'audience du 29 novembre 2006
6°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.) c. <i>Jacques Gagné</i> et <i>Martine Gravel</i> (M ^e Donald Dupéré) et <i>9112-2192 Québec Inc.</i> et <i>9151-2632 Québec Inc.</i> et <i>Daniel Bélanger</i> (intimés) et <i>Banque Nationale du Canada</i> et <i>Banque CIBC</i> (mises en cause)	2006-022	Gerald La Haye	8 janvier 2007, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opérations sur valeurs et interdiction d'exercer toute activité de conseiller en valeurs [LVMQ-249, 250, 265 et 266]	À la suite de l'audience <i>ex parte</i> du 18 octobre 2006, de la décision du 19 octobre 2006, de la demande d'audience du 3 novembre 2006 et de la demande de remise du 16 novembre 2006 Avis d'audience du 17 novembre 2006

Le 8 décembre 2006

Salle d'audience : Salle Paul Fortugno

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^e Claude St Pierre, Secrétaire général à l'adresse suivante :
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211

Courriel : secretariat@bdrvm.com www.bdrvm.com

2.2 DÉCISIONS

Bureau de décision et de révision
en valeurs mobilières

PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N^o : 2004-008

DÉCISION N^o : 2004-008-13

DATE : le 15 novembre 2006

EN PRÉSENCE DE :

M^e GUY LEMOINE

AUTORITÉ DES MARCHÉS

FINANCIERS

DEMANDERESSE

c.

ENVIROMONDIAL INC.

et

ALAIN HOULE

INTIMÉS

HYACINTHE AUGER

et

SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

INTERVENANTS

LEVÉE D'UNE ORDONNANCE DE BLOCAGE

[art. 93 (3^o), *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

M^e France Saint-Denis

Procureure de l'Autorité des marchés financiers

M^e David Brossard

Gilbert Séguin Brossard

Procureur de M. Hyacinthe Auger

2004-008-13

M^e Élisabeth Roussel

Veillette, Larivière, Avocats

Procureure du sous-ministre du Revenu du Québec

Date d'audience : 3 novembre 2006

DÉCISION

Le 9 décembre 2003, la Commission des valeurs mobilières du Québec (ci-après la « *Commission* ») ordonnait à M^e Alain Houle de ne pas se départir d'une somme de 69 500 \$ qui avait été déposée dans son compte en fidéicommiss¹ pour Enviromondial Inc. (ci-après « *Enviromondial* »), le tout en vertu de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*². Cette décision fut ensuite prolongée à douze reprises par le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (ci-après le « *Bureau* ») et ce, aux dates suivantes :

le 4 mars 2004;

le 26 mai 2004;

le 30 août 2004;

le 23 novembre 2004;

le 11 février 2005;

le 3 mai 2005;

le 27 juillet 2005;

le 14 octobre 2005;

le 9 janvier 2006;

le 3 avril 2006;

le 21 juin 2006; et

le 11 septembre 2006.

Ces décisions furent à chaque fois prononcées suite à une audience du Bureau. Il y a lieu de noter que le 3 avril 2006, le Bureau a autorisé une levée partielle du blocage pour un montant de 7 544,19 \$ en faveur d'une personne ayant obtenu un jugement contre Enviromondial³.

LES DEMANDES DE LEVÉES DE BLOCAGE

Le Bureau est saisi de deux requêtes présentées d'une part, par M. Hyacinthe Auger et d'autre part, par le sous-ministre du Revenu du Québec pour levée de l'ordonnance de blocage ci-dessus mentionnée.

¹. *Enviromondial Inc.*, 2003-12-19, Vol. XXXIV, n° 50, BCVMQ, 11.

². L.R.Q., c. V-1.1.

³. *Autorité des marchés financiers c. Enviromondial Inc, Alain Houle et Luce Brunet*, 13 avril 2006, Vol. 3, n° 15, BAMF – Information générale, 6 pages.

2004-008-13

Le 13 octobre 2006, M^e Angers, procureur d'Enviromondial, expédiait au Bureau, par télécopieur, un avis dans lequel il déclarait que son mandat avait été retiré et qu'en conséquence il ne serait pas présent pour l'audition fixée.

L'audience s'est tenue en l'absence de représentant pour l'intimée qui, bien qu'ayant reçu signification de l'avis d'audience du Bureau, ne s'est pas manifestée.

La requête de M. Auger

Le 27 juin 2006, le requérant Auger a obtenu, suite à un acquiescement partiel d'Enviromondial, un jugement de la Cour supérieure⁴ contre Enviromondial. Cette décision condamnait Enviromondial à lui payer 25 000 \$ avec intérêts⁵. Ce jugement n'a pas été porté en appel et n'a pas fait l'objet d'une requête en rétractation.

Le 19 juillet 2006, un bref de saisie après jugement en main tierce⁶ pour une somme de 25 180,71 \$, fut signifié à Enviromondial et à M^e Alain Houle relativement aux sommes d'argent détenues par ce dernier au bénéfice d'Enviromondial.

Le 9 août 2006, M^e Houle a fait, en vertu de l'article 625 du *Code de procédure civile*⁷, une déclaration affirmative relativement à ce bref, reconnaissant détenir une somme de 62 000 \$ bloquée entre ses mains conformément à l'ordonnance de blocage rendue par la Commission des valeurs mobilières et prolongée par le Bureau.

Le 8 septembre 2006, M. Auger présentait une requête au Bureau pour une levée partielle de l'ordonnance de blocage pour une somme de 31 315,75 \$ destinée à lui permettre d'obtenir la somme due au terme du jugement mentionné précédemment. La requête fut signifiée le 8 septembre 2006.

M. Auger a inscrit en Cour supérieure une demande en vue d'ordonner à M^e Houle le paiement de la somme réclamée. L'audition de cette demande a toutefois été suspendue en attendant l'issue de la demande actuellement soumise au Bureau.

La requête du sous-ministre du Revenu du Québec

Le 9 août 2006, par un jugement de la Cour supérieure⁸, le sous-ministre du Revenu du Québec obtenait un jugement contre Enviromondial pour une somme de 168 373,58 \$ plus intérêts à compter du 3 août 2006 ainsi que les dépens. Cette somme représentait le solde dû par Enviromondial au ministère du Revenu au titre de plusieurs lois fiscales. La presque totalité de la somme due se rapporte à la *Loi sur les impôts*⁹ et plus particulièrement à des retenues à la source effectuées par Enviromondial qui devaient être remises au fisc par cette dernière¹⁰.

Le 5 septembre 2006, le ministre du Revenu faisait signifier à M^e Alain Houle, à titre de tiers saisi, un avis relatif au jugement obtenu par le sous-ministre du Revenu du Québec contre Enviromondial.

Aucun appel n'a été intenté à l'encontre de la cotisation du Ministre.

Le 7 septembre 2006, le sous-ministre du Revenu du Québec faisait parvenir au Bureau une demande d'intervention visant à obtenir une levée de l'ordonnance de blocage. Une copie de cette procédure a été signifiée le 7 septembre 2006.

4. *Hyacinthe Auger c. Enviromondial Inc.*, Cour supérieure, district de Montréal, N° 500-17-015253-035, 27 juin 2006, M^e Danièle Besner, 1 page.

5. Pièce A-1.

6. Pièce A-2.

7. L.R.Q., c. C-25.

8. Pièce I-2, *Sous-ministre du Revenu du Québec c. Enviromondial Inc.*, Cour supérieure, district de Montréal, N° 500-05007588-030, 9 août 2006, Gilberte St-Pierre, 1 page.

9. L.R.Q., c. I-3.

10. Pièce I-1.

2004-008-13

Le sous-ministre du Revenu du Québec demande au Bureau la levée totale du blocage afin de satisfaire au paiement de sa créance et du jugement obtenu.

La position de l'Autorité

L'Autorité des marchés financiers ne s'objecte pas aux levées d'ordonnance de blocage présentées par les intervenants.

LA PRIORITÉ DE PAIEMENT

Puisque le montant total réclamé par les deux requérants dépasse la somme actuellement détenue par M^e Houle il en découlera un problème relatif à la priorité de paiement de ces créances advenant que le Bureau octroie simultanément les deux demandes de levées de blocage.

Le ministère du Revenu est d'avis que sa créance est prioritaire. Il appuie sa position sur diverses dispositions législatives et sur certains arrêts¹¹. Il invoque notamment les articles 2651(4) et 2655 du *Code civil du Québec* et les articles 13 et 15.3.1 de la *Loi sur le ministère du Revenu*¹². Ces dispositions se lisent respectivement comme suit :

2651 (4) C. c. Les créances prioritaires sont les suivantes et, lorsqu'elles se rencontrent, elles sont, malgré toute convention contraire, colloquées dans cet ordre:

...

4° Les créances de l'État pour les sommes dues en vertu des lois fiscales;

2655 C. c. Les créances prioritaires sont opposables aux autres créanciers, ou à tous les tiers lorsqu'elles sont constitutives d'un droit réel, sans qu'il soit nécessaire de les publier.

13. Lorsqu'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale n'est pas payé, le ministre peut délivrer un certificat attestant l'exigibilité de la dette et le montant dû; ce certificat est une preuve de l'exigibilité de la dette.

Certificat.

Ce certificat peut être délivré par le ministre en tout temps dès que la dette devient exigible.

Jugement.

Lorsqu'un tel certificat est produit au greffe du tribunal compétent, le greffier inscrit au dos du certificat la date de sa production et rend jugement en faveur du sous-ministre pour le montant prévu au certificat et pour les dépens, contre la personne tenue au paiement de la dette en cause.

Effets.

Ce jugement équivaut à un jugement rendu par le tribunal compétent et en a tous les effets, sauf à l'égard des intérêts sur le montant accordé, lesquels se calculent au taux fixé à l'article 28 et se capitalisent quotidiennement.

15.3.1. Sur réception d'un avis du ministre signifié ou transmis par courrier recommandé, le montant qui y est indiqué comme devant lui être versé devient la propriété de l'État et doit lui être remis par priorité sur toute autre sûreté donnée à l'égard de ce montant.

11. *Wa-Bowden Real Estate Reports Inc. v. The Queen; In the matter of the Proposal of San Diego Catering Ltd.; In the matter of the bankruptcy of Canoe Cove Manufacturing Ltd.; Encor Energy Corporation Inc.*

12. L.R.Q., c. M-31.

2004-008-13

Le procureur de M. Auger soumet que le Bureau ne devrait pas s'immiscer dans la détermination des priorités d'un requérant sur l'autre et que le litige entre le ministère du Revenu et M. Auger sur cette question devrait être tranché par la Cour supérieure lorsque le Bureau aura procédé à la levée de l'ordonnance de blocage.

LA DÉCISION

Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières a considéré la preuve entendue et notamment les jugements obtenus contre Enviromondial auprès de la Cour supérieure d'une part, par M. Auger pour un montant de 31 315,75 \$¹³ et d'autre part, par le sous-ministre du Revenu pour un montant de 168 373,58 \$¹⁴, plus les intérêts et les dépens, ainsi que le *Certificat délivré en vertu de l'article 13 de la Loi sur le ministère du Revenu*¹⁵, les arguments des parties ainsi que le temps écoulé depuis le prononcé initial du blocage.

Le Bureau estime que les exigences prévues à la Loi¹⁶ sont respectées et que, conformément aux dispositions de l'article 323.5 de la Loi¹⁷, l'intérêt public justifie de donner suite aux demandes de levées de l'ordonnance de blocage au bénéfice des requérants afin de leur permettre de satisfaire aux jugements obtenus en leur faveur selon les modalités mentionnées ci-après.

En conséquence, le Bureau :

Accueille la demande de M. Auger et lève partiellement, jusqu'à concurrence de la somme de 31 315,75 \$, en sa faveur l'ordonnance de blocage rendue relativement aux sommes détenues par M^e Alain Houle et appartenant à Enviromondial;

Accueille la demande du sous-ministre du Revenu du Québec et, compte tenu que le montant réclamé excède la valeur de la somme qui fait l'objet du blocage, lève en sa faveur l'ordonnance de blocage rendue relativement aux sommes détenues par M^e Alain Houle et appartenant à Enviromondial; et

Autorise M^e Alain Houle à verser le montant actuellement bloqué entre ses mains aux intervenants en conformité :

avec les jugements ci-dessus décrits rendus en leur faveur;

avec les dispositions législatives applicables en matière de priorité de paiement; et

avec les ordonnances finales des tribunaux qui pourront intervenir en cette matière.

Cette décision est prononcée en vertu du paragraphe 3^o de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*¹⁸.

Fait à Montréal, le 15 novembre 2006.

(S) *Guy Lemoine*

M^e Guy Lemoine, président

LVM-249 & 323.5

LAMF-93 (3^o)

13. *Hyacinthe Auger c. Enviromondial Inc.*, précitée, note 4.

14. *Sous-ministre du Revenu du Québec c. Enviromondial Inc.*, précitée, note 8.

15. L.R.Q., c. M-31.

16. Précitée, note 2.

17. *Ibid.*

18. L.R.Q., chapitre A-33.2.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Modifications aux registres des courtiers, conseillers, cabinets et leurs représentants, ainsi que des sociétés et représentants autonomes
 - 3.5 Avis d'audiences
 - 3.6 Sanctions administratives et décisions disciplinaires
 - 3.7 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DES COURTIER, CONSEILLERS, CABINETS ET LEURS REPRÉSENTANTS, AINSI QUE DES SOCIÉTÉS ET REPRÉSENTANTS AUTONOMES

3.4.1 Inscription de firmes

3.4.1.1 Courtiers en Valeurs

Aucune information.

3.4.1.2 Conseillers en valeurs

Aucune information

3.4.1.3 Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
512521	La Corporation de services du Barreau du Québec	Robert Primeau	Courtage en épargne collective	2006-12-05
512733	Courtiers d'assurance Rosania inc.	Donato Rosania	Assurance de dommages	2006-12-04
512735	Services financiers Pablo	Pablo Marapin	Assurance de	2006-12-05

Marapin inc.

personnes

3.4.2 Agréments ou autorisations à titre de dirigeants et dirigeants responsables

3.4.2.1 Courtiers en valeurs

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Blackmont Capital Inc. :

- Housepian, Christopher John
- Rasiuk, Gary Eugene

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Scotia Capitaux inc. :

- Dilay, Michael James
- Donnelly, David
- Livingston, Joanne Nicole

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Wellington West Capital Inc. :

- Auriat, Kerry Gilles
- Bluteau, David Maurice
- Bottomley, Brent Ian Charles
- Bowe, Dean Arden
- Coates, Blaine William
- Cohen, Edith
- Degelman, Todd Curtis
- Devenney, Michael Frederic
- Ekdahl, Carl Douglas
- Esson, Nancy Lynne
- Fernandes, Leonard Drew
- Fraser, John Foster
- Grinton, John Currey
- Grinton, Paul David
- Klassen, Gregory David
- Lemke, Terri Marie
- Locke, Shirley Alfreda
- Marbach, Joyce Elaine
- Morrison, Agnes Winnifred
- Napper, Robert Charles
- Phipps, Peter Nathan
- Rafter, Laurie Jeanne
- Roberts, Norman Kelly
- Rowley, Calvin Duncan
- Sapara, Kimball Wade William
- Schneider, David Richard

- Shewfelt, Nancy Elizabeth
- Shewfelt, Robert Clark
- Silicz, Walter Nick
- Steinhoff, Carolann
- Tomenson, Joseph Scott
- Turner, David Anthony
- Van Vliet, James Peter
- Vickery, Rayleen Dawn
- Walters-Sagher, Lesley Ann
- Young, Howard Roy
- Young, Nelson Ross

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Butler, Kathleen Diane
Marchés mondiaux CIBC inc.
- Dalaroy, Kit Pan Joseph
Deutsche Bank Valeurs Mobilières Limitée
- Franz, Adena
MacDougall, MacDougall & MacTier, inc.
- Kaur, Gursimran
Merrill Lynch Canada inc.
- Lee, Duane Elliot
Valeurs mobilières Desjardins inc.
- Lemieux, Éric
Financière Banque Nationale inc.
- Naud Trudel, Nicole
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
- Sabourin, Francis
Partenaires financiers Richardson Limitée
- Sawaya, Joan
Le Groupe Jitney inc.
- Wiman, John Murray
Société en commandite GMP Gestion privée

3.4.2.2 Conseillers en valeurs

Agrément à titre de dirigeant responsable de l'établissement principal au Québec de la personne suivante :

- Martineau, Guy
Groupe Financiers Monexia inc.

3.4.2.3 Cabinets de services financiers

Aucune information.

3.4.3 Cessations de fonctions d'un dirigeant ou d'un dirigeant responsable

3.4.3.1 Courtiers en valeurs

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Scotia Capitaux inc. :

- Craig, Milla Ethel
- Fisher, Karen Joan
- Heimler, Donald Robert

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Valeurs Immobilières TD inc.:

- Carnall, Douglas Bruce
- Pearson, David William

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Bélanger, Sylvain
Valeurs mobilières Desjardins inc.
- Carnall, Douglas Bruce
TD Waterhouse Canada inc.
- Hutchinson, Samantha Jane
Banc d'Amérique valeurs mobilières du Canada
- Prud'homme, Jean-Marc
Valeurs Immobilières PEAK inc.
- So, Ashton Chee Laung
Marchés mondiaux CIBC inc.
- Zaunscherb, Eric Frederick
Raymond James Itée

3.4.3.2 Conseillers en valeurs

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Trust Banque Nationale inc. :

- Dagenais, Jean
- Martin, Jacques

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Boyd, Virginia
Compagnie Trust CIBC
- Carnall, Douglas Bruce
Gestion privée TD Waterhouse inc.
- Francolini, Gino
Gestion de placements Highstreet
- Goldstein, Brian Robert
Foyston, Gordon & Payne inc.
- Henderson, Allan Douglas
Gestion de placements TD inc.
- Perriard, Gérald
Mirabaud gestion inc.

Cessation de fonctions à titre de dirigeant responsable de l'établissement principal au Québec de la personne suivante :

- Lato, Lelio
Groupe Financier Monexia inc.

3.4.3.3 Cabinets de services financiers

Aucune information.

3.4.4 Cessations, interruptions, non-renouvellements, radiations, révocations et suspensions des représentants autorisés

3.4.4.1 Courtiers en valeurs

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Edward Jones vu la cessation de cette activité :

- Connor, Patrick James
- Devries, Peggy Alina

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Scotia Capitaux inc. vu la cessation de cette activité :

- Craig, Milla Ethel
- Dubé, Jacques
- Elkin, Steve
- Giguère, Lucie

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Valeurs mobilières Desjardins inc. vu la cessation de cette activité :

- Bélanger, Sylvain
- Belleau, Christian
- Laroche, Alain

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Valeurs Mobilières Pacific inc. vu la cessation de cette activité :

- Rademaker, Craig Evan
- Winters, Gary Malcolm Leslie
- Sorenson, Kim Marie

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- Héroux, Mathieu
Financière Banque Nationale inc.
- Hutchinson, Samantha Jane
Banc d'Amérique valeurs mobilières du Canada
- Le Bon, Suzanne
Corporation Recherche Capital
- Lee, Paul Ei-Man
BMO Nesbitt Burns Inc.
- Leslie, Angelo
RBC Dominion Valeurs Mobilières inc.
- Pearson, David William
Valeurs Mobilières TD inc.
- Peters, Karen Jeannine
Marchés mondiaux CIBC inc.

3.4.4.2 Conseillers en valeurs

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- McCallum, Paul Ronald
Station Mont-Tremblant, société en commandite
- Perriard, Gérald
Mirabaud gestion inc.

3.4.4.3 Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces informations auprès du d'un agent d'information au :

Québec : (418) 525-0337
Montréal : (514) 395-0337
Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 9, et les mentions spéciales, de A à F.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial
2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	F Placement de parts permanentes et de parts privilégiées

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
5d Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur	
5e Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des particuliers	
5f Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des entreprises	
6 Planification financière	
7 Courtage en épargne collective	
8 Courtage en contrats d'investissements	
9 Courtage en plans de bourses d'études	

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
167327	Akitani	Kafui	7	2006-12-06
168833	Alexander	Dale Elizabeth	4B	2006-12-06
163588	Allen	Marie-Claude	7, F	2006-12-05
151394	Amadou	Boubacar	7	2006-12-04
148627	Amyotte	Kristine	7	2006-12-05
100564	Arseneault	Claudine	7	2006-12-01
150566	Assaf	Corinne	7	2006-12-05
101597	Beaulieu	Jacques	7	2006-11-30
102439	Benoit	Christian	1A, 2A	2006-12-01

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
102439	Benoit	Christian	7	2006-12-05
168280	Bernier Meunier	Éric	7	2006-12-05
158381	Berthelet	Richard	4A	2006-12-04
155919	Besozzi	Michel	7	2006-12-05
103142	Bilodeau	Denis	1A, 2A	2006-12-04
103142	Bilodeau	Denis	7	2006-12-06
154634	Boghossian	Salpy	7	2006-12-05
136817	Bombardier	Annie	5D	2006-12-01
159660	Bossé	Jean-François	1A	2006-11-30
154888	Botelho	Patricia	7	2006-12-05
144441	Bouchard	Johanne	1A, 7	2006-12-06
104861	Boutin	Alain	7	2006-12-04
168753	Brillon	Robert	1A	2006-12-04
105489	Brunet	Luc	4A	2006-12-05
149397	Buffone	Paolo	7	2006-12-01
158550	Bui Khac	Long Donny	7	2006-12-04
157157	Burquel	Jean-Maurice	7	2006-12-05
102130	Bélanger	Micheline	3A	2006-12-01
165877	Bélanger	Nancy	1A	2006-12-06
169075	Bélisle	Stéphanie	7, F	2006-12-05
103014	Bérubé	Renée	7, F	2006-12-01
105841	Canuel	Denis	7	2006-12-04
171220	Cen	Song Jian	7	2006-12-06
167764	Chagnon	Annie-Christine	3B	2006-12-06
164556	Charette	Sylvie	7, F	2006-12-01
156440	Charpentier	Nancy	1A	2006-12-05
171142	Chow	James	7	2006-12-01
107777	Corriveau	Anny	7	2006-12-04
107777	Corriveau	Anny	1A, 2A, 6	2006-12-06
108371	Couture	Luc	1A, 2A	2006-12-06
170043	Côté	Guylaine	3B	2006-11-30
108049	Côté	Nathalie	F	2006-12-01
107897	Côté	Denis	7	2006-12-06
146601	Côté	Jean-François	7	2006-12-05
149407	Côté	Jeanne	1A	2006-12-05
108049	Côté	Nathalie	7	2006-12-01
160365	Dabby	Joseph	7	2006-12-05
161755	Demierre	Patrick	9	2006-12-04

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
168037	Dion	Jean-François	1A	2006-11-30
110970	Dubuc	Guylaine	6	2006-12-05
110822	Dubé	Jacques	7	2006-12-06
111407	Duong	Co-Tai	7	2006-12-04
165023	Dziadek	Krzysztof	7	2006-12-04
138485	Emond	Estelle	7	2006-12-06
168270	Favreau	Erick	7, F	2006-12-04
168381	Fillion	Jean-François	3B	2006-12-06
112246	Fiore	Mirella	7	2006-12-04
112283	Fiset	Nicole	7, F	2006-12-05
112444	Forest	Louise	7, F	2006-11-30
113248	Gagnier	Danielle	7, F	2006-11-30
171672	Gagnon	Daniel	1A	2006-11-30
113408	Gagnon	Jean-Michel	7	2006-12-04
113188	Gagné	Louise	6	2006-11-30
113188	Gagné	Louise	7	2006-12-04
167280	Gauthier	Julie	7	2006-12-06
114398	Giami	Élizabeth	7	2006-12-01
169669	Giffin	Kevin	7	2006-12-06
160842	Gosselin	Sonia	4B	2006-12-04
170646	Guerard	Simon	7	2006-12-05
114174	Gélinas	Armand	3A	2006-12-01
171394	Hackett	Debra	7	2006-12-04
116119	Hanna	Richard	7	2006-12-06
146097	Harper	Reginald Philip	7	2006-12-05
167706	Huet	Anick	5E	2006-12-05
141251	Huot	Benoit	7	2006-12-06
116250	Hébert	Carmel	7, F	2006-11-30
163851	Ido	Samer	7	2006-12-06
142727	Koutsogilas	Jorgos	7	2006-12-04
117632	Kuftedjian	Sebouh	1A	2006-12-06
117655	La Ferrara	Luigi	7	2006-12-04
117680	Labarre	Maryse	7	2006-12-06
117763	Laberge	Claudine	7, F	2006-12-04
117877	Labrie	Normand	7	2006-12-06
128842	Labrosse	Lise	6	2006-12-01
118236	Laflamme	Sylvie	7	2006-12-06
142136	Lafrenière	Julie	4B	2006-11-30

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
169540	Lambert	France	1B	2006-12-01
166033	Langlois	Karine	1B	2006-12-05
170463	Lapierre	Véronique	1A	2006-11-30
119254	Lapin	Jérémy	1A	2006-11-30
137453	Laplante	Robert	5A	2006-12-04
137947	Laplante	Myriam	7	2006-12-05
150655	Lapointe	Véronique	7, F	2006-11-30
119372	Lapointe	Martine	7, F	2006-12-06
139440	Laporte	François	5B	2006-11-30
165096	Larocque	Mathieu	1A	2006-12-04
165096	Larocque	Mathieu	7	2006-12-05
165301	Latulippe	Céline	1A	2006-11-30
139825	Lavoie	Claire-Andrée	7, 9	2006-12-01
168524	Leclerc	Marie-Josée	7, F	2006-12-01
169529	Lee	Vivien	7	2006-12-06
170912	Léveillé	Karine	7	2006-12-06
121808	Lévesque	Venise	7	2006-11-30
137615	Lévesque	Raymond	7	2006-12-06
121808	Lévesque	Venise	F	2006-11-30
157397	Lévis	Liette	4A	2006-12-04
162844	Marceau-Landry	Olivier	4B	2006-11-30
122761	Marcoux	François	7	2006-12-06
122809	Mariani-Pupil	Catherine	7	2006-11-30
158121	Mason	Jay Taggart	7	2006-12-04
161222	Massarelli	Dominic	7	2006-12-04
168561	McLaughlin	Samuel	1A	2006-11-30
123747	Merulla	Jacques	7	2006-12-04
124087	Molino	Antonio	6, 7	2006-12-06
150250	Morin	Nancy	7, F	2006-12-04
170713	Mutanda	Jacques	1A	2006-12-05
123608	Ménard	Jean-Luc	4A, E	2006-12-06
156039	Nadeau	Carolle	7	2006-12-01
155080	Najm	Rodolphe	7	2006-12-06
170044	Nassar	Nadine	7, F	2006-12-05
167780	O'Farrell	Danial	7	2006-11-30
136680	Paul	France	5D	2006-12-01
150819	Pelletier	Diane	1A	2006-12-01
150819	Pelletier	Diane	7, 9	2006-12-04

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
167454	Peltier	Ludovic	4B	2006-12-01
169086	Philibert	Manon	7, F	2006-12-05
144977	Pion	Maryse	1A, 4B	2006-12-06
163540	Poirier	Dominic	5E	2006-12-05
141442	Poser	Kevin Allen	7	2006-12-05
119605	Poulin-Larochelle	Nicole	7, F	2006-12-04
162311	Proulx	Jacqueline	4A	2006-11-30
156899	Péladeau	Josée	3A	2006-12-05
143296	Quintal	Johanne	7	2006-12-05
128554	Renaud	Danielle	7, F	2006-11-30
129029	Roberge	Pascal	1A, 6	2006-12-06
129072	Robert	Michel	1A	2006-12-01
129165	Robinson	Ian	7	2006-12-06
160789	Saad	Touraya	7	2006-12-05
167472	Sabourin	Darrin	4C	2006-11-30
169588	Savard	Robert	7, F	2006-12-06
166844	Senecal	Hugo	7	2006-12-04
130859	Sidhu	Kiranjit	9	2006-12-05
170593	Simard	Maxime	1B	2006-12-05
152188	Simard	Mireille	7, F	2006-12-06
131187	Solari	Carl	6	2006-12-01
163249	St-Amand Fecteau	David	7	2006-12-04
131418	St-Germain	Diane	4A	2006-12-01
131421	St-Germain	Johanne	7, F	2006-12-06
170433	St-Onge	Yannick	1A	2006-11-30
162698	St-Pierre	Jonathan	7	2006-12-04
166963	Stabile	Giovanni	7	2006-12-04
167948	Surprenant	Réal	5B	2006-12-04
131802	Taboika	Denis	1A	2006-11-30
163706	Takouche	Rabah	1A	2006-12-05
156150	Tanguay	Louis-Olivier	4B	2006-12-06
109423	Tardif-Denault	Micheline	6	2006-11-30
109423	Tardif-Denault	Micheline	7, F	2006-12-04
159412	Tetiali	Octave	7	2006-12-04
165154	Tousignant	Jean-François	1A	2006-12-04
158142	Vachon	Andy	1A	2006-12-04
158983	Veilleux	Éric	1A, 2B	2006-12-01
163140	Verreault	Nancy	7	2006-12-06

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
134256	Vigeant	Marie	7, F	2006-12-05
134291	Villiard	Linda	7	2006-12-04
134374	Vincelli	John	7	2006-12-04
134391	Vincent	Marcel	2A	2006-12-01
149065	Weekes	Ray	1A	2006-12-05
165457	Wells	Anthony	7	2006-11-30
171366	Yang	Qingzhou	7	2006-12-05
149405	Yorio	Mario	7	2006-12-04
134760	Zafran	Morty	6	2006-11-30

3.4.5 Refus d'inscription d'une firme

Aucune information.

3.4.6 Cessations, radiations et suspensions des firmes inscrites

3.4.6.1 Courtiers en valeurs

Aucune information.

3.4.6.2 Conseillers en valeurs

Aucune information.

3.4.6.3 Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Disciplines	Date de cessation
509564	9095-6830 Québec inc.	Assurance de personnes	2006-12-04

3.4.6.4 Sociétés et représentants autonomes

Inscription	Nom du représentant autonome ou de la société autonome	Disciplines	Date de cessation
500158	Marie-Josée Bolduc	Assurance de personnes	2006-12-04
501561	Alain Pelletier	Assurance de personnes Assurance de dommages Expertise en règlement de sinistres	2006-12-04
501983	Donato Rosania	Assurance de dommages	2006-12-04
502947	Richard Leblanc	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2006-12-04
503117	Jocelyn Lévesque	Assurance de personnes	2006-12-04
503319	Michel Paquin	Assurance de personnes	2006-12-04
504058	André Monty	Planification financière	2006-12-06
504073	Daniel Rioux	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2006-11-30
504228	Hoda R. Noumeir	Assurance de personnes	2006-12-06
504284	André Laroche	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2006-12-06
504433	Lorenzo Larrivée	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2006-12-06
504475	Paul Lamoureux	Assurance de personnes	2006-12-04
504615	François Dunn	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2006-12-04
505092	Jacques Lachapelle	Planification financière	2006-12-04
505117	Sylvie Voyer	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2006-11-30
505506	Alain Langlois	Assurance de personnes	2006-12-06
505804	Vincenzo Iacono	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2006-12-06
505973	Rémi Desjardins	Assurance de personnes	2006-11-30
506015	Sebouh Kuftedjian	Assurance de personnes	2006-12-06
506229	Michel Lacasse	Assurance de personnes	2006-11-30
506401	François Thomas	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2006-12-06
506438	Mona Mekhael	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Assurance de dommages	2006-11-30
506757	René Lepage	Assurance de personnes	2006-12-06
506816	Patrick Horan	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2006-12-06
506830	Christine Gauthier	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2006-11-30

Inscription	Nom du représentant autonome ou de la société autonome	Disciplines	Date de cessation
506972	Normand Landry	Assurance de personnes	2006-11-30
509070	Morty Zafran	Planification financière	2006-11-30
510133	Serge Chénier	Assurance de personnes	2006-12-06
510715	Garnet Morris	Assurance de personnes	2006-12-04
511421	Marc-André Désaulniers	Assurance de personnes	2006-12-06
511573	Raymond Gagnon	Assurance de personnes	2006-11-30
511651	Claude Mercier	Assurance de personnes	2006-12-06
511823	Richard Paquet	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2006-12-06
511910	Yvon Thibodeau	Assurance de personnes	2006-12-04
512027	Pierre-Mathieu Vaillancourt	Assurance de personnes	2006-11-30

3.4.6.5 Représentants de cabinets de services financiers (*en vertu de l'article 218 de la LDPSF*)

Aucune information.

3.4.7 Suspensions et radiations des OAR

3.4.7.1 Membres de l'ACCOVAM

Aucune information.

3.4.7.2 Membres de la CSF

Aucune information.

3.4.7.3 Membres de la ChAD

Aucune information.

3.5 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.6 Sanctions administratives et décisions disciplinaires

3.6.1 Autorité

Aucune information.

3.6.2 BDRVM

Aucune information.

3.6.3 OAR

Aucune information.

3.6.3.1 Comité de discipline de la CSF

Aucune information.

3.6.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, plaignant ;

c.

Monsieur Mark A. Di Perno (Montréal)

Courtier, intimé

Certificat no : 110164

Plainte no 2004-12-08 (C)

LES FAITS REPROCHÉS

Pour couvrir des événements athlétiques de kickboxing devant être tenus à Khanawake, l'assurée a contracté une assurance par l'intermédiaire de Sportinsurance.com, cabinet inscrit sous le nom d'Assuremoi.com et dirigé par monsieur Mark A. Di Perno, courtier en assurance de dommages. Par la suite, alors qu'elle communiquait avec le syndic de la ChAD afin de valider le certificat d'assurance émis, l'assurée a été avisée qu'on lui avait vendu un produit d'assurance d'un assureur externe alors que le courtier ne détenait pas l'autorisation pour ce faire. Ainsi, il est reproché à monsieur Di Perno d'avoir agi comme courtier spécial sans détenir cette mention à son certificat. D'autre part, monsieur Di Perno aurait fait défaut de maintenir pour le cabinet Assuremoi.com des registres de commissions et compte séparé puisque des retraits ont été effectués dans le compte séparé pour des dépenses courantes telles des factures d'essence ou de restaurants. En dernier lieu, il lui est reproché d'avoir fait de fausses déclarations à l'Autorité des marchés financiers ou au Bureau des services financiers lors de la demande de renouvellement de son certificat pour les années 2003 et 2004 quant à ses autres activités professionnelles et d'avoir faussement déclaré que le cabinet AssureMoi.com inc. détenait un compte séparé auprès d'une banque.

PLAINTÉ

La plainte comporte 4 chefs. Il lui est reproché d'avoir fait de fausses déclarations au Bureau des services financiers ou à l'Autorité des marchés financiers à l'effet qu'il ne poursuivait aucune autre activité professionnelle alors qu'il faisait affaire sous la raison sociale Sportsinsurance.com et qu'il avait pour les années 2000, 2001, 2002 et 2003 mené une entreprise du nom de Les Agents Virtuels inc. et en déclarant que le cabinet AssureMoi.com inc. détenait un compte séparé à la Banque de Montréal alors que ce compte était la propriété de Di Perno & Associés locateur de l'édifice où opère AssureMoi.com inc. (chefs 1 et 2) et d'avoir fait défaut de respecter la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et ses règlements d'application en tentant de vendre un produit d'assurance d'un assureur externe sans détenir à son certificat une mention à l'effet qu'il pouvait agir comme courtier spécial et en ne maintenant pas pour le cabinet AssureMoi.com inc. des registres de commissions et compte séparé (chefs 3 et 4).

DÉCISION

En date du 22 février 2006, le Comité de discipline a déclaré l'intimé coupable des chefs 3 et 4 et l'a acquitté des chefs 1 et 2 de la plainte.

SANCTION

En date du 27 juillet 2006, le Comité de discipline a imposé à l'intimé des amendes totalisant 1 600 \$, et le paiement de la moitié des frais et déboursés.

Comité de discipline

Présidé par M^e Daniel M. Fabien

Syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, plaignant ;
c.

Monsieur Nicholas Jr. Di Perno (Montréal)

Courtier, intimé

Certificat no : 110165

Plainte no 2004-12-09 (C)

LES FAITS REPROCHÉS

Pour couvrir des événements athlétiques de kickboxing devant être tenus à Khanawake, l'assurée a contracté une assurance par l'intermédiaire de Sportinsurance.com, cabinet inscrit sous le nom d'Assuremoi.com et auquel est rattaché monsieur Nicholas Jr. Di Perno, courtier en assurance de dommages. Par la suite, alors qu'elle communiquait avec le syndic de la ChAD afin de valider le certificat d'assurance émis, l'assurée a été avisée qu'on lui avait vendu un produit d'assurance d'un assureur externe alors que le courtier ne détenait pas l'autorisation pour ce faire. Ainsi, il est reproché à monsieur Di Perno d'avoir agi comme courtier spécial sans détenir cette mention à son certificat. Il lui est également reproché d'avoir fait de fausses déclarations à l'Autorité des marchés financiers ou au Bureau des services financiers lors de la demande de renouvellement de son certificat pour les années 2003 et 2004 quant à ses autres activités professionnelles.

PLAINTÉ

La plainte comporte 2 chefs. Il lui est reproché d'avoir fait de fausses déclarations au Bureau des services financiers ou à l'Autorité des marchés financiers en déclarant qu'il ne poursuivait aucune autre activité professionnelle alors qu'il faisait affaire sous la raison sociale Sportinsurance.com et qu'il avait pour les années 2003 et 2004 fait la promotion des produits Nikken (chef 1) et d'avoir fait défaut de respecter *la Loi sur la distribution de produits et services financiers* et ses règlements d'application en tentant de vendre un produit d'assurance d'un assureur externe sans détenir à son certificat une mention à l'effet qu'il pouvait agir comme courtier spécial (chef 2).

DÉCISION

En date du 22 février 2006, le Comité de discipline a déclaré l'intimé coupable du chef 2 et l'a acquitté du chef 1 de la plainte.

SANCTION

En date du 27 juillet 2006, le Comité de discipline a imposé à l'intimé une amende de 600 \$ et le paiement de la moitié des frais et déboursés.

Comité de discipline

Présidé par M^e Daniel M. Fabien

Syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, plaignant ;

c.

Monsieur Jonathan Asselin (Lévis)

Courtier, intimé

Certificat no : 159033

Plainte no 2006-02-02 (C)

LES FAITS REPROCHÉS

Monsieur Jonathan Asselin, courtier en assurance de dommages, a réclamé à deux de ses clients des honoraires de 150 \$ et 200 \$. Ces honoraires n'ont pas été divulgués aux clients et ont été inclus dans le montant de la prime d'assurance. Il est reproché à M. Asselin de s'être approprié ces sommes à des fins personnelles. À noter qu'il n'était pas de la politique du cabinet de facturer des honoraires. Enfin, monsieur Asselin a fait défaut de payer sa propre prime d'assurance automobile pour l'annuler directement auprès de l'assureur entraînant ainsi une perte de 113,40 \$ pour son employeur.

PLAINTÉ

La plainte comporte 3 chefs. Il lui est reproché de s'être approprié les sommes confiées par ses clients dans l'exercice de son mandat (chefs 1 et 2) et de s'être placé en situation de conflit d'intérêts en faisant défaut de payer la prime due, puis acquise pour sa propre police d'assurance automobile (chef 3).

DÉCISION

En date du 13 avril 2006, le Comité de discipline a déclaré l'intimé coupable des 3 chefs d'infraction de la plainte.

SANCTION

En date du 7 juillet 2006, le Comité de discipline a imposé à l'intimé une suspension temporaire de 6 mois, des amendes totalisant 2 200 \$ et le paiement de l'avis de suspension et des autres frais et déboursés.

Comité de discipline

Présidé par M^e Patrick de Niverville

Syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, plaignant ;

c.

Monsieur Sotheat Pong (Montréal)

Courtier, intimé

Certificat no : 127522

Plainte no 2006-03-01 (C)

LES FAITS REPROCHÉS

Au début de l'année 2003, l'assuré a contracté une police d'assurance par l'intermédiaire de monsieur Pong, courtier en assurance de dommages. Cette police assurait son camion d'une valeur de 300 000 \$ requis dans l'exercice de son travail. Suite au paiement de la prime d'assurance, l'assuré ne reçut aucune facture ni même une copie de sa police d'assurance. En mars 2004, à la suite du vol de son camion, l'assuré a communiqué avec son courtier, lequel lui aurait alors demandé s'il avait fait l'installation d'un appareil de repérage de type *boomerang*. Cet appareil était exigé par l'assureur afin de bénéficier de la protection contre le vol. L'assuré n'aurait pas été informé de cette exigence au moment de la souscription de la police, exigence qui lui aurait été confirmée par l'expert en sinistre assigné à sa réclamation. En effet, ce dernier aurait avisé l'assuré que sa police d'assurance indiquait clairement l'obligation de faire installer un système de repérage. D'autre part, lorsque l'assuré a pris connaissance de la police d'assurance, il a constaté que le montant de la prime était moins élevé que ce qu'il avait payé à son courtier d'assurance.

PLAINTÉ AMENDÉE

La plainte comporte 8 chefs. Il est reproché au courtier d'avoir fait défaut de respecter les dispositions de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* alors qu'il était certifié en assurance des

particuliers et qu'il a agi en assurance de dommages des entreprises (chef 1), d'avoir exercé ses activités de façon négligente et/ou d'avoir fait défaut d'agir en conseiller consciencieux en ne faisant aucun suivi auprès de l'assuré en regard de l'exigence de l'assureur que soit installé un système de repérage *Boomerang* sur le matériel d'entrepreneur pour bénéficier de la protection contre le vol (chef 2), d'avoir fait défaut de rendre compte du mandat confié par l'assuré en ne lui remettant pas sa police d'assurance (chef 3), d'avoir exercé ses activités de façon négligente (chefs 4, 6 et 7), d'avoir fait défaut de déposer sans délai dans un compte séparé une somme perçue de l'assuré (chef 5) et de s'être approprié une somme d'argent que l'assuré lui avait remise en paiement de la prime d'assurance (chef 8).

DÉCISION

En date du 31 août 2006, suite à un plaidoyer de culpabilité sous 6 chefs d'infraction, le Comité de discipline a déclaré l'intimé coupable des chefs 1, 2, 5, 6, 7 et 8 et a accordé le retrait des chefs 3 et 4 de la plainte amendée.

SANCTION

En date du 31 août 2006, le Comité de discipline a imposé à l'intimé une radiation temporaire de 5 ans, une ordonnance de remboursement et le paiement de l'avis de radiation et des autres frais et déboursés.

Comité de discipline Présidé par M^e Patrick de Niverville

3.6.3.3 ACCOVAM

Aucune information.

3.6.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.6.3.5 RS

Aucune information.

3.7 AUTRES DÉCISIONS

3.7.1 Dispenses

Dispense d'exercer leur fonction à temps plein.

- Desmarais, Bruno
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

Cette personne est dispensée de l'application de l'article 53 de l'Instruction générale n° Q-9 afin de lui permettre d'exercer une autre activité.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des restrictions ou conditions suivantes :

- le représentant exerce une autre activité, en dehors de la période habituelle de travail ou d'une façon qui, de l'avis du directeur, n'interfère pas avec ses fonctions de représentant;
- le fait pour le représentant d'exercer une autre activité ne crée pas, de l'avis du directeur, de conflit d'intérêts ni d'apparence de conflit d'intérêts avec ses fonctions de représentant;
- le courtier en valeurs auprès duquel le représentant est inscrit consent par écrit à ce que celui-ci exerce une autre activité;
- le représentant souscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers l'engagement d'informer par écrit le directeur de tout changement dans les informations soumises lors de la demande de dispense.

3.7.2 Exercice d'une autre activité

UBS Gestion Globale d'actifs

Une autorisation a été accordée à UBS Gestion Globale d'actifs afin d'offrir des services de conseil en matière de titres dérivés.

assortit cette autorisation des restrictions ou conditions suivantes :

- le responsable des titres dérivés devra avoir réussi le cours à l'intention des responsables des contrats d'option et l'Examen d'aptitude de responsable des contrats à terme de l'Institut canadien des valeurs mobilières.
- le conseiller en valeurs ne pourra embaucher d'autre représentant pour les opérations sur titres dérivés tant que le responsable n'aura pas réussi le cours et l'examen mentionnés ci-dessus.

3.7.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Cranston, Gaskin, O'Reilly & Vernon

Approbation de la prise de position importante de 10,1 % du capital-actions de Cranston, Gaskin, O'Reilly & Vernon, conseiller en valeurs de plein exercice par James Green.

Cranston, Gaskin, O'Reilly & Vernon

Approbation du renforcement de la position importante de 23,9 % à 25,2 % dans le capital-actions de Cranston, Gaskin, O'Reilly & Vernon, conseiller en valeurs de plein exercice par Gord G.R. O'Reilly.

Cranston, Gaskin, O'Reilly & Vernon

Approbation du renforcement de la position importante de 23,9 % à 25,2 % dans le capital-actions de Cranston, Gaskin, O'Reilly & Vernon, conseiller en valeurs de plein exercice par Mark G. M. Gaskin.

Cranston, Gaskin, O'Reilly & Vernon

Approbation du renforcement de la position importante de 13,61 % à 14,3 % dans le capital-actions de Cranston, Gaskin, O'Reilly & Vernon, conseiller en valeurs de plein exercice par Roy Hewson

Cranston, Gaskin, O'Reilly & Vernon

Approbation du renforcement de la position importante de 23,9 % à 25,2 % dans le capital-actions de Cranston, Gaskin, O'Reilly & Vernon, conseiller en valeurs de plein exercice par Donald F. Cranston.

Gauthier & Cie, gestion de placements Inc.

Approbation de la prise de position importante de 25 % du capital-actions de Gauthier & Cie, Gestion de Placements Inc., conseiller en valeurs de plein exercice, par André Gauthier. Cette prise de position importante se fait par la société Gauthier Capital Inc.

Gauthier & Cie, gestion de placements Inc.

Approbation de la prise de position importante de 25 % du capital-actions de Gauthier & Cie, gestion de placements Inc., conseiller en valeurs de plein exercice, par Palos Capital Corporation. Cette prise de position importante se fait par la société Gauthier Capital Inc.

Gauthier & Cie, gestion de placements Inc.

Approbation de l'emprunt de 50 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Gauthier Capital Inc. en faveur de Gauthier & Cie, gestion de placements Inc., conseiller en valeurs de plein exercice.

3.7.4 Autres

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis est donné par L'Autorité des marchés financiers que conformément à l'article 422 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32) des modifications sont apportées aux formulaires de police d'assurance automobile suivants :

F.P.Q. n° 1 (Formule des propriétaires) et formulaire d'avenant F.A.Q. n°43 (A à E)

F.P.Q. n° 4 (Formule des garagistes) et formulaire d'avenant F.A.Q. n°4-43 (A à E)

F.P.Q. n° 6 (Formule des non propriétaires)

Les modifications apportées touchent l'article 12 des dispositions générales de ces formulaires, et ont comme objet d'encadrer l'utilisation des pièces de remplacement utilisées pour réparer les véhicules à la suite d'un accident. Ces modifications seront en application à compter du 1er juin 2007.

Le texte de ces formulaires modifiés sera bientôt disponible sur le site internet de l'Autorité dans la section « services à l'industrie » sous la rubrique « formulaires » du secteur des institutions financières – assureurs.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

LA CITADELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

Avis d'annulation de permis

Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de « LA CITADELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES » a été annulé en date de la signature de cet avis en conformité avec la *Loi sur les assurances (L.R.Q. c. A-32)*.

Cette annulation est effectuée à la suite de la cession et la prise en charge de tous les engagements au Québec de LA CITADELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES par AXA ASSURANCES INC. à l'exception des risques spéciaux, lesquels ont été transférés à AXA ASSURANCES (Canada).

Le siège de la compagnie LA CITADELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES est situé au 1075 Bay Street – 12th Floor, Toronto (Ontario) M5S 2W5.

Le bureau du représentant principal au Québec est situé au 2020, rue University – Bureau 600, Montréal (Québec) H3A 2A5.

À partir de la date de la signature de cet avis, LA CITADELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES n'est plus autorisée à pratiquer les assurances au Québec.

Fait le 4 décembre 2006

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés des valeurs

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Régime de l'autorité principale
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

SR Telecom Inc.

Interdit à Serge Fortin, Marc Girard, Garry Forbes, Chaz Immendorf, Albert Israel, Michael J. Morris, Lionel P. Hurtubise, Paul J. Griswold, Patrick J. Lavelle, Louis A. Tanguay, DDJ Capital Management, LLC, DDJ High Yield Fund, B IV Capital Partners, L.P., The October Fund, Limited Partnership, GMAM Investment Funds Trust II, Greywolf Capital Management, LP, Greywolf Capital Overseas Fund, Greywolf Capital Partners II LP, Catalyst Fund Limited Partnership I, Morgan Stanley & Co. Incorporated, Guardian Capital LP, ScotiaMcLeod Pinnacle High Yield, GGOF Canadian High Yield Bond Fund, Vector High Yield Bond Fund et GGOF Diversified Monthly Income Fund d'effectuer directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de SR Telecom Inc., aux motifs que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt des états financiers exigés suivant la section II du chapitre II du titre III de la Loi et que ces personnes ont été administrateurs ou dirigeants de l'émetteur depuis que celui-ci a déposé ses derniers états financiers conformément aux exigences applicables et, en tant qu'initiés de l'émetteur, ces personnes peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public après la date des états financiers déposés.

L'interdiction est prononcée le 30 novembre 2006.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Corporation Capital SEP

Visa du prospectus provisoire du 1^{er} décembre 2006 concernant le placement maximum de 3 000 000 d'actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action.

Le visa prend effet le 5 décembre 2006.

Courtier(s):
Corporation Canaccord Capital

Numéro de projet Sédar: 1028170

Fonds canadien de titres à revenu fixe Frontières
Fonds canadien de revenu mensuel Frontières
Fonds d'actions canadiennes Frontières
Fonds d'actions américaines Frontières
Fonds d'actions internationales Frontières
Fonds d'actions de marchés émergents Frontières
Fonds d'obligations mondiales Frontières
(parts de catégorie O)

Visa du prospectus simplifié provisoire du 27 novembre 2006 concernant le placement de parts de catégorie O.

Le visa prend effet le 29 novembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1023187

Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes inc.
(actions de catégorie A, série II)

Visa du prospectus provisoire du 27 novembre 2006 concernant le placement d'actions de catégorie A, série II.

Le visa prend effet le 30 novembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1021832

Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens AIM Trimark

(parts de série Sélect)

Visa du prospectus simplifié provisoire du 28 novembre 2006 concernant le placement de parts de série Sélect.

Le visa prend effet le 29 novembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1023747

**Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens AIM Trimark
(parts de série Société)**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 28 novembre 2006 concernant le placement de parts de série Société.

Le visa prend effet le 29 novembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1023713

**Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens AIM Trimark
(parts de série Maîtrise)**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 28 novembre 2006 concernant le placement de parts de série Maîtrise.

Le visa prend effet le 29 novembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1023698

**Fonds équilibré mondial Hartford
(parts de catégories A, B, D, F et I)**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 1^{er} décembre 2006 concernant le placement de parts de catégories A, B, D, F et I.

Le visa prend effet le 1^{er} décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1027351

**Fonds immobilier Focus+ Dynamique
(parts de série F)**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 5 décembre 2006 concernant le placement de parts de série F.

Le visa prend effet le 6 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1016333

FortisAlberta Inc.

Visa du prospectus simplifié provisoire du 29 novembre 2006 concernant le placement d'un emprunt en débetures sous forme de billets à moyen terme non garanties.

Le visa prend effet le 29 novembre 2006.

Courtier(s):

Scotia Capitaux Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Casgrain & Compagnie limitée

Numéro de projet Sédar: 1024559

Manulife Finance (Delaware), L.P.

Visa du prospectus simplifié provisoire du 4 décembre 2006 concernant le placement d'un emprunt en débetures composées de l'ensemble des éléments suivants :

- (i) des débetures de premier rang à taux fixe représentant des titres de créance non garantis de premier rang de Manulife LP;
- (ii) des débetures subordonnées à taux fixe représentant des titres de créance non garantis subordonnés de Manulife LP.

Le visa prend effet le 4 décembre 2006

Courtier(s):

Scotia Capitaux Inc.
 RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 Merrill Lynch Canada Inc.
 Corporation Canaccord Capital
 Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
 Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc.

Numéro de projet Sédar: 1027652

Portfeuille dynamique d'actions CC&L Portfeuille diversifié de croissance CC&L Portfeuille diversifié à revenu CC&L Portfeuille diversifié CC&L Portfeuille conservateur CC&L Portfeuille de croissance CC&L (parts de série I et de série O

Visa du prospectus simplifié provisoire du 28 novembre 2006 concernant le placement de parts de série I et de série O.

Le visa prend effet le 1^{er} décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1026837

Ressources Threegold Inc. (Les)

Visa du prospectus simplifié provisoire du 30 novembre 2006 concernant le placement d'un maximum de 1 714 unités au prix de 1 750 \$ l'unité.

Le visa prend effet le 30 novembre 2006.

Courtier(s):
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

Numéro de projet Sédar: 1026843

Société en commandite de ressources CMP 2007

Visa du prospectus provisoire du 30 novembre 2006 concernant le placement d'un maximum de 200 000 parts au prix de 1,000 \$ la part.

Le visa prend effet le 5 décembre 2006.

Courtier(s):
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Marchés mondiaux CIBC Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
Corporation Canaccord Capital
Wellington West Capital Inc.
Blackmont Capital Inc.
Société en commandite GMP Valeurs Mobilières

Numéro de projet Sédar: 1027982

Telesat Holding Inc.

Visa du prospectus provisoire modifié du 29 novembre 2006 concernant le placement d'actions sans droit de vote de catégorie B.

Le visa prend effet le 1^{er} décembre 2006.

Courtier(s):
Goldman Sachs Canada Inc.
Marchés Mondiaux Citigroup Canada inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.

Numéro de projet Sédar: 993499

6.6.1.2 Prospectus définitifs

American Capital Strategies Ltd.

Visa pour le prospectus du 1^{er} décembre 2006 de American Capital Strategies Ltd. concernant le placement d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et de titres de créance, pour un montant maximum de 3 000 000 000 \$US.

Le visa prend effet le 5 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 953964

Corporation d'investissement Pontiac Castle

Visa pour le prospectus du 29 novembre 2006 de Corporation d'investissement Pontiac Castle concernant le placement de :

- i) 15 000 000 d'actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action;
- ii) 30 000 000 d'actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action auprès des actionnaires de Les Ordinateurs Prosys-Tec Inc; et
- iii) 150 000 bons de souscription incessibles auprès du placeur pour compte à titre de rémunération, chaque bon permettant d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,30 \$ l'action, pendant une période de dix-huit (18) mois à compter de la date de clôture du placement.

Le visa prend effet le 1^{er} décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1011103

Fiducie de placement immobilier Dundee

Visa pour le prospectus simplifié du 29 novembre 2006 de Fiducie de placement immobilier Dundee concernant le placement de 4 110 000 parts, série A, au prix de 36,50 \$ la part.

Le visa prend effet le 29 novembre 2006.

Courtier(s):

Valeurs Mobilières TD Inc.
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 Scotia Capitaux Inc.
 Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
 RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 Marchés des Capitaux Genuity
 Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.

Numéro de projet Sédar: 1019484

Fonds RCGT

Visa pour le prospectus simplifié du 28 novembre 2006 concernant le placement de parts de :

Fonds RCGT équilibré des employés
 Fonds RCGT de rendement à court terme des employés

Le visa prend effet le 4 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1003233

Fonds VenGrowth

Visa pour le prospectus du 4 décembre 2006 concernant le placement d'actions de catégorie A, série A, d'actions de catégorie A, série B, d'actions de catégorie A, série C et d'actions de catégorie A, série F de :

The VenGrowth Traditional Industries Fund Inc.
The VenGrowth Advanced Life Sciences Fund Inc.
The VenGrowth III Investment Fund Inc.

Le visa prend effet le 5 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1008633

Lanesborough Real Estate Investment Trust

Visa pour le prospectus simplifié du 30 novembre 2006 de Lanesborough Real Estate Investment Trust concernant le placement de 28 750 débetures subordonnées non garanties rachetables convertibles à 7,50 %, série G, venant à échéance en 2011, au prix de 1 000 \$ la débeture.

Le visa prend effet le 1^{er} décembre 2006.

Courtier(s):

Financière Banque Nationale Inc.
Blackmont Capital Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Wellington West Capital Inc.
Partenaires Westwind Inc.
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee

Numéro de projet Sédar: 1017904

MIGENIX Inc.

Visa pour le prospectus simplifié du 29 novembre 2006 de MIGENIX Inc. concernant le placement de :

- i) 19 262 500 unités au prix de 0,60 \$, une unité se composant d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription, un bon entier permettant de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,80 \$ pour une période de 60 mois à compter de la date de clôture du placement; et
- ii) 963 125 unités à titre de rémunération au preneur ferme, une unité se composant d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription, un bon entier permettant de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,80 \$ pour une période de 24 mois à compter de la date de clôture du placement.

Le visa prend effet le 1^{er} décembre 2006.

Courtier(s):

Canaccord Capital Corporation

Numéro de projet Sédar: 1019630

Portefeuilles Éléments AGF

Visa pour le prospectus simplifié du 24 novembre 2006 concernant le placement de parts de la série OPC, de série D, de série F et de série O de :

Portefeuille Éléments Conservateur AGF
 Portefeuille Éléments Équilibré AGF (aussi parts de série T)
 Portefeuille Éléments Croissance AGF
 Portefeuille Éléments Mondial AGF
 Portefeuille Éléments Rendement AGF

Le visa prend effet le 29 novembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1004736

Service de Portefeuille Symétrie

Visa pour le prospectus simplifié du 30 novembre 2006 concernant le placement d'actions des séries A, F, I, O et W de :

Catégorie Symétrie Actions
 Catégorie Symétrie Rendement géré (auparavant Catégorie Capital rendement géré Symétrie)
 de Corporation Financière Capital Mackenzie

et de parts des séries A, F, I, O et W de :

Portefeuille enregistré revenu fixe Symétrie

et de parts de série A de :

Portefeuille répartition de l'actif Symétrie

Le visa prend effet le 6 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1010354

Whiterock Real Estate Investment Trust

Visa pour le prospectus simplifié du 30 novembre 2006 de Whiterock Real Estate Investment Trust concernant le placement de 1 261 000 parts au prix de 11,90 \$ la part et de 25 000 000 \$ de débetures subordonnées non garanties convertibles de série E, portant un taux d'intérêt annuel de 6,30 % et échéant le 31 décembre 2011.

Le visa prend effet le 1^{er} décembre 2006.

Courtier(s):

Corporation Canaccord Capital
 Blackmont Capital Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
 Marchés des Capitaux Genuity
 Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar: 1020018

Zermatt Capital inc.

Visa pour le prospectus du 28 novembre 2006 de Zermatt Capital inc. concernant le placement :

- (i) de 57 500 000 actions ordinaires au prix de 0.20 \$ par action ordinaire;
- (ii) d'un maximum de 3 737 500 bons de souscription du placeur pour compte (et les actions ordinaires sous-jacentes);
- (iii) de 80 000 000 d'actions ordinaires devant être émises aux actionnaires d'Aptilon, aux porteurs d'options d'Aptilon et aux porteurs de débetures d'Aptilon dans le cadre de l'opération admissible et;
- (iv) de 2 988 534 bons de souscription permettant l'achat d'actions ordinaires devant être émises à certains porteurs de débetures d'Aptilon.

Le visa prend effet le 29 novembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1013906

6.6.1.3 Modifications du prospectus

Fonds communs Impérial

Visa pour la modification n° 1 du 24 novembre 2006 du prospectus simplifié du 9 mai 2006 concernant le placement de parts de :

Fonds commun d'obligations internationales Impérial

Cette modification est faite à la suite de la nomination de Brandywine Global Investment Management, LLC à titre de sous-conseiller en valeurs du Fonds en remplacement de Gestion d'atifs CIBC inc. et d'une modification aux stratégies de placement.

Le visa prend effet le 5 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 898661

Fonds de croissance de l'Association des policiers provinciaux du Québec

Visa pour la modification n° 1 du 29 novembre 2006 du prospectus simplifié du 30 octobre 2006 concernant le placement de parts de :

Fonds de croissance de l'Association des policiers provinciaux du Québec

Cette modification est faite à la suite de changements dans la stratégie de placement depuis le 22 novembre 2006.

Le visa prend effet le 6 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 943563

Fonds Frontières

Visa pour la modification n° 2 du 24 novembre 2006 du prospectus simplifié du 20 janvier 2006 concernant le placement de parts de catégories A, C et I de :

Fonds d'obligations mondiales Frontières

Cette modification est faite à la suite de la nomination d'un nouveau sous-conseiller en valeurs soit Brandywine Global Investment Management, LLC depuis le 17 novembre 2006.

Le visa prend effet le 5 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 868139

Fonds Lakeview

Visa pour la modification n° 1 du 23 novembre 2006 du prospectus simplifié du 25 août 2006 concernant le placement de parts de série A, F et O de :

Fonds Lakeview Explorateur d'obligations à revenu élevé KBSH
 Fonds Lakeview Explorateur de revenu de titres de participation KBSH
 Fonds Lakeview Explorateur à grande capitalisation KBSH
 Fonds Lakeview Explorateur à petite capitalisation KBSH

Cette modification est faite à la suite d'un changement dans le paiement des frais liés au rendement pour le Fonds à grande capitalisation et le Fonds à petite capitalisation et au changement dans l'évaluation des actifs sous-jacents des Fonds.

Le visa prend effet le 1^{er} décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 966637

Fonds Lakeview

Visa pour la modification n° 1 du 23 novembre 2006 du prospectus simplifié du 22 juin 2006 concernant le placement de parts de série A, F et O de :

Fonds d'actions canadiennes Lakeview Disciplined Leadership
 Fonds d'actions américaines Lakeview Disciplined Leadership
 Fonds à revenu élevé Lakeview Disciplined Leadership

Cette modification est faite à la suite du changement de nom des Fonds et du changement de dénomination du conseiller en placement et de l'ajout de nouvelles options de frais d'acquisition pour les parts de série A.

Le visa prend effet le 1^{er} décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 941534

Fonds mutuels Renaissance Talvest

Visa pour la modification n° 4 du 24 novembre 2006 du prospectus simplifié du 29 novembre 2005 concernant le placement de parts de catégories A, F et O de :

Fonds Global d'Obligations Talvest

Cette modification est faite à la suite de la nomination de Brandywine Global Investment Management, LLC à titre de sous-conseiller en valeurs du Fonds en remplacement de Gestion globale d'actifs CIBC inc. et de la réduction des frais de gestion.

Le visa prend effet le 5 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 840741

Fonds Sprott

Visa pour la modification n° 1 du 30 novembre 2006 du prospectus simplifié du 26 avril 2006 concernant le placement de parts des séries A, F et I de :

Fonds Énergie Sprott

Cette modification est faite à la suite du fait que Whitley Energy Capital Partners L.P. a cessé d'offrir ses services à titre de sous-conseiller du Fonds.

Le visa prend effet le 6 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 908103

O.P.C. AGF

Visa pour la modification n° 3 du 24 novembre 2006 du prospectus simplifié du 18 avril 2006 concernant le placement de titres de la série OPC, de série D, de série F, de série O et de série T de :

Fonds canadien équilibré AGF
Fonds canadien équilibré valeur véritable AGF
Fonds revenu de dividendes diversifié AGF
Fonds revenu mensuel élevé AGF

Cette modification est faite à la suite de la création de nouvelles parts de série T pour ces Fonds à compter du 4 décembre 2006.

Le visa prend effet le 30 novembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 901498

Portefeuilles Harmony

Visa pour la modification n° 4 du 24 novembre 2006 du prospectus simplifié du 18 janvier 2006 concernant le placement de parts de la série Globale, de la série Intégrée et de la série T de :

Superportefeuille équilibré et à revenu Harmony

Cette modification est faite à la suite de la création de nouvelles parts de série T pour ce Fonds.

Le visa prend effet le 30 novembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 869789

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Union Gas Limited

Réception du supplément de fixation du prix n°2 daté du 20 novembre 2006 au prospectus simplifié définitif de Union Gas Limited daté du 20 juillet 2006, visant le placement de débentures à moyen terme à 4,85 % série 6 échéant le 25 avril 2022. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

6.6.2 Dispenses de prospectus

AIC Global Financial Split Corp.

Accepte le placement par l'émetteur de 1 533 700 droits de souscription auprès de ses actionnaires, quatre droits permettant d'acquérir une unité au prix de 25,00 \$, chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée, le tout, comme il a été prévu dans la notice d'offre.

Numéro de projet Sédar: 1018412

Atlantic Power Corporation

Vu la demande présentée par Atlantic Power Corporation (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 17 novembre 2006 (la « demande »);

vu la demande présentée conformément à l'Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (l'« autorité principale »);

vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V 1.1;

vu le *Règlement 51 102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande de l'émetteur visant à obtenir une dispense, à certaines conditions, des obligations prévues aux articles 8.4(1), 8.4(2) et 8.4(3) du Règlement 51-102, d'inclure certains états financiers dans la déclaration d'acquisition d'entreprise relativement à l'acquisition de Trans-Elect NTD Holdings Path 15, LLC (« Path 15 Holdco ») (l'« obligation relative aux états financiers »);

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers :

dispense l'émetteur de l'obligation relative aux états financiers, aux conditions suivantes :

1. l'émetteur dépose une déclaration d'acquisition d'entreprise incluant les états financiers suivants, intégrés par renvoi :
 - a) les états financiers consolidés vérifiés de Path 15 Holdco pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004;
 - b) les états financiers consolidés de Path 15 Holdco pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2006 et 2005;
 - c) les états financiers consolidés pro forma de l'émetteur pour la période de six mois terminée le 30 juin 2006 et l'état des résultats consolidé pro forma de l'émetteur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005;

- l'acquisition de Path 15 Holdco n'est pas comptabilisée selon la méthode de la fusion d'intérêts communs.

La présente décision prend effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Explorations Namex Inc.

Dispense Explorations Namex Inc. de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec de 400 000 actions ordinaires en contrepartie d'un intérêt de 100 % dans la propriété Huffman, le tout conformément à la convention d'option datée du 13 novembre 2006 et aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Numéro de projet Sédar: 1020504

Objet : H&R Block Canada Inc.

Vu la demande présentée par H&R Block Canada Inc. (le « déposant » ou « H&R Block ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 31 octobre 2006 (la « demande »);

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est l'Alberta Securities Commission (l'« autorité principale »);

vu les articles 11, 148 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu la *Norme canadienne 14-101, Définitions*;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande de H&R Block visant à être dispensée des exigences prévues aux articles 11 et 148 de la Loi d'établir un prospectus à l'égard du placement d'un billet à ordre ou d'un billet de trésorerie négociable dont l'échéance ne dépasse pas un an suivant la date d'émission (le « papier commercial ») et d'inscription à titre de courtier à l'égard d'une opération visée sur placement de papier commercial (les « dispenses demandées »);

vu les représentations et faits suivants:

- H&R Block est une société constituée en vertu des lois du Canada et son siège social est situé à Calgary (Alberta) ;
- H&R Block n'est émetteur assujetti dans aucun territoire;
- le papier commercial est acheté et vendu dans le cadre de placements privés qui font l'objet de dispenses statutaires des exigences d'établir un prospectus et d'inscription à titre de courtier;
- l'article 2.35 (1) (b) du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (le « Règlement 45-106 ») prévoit que pour se prévaloir de la dispense à l'égard du papier commercial (la « dispense du papier commercial »), le papier

commercial doit avoir obtenu une « note approuvée » par une « agence de notation agréée » telles que définies dans le *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif* (le « Règlement 81-102 »);

5. la définition de note approuvée au sens du Règlement 81-102 nécessite, entre autres, que (a) l'agence de notation agréée n'ait pas fait d'annonce selon laquelle la note pourrait être ramenée à une catégorie de notation qui ne correspondrait pas à une note approuvée, et (b) aucune des autres agences de notation agréées n'a classé le titre ou l'instrument dans une catégorie de notation qui ne correspond pas à une note approuvée;
6. à la date de la présente décision, le papier commercial du déposant rencontre les paramètres énoncés à la définition de note approuvée du Règlement 81-102 pour l'agence de notation agréée Dominion Bond Rating Limited soit la note de R-1 (low);
7. l'agence de notation agréée Moody's Investor Service a accordé la note de P-2 au papier commercial du déposant, laquelle est inférieure aux exigences de la dispense du papier commercial du Règlement 45-106 et par conséquent, le déposant ne peut se prévaloir de la dispense du papier commercial.

En conséquence, l'Autorité accorde les dispenses demandées à la condition que le papier commercial :

- a) ait une échéance ne dépassant pas un an suivant la date d'émission;
- b) ne soit pas convertible, échangeable ou greffé d'un droit de souscrire à un autre titre, sauf à du papier commercial;
- c) ait une note approuvée par une des agences de notation agréées, ou un successeur, égale ou supérieure à une des catégories suivantes ou une catégorie qui remplace une des catégories suivantes :

Agences de notation agréées	Note approuvée
Dominion Bond Rating Service Limited	R-1 (low)
Fitch Ratings Ltd.	F2
Moody's Investors Service	P-2
Standard & Poor's	A-2

Le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité.

La présente décision prendra fin à la plus rapprochée des dates suivantes :

- a) 90 jours après l'entrée en vigueur de toute règle, de règlement ou de décision générale rendu en vertu de la législation des territoires, qui modifierait l'article 2.35 du Règlement 45-106 ou fournirait une dispense similaire;
- b) trois ans après la date de la présente décision.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Fait à Montréal, le 1^{er} décembre 2006.

Louis Morisset
Surintendant aux marchés des valeurs

Décision n° : 2006-SMV-0092

Date : 2006-11-13

Article(s) : L-11, L-148, L-263, NC14-101

SAFRAN
SAFRAN International FCPE

Dispense SAFRAN International FCPE (le « fonds ») de l'obligation d'établir un prospectus concernant le placement de parts auprès des salariés admissibles de SAFRAN (la « Société ») et des sociétés du même groupe (les « salariés ») dans le cadre d'un régime incitatif destiné aux salariés (le « régime »);

dispense le fonds de l'obligation d'inscription à titre de courtier concernant le placement de ses parts auprès des salariés dans le cadre du régime;

dispense le fonds de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'actions ordinaires de la Société (les « actions »), auprès des salariés dans le cadre d'un régime incitatif destiné aux salariés;

le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers et aux conditions suivantes :

- (1) la première opération visée sur les parts ou les actions acquises par des salariés aux termes de la présente décision doit être considérée comme un placement qui nécessite un prospectus et l'inscription à titre de courtier, sauf si les conditions suivantes sont respectées :
 - a) l'émetteur :
 - (i) soit n'était pas émetteur assujetti dans un territoire du Canada à la date du placement;
 - (ii) soit n'est pas un émetteur assujetti dans un territoire du Canada à la date de l'opération visée;
 - b) à la date du placement, en tenant compte de l'émission du titre et de tout autre titre de la même catégorie ou série émis en même temps que le titre ou dans le cadre de son placement, les résidents du Canada :
 - (i) ne détenaient, directement ou indirectement, pas plus de 10 % des titres en circulation ou de la série;
 - (ii) ne représentaient pas plus de 10 % du nombre de propriétaires directs ou indirects des titres de la catégorie ou de la série;
 - c) l'opération visée est effectuée :
 - (i) soit sur une bourse ou un marché à l'extérieur du Canada; ou
 - (ii) soit avec une personne à l'extérieur du Canada; et
- (2) les droits exigibles doivent être payés selon les termes du paragraphe 1.1° de l'article 271.6 du Règlement sur les valeurs mobilières, V-1.1, r.1;

- (3) l'obligation d'inscription à titre de courtier ne s'applique pas à la première opération visée sur les actions acquises par des salariés aux termes de la présente décision dans la mesure où les conditions prévues aux paragraphes (1)a), b) et c) de la présente décision sont remplies.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

Le personnel de l'Autorité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi, tels qu'ils se lisaient avant le 14 septembre 2005, ou des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* («Règlement 45-106»).

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

Veuillez prendre note que les informations contenues aux avis déposés en vertu de l'ancien article 46 de la Loi et aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 sont publiées ci-dessous tel que fournies par les émetteurs concernés. Il est de la responsabilité des émetteurs de fournir une information adéquate et l'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Advantex Marketing International Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 3 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de débetures garanties convertibles, 10 %, pour une valeur globale de 315 000 \$.

Date du placement :

Le 20 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 novembre 2006

Brasil Ecodiesel Industria E Comércio De Biocombustiveis E Oleos Vegetais S.A.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 1 725 000 actions ordinaires, pour une valeur globale de 10 917 180,50 \$.

Date du placement :

Le 22 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 1^{er} décembre 2006

C2C inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 28 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 10 450 000 unités, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,10 \$ l'unité. De plus, 1 045 000 bons de souscription, à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 20 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 novembre 2006

Canterbury Park Capital LP

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 8 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 425 parts de société en commandite, au prix de 10 000 \$ la part.

Date du placement :

Le 24 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 4 décembre 2006

Corporation Minière Rocmec inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 31 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 2 150 833 actions ordinaires accréditatives, au prix de 0,24 \$ l'action ainsi que de 25 000 bons de souscription d'actions ordinaires à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 14 juin 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 22 juin 2006

Corporation minière Rocmec inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 7 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 8 débetures à 12% convertibles en actions ordinaires échéant le 31 décembre 2008, pour une valeur globale de 800 000 \$.

Date des placements :

Le 20 et 21 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 novembre 2006

Devonshire Trust

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de billets de catégorie FRN-2, série A, échéant le 10 novembre 2008, pour une valeur globale de 15 000 000 \$.

Date du placement :

Le 9 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 1^{er} décembre 2006

Exploration Typhon inc.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 930 233 actions ordinaires, chacune étant accompagnée d'un bon de souscription d'action ordinaire, pour une valeur globale de 200 000,10 \$.

Date du placement :

Le 23 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 novembre 2006

First Solar, Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès d'un souscripteur hors Québec.

Description du placement :

Placement de 80 000 actions ordinaires, au prix de 22,84 \$ l'action.

Date du placement :

Le 16 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 27 novembre 2006

FRV Média inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de débetures convertibles en actions ordinaires de catégorie A, pour une valeur globale de 300 000 \$.

Date du placement :

Le 27 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.10 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 29 novembre 2006

General Motors Acceptance Corporation du Canada, Limitée

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 4 souscripteurs au Québec.
Le placement a eu lieu également auprès de 26 souscripteurs hors Québec.
Description du placement :
Placement de billets, pour une valeur globale de 7 463 712,86 \$.
Date des placements :
Du 13 au 17 novembre 2006
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
2.10 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 23 novembre 2006

Hi Ho Silver Resources Inc.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
Le placement a eu lieu également auprès de 24 souscripteurs hors Québec.
Description du placement :
Placement de 800 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,60 \$ l'unité.
Date du placement :
Le 1^{er} novembre 2006
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
2.5 du Règlement 45-106
2.10 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 27 novembre 2006

Investissements St-Pierre inc.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.
Description du placement :
Placement de 1 000 000 d'actions ordinaires, au prix de 0,125 \$ l'action.
Date du placement :
Le 13 septembre 2006
Dispense(s) invoquée(s)
2.5 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 30 novembre 2006

Jeux Dynasty Inc.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 26 souscripteurs au Québec.
Le placement a eu lieu également auprès de 16 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 10 000 000 d'unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action de série C, au prix de 0,50 \$ l'unité ainsi que de 2 000 000 d'unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action de série D, au prix de 0,50 \$ l'unité.

Date des placements :

Le 17 et 24 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 24 novembre 2006

J-Pacific Gold Inc.**Souscripteurs :**

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 7 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 2 000 572 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription, au prix 0,35 \$ l'unité, de 3 375 000 unités accréditatives, chacune étant composée d'une action ordinaire accréditative et d'un bon de souscription, au prix de 0,40 \$ l'unité ainsi que de 100 000 bons de souscription d'action ordinaire à titre de rémunération.

Date des placements :

Le 14 et 15 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 27 novembre 2006

LifeMed Media, Inc.**Souscripteurs :**

Le placement a eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 847 222 actions privilégiées de série C, au prix de 0,61 \$ l'action.

Date du placement :

Le 16 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 24 novembre 2006

LymphoSign Inc.**Souscripteurs :**

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 8 000 002 actions privilégiées de série A-1, au prix de 0,50 \$ l'action.

Date des placements :

Le 16 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 novembre 2006

Merrill Lynch & Co. Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 7 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de billets à taux flottant échéant en 2009, pour une valeur globale de 554 500 000 \$.

Date du placement :

Le 9 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 20 novembre 2006

MonoGen, Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 18 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 7 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 33 674 174 actions ordinaires, au prix de 0,55 \$ l'action.

Date du placement :

Le 14 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 24 novembre 2006

Northern Challenger Exploration Ltd.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 28 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 592 155 actions ordinaires accréditatives de catégorie A, au prix de 6,50 \$ l'action ainsi que de 16 210 actions ordinaires de catégorie A à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 15 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 24 novembre 2006

Pure Biofuels Corp.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 71 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 6 269 527 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,755 \$ US l'unité.

Date du placement :

Le 12 octobre 2006
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
2.5 du Règlement 45-106
2.6 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 30 novembre 2006

Ressources AntOro inc.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 4 souscripteurs hors Québec.
Description du placement :
Placement de 200 000 actions ordinaires, à un prix réputé de 0,10 \$ l'action, en contrepartie de terrains miniers.
Date du placement :
Le 16 octobre 2006
Dispense(s) invoquée(s)
2.13 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 31 octobre 2006

Ressources Jourdan inc.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.
Description du placement :
Placement de 950 000 actions ordinaires, pour une valeur réputée de 251 750 \$, en contrepartie de terrains miniers.
Date du placement :
Le 17 octobre 2006
Dispense(s) invoquée(s)
2.13 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 20 octobre 2006

Ressources Jourdan inc.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.
Description du placement :
Placement de 900 000 actions ordinaires, pour une valeur réputée de 238 500 \$, en contrepartie de terrains miniers.
Date du placement :
Le 26 octobre 2006
Dispense(s) invoquée(s)
2.13 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 1^{er} novembre 2006

Ressources Mirabel inc.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 58 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 480 unités A, chacune étant composée de 4 167 actions ordinaires accréditives, au prix de 1 000 \$ l'unité, de 8 unités B, chacune étant composée de 6 250 actions ordinaires et de 6 250 bons de souscription d'actions ordinaires, au prix de 1 000 \$ l'unité ainsi que de 1 191 700 actions ordinaires au prix de 0,12 \$ l'action.

Date du placement :

Le 29 décembre 2005

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.9 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 10 janvier 2006

Ressources Threegold inc. (Les)

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 100 000 actions ordinaires, en contrepartie de terrains miniers.

Date du placement :

Le 21 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.13 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 27 novembre 2006

Sage Gold Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 35 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 8 750 427 actions ordinaires accréditives, au prix de 0,14 \$ l'action, ainsi que 463 749 bons de souscriptions d'action ordinaire à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 22 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 28 novembre 2006

Sonomax Santé Auditive inc.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 5 000 000 actions ordinaires et de 2 500 000 bons de souscriptions d'actions ordinaires, au prix de 0,25 \$ l'action.

Date du placement :

Le 23 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 novembre 2006

Superior Diamonds Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 60 000 actions ordinaires, au prix de 0,52 \$ l'action.

Date du placement :

Le 12 septembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 10 octobre 2006

Teras Resources Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 45 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 2 530 607 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,16 \$ l'unité.

Date du placement :

Le 20 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 1^{er} décembre 2006

Walton AZ Sunland Ranch Limited Partnership

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 74 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 628 576 parts, au prix de 10 \$ US la part.

Date du placement :

Le 21 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.9 du Règlement 45-106

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 novembre 2006

Xanthus Pharmaceuticals, Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 25 000 000 actions catégorie B, rachetables, convertibles en actions privilégiées, au prix de 1\$ US l'action.

Date du placement :

Le 15 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 22 novembre 2006

Information corrigée

Bulletin 2006-12-01, vol 3, n° 48

Exploration Lounor inc.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 9 souscripteurs au Québec.
Description du placement :
Placement de 83 unités, chacune étant composée de 3 600 actions ordinaires accréditives, 500 actions ordinaires ainsi que de 500 bons de souscription d'action ordinaire, au prix de 1 000 \$ l'unité.
Date du placement :
Le 10 novembre 2005
Dispense(s) invoquée(s)
2.13 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 15 novembre 2006

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Fonds de fiducie de revenus Palos S.E.C.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.
Description du placement :
Placement de 12 207 parts, au prix de 11,71 \$ la part.
Date du placement :
Le 13 octobre 2006
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 23 octobre 2006

Fonds de fiducie de revenus Palos S.E.C.

Souscripteur :
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
Description du placement :
Placement de 944,60 parts au prix de 10,586490 \$ la part.
Date du placement :
29 novembre 2006
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 4 décembre 2006

HRS Diversified Fund PCC Limited

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 8 805,54 actions catégorie C, au prix de 114,75 \$ l'action.

Date du placement :

Le 1^{er} novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 10 novembre 2006

HRS Diversified Fund PCC Limited

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 19 170,125 actions de catégorie F au prix de 104,329 \$ US l'action.

Date du placement :

1^{er} novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 21 novembre 2006

Imperial Capital Acquisition Fund III (Institutional) 4 Limited Partnership

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 41 712,70 parts au prix de 1 \$ la part.

Date du placement :

19 octobre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 30 novembre 2006

Moore Global Fixed Income Fund

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 25,08 actions ordinaires catégorie A, au prix de 7 930,99 \$ l'action.

Date du placement :

Le 31 octobre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 10 novembre 2006

NBCG Cambio Sub-Fund

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
 Description du placement :
 Placement de 1 503 228,41 actions d'une valeur globale de 16 842 500 \$.
 Dates du placement :
 1^{er} août 2006 et 1^{er} septembre 2006
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 novembre 2006

NBCG Multi-Strategy Sub-Fund

Souscripteur :
 Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
 Description du placement :
 Placement de 305 820,68 actions de catégorie B au prix de 111,62 \$ l'action.
 Dates du placement :
 4 juillet 2006
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 29 novembre 2006

Pinnacle Natural Resources, L.P.

Souscripteur :
 Le placement a eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
 Description du placement :
 Placement de parts, pour une valeur globale de 5 000 000 \$ US.
 Date du placement :
 Le 1^{er} novembre 2006
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 15 novembre 2006

Terra Firma Capital Partners III, L.P.

Souscripteurs :
 Le placement a eu lieu auprès de deux souscripteurs au Québec.
 Description du placement :
 Placement de 240 parts de sociétés en commandite au prix de 146 070 \$ la part.
 Date du placement :
 16 novembre 2006
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 27 novembre 2006

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

5Banc Split Inc.

Vu la demande présentée par 5Banc Split Inc. (la « Société ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l' « Autorité ») le 26 octobre 2006 (la « demande »);

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (l' « autorité principale »);

vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu le *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif* (le « Règlement 81-102 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

Et considérant les faits suivants :

1. la Société a déposé et obtenu un visa pour un prospectus définitif daté du 28 août 2003 (le « Prospectus A ») dans toutes les juridictions canadiennes dans le but d'offrir des actions privilégiées Catégorie A (les « Actions privilégiées Catégorie A ») et ses actions de capital Catégorie A (les « Actions de capital Catégorie A », collectivement avec les Actions privilégiées Catégorie A, les « Actions Catégorie A »);
2. la Société a obtenu le 13 décembre 2001, en prévision de l'émission des Actions Catégorie A, une décision en vertu du régime d'examen concerté de toutes les juridictions canadiennes (à l'exception du Québec) les dispenses demandées par la présente, car ce type d'émetteur ne rencontrait pas la définition de société d'investissement à capital variable prévue à cette époque dans la Loi. Or, depuis le 14 septembre 2005, une nouvelle définition d'organisme de placement collectif (« OPC ») a été adoptée et est prévue au *Règlement 14-501Q sur les définitions* (le « Règlement 14-501Q »). Depuis cette date, la Société rencontre la définition d'OPC au Québec et doit se conformer aux dispositions prévues au Règlement 81-102;
3. conformément aux termes du Prospectus A, la Société procédera au rachat des Actions Catégorie A le 15 décembre 2006 (le « Rachat »);
4. au moment du Rachat, les actionnaires détenteurs d' Actions Catégorie A auront le choix de recevoir soit : le remboursement en espèces d'un montant équivalent à la valeur liquidative de leurs Actions Catégorie A, ou recevoir en échange des Actions Catégorie B (défini ci-bas);
5. la Société a déposé un prospectus provisoire daté du 23 octobre 2006 (le « Prospectus provisoire ») et prévoit déposer le prospectus définitif (le « Prospectus définitif ») dans toutes les juridictions canadiennes en prévision de l'émission des actions privilégiées Catégorie B (les « Actions privilégiées Catégorie B ») et des actions de capital de Catégorie B (les « Actions de capital de Catégorie B », collectivement avec les Actions privilégiées Catégorie B, les « Actions Catégorie B ») pour être en mesure de compléter le placement le 15 décembre 2006 (le « Placement »);
6. la Société assumera les frais relatifs au Placement (les « Frais »), incluant les frais de préparation et de dépôt du Prospectus provisoire ainsi que du Prospectus définitif;
7. l'objectif de placement fondamental de la Société est d'investir dans un portefeuille (le « Portefeuille ») d'actions ordinaires de la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle Écosse, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto Dominion (les « Actions du portefeuille ») en vue de produire des distributions préférentielles,

cumulatives et fixes pour les porteurs d'Actions privilégiées Catégorie B, et de permettre aux porteurs d'Actions de capital de Catégorie B de participer à la plus-value du capital des Actions du portefeuille suite au paiement des dépenses de la Société;

8. la Société emploiera le produit net du Placement pour financer l'achat des Actions du portefeuille et afin de financer le rachat des Actions Catégorie A, au besoin;
9. les Actions Catégorie B à être émises par la Société lors du Placement seront cotées sur la Bourse de Toronto (la « TSX »);
10. la Société a obtenu une facilité de crédit (la « Facilité de crédit ») auprès de TD Securities Inc. (« TD ») qu'elle prévoit utiliser pour acheter les Actions du portefeuille et qui sera remboursée en totalité lors de la clôture du Placement. Pour toute somme empruntée en vertu de la Facilité de crédit, la Société donnera les Actions du portefeuille en garantie;
11. malgré le fait que la Société respecte la définition d'organisme de placement collectif prévue dans le Règlement 15-501Q, en vigueur depuis le 14 septembre 2005, il existe des différences fondamentales entre ses opérations et celles d'un OPC conventionnel, soit :
 - a) les porteurs de titres ne peuvent se prévaloir de leur privilège de rachat qu'une seule fois par mois (plutôt que quotidiennement);
 - b) le placement des titres ne s'est pas fait en placement continu mais plutôt par le biais d'un prospectus traditionnel avec des placeurs pour compte;
 - c) les titres sont cotés et transigés sur la TSX;
 - d) la durée de vie des titres est limitée à 5 ans puisque le rachat des Actions Catégorie B est prévu au Prospectus provisoire pour le 15 décembre 2011.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers :

dispense, en vertu de l'article 19.1 du Règlement 81-102, la Société des exigences prévues aux articles du Règlement 81-102 suivants relativement à ses Actions Catégorie B :

1. paragraphe a) de l'article 2.6 - afin de permettre à la Société d'obtenir la Facilité de crédit dans le but de financer l'acquisition des Actions du portefeuille et de donner ses actifs en garantie, sous condition que tous les emprunts effectués en vertu de la Facilité de crédit soient remboursés au moment de la clôture du Placement;
2. article 3.3 - afin de permettre à la Société de prendre à sa charge les Frais;
3. article 10.3 – afin de permettre à la Société de calculer le prix de rachat des Actions Catégorie B de la façon décrite dans le Prospectus provisoire et à la Date de rachat tel que définie dans le Prospectus provisoire;
4. paragraphe 1) de l'article 10.4 – afin de permettre à la Société de payer le prix de rachat des Actions Catégorie B à la Date de paiement du rachat au gré du porteur tel que définie dans le Prospectus provisoire;
5. article 14.1 – afin de dispenser la Société des obligations relatives à la date de référence pour le paiement des dividendes et autres distributions, à la condition qu'elle se conforme aux exigences applicables aux sociétés dont les titres sont inscrits à la TSX.

Le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Numéro de projet Sédar: 1006118

5Banc Split inc.

Vu la demande présentée par 5 Banc Split Inc. (la « Société ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l' « Autorité ») le 26 octobre 2006 (la « demande »);

vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu le *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif* (le « Règlement 81-102 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

Et considérant les faits suivants :

1. la Société a déposé et obtenu un visa pour un prospectus définitif daté du 28 août 2003 (le « Prospectus A ») dans toutes les juridictions canadiennes dans le but d'offrir des actions privilégiées Catégorie A (les « Actions privilégiées Catégorie A ») et ses actions de capital Catégorie A (les « Actions de capital Catégorie A », collectivement avec les Actions privilégiées Catégorie A, les « Actions Catégorie A »);
2. la Société a obtenu le 13 décembre 2001, en prévision de l'émission des Actions Catégorie A, une décision en vertu du Régime d'Examen Concerté de toutes les juridictions canadiennes (à l'exception du Québec) les dispenses demandées par la présente, car ce type d'émetteur ne rencontrait pas la définition de société d'investissement à capital variable prévue à cette époque dans la Loi. Or, depuis le 14 septembre 2005, une nouvelle définition d'organisme de placement collectif (« OPC ») a été adoptée et est prévue au *Règlement 14-501Q sur les définitions* (le « Règlement 14-501Q »). Depuis cette date, la Société rencontre la définition d'OPC au Québec et doit se conformer aux dispositions prévues au Règlement 81-102;
3. conformément aux termes du Prospectus A, la Société procédera au rachat des Actions Catégorie A le 15 décembre 2006 (le « Rachat »);
4. au moment du Rachat, les actionnaires détenteurs d'Actions Catégorie A auront le choix de recevoir soit : le remboursement en espèces d'un montant équivalent à la valeur liquidative de leurs Actions Catégorie A, ou recevoir en échange des Actions Catégorie B (défini ci-bas);
5. la Société a déposé un prospectus provisoire daté du 23 octobre 2006 (le « Prospectus provisoire ») et prévoit déposer le prospectus définitif (le « Prospectus définitif ») dans toutes les juridictions canadiennes en prévision de l'émission des actions privilégiées Catégorie B (les « Actions privilégiées Catégorie B ») et des actions de capital de Catégorie B (les « Actions de capital de Catégorie B », collectivement avec les Actions privilégiées Catégorie B, les « Actions Catégorie B ») pour être en mesure de compléter le placement le 15 décembre 2006 (le « Placement »);
6. la Société assumera les frais relatifs au Placement (les « Frais »), incluant les frais de préparation et de dépôt du Prospectus provisoire ainsi que du Prospectus définitif;
7. l'objectif de placement fondamental de la Société est d'investir dans un portefeuille (le « Portefeuille ») d'actions ordinaires de la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle Écosse, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto Dominion (les « Actions du portefeuille ») en vue de produire des distributions préférentielles, cumulatives et fixes pour les porteurs d'Actions privilégiées Catégorie B, et de permettre aux porteurs d'Actions de capital de Catégorie B de participer à la plus-value du capital des Actions du portefeuille suite au paiement des dépenses de la Société;

8. la Société emploiera le produit net du Placement pour financer l'achat des Actions du portefeuille et afin de financer le rachat des Actions Catégorie A, au besoin;
9. les Actions Catégorie B à être émises par la Société lors du Placement seront cotées sur la Bourse de Toronto (la « TSX »);
10. la Société a obtenu une facilité de crédit (la « Facilité de crédit ») auprès de TD Securities Inc. (« TD ») qu'elle prévoit utiliser pour acheter les Actions du portefeuille et qui sera remboursée en totalité lors de la clôture du Placement. Pour toute somme empruntée en vertu de la Facilité de crédit, la Société donnera les Actions du portefeuille en garantie;
11. malgré le fait que la Société respecte la définition d'organisme de placement collectif prévue dans le Règlement 15-501Q, en vigueur depuis le 14 septembre 2005, il existe des différences fondamentales entre ses opérations et celles d'un OPC conventionnel, soit :
 - a. les porteurs de titres ne peuvent se prévaloir de leur privilège de rachat qu'une seule fois par mois (plutôt que quotidiennement);
 - b. le placement des titres ne s'est pas fait en placement continu mais plutôt par le biais d'un prospectus traditionnel avec des placeurs pour compte;
 - c. les titres sont cotés et transigés sur la TSX;
 - d. durée de vie des titres est limitée à 5 ans puisque le rachat des Actions Catégorie B est prévu au Prospectus provisoire pour le 15 décembre 2011.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers :

dispense, en vertu de l'article 19.1 du Règlement 81-102, la Société des exigences prévues aux articles du Règlement 81-102 suivants :

1. paragraphe 1) de l'article 2.1 – afin de permettre à la Société d'investir approximativement 20 % de son actif net dans les actions ordinaires de chacune des banques constituant le Portefeuille de façon à ce que la valeur globale en dollars des actions de chacune des banques dans le portefeuille initial de la Société ait un poids approximativement équivalent, à condition que la Société ne devienne pas, du fait de l'investissement, un initié des ou d'une des banques;
2. paragraphe 1) de l'article 12.1 – afin de dispenser la Société de l'obligation de déposer les rapports sur le respect de la réglementation.

Le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité.

Citadel Premium Income Fund

Dispense Citadel Premium Income Fund de l'obligation, prévue à l'article 40.1 de la Loi, d'établir une version française des documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire qu'elle entend déposer vers le 22 novembre 2006, compte tenu que la version française de ces documents sera déposée lors du dépôt du prospectus simplifié dans sa forme définitive.

Core Canadian Dividend Trust

Vu la demande présentée le 25 octobre 2006;

vu l'article 263 de la Loi sur les valeurs mobilières, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu le sous-paragraphe b) du paragraphe 3) de l'article 14.2 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 ») qui prévoit que la valeur liquidative d'un fonds d'investissement doit être calculée au moins une fois par jour ouvrable, s'il utilise des dérivés visés;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

vu les représentations faites par Core Canadian Dividend Trust.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers :

dispense Core Canadian Dividend Trust de l'obligation prévue au sous-paragraphe b) du paragraphe 3) de l'article 14.2 du Règlement 81-106 aux conditions suivantes :

- a) la valeur liquidative de Core Canadian Dividend Trust est disponible au public sur demande; et
- b) un numéro de téléphone sans frais ou un site Internet est mis à la disposition du public à cet fin.

Cette dispense sera valide tant que Core Canadian Dividend Trust calculera sa valeur liquidative sur une base hebdomadaire et que ses parts seront cotées à la Bourse de Toronto.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Corporation Financière Capital Mackenzie

Considérant les faits suivants :

1. Chacun des fonds-portefeuille impliqués dans la fusion proposée décrite ci-dessous, constitue une catégorie d'actions de Capitalcorp, une société de placement à capital variable (ou « société de fonds communs ») gérée par **Corporation Financière Mackenzie** (« Mackenzie »). Mackenzie est également le conseiller en valeurs de chacun des fonds portefeuilles.
2. La présente décision concerne la fusion des fonds-portefeuilles suivants : Catégorie Capital Actions Canadiennes Symétrie, Catégorie Capital Actions Américaines Symétrie, Catégorie Capital Actions EAFE Symétrie et Catégorie Capital Actions Spécialisées Symétrie (les « fonds-portefeuilles cédants ») avec le fonds-portefeuille Symétrie Actions (le « fonds-portefeuilles restant ») à être créé (la « fusion proposée »).
3. Les fonds-portefeuilles cédants sont seulement offerts aux investisseurs par le biais du service de portefeuille Symétrie, un programme de répartition de l'actif conçu par Mackenzie (« le service Symétrie »). Ce service permet aux investisseurs de choisir parmi l'un des huit modèles de portefeuilles Symétrie ou de personnaliser leur portefeuille Symétrie en incluant notamment, d'autres fonds parrainés par Mackenzie.
4. La composante action du service Symétrie était répartie entre les fonds-portefeuilles cédants qui couvraient différentes régions géographiques ou capitalisations boursières. Mackenzie a décidé de rationaliser et de simplifier d'avantage le service Symétrie. Mackenzie propose désormais que la composante actions d'un portefeuille Symétrie ne soit placée que dans le fonds-portefeuille Symétrie Actions, qui sera diversifié autant sur le plan géographique que sur celui des styles de gestion de portefeuille. Mackenzie a déterminé qu'il était plus efficient d'un point de vue administratif de fusionner les quatre fonds-portefeuilles cédants dans le fonds-portefeuilles restant

et que cette fusion se traduirait par une simplicité administrative accrue pour les épargnants du service Symétrie.

5. Mackenzie ne peut envoyer, le prospectus simplifié, les derniers états financiers annuels et intermédiaires les plus récents du fonds-portefeuille restant, ni une mention indiquant aux actionnaires l'endroit où ils peuvent se procurer la notice annuelle du fonds-portefeuilles restant dans la circulaire d'information envoyée aux actionnaires des fonds-portefeuilles cédants puisque le fonds-portefeuilles restant sera créé et n'a pas encore de prospectus simplifié, de notice annuelle ou d'états financiers. Plutôt que d'envoyer ces documents, Mackenzie a inclut l'objectif et les stratégies d'investissement proposés du fonds-portefeuilles restant dans la circulaire d'information qui a été envoyés aux actionnaires des fonds-portefeuilles cédants en ce qui à trait à la fusion proposée. Mackenzie est d'avis qu'avec les informations présentées dans la circulaire d'information, accompagnées des informations contenues dans le prospectus simplifié des fonds-portefeuilles cédants remis aux actionnaires des fonds-portefeuilles lors de leur investissement initial, les actionnaires des fonds-portefeuilles cédants auront accès à de l'information analogue à celle qui aurait été présentée dans le prospectus simplifié du fonds-portefeuilles restant.
6. La fusion proposée sera une opération à imposition différée en vertu du paragraphe 86(1) de la LIR.
7. Les actionnaires des fonds-portefeuilles cédants seront appelés à voter pour la fusion proposée à une assemblée extraordinaire prévue pour le 6 décembre 2006. De plus, à même leur approbation de la fusion proposée, les actionnaires approuveront les objectifs d'investissement du fonds-portefeuilles restant.
8. Sous réserve de l'approbation des épargnants et des autorités réglementaires, la fusion devrait prendre effet le 8 décembre 2006 ou vers cette date.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers :

en vertu de l'alinéa b) du paragraphe 1) de l'article 5.5 du Règlement 81-102, donne son agrément à la fusion des fonds-portefeuilles cédants avec le fonds portefeuille restant Actions à la condition que les actionnaires des fonds portefeuilles cédants reçoivent de l'information analogue à celle d'un prospectus simplifié en ce qui a trait aux détails de la fusion proposée.

Le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Numéro de projet Sédar: 1001626

ESO Uranium Corp.

Dispense ESO Uranium Corp. de l'application des dispositions prévues aux paragraphes 1°, 2°, 6°, 7° et 8° de l'article 4 ainsi que des dispositions prévues à l'article 4.1 du Règlement Q-3, afin de lui permettre d'accorder au placeur pour compte une option à titre de rémunération et une option pour couvrir sa position dans le cas d'une attribution excédentaire, le tout dans le cadre d'un placement privé.

L'option de rémunération permettra au placeur pour compte de souscrire à un maximum de 10 % du nombre d'unités vendues au prix de 0,60 \$ l'unité pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement privé.

Quant à l'option consentie au placeur pour compte pour couvrir sa position dans le cas d'une attribution excédentaire, celle-ci pourra être levée pendant une période de 5 jours à compter de la date de clôture du placement privé et lui permettra d'acquérir des unités jusqu'au plus 15 % du placement maximum.

Objet : Fiducie ClareGold

Vu la demande présentée par Fiducie ClareGold (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 juillet 2006;

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (l'« autorité principale »);

vu les articles 76, 78 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

vu le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 »);

vu la *Norme canadienne 14-101, Définitions*;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 ;

vu la demande de l'émetteur visant à être dispensé, à certaines conditions, des obligations d'établir, de déposer et d'envoyer des états financiers intermédiaires et annuels (les « obligations d'information continue ») prévues à la Loi et au Règlement 51-102 (la « dispense des obligations d'information continue ») et des obligations de déposer des attestations annuelles et intermédiaires prévues au Règlement 52-109 (la « dispense du Règlement 52-109 »);

vu les représentations suivantes faites par l'émetteur :

1. l'émetteur est une fiducie établie sous le régime des lois de la province de l'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie portant la date du 10 mars 2006 (la « déclaration de fiducie »);
2. l'émetteur est devenu émetteur assujéti au Québec le 15 juin 2006 à la suite du visa octroyé par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») pour son prospectus simplifié portant la date du 14 juin 2006 (le « prospectus série 2006-1 »);
3. la déclaration de fiducie limite les activités de l'émetteur à l'acquisition de diverses catégories d'hypothèques commerciales et résidentielles multifamiliales ou d'autres charges sur des biens immeubles situés au Canada et constituées par d'autres parties que l'émetteur (les « biens sous garde »);
4. l'émetteur finance l'acquisition des biens sous garde en émettant des titres adossés à des créances, soit des certificats adossés à des prêts hypothécaires commerciaux qui attestent des droits de copropriété indivis sur les biens sous garde (les « certificats »);
5. l'émetteur a émis : i) des certificats adossés à des prêts hypothécaires commerciaux, série 2006-1 de catégorie A, B et C, chacun ayant une note approuvée établie par une agence de notation agréée (au sens du *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié*), en vertu du prospectus série 2006-1, pour un montant total de 359 636 000 \$, et ii) des certificats adossés à des prêts hypothécaires commerciaux, série 2006-1 de catégorie D, E, F, G, H, J, K, L, M et X, pour un montant total de 19 927 821 \$, en vertu de placements privés effectués au Canada (collectivement, les « certificats émis »);
6. les certificats ne représentent que des droits de copropriété indivis sur les biens sous garde et ne représentent pas d'obligations ou d'intérêts à l'égard de l'émetteur;

7. les seuls porteurs de titres de l'émetteur sont et seront les détenteurs des certificats (les « détenteurs de certificats »), lesquels n'ont de recours que contre les biens sous garde et non contre l'émetteur;
8. les états financiers intermédiaires et annuels de l'émetteur, de même que les attestations devant accompagner ces états financiers, ne sont donc pas pertinents pour les détenteurs de certificats.

En conséquence :

L'Autorité accorde la dispense des obligations d'information continue aux conditions suivantes :

1. l'émetteur n'a pas émis de titres autres que les certificats;
2. l'émetteur se conforme à ce qui suit :
 - a) à titre de structure d'accueil, l'émetteur n'exerce pas d'activités autres que celles ayant trait à l'émission de titres adossés à des créances à l'égard des biens sous garde qu'il a acquis;
 - b) l'émetteur n'a et n'aura pas d'autres actifs ou passifs importants que ses droits et obligations résultant de l'acquisition des biens sous garde et de l'émission de titres adossés à des créances. Les détenteurs de certificats n'ont de recours que contre les biens sous garde et non contre l'émetteur;
 - c) pour les besoins du placement des certificats émis et pour chaque placement futur de certificats, l'émetteur a conclu et conclura une convention de mise en commun et de service (la « convention de mise en commun et de service »), notamment avec un agent informateur (l'« agent informateur »), une société de fiducie canadienne, en qualité de dépositaire pour le compte des détenteurs de certificats (le « dépositaire »), et un ou plusieurs agents serveurs (chacun, un « agent serveur »), prévoyant entre autres l'émission de certificats et régissant les droits des détenteurs de certificats;
 - d) la convention de mise en commun et de service visant les certificats émis ou des séries futures de certificats prévoit ou prévoira certaines fonctions administratives relatives à ces certificats, comme la tenue du registre des détenteurs de certificats et la production par l'agent serveur et l'agent informateur de rapports périodiques (les « rapports ») à l'intention des détenteurs de certificats qui présentent de l'information financière et toute autre information sur les biens sous garde;
 - e) il n'y aura pas d'assemblée annuelle des détenteurs de certificats étant donné que la convention de mise en commun et de service visant les certificats émis ou des séries futures de certificats stipule ou stipulera que seuls les détenteurs d'un certain pourcentage de certificats de l'émetteur de chaque série ont le droit de demander à un agent serveur ou au dépositaire de prendre certaines mesures à l'égard de ces séries de certificats aux termes de la convention de mise en commun et de service;
 - f) l'agent informateur fournit et fournira sur un site Web dont l'adresse doit être indiquée dans le prospectus simplifié pertinent de l'émetteur, l'information financière et toute autre information précisée dans le prospectus qui, aux termes de celui-ci, doit être mise à la disposition des détenteurs de certificats chaque mois. Cette information doit porter notamment sur les distributions effectuées au cours du mois, les soldes des certificats, les frais d'administration et autres frais et certains aspects du rendement et de la composition des biens sous garde. De plus, l'émetteur a déposé et déposera ou fera déposer simultanément les rapports mensuels, appelés relevés à la date de distribution, ou des rapports équivalents (les « relevés à la date de distribution ») au moyen du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »);

- g) malgré le sous-paragraphe 2 f) ci-dessus, l'émetteur peut modifier l'information financière et toute autre information affichée sur le site Web de l'agent informateur et déposée au moyen de SEDAR afin d'éviter que ne soit divulgué le nom ou l'adresse d'un bien grevé d'une hypothèque ou d'un débiteur conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (Canada), aux ententes de confidentialité ou aux autres obligations de confidentialité liant l'émetteur, et l'accès à certains renseignements paraissant sur le site Web de l'agent informateur sera restreint. Aucune information importante ne sera communiquée sur le site Web de l'agent informateur, sauf si elle est déposée simultanément auprès de l'Autorité au moyen de SEDAR pour être affichée à l'adresse suivante : www.sedar.com;
- h) au moins une fois par an, l'émetteur demandera à des intermédiaires de transmettre un avis aux détenteurs de certificats conformément à la procédure prescrite dans le *Règlement 54-101 sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujetti*, ou tout règlement qui le remplace, pour les aviser que l'information mensuelle visée au sous-paragraphe 2 f) ci-dessus, l'information trimestrielle visée au sous-paragraphe 2 i) ci-dessous et l'information annuelle visée au sous-paragraphe 2 j) ci-dessous est mise à leur disposition sur SEDAR et sur un site Web, dont l'adresse est indiquée, et qu'ils peuvent demander à recevoir par la poste des copies papier de ces rapports;
- i) dans un délai de 60 jours à compter de la fin de chaque période intermédiaire de l'émetteur (ou dans un délai de 45 jours à compter de la fin de chaque période intermédiaire dans le cas où l'émetteur n'est pas un émetteur émergent à la fin de la période en question), l'agent informateur ou l'émetteur, ou son représentant ou mandataire dûment désigné, affiche sur le site Web pertinent, dépose au moyen de SEDAR et envoie par la poste aux détenteurs de certificats qui en font la demande le rapport de gestion intermédiaire pour cette période relatif aux pools de biens sous garde acquis avec le produit tiré des certificats, ainsi qu'un rapport trimestriel indiquant le montant des distributions de capital et d'intérêts versées sur les certificats, les frais d'administration et autres frais, et toute autre information sur les certificats pour la période intermédiaire;
- j) dans un délai de 120 jours à compter de la fin de chaque exercice de l'émetteur (ou dans un délai de 90 jours à compter de la fin de chaque exercice dans le cas où l'émetteur n'est pas un émetteur émergent à la fin de l'exercice), l'agent informateur ou l'émetteur, ou son représentant ou mandataire dûment désigné, affiche sur le site Web pertinent, dépose au moyen de SEDAR et envoie par la poste aux détenteurs de certificats qui en font la demande les documents suivants :
- i) le rapport de gestion annuel pour l'exercice relatif aux pools de biens sous garde acquis avec le produit tiré des certificats et un rapport annuel indiquant le montant des distributions de capital et d'intérêts versées sur les certificats, les frais d'administration et autres frais, et toute autre information sur les certificats pour l'exercice;
 - ii) une attestation annuelle de conformité, signée par un membre de la direction de chaque agent serveur compétent ou de toute autre partie agissant en cette qualité à l'égard du pool de biens sous garde pertinent, qui atteste que l'agent serveur ou la partie agissant en cette qualité a rempli toutes ses obligations aux termes de la convention de mise en commun et de service applicable pendant l'exercice ou, en cas de manquement grave, qui indique le manquement et l'état du manquement;
 - iii) un rapport annuel de l'expert-comptable établi par un cabinet d'experts-comptables indépendants ou de comptables agréés, concernant la conformité de chaque agent serveur ou de toute autre partie agissant en cette qualité avec le

Uniform Single Attestation Program for Mortgage Bankers, ou toute autre norme de gestion acceptable pour l'Autorité, pendant l'exercice;

- k) l'émetteur publie les communiqués et dépose les déclarations de changement important prévus à la législation en valeurs mobilières en cas de changements importants dans la situation (y compris le non-paiement de sommes payables aux détenteurs de certificats) du pool de biens sous garde sous-jacents aux certificats que l'on peut raisonnablement considérer comme important pour les détenteurs de certificats;
 - l) les frais payables pour le dépôt des états financiers annuels sont versés au moment du dépôt et à l'égard de l'information financière annuelle visée au sous-paragraphe 2 j) ci-dessus;
3. l'émetteur se conforme à toutes les obligations prévues par le Règlement 51-102 à l'exception des obligations d'information continue;
4. la dispense des obligations d'information continue expire soixante jours après tout changement important dans les déclarations suivantes de l'émetteur, à moins que l'émetteur ne démontre à l'Autorité que la dispense doit être maintenue :
- a) l'émetteur est un émetteur assujetti au Québec;
 - b) la déclaration de fiducie limite les activités de l'émetteur à l'acquisition des biens sous garde. L'émetteur finance l'acquisition des biens sous garde en émettant les certificats. Les seuls porteurs de titres de l'émetteur sont et seront les détenteurs de certificats;
 - c) à titre de structure d'accueil, l'émetteur n'exerce pas d'activités autre que celles ayant trait à l'émission de titres adossés à des créances à l'égard des biens sous garde qu'il a acquis;
 - d) l'émetteur n'a et n'aura pas d'autres actifs ou passifs importants que ses droits et obligations résultant de l'acquisition des biens sous garde et de l'émission de titres adossés à des créances. Les détenteurs de certificats n'ont de recours que contre les biens sous garde et non contre l'émetteur;
 - e) l'information à fournir dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'émetteur n'est pas utile aux détenteurs de certificats, car comme il est souligné dans le sous-paragraphe 4 d) ci-dessus, ces détenteurs n'ont des droits que sur les biens sous garde et des recours que contre ceux-ci, et non sur l'émetteur et contre lui;
 - f) la convention de mise en commun et de service visant les certificats émis ou des séries futures de certificats prévoit ou prévoira certaines fonctions administratives relatives à ces certificats, comme la tenue du registre des détenteurs de certificats et la production par l'agent serveur et l'agent informateur de rapports à l'intention des détenteurs de certificats qui présentent de l'information financière et toute autre information sur les biens sous garde;
 - g) l'agent informateur fournit et fournira sur un site Web dont l'adresse doit être indiquée dans le prospectus simplifié pertinent de l'émetteur l'information financière et toute autre information précisée dans le prospectus qui, aux termes de celui-ci, doit être mise à la disposition des détenteurs de certificats chaque mois. Cette information doit porter notamment sur les distributions effectuées au cours du mois, les soldes des certificats, les frais d'administration et autres frais et certains aspects du rendement et de la composition des biens sous garde. De plus, l'émetteur a déposé et déposera ou fera déposer simultanément les relevés à la date de distribution au moyen de SEDAR.

L'Autorité accorde également la dispense du Règlement 52-109 aux conditions suivantes :

1. l'émetteur n'est pas tenu d'établir, de déposer ni d'envoyer les états financiers intermédiaires et annuels visés par la législation en valeurs mobilières, conformément à une dispense ou autrement;
2. pour chaque exercice de l'émetteur, dans un délai de 120 jours à compter de la fin de l'exercice (ou dans un délai de 90 jours à compter de la fin de l'exercice dans le cas où l'émetteur n'est pas un émetteur émergent à la fin de l'exercice en question), l'émetteur ou son représentant ou mandataire dûment désigné dépose au moyen de SEDAR une attestation annuelle établie conformément à l'annexe A de la présente décision et signée personnellement par une personne qui, à la date de son dépôt, est un membre de la direction, un agent serveur ou un agent de services financiers de l'émetteur;
3. lorsque l'émetteur dépose volontairement une notice annuelle pour un exercice après avoir déposé l'attestation annuelle visée au paragraphe 2 ci-dessus pour un exercice, il dépose au moyen de SEDAR une deuxième attestation annuelle ayant les caractéristiques suivantes :
 - a) elle est établie conformément à l'annexe A de la présente décision;
 - b) elle est signée personnellement par une personne qui, à la date de son dépôt, est un membre de la direction de la même personne ou société que le membre de la direction qui a signé l'attestation annuelle visée au paragraphe 2 ci-dessus;
 - c) elle atteste la notice annuelle ainsi que tous les autres documents mentionnés dans l'attestation annuelle;
4. pour chaque période intermédiaire de l'émetteur, dans un délai de 60 jours à compter de la fin de la période intermédiaire (ou dans un délai de 45 jours à compter de la fin de la période intermédiaire dans le cas où l'émetteur n'est pas un émetteur émergent à la fin de la période en question), l'émetteur ou son représentant ou mandataire dûment désigné dépose au moyen de SEDAR une attestation intermédiaire établie conformément à l'annexe B de la présente de décision et signée personnellement par une personne qui, à la date de son dépôt, est un membre de la direction, un agent serveur ou un agent de services financiers de l'émetteur;
5. la dispense du Règlement 52-109 expire à la première des deux dates suivantes :
 - a) le 1^{er} juin 2008;
 - b) la date d'entrée en vigueur au Québec d'un règlement sur les obligations d'information continue pour les émetteurs de titres adossés à des créances.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Fait le 27 octobre 2006.

Louis Morisset
Surintendant aux marchés des valeurs

Décision n° : 2006-SMV-0090

Date : 2006-10-27

Article(s) : L-76, L-78, L-263, R51-102, R-52-109, NC14-101

Fonds de revenu financier canadien
Fonds de revenus et de dividendes financiers canadiens
Fonds de revenu Canadian Fundamental 100

(collectivement les « Fonds »)

Vu les faits et représentations suivants :

1. Les Fonds sont des fonds d'investissement à capital fixe ou « closed-end funds » et sont transigés sur la Bourse de Toronto (le « TSX »);
2. Seuls les courtiers ayant conclu une convention de prise ferme avec les Fonds et Claymore Investments inc. (« Claymore ») ainsi que les courtiers désignés (au terme de conventions) peuvent acheter des parts directement auprès des Fonds;
3. Dans le cadre de l'émission de parts auprès des courtiers, les Fonds et Claymore ne recevront pas de commissions ou autres types de rémunération relativement à ce placement;
4. Les courtiers impliqués sont appelé à changer de temps à autre et ces derniers ne recevront aucune rémunération des Fonds relativement au placement de parts auprès des investisseurs.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers :

dispense les Fonds d'inclure l'attestation signée par les courtiers au prospectus, requise conformément aux dispositions prévues à l'article 37 du Règlement lors du dépôt du prospectus des Fonds (le « prospectus »), ainsi que lors de renouvellements subséquents du prospectus.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Fonds de revenu financier canadien
Fonds de revenus et de dividendes financiers canadiens
Fonds de revenu Canadian Fundamental 100
(collectivement les « Fonds »)

Vu les faits et représentations suivants :

1. Les Fonds sont des fonds d'investissement à capital fixe ou « closed-end funds » et sont transigés sur la Bourse de Toronto (le « **TSX** »);
2. Les Fonds ont un objectif d'investissement commun soit, procurer aux porteurs de parts un flux stable de distributions en espèces mensuelles de 0.05 \$ par part;
3. Les Fonds sont rachetables à leur valeur liquidative une fois par année;
4. En étant qualifiés de « closed-end funds », les Fonds ne sont pas considérés comme des organismes de placement collectif (« **OPC** ») et ne sont pas assujettis aux dispositions du Règlement 81-102 ce qui leur permet d'avoir recours à des stratégies d'investissement qui ne sont pas permis pour des OPC dits « conventionnels » tel que les emprunts de fonds;
5. Le gérant des Fonds, Claymore Investments Inc.(« **Claymore** »), a déterminé qu'il était dans le meilleur intérêt des porteurs de parts et des Fonds de changer la structure de ces derniers afin qu'ils passent d'une structure de « closed-end funds » à une structure de « fonds transigés en bourse » communément désignés comme Exchange Traded Funds (« **ETF** ») (le « **changement de structure** »);
6. Suite au changement de structure des Fonds, Claymore souhaite que ces derniers puissent continuer à emprunter des fonds. Les fonds empruntés sont utilisés pour faire des investissements additionnels afin d'aider les Fonds à atteindre leurs objectifs en matière de distribution. Un Fonds empruntera au terme d'une facilité de prêt et donnera une sûreté sur l'actif de son portefeuille;

7. Suite au changement de structure, les objectifs d'investissement, et les stratégies en matière d'investissement des Fonds demeureront les mêmes;
8. Les porteurs de parts des Fonds seront appelés à se prononcer sur la proposition de changement de structure lors d'une assemblée spéciale. Au préalable, ces derniers recevront une circulaire d'information leur donnant les informations pertinentes, afin qu'ils puissent prendre une décision éclairée;
9. Suite à l'approbation des porteurs, un nouveau prospectus sera déposé auprès des autorités réglementaires afin de le qualifier pour permettre aux Fonds de distribuer leurs parts de façon continue;
10. Les Fonds étant transigés sur le TSX, les investisseurs pourront souscrire aux parts de ces derniers par l'entremise d'un courtier membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (l'« ACCOVAM »);
11. Seuls les courtiers ayant une entente avec les Fonds pourront acquérir des parts directement des Fonds en payant avec des espèces et/ou des titres ou une combinaison des deux;
12. Tel qu'indiqué plus haut, les investisseurs pourront acheter et vendre les parts des Fonds sur le TSX;
13. Les Fonds offrent la possibilité de racheter les parts en payant avec des espèces seulement, mais le montant payé ne correspondrait qu'à 95% de la valeur de clôture des parts sur le TSX ;
14. Les Fonds respecteront les règles du TSX en ce qui a trait à l'établissement de la date de référence pour le paiement des distributions.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers :

dispense en vertu de l'article 19.1 du Règlement 81-102 les Fonds de l'application des dispositions du Règlement 81-102 indiquées ci-dessous au moment du changement de structure, aux conditions suivantes :

- 1) paragraphe a) de l'article 2.6 – afin de permettre aux Fonds d'emprunter jusqu'à 15 % de leur actif net au terme d'une facilité de prêt et donner une sûreté sur l'actif de leur portefeuille relativement à chaque emprunt, aux conditions suivantes :
 - a) si les transactions des parts d'un Fonds sur le TSX sont interrompues pour une période excédant 30 jours, ce Fonds devra prendre les mesures nécessaires afin de s'assurer que chaque montant emprunté au terme d'une facilité de prêt sont entièrement remboursés aussi tôt qu'il est commercialement possible de le faire, mais jamais plus tard que 60 jours suivant la date d'interruption des transactions. Ce remboursement n'a pas à être complété si l'interruption des transactions est levée dans les 60 jours suivant la date d'interruption;
 - b) un Fonds n'effectue pas de distribution aux porteurs de parts dans la mesure ou celle-ci mettrait en péril la capacité du Fonds de rembourser les fonds empruntés au terme d'une facilité de prêt;
 - c) le prospectus définitif des Fonds qui sera déposé afin de leur permettre de distribuer leurs parts de façon continue, divulgue le pourcentage maximal d'actifs des Fonds que l'emprunt peut représenter, quel sont les intentions des Fonds à l'égard de l'utilisation des montants empruntés au terme d'une facilité de prêt, les conditions de la facilité de prêt et les risques qui peuvent découler d'emprunt effectué au terme d'une facilité de prêt;

- 2) articles 9.1 et 10.2 – afin de permettre l'achat et le rachat des parts des Fonds sur le TSX, plutôt que de transmettre les ordres d'achat et de rachat au bureau de réception des ordres des Fonds;
- 3) paragraphe 2) de l'article 9.4 – afin de permettre d'accepter à titre de paiement pour l'émission des parts des Fonds une combinaison d'espèces et de titres, à la condition que l'acceptation des titres en guise de paiement respecte les dispositions prévues au sous-paragraphe b) du paragraphe 2) de l'article 9.4 du Règlement 81-102;
- 4) article 10.3 – afin de permettre que les rachats qui ne rencontrent pas le nombre prescrit de parts des Fonds, nombre déterminé par Claymore, soient effectués à un prix équivalent à 95 % de la valeur de clôture de leurs parts sur le TSX;
- 5) article 14.1 – afin de permettre aux Fonds de ne pas se conformer aux exigences relatives à la date de référence pour les paiements des distributions, à la condition que les Fonds respectent les exigences de la TSX à cet égard.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Numéros de projet Sédar: 1027776, 1027782, 1027783

Inco Limitée

Vu la demande présentée par Inco Limitée (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 10 novembre 2006 (la « demande »);

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (l'« autorité principale »);

vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

vu la *Norme canadienne 14-101, Définitions*;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande de l'émetteur visant à être dispensé des obligations d'inclure l'information de niveau prospectus relative à Amalco (société à être issue de la fusion entre l'émetteur et Itabira Canada Inc. (la « fusion ») prévue à l'article 14.2 de la Rubrique 14, l'information sur la rémunération de certains membres de la haute direction de l'émetteur prévue à la Rubrique 8 et l'information sur les prêts aux administrateurs et aux membres de la haute direction de l'émetteur prévue à la Rubrique 10 de l'Annexe 51-102A5 Circulaire de sollicitation de procuration du Règlement 51-102 que doit contenir la circulaire de sollicitation de procurations de l'émetteur (la « circulaire ») qu'il s'apprête à envoyer à ses actionnaires afin qu'ils approuvent en assemblée spéciale la fusion (la « dispense demandée »);

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que l'émetteur respecte toutes les autres obligations de la législation en valeurs mobilières qui s'appliquent à la circulaire et à la fusion.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Lanesborough Real Estate Investment Trust

Dispense Lanesborough Real Estate Investment Trust de l'obligation, prévue à l'article 40.1 de la Loi, d'établir une version française des documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire qu'elle entend déposer vers le 16 novembre 2006, compte tenu que la version française de ces documents sera déposée lors du dépôt du prospectus simplifié dans sa forme définitive.

MRF 2006 II Resource Limited Partnership

l'Autorité des marchés financiers dispense l'émetteur de l'application des articles 9.2, 10.3 et 10.4 du Règlement 81-106 relativement aux obligations suivantes :

- 1) préparer et déposer une notice annuelle;
- 2) tenir un dossier de vote par procuration;
- 3) établir un dossier de vote par procuration pour la période se terminant le 30 juin de chaque année, afficher sur son site internet le dossier de vote par procuration au plus tard le 31 août de chaque année et envoyer le dossier de vote par procuration à tout commanditaire qui en fait la demande.

Cette dispense est valide jusqu'à ce qu'il y ait un changement important dans les affaires de l'émetteur à moins que l'émetteur prouve que la dispense devrait être toujours valide, et ce, sous réserve de l'approbation écrite de l'Autorité des marchés financiers.

Le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Primaris Retail Real Estate Investment Trust

Dispense Primaris Retail Real Estate Investment Trust de l'obligation, prévue à l'article 40.1 de la Loi, d'établir une version française des documents intégrés par renvoi dans le prospectus provisoire qu'elle entend déposer le ou vers le 6 décembre 2006, compte tenu que la version française de ces documents sera déposée au moment du dépôt du prospectus dans sa forme définitive.

Ressources d'Arianne Inc.

Dispense Ressources d'Arianne Inc. de l'application des dispositions prévues aux paragraphes 1°, 2°, 4°, 6°, 7° et 8° de l'article 4 du Règlement Q-3 relativement au placement d'au plus 270 270 bons de souscription au placeur pour compte dans le cadre du placement privé, chaque bon permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,185 \$ pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement privé.

Sunrise Senior Living Real Estate Investment Trust

Vu la demande présentée par Sunrise Senior Living Real Estate Investment Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 13 novembre 2006 (la « demande »);

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (l'« autorité principale »);

vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande de l'émetteur visant à être dispensé de l'obligation prévue à l'article 8.4 (3) b) (ii) du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »), d'inclure dans la déclaration d'acquisition d'entreprise l'état des résultats pro forma de la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2006 relativement à une acquisition complétée le 13 septembre 2006 (la « dispense demandée »);

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence :

l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que l'émetteur inclue dans la déclaration d'acquisition d'entreprise :

1. l'état des résultats pro forma de la dernière période intermédiaire avant l'acquisition (soit le 30 juin 2006) et les résultats par action pro forma de la même période; et
2. tous les autres états financiers historiques et pro forma requis en vertu du Règlement 51-102.

La présente décision prendra effet à compter de la date de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

SXR Uranium One Inc.

Dispense SXR Uranium One Inc. de l'obligation, prévue à l'article 40.1 de la Loi, d'établir une version française des documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire qu'elle entend déposer vers le 6 décembre 2006, compte tenu que la version française de ces documents sera déposée lors du dépôt du prospectus simplifié dans sa forme définitive.

Textron Financial Canada Funding Corp.

Textron Financial Corporation (le « garant ») et sa filiale à part entière, Textron Financial Canada Funding Corp. (la « société »), demandent à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») une dispense de l'application de l'article 40.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi ») relativement à l'obligation de traduire en français certains documents qui ne sont pas exigés par la législation québécoise en valeurs mobilières mais qui le sont aux États-Unis et qui seront intégrés par renvoi au prospectus préalable (le « prospectus ») ainsi que dans les suppléments de fixation du prix à ce prospectus que la société souhaite déposer sous peu dans le cadre du Régime d'information multinational (« RIM »).

Vu la demande présentée le 6 novembre 2006;

vu les articles 40.1 et 263 de la Loi;

vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

Considérant que :

- la société a été constituée sous le régime des lois de la province de Nouvelle-Écosse et est une filiale en propriété exclusive du garant;

- la société est un émetteur assujéti dans toutes les provinces canadiennes;
- le garant est une société constituée en vertu des lois de l'état du Delaware et est soumis à la réglementation de la *Securities and Exchange Act* de 1934;
- la société entend déposer un prospectus préalable sous le RIM aux termes duquel elle effectuera le placement de titres d'emprunt qui seront entièrement et inconditionnellement garantis par le garant et auront une note approuvée au sens du Règlement 51-102;
- certains documents du garant seront intégrés par renvoi dans le prospectus ainsi que dans chaque supplément de fixation du prix. Le garant signera également le prospectus à titre de garant;
- tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci et en vertu de l'article 40.1 de la Loi, ces documents doivent être établis en français ou en français et en anglais;
- tous les documents exigés par la législation québécoise en valeurs mobilières seront traduits en français;
- le prospectus intégrera par renvoi certains documents faisant partie du dossier d'information américain du garant, lesquels intègrent aussi par renvoi des annexes qui doivent être intégrées dans ces documents aux termes de la législation américaine en valeurs mobilières mais qui ne sont pas requises par la législation québécoise en valeurs mobilières;
- l'octroi de la dispense demandée ne porte pas atteinte à la protection des investisseurs.

Considérant les représentations faites par la société et le garant auprès de l'Autorité.

En conséquence, l'Autorité dispense la société de l'application de l'article 40.1 de la Loi, conformément à l'article 263 de la Loi, relativement à l'obligation de traduire en français les annexes des formulaires américains 8-K, 10-K et 10-Q du garant qui ne sont pas exigées par la législation québécoise en valeurs mobilières mais qui le sont aux États-Unis et qui seront intégrées par renvoi au prospectus ainsi que dans tous les suppléments de fixation du prix à ce prospectus, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité.

Fait à Montréal, le 4 décembre 2006.

Louis Morisset
Surintendant aux marchés des valeurs

Décision n° : 2006-SMV-0094

Date : 2006-12-04

Article(s) : L-40.1, L-263

Zermatt Capital Inc.

Dispense Zermatt Capital Inc. de l'application des dispositions prévues aux paragraphes 1°, 2°, 4°, 6°, 7° et 8° de l'article 4 ainsi que de l'article 4.1 du Règlement Q-3 relativement au placement de bons de souscription et d'options d'attribution excédentaire auprès de placeur pour compte et ce conformément au prospectus de Zermatt Capital Inc. daté du 28 novembre 2006.

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

6.7.1 Visas de prospectus

6.7.1.1 Prospectus provisoires

Aucune information.

6.7.1.2 Prospectus définitifs

Silver Wheaton Corp.

Visa pour le prospectus simplifié du 30 novembre 2006 de Silver Wheaton Corp. concernant le placement de 18 000 000 d'actions ordinaires au prix de 12,70 \$ l'action.

Le visa prend effet le 30 novembre 2006.

Courtier(s):

GMP Securities L.P.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Corporation Canaccord Capital
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 Marchés des Capitaux Genuity
 Merrill Lynch Canada Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 UBS valeurs mobilières Canada Inc.
 Valeurs Mobilières Sprott Inc.

Numéro de projet Sédar: 1019515

6.7.1.3 Modifications du prospectus

Aucune information.

6.7.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

6.7.2 Dispenses

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Amalgamated Income Limited Partnership

(Multi-Fund Income Trust (« Multi-Fund »))

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 21 novembre 2006 concernant l'offre publique d'échange de Amalgamated LP sur la totalité des parts en circulation de Multi-Fund en contrepartie de 0,18 d'une part d'Amalgamated LP pour chaque part de Multi-Fund.

L'offre expire le 2 janvier 2007, 13h00 (heure de Toronto) à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet Sédar: 1019305

Royal Roads Corp.

(Buchans River Ltd.)

Dépôt de documents du 8 novembre 2006 en vertu de l'article 121 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 concernant l'offre publique d'échange de Royal Roads Corp. sur la totalité des actions ordinaires de Buchans River Ltd. au prix de 0,10 \$ au comptant et 0,75 d'une action ordinaire de Royal Roads Corp. pour chaque action ordinaire de Buchans River Ltd.

L'offre expire le 14 décembre 2006, 17h00 (heure de l'Atlantique) à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet Sédar: 1012064

Sherritt International Corporation

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 16 novembre 2006 concernant l'offre publique de rachat de Sherritt International Corporation visant un maximum de 7 500 000 de ses actions ordinaires au prix de 11,65 \$ l'action au comptant.

L'offre expire le 22 décembre 2006, 12h00 (heure de Toronto) à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet Sédar: 1017688

Taseko Acquisitionsub Ltd. (filiale à propriété exclusive Taseko Mines Limited)

(bcMetals Corporation)

Dépôt de documents du 23 novembre 2006 en vertu de l'article 121 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 concernant l'offre publique d'achat de Taseko Acquisitionsub Ltd. (filiale à propriété exclusive Taseko Mines Limited) sur la totalité des actions ordinaires et des options hors-jeu de bcMetals Corporation au prix de 1,05 \$ CA l'action ordinaire et 0,02 \$ CA l'option hors-jeu.

L'offre expire le 29 décembre 2006, 16h30 (heure du Pacifique) à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet Sédar: 1020673

6.8.2 Dispenses

Aastra Technologies Limited

Accorde à Aastra Technologies Limited (« Aastra ») les dispenses suivantes (les « dispenses demandées »), dans le cadre de son offre publique de rachat d'actions ordinaires de son capital-actions (les « actions ») prenant la forme d'un « *Modified Dutch Auction* » (l'« OPR ») :

- une dispense de l'application de l'article 147.2 de la Loi relativement à la réduction proportionnelle du nombre de titres déposés par chaque porteur si le nombre de titres déposés en réponse à l'OPR excède la quantité demandée par Aastra; et
- une dispense de l'obligation prévue à l'article 179 du *Règlement sur les valeurs mobilières* (le « Règlement ») que la note d'information relative de l'OPR (la « note d'information ») présente l'information relative au nombre d'actions ordinaires visées, tel que le requiert la rubrique 2 de l'Annexe XIV du Règlement et que la note d'information présente l'information relative à la réduction proportionnelle, tel que le requiert la rubrique 9 de l'Annexe XIV du Règlement.

Les dispenses demandées sont accordées aux conditions suivantes :

1. Les actions déposées en réponse à l'OPR et non retirées seront prises en livraison et réglées ou, selon le cas, retournées aux actionnaires, conformément à la procédure de *Dutch Auction* modifiée décrite ci-après :
 - (a) Aastra précisera à la note d'information relative à l'OPR (la « note d'information ») que le montant maximum qu'elle payera aux termes de l'OPR sera de 64 millions de dollars (le « montant spécifié »);
 - (b) la note d'information spécifiera que le prix d'achat des actions se situera à l'intérieur d'une fourchette de 2 prix déterminés par Aastra et précisés à la note d'information (la « fourchette de prix »);
 - (c) chaque actionnaire qui désire déposer ses actions en réponse à l'OPR pourra soit :
 - (i) spécifier le prix le plus bas à l'intérieur de la fourchette de prix auquel cet actionnaire serait prêt à céder ses actions (le « dépôt au prix d'encan »); ou
 - (ii) choisir de déposer ses actions au prix d'achat (tel que défini au sous-paragraphe (e) ci-après et déterminé selon les modalités de celui-ci) (le « dépôt au prix d'achat »);
 - (d) le montant total en dollars que payera Aastra aux termes de l'OPR demeurera variable jusqu'à ce que le prix d'achat (tel que défini au sous-paragraphe (e) ci-après) soit déterminé et la réduction proportionnelle sera calculée conformément au sous-paragraphe 8(i) ci-après;
 - (e) le prix d'achat par action (le « prix d'achat ») payable à l'égard des actions déposées et non retirées sera le prix le plus bas qui permettra à Aastra d'acquérir le nombre maximum d'actions pouvant être acquises par le montant spécifié;
 - (f) toutes les actions déposées à un prix supérieur au prix d'achat seront retournées aux actionnaires concernés;
 - (g) toutes les actions déposées à un prix égal ou inférieur au prix d'achat seront prises en livraison et réglées au prix d'achat;
 - (h) toutes les actions déposées par les actionnaires qui n'ont pas spécifié de prix à l'égard de leurs actions ou qui n'ont pas indiqué qu'ils déposaient leurs actions selon un dépôt au prix d'achat seront considérés avoir déposé leurs actions selon un dépôt au prix d'achat;
 - (i) si le prix d'achat total payable pour les actions valablement déposées aux termes de l'OPR et non retirées excède le montant spécifié, Aastra acquerra les actions déposées au

prorata, sous réserve qu'aux fins d'éviter le dépôt de lots de taille anormale, Aastra acquerra en premier lieu et sans réduction proportionnelle les actions validement déposées par chaque actionnaire qui détient moins de 100 actions et qui dépose ces actions à un prix égal ou inférieur au prix d'achat;

- (j) si la valeur des actions déposées est inférieure au montant spécifié à la date d'expiration de la période initiale de l'OPR mais que les autres modalités ont été respectées, sauf celles auxquelles Aastra a renoncé, Aastra pourra prolonger l'OPR pour au moins 10 jours auquel cas, conformément à la Loi, Aastra prendra livraison et règlera la totalité des actions déposées et non retirées à cette date au prix d'achat, qui sera également le prix payable à l'égard des actions qui pourront être acquises pendant la période de prolongation de l'OPR; et
- (k) à la date d'expiration de toute période de prolongation de l'OPR, si la valeur des actions déposées est supérieure au montant spécifié, Aastra n'entend procéder à la réduction proportionnelle qu'à l'égard des actions déposées pendant la période de prolongation et après la date d'expiration de la période initiale de l'OPR (et sous réserve de l'exception à l'égard des lots de taille anormale prévue au sous paragraphe (i) ci-devant).

2. L'OPR est dispensée de l'obligation d'évaluation en vertu de l'article 3.4(3) du *Règlement Q 27 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires* à l'occasion de certaines opérations.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Fonds de revenu financier canadien
Fonds de revenus et de dividendes financiers canadien
Fonds de revenus Canadian Fundamental 100
(les « Fonds »)

Claymore Investments Inc.

Vu la demande présentée par les Fonds et le gérant des Fonds Claymore Investments Inc. (« Claymore ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l' « Autorité ») le 24 juillet 2006 (la « demande »);

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (l' « autorité principale »);

vu les articles 263 et 110 à 147.16 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

vu la demande présentée afin que les investisseurs qui achètent des parts des Fonds (les « acquéreurs ») soient dispensés de l'application des dispositions relatives aux offres publiques d'achat, prévues au Titre IV de la Loi;

vu les faits et représentations suivants:

1. la proposition de Claymore afin que les Fonds passent d'une structure de fonds d'investissement à capital fixe à une structure de fonds cotés en bourse, communément désignés Exchange Traded Funds (« ETF ») (le « changement de structure »);

2. le Fonds de revenu financier canadien et le Fonds de revenus et de dividendes financiers canadiens seront des ETF gérés activement tandis que les parts du Fonds de revenus Canadian Fundamental 100 deviendront des parts indicielles tel que définies au Règlement 81-102 *sur les organismes de placement collectif*;
3. suite au changement de structure, les objectifs d'investissement et les stratégies d'investissement des Fonds demeureront inchangés;
4. claymore entend déposer, à l'égard des Fonds, un prospectus afin de leur permettre de distribuer leurs parts de façon continue;
5. les Fonds seront des organismes de placement collectif tel que définis au Règlement 14-501Q *sur les définitions*;
6. la proposition de changement de structure des Fonds sera soumise à l'approbation des porteurs de parts lors d'une assemblée convoquée spécialement à cet effet;
7. bien que les parts des Fonds seront transigées sur la Bourse de Toronto (« TSX ») et que tout acquéreur doit, le cas échéant, se conformer aux dispositions relatives aux offres publiques d'achat:
 - a. les documents constitutifs de chacun des Fonds prévoient qu'aucun changement ne pourra être effectué à l'égard des Fonds sans que Claymore ne donne son assentiment. Il ne sera donc pas possible pour un porteur de parts, seul ou de concert avec d'autres porteurs, d'exercer le contrôle ou de diriger les affaires d'un Fonds;
 - b. étant donné la structure des Fonds, il pourrait s'avérer difficile pour un acquéreur de parts de se conformer aux dispositions relatives aux offres publiques d'achat, notamment quant au pourcentage des parts détenues dans un Fonds, puisque le nombre de parts en circulation fluctuera constamment en raison des émissions et des rachats de parts qui se feront sur une base continue par les Fonds.

En conséquence, l'Autorité dispense les acquéreurs de l'application des dispositions relatives aux offres publiques d'achats, prévues au Titre IV de la Loi, pour les achats de parts des Fonds effectués dans le cours normal des affaires, par l'intermédiaire de la TSX, et ce, à partir du moment où les Fonds deviendront des ETF et aussi longtemps que les Fonds demeureront des ETF.

Cette dispense est octroyée à la condition suivante :

- préalablement au déclenchement d'une offre publique d'achat, qui ne serait être autrement dispensée des exigences du titre IV de la Loi, l'acquéreur de parts, de même que toute personne ou société agissant de concert avec lui, fournissent à Claymore, agissant à titre de gérant des Fonds, un engagement à l'effet qu'ils n'exerceront pas les droits de vote rattachés à la détention de plus de 20% des parts en circulation d'un Fonds.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Fait à Montréal, le 30 novembre 2006.

Louis Morisset
Surintendant aux marchés des valeurs
Décision n° : 2006-SMV-0098

Date : 2006-11-30

Article(s) : L-263, L-110 à L-147.16

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Itemus Inc.

Révoque partiellement l'interdiction 2001-MC-2831 prononcée le 16 novembre 2001 visant les opérations sur les titres de Itemus Inc. de façon à permettre à Marcel Beaudry de céder à Yvette Beaudry 15 000 actions de l'émetteur pour les motifs suivants :

1. Yvette Beaudry est désireuse d'acquérir 15 000 actions et elle est informée du fait que ces titres ne peuvent être revendus tant que l'interdiction visant les opérations sur ces titres sera en vigueur;
2. la requête de Marcel Beaudry ne porte pas atteinte à la protection des épargnants.

De plus, la directrice permet à tout courtier inscrit de fournir ses services, si nécessaire, aux fins d'effectuer ladite opération et permet à l'agent de transfert ou au secrétaire de Itemus Inc., d'effectuer toutes les procédures nécessaires pour compléter cette opération.

La révocation partielle est prononcée le 30 novembre 2006

6.9.2 Dispenses

Aucune information.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Glamis Gold Ltd.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Glamis Gold Ltd.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
AMERICAN RESOURCE CORPORATION LIMITED	2006-09-30
B.C. PACIFIC CAPITAL CORPORATION	2006-09-30
BELL ALIANT REGIONAL COMMUNICATIONS HOLDINGS, LIMITED PARTNERSHIP	2006-09-30
CHATEAU INC. (LE)	2006-10-28
CONTACT IMAGE CORPORATION	2006-09-30
CORPORATION D'INVESTISSEMENTS PONTIAC CASTLE	2006-09-30
CYBERPLEX INC.	2006-09-30
DATAMIRROR CORPORATION	2006-10-31
FIDUCIE DPL	2006-09-30
FUEL CELL TECHNOLOGIES LTD.	2006-09-30
GROUPE BIKINI VILLAGE INC.	2006-10-28
INVESTISSEMENTS ST-PIERRE INC.	2006-09-30
MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC.	2006-10-31
MARCH NETWORKS CORPORATION	2006-10-31
MAVRIX BALANCED INCOME AND GROWTH TRUST	2006-09-30
NXA INC.	2006-09-30
PAN ORIENT ENERGY CORP.	2006-09-30
PLACEMENTS MICC LIMITEE (LES)	2006-09-30
PRESCIENT NEUROPHARMA INC.	2006-09-30
RESSOURCES NSR INC.	2006-09-30
RESSOURCES SIRIOS INC.	2006-09-30
ROAD NEW MEDIA CORPORATION	2006-09-30
SOCIETE EN COMMANDITE 2100 BLOOR STREET WEST LTD PARTN.	2006-09-30
SPINLOGIC TECHNOLOGIES INC.	2006-09-30
TRUE NORTH CORPORATION	2006-09-30
WESTERN GEOPower CORP.	2006-09-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
BANQUE ROYALE DU CANADA	2006-10-31
CDG INVESTMENTS INC.	2006-09-30
CORPORATION MINIERE NORD ABITIBI	2006-09-30
FIDUCIE DE CAPITAL RBC II	2006-10-31
GROUPE COSSETTE COMMUNICATION INC.	2006-09-30
OPSENS INC.	2006-08-31
TITANIUM CORPORATION INC.	2006-08-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
BANQUE ROYALE DU CANADA	2006-10-31
CDG INVESTMENTS INC.	2006-09-30
CORPORATION MINIERE NORD ABITIBI	2006-09-30
FIDUCIE DE CAPITAL RBC II	2006-10-31
GROUPE COSSETTE COMMUNICATION INC.	2006-09-30
OPSENS INC.	2006-08-31
TITANIUM CORPORATION INC.	2006-08-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du document

SOLECTRON CORPORATION

VERITAS DGC INC.

NOTICE ANNUELLE

Date du document

BANQUE ROYALE DU CANADA

2006-10-31

FIDUCIE DE CAPITAL RBC II

2006-10-31

GROUPE COSSETTE COMMUNICATION INC.

2006-09-30

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles SEDI

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI		45 : Contrepartie d'un bien
1 :	Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 :	Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 :	Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 :	Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 :	Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 :	Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 :	Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 :	Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION		54 : Exercice de bons de souscription
Généralités		55 : Expiration de bons de souscription
00 :	Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 :	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 :	Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 :	Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 :	Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 :	Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 :	Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 :	Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 :	Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 :	Division ou regroupement d'actions	Divers
38 :	Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 :	Vente à découvert	97 : Autres
		99 : Correction d'information
		NATURE DE L'EMPRISE
		D : Propriété directe
		I : Propriété indirecte
		C : Contrôle
		AUTRES MENTIONS
		O : Opération originale
		M : Première modification
		M' : Deuxième modification
		M" : Troisième modification, etc.
		R : Opération déclarée hors délai (en retard).

* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié était en désaccord avec le solde calculé par le système lorsque l'opération a été déclarée.

AVIS

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
01 Communique Laboratory Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Orion Securities Inc.	3		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	870	0.4580	4 389 409
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 893)	0.4570	4 355 516
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 059	0.4540	4 366 575
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(306 500)	0.4620	4 060 075
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	0.5180	4 061 975
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(101 750)	0.5180	3 960 225
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 600	0.4880	3 962 825
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 150)	0.4720	3 925 675
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	0.4700	3 926 875
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	0.4800	3 921 375
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 200	0.4610	3 940 575
Aastra Technologies Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wai, Bosco	5	R	O	2006-11-03	D	51 - Exercice d'options	10 000	12.0000	24 048
<i>Options</i>									
Wai, Bosco	5		O	2006-11-03	D	51 - Exercice d'options	10 000	12.0000	
			M	2006-11-03	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	12.0000	6 500
Acadian Timber Income Fund									
<i>Parts</i>									
McKeague, Marcia Anne	5		O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	7.6650USD	3 000
ACS Media Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Carson, Wesley	7		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)	9.4000	0
Davis, Mark	4		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	9.4000	0
Graham, Wayne	7		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	9.4000	0
pearce, roy	4		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	9.4000	0
Pedersen, Vicki	7		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.4000	0
Towslee, Donald	7		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.4000	0
ACTIVEnergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	9.7800	8 513 745
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	9.8000	8 515 645
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	9.8100	8 521 945
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	9.9800	8 525 145
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	9.9800	8 529 045
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	10 400	9.9100	8 540 945
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	8 700	9.9600	8 554 645
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	9.7500	8 516 945
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	10.0000	8 530 545
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	9.9400	8 545 945
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	10.0300	8 556 245
Acuity Growth & Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Acuity Growth & Income Tr	1		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	12.5600	5 200
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 200)		0

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emprise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Addax Petroleum Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Addax Mining Holdings BV	3	R	O	2006-11-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(11 563)		103 434 763
		R	O	2006-11-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(5 226)		103 429 537
		R	O	2006-11-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(158 294)		103 271 243
		R	O	2006-11-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(5 544)		103 265 699
		R	O	2006-11-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(137 332)		103 128 367
		R	O	2006-11-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(107 396)		103 020 971
			O	2006-11-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(1 123 164)		101 897 807
			O	2006-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(5 126 434)		96 771 373
			O	2006-11-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(7 345 535)		89 425 838
			O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(6 230 268)		83 195 570
			O	2006-11-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(66 528)		83 129 042
de Heinrich, Stephen	4		O	2006-11-29	D	36 - Conversion ou échange		52 800		290 544
Adeptron Technologies Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Walker, Paul	4		O	2006-11-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				1 000 000
<i>Bons de souscription 24 Month \$0.35</i>										
Walker, Paul	4		O	2006-11-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M	2006-11-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				500 000
<i>Options</i>										
Marti, Fritz Michael	4, 5		O	2006-11-27	D	50 - Attribution d'options		250 000	0.3150	900 000
Osby, Timothy	4		O	2006-11-27	D	50 - Attribution d'options		50 000	0.3150	120 000
Walker, Paul	4		O	2006-11-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-21	D	50 - Attribution d'options		50 000	0.2600	50 000
Adherex Technologies Inc.										
<i>Options</i>										
MARTIN, Michael G.	4	R	O	2006-10-19	D	50 - Attribution d'options		60 000	0.3400USD	60 000
Advantage Energy Income Fund										
<i>trust units</i>										
Hanrahan, Peter	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(700)	14.6000	162 457
Aeroplan Income Fund										
<i>Parts</i>										
McKee, Charles Dunn	7		O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 500)	16.5500	1 500
RANDELL, Joseph D.	7		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 000)	16.1000	0
ROWE, Allan D.	7		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 000)	16.1000	0
AEterna Zentaris Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2006-11-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		170 000	7.5000	
			M	2006-11-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(170 000)	7.5000	9 582 069
			O	2006-11-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		170 000	8.7000	
			M	2006-11-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		170 000	8.7000	9 752 069
<i>Options d'achat hors bourse (et celles négociées privément)</i>										
<i>(Put)</i>										
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2006-11-30	D	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers		(170 000)	7.5000	0
<i>Options de vente hors bourse (et celles négociées privément)</i>										
<i>(Ca)</i>										

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Porteur inscrit										
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2006-10-30	D	71 - Exercice d'un dérivé émis par un tiers		170 000	8.7000	0
Agrium Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Freeman, Patrick J.	5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options		6 500	15.9000	6 500
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(6 500)	36.1000	0
			O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options		3 625	15.6000	3 625
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(3 625)	36.1000	0
Tworek, Christopher W.	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options		13 100	15.9000	20 050
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(13 100)	36.3000	6 950
<i>Options</i>										
Freeman, Patrick J.	5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options		(6 500)	15.9000	26 600
			O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options		(3 625)	15.6000	22 975
Tworek, Christopher W.	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options		(13 100)	15.9000	75 775
Air Canada										
<i>AC non-voting shares</i>										
ACE Aviation Holdings Inc	3		O	2006-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(22 603 453)		0
<i>Actions ordinaires</i>										
ACE Aviation Holdings Inc	3		O	2006-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(15 158 263)		0
<i>Actions privilégiées - exchangeable distressed (EDP)</i>										
ACE Aviation Holdings Inc	3		O	2006-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(23 646 547)		0
<i>Actions sans droit de vote</i>										
ACE Aviation Holdings Inc	3		O	2006-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(3 456)		0
<i>Class A Variable Voting Shares</i>										
Sorensen, Vagn	4		O	2006-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus		6 200	21.0000	6 200*
<i>Class B Voting Shares</i>										
ACE Aviation Holdings Inc	3		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		83 857 143		83 857 143*
			O	2006-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(15 476 190)	21.0000	68 380 953*
4352891 Canada Inc	PI		O	2006-11-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		6 619 047		6 619 047*
Brewer, Montie R.	4, 5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus		10 000	21.0000	10 000*
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 000	15.7800	12 000*
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		100	15.7800	12 100*
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 900	15.7800	14 000*
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		600	15.7800	14 600*
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		900	15.7900	15 500*
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		500	15.7800	16 000*
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 000	15.7900	18 000*
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 000	15.7900	20 000*
COTE, Greg	6		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus		500	21.0000	500
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 000	18.9000	1 500
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 000	18.4500	2 500
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 000	17.1800	4 500

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Dee, Duncan	6		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	500	21.0000	500*
DUNNE, Brian	4, 6		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 500	21.0000	1 500*
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	16.8100	3 000
Isaacs, Sydney John	6		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	500	21.0000	500*
McCoy, Richard H.	4, 7, 6		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	21.0000	5 000*
McKee, Charles Dunn	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 200	21.0000	2 200*
McLennan, John T.	4, 7, 6		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	5 000	21.0000	
			M	2006-11-24	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	21.0000	5 000*
Milton, Robert A.	4, 6, 5		O	2001-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	21.0000	10 000
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	17.1000	10 500
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	17.1000	12 500
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	17.1700	13 000
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	17.1700	14 000
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	17.2000	15 000
Richardson, David I.	4, 7, 6		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	7 500	21.0000	7 500*
Yontef, Marvin	4, 7, 6		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	21.0000	5 000*
<i>Droits - Performance Share Units (Long-Term Incentive Plan)</i>									
Baril, Chantal	7		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 214		3 214*
Brewer, Montie R.	4, 5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 314		17 314*
Ciarciello, Luciano	7		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 924		1 924*
Dufresne, Yves	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 500	21.0000	2 500*
Fournel, Lise	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 826		4 826*
Gedeon, Zeina	7		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 400		2 400*
Hadrovic, Carolyn	7, 6, 5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 143		2 143*
Houle, Pierre	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 512		1 512*
Howlett, Kevin C.	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 286		4 286*
Isford, Chris	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 286		2 286*
KOSHY, Joshua	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Titre										
Initié										
Porteur inscrit										
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		13 393		13 393*
Laviolette, Julie	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 857		2 857*
Legge, David	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		3 571		3 571*
Leonard, Steven	7		O	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 726		1 726*
McKee, Charles Dunn	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 643		2 643*
MENKE, Sean E.	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		13 393		13 393*
Morin, Claude	7		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 500		2 500*
Redston, James	7		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		1 488		1 488*
Reid, Robert F.	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		11 428		11 428*
Rosenberg, Marc	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		3 714		3 714*
Shapiro, David	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		3 714		3 714*
Shurz, Daniel	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		2 643		2 643*
Smith, Benjamin M.	7		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		3 857		3 857*
Tait, David M.	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		6 750		6 750*
Welscheid, Susan	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription		3 214		3 214*
<i>Options (Long-Term Incentive Plan)</i>										
Baril, Chantal	7		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options		28 929	21.0000	28 929
Brewer, Montie R.	4, 5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options		484 800	21.0000	484 800*
Ciarciello, Luciano	7		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
Dufresne, Yves	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options		22 500	21.0000	22 500*
Fournel, Lise	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options		43 436	21.0000	43 436*
Hadrovic, Carolyn	7, 6, 5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options		19 286	21.0000	19 286*
Houle, Pierre	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options		3 931	21.0000	3 931*
Howlett, Kevin C.	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options		38 571	21.0000	38 571*
Isford, Chris	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options		20 572	21.0000	20 572*

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
KOSHY, Joshua	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	194 198	21.0000	194 198*
Lavolette, Julie	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	25 714	21.0000	25 714*
Legge, David	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	32 143	21.0000	32 143*
Leonard, Steven	7		O	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	4 488	21.0000	4 488*
McKee, Charles Dunn	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	23 786	21.0000	23 786*
MENKE, Sean E.	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	194 198	21.0000	194 198*
Morin, Claude	7		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	22 500	21.0000	22 500*
Redston, James	7		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	3 869	21.0000	3 869*
Reid, Robert F.	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	165 714	21.0000	165 714*
Rosenberg, Marc	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	33 429	21.0000	33 429*
Shapiro, David	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	33 429	21.0000	33 429*
Shurz, Daniel	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	23 786	21.0000	23 786*
Smith, Benjamin M.	7		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	34 714	21.0000	34 714*
Tait, David M.	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	60 750	21.0000	60 750*
Welscheid, Susan	5		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 214		
			M	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	28 929	21.0000	28 929*
AIRBOSS OF AMERICA CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Laurie, Earl H	7		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	4.7500	9 000
ALAMOS GOLD INC									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCluskey, John	4, 5		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.2200	246 400
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.2100	244 400
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.2540	242 400
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	10.2100	238 400
Morda, Nathaniel Jon	5		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	10.2200	3 800*
Alberta Focused Income & Growth Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Alberta Focused Income &	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	6.8000	697 600
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	6.7000	702 300
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	6.4800	705 500
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	6.9500	720 100

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	6.8700	700 500
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	6.7300	704 300
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	6.7100	707 900
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	11 000	6.9200	718 900
Lauzon, Robert	5		O	2006-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	3.8000	2 200
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.8500	2 500
Alcan Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alcan Inc.	1		O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	150 000	47.8362USD	150 000
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		0
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	47.9184USD	50 000
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		0
<i>Options B, C, D, E, & F</i>									
Gordon, Ilene	5		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			77 551
<i>Parts Restricted Share Unit Plan</i>									
Gordon, Ilene	5		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 500
Alexis Minerals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rigg, David Michael	4, 5		O	2003-09-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	285 000	0.7000	285 000
Algoma Central Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Scotia Investments Limite	3		O	2006-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 600	104.9900	116 178
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	102.7500	118 078
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	102.7500	118 178
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	103.4400	119 078
Alimentation Couche-Tard Inc.									
<i>Options</i>									
Rodriguez, Paul	7, 5		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 000
			O	2006-12-01	D	50 - Attribution d'options	30 000	25.5200	42 000
Alternative Fuel Systems (2004) Inc.									
<i>Options</i>									
Berg, Joyce Lynn	5		O	2006-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			107 000
Kailly, Darshan	4		O	2006-11-27	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.1000	55 000
Newman, Paul	5		O	2006-11-27	D	50 - Attribution d'options	45 000	0.1000	129 000
Zammit, Jay	5		O	2006-11-27	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.1000	40 000
Amalgamated Income Limited Partnership									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Foscolos, Elias	4								
Accretive Financia	PI		O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	7.5000	6 904
Amerigo Resources Ltd									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kuta, Michael John	5		O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	1.7500	40 000
Angiotech Pharmaceuticals, Inc.									
<i>Awards</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Porteur inscrit										
Brown, Edward Montgomery	4		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		5 000	10.0100	
			M	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		5 000	8.5800USD	35 000
Howard, David T.	4		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		5 000	10.0100	40 000
Nelson, Glen David	4		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		5 000	10.0100	
			M	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		5 000	8.5800USD	35 000
PEET, GREGORY	4		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		5 000	10.0100	25 000
Richardson, Hartley T.	4		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		5 000	10.0100	40 000
Willms, Arthur Henry	4		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		5 000	10.0100	35 000
Anvil Mining Limited										
<i>Actions ordinaires</i>										
Lemmon, Terence	5		O	2006-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2004-07-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		140 000	0.3734	
			M	2004-07-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		14 000		34 500
			O	2004-07-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		13 000		47 500
			O	2004-07-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		5 500		20 500
			O	2004-02-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		15 000		15 000
			O	2003-11-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		10 000		
			M	2003-11-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(10 000)		0
			O	2003-11-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(10 000)		10 000
			O	2003-09-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		200 000		
			M	2003-09-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		20 000		20 000
		R	O	2006-06-30	D	47 - Acquisition ou aliénation par don		10 000		57 500
McKenzie, Stuart Andrew	5		O	2006-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		300		300
<i>Options</i>										
Lemmon, Terence	5		O	2006-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-23	D	50 - Attribution d'options		30 000		70 000
			O	2004-08-23	D	50 - Attribution d'options		20 000		30 000
		R	O	2006-06-30	D	51 - Exercice d'options		10 000	1.5000	40 000
			O	2003-06-30	D	50 - Attribution d'options		10 000		10 000
Munro, Craig Rennie	5	R	O	2006-08-26	D	50 - Attribution d'options		100 000		268 000
Aranka Gold Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Peters, Brent James	4		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(3 500)	3.3900	216 100
Arbor Memorial Services Inc.										
<i>Actions ordinaires Class B - Non-Voting</i>										
Rogerson, Gary Daniel	5		O	1996-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
		R	O	2006-10-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		23	24.0000	23
ARC Energy Trust										
<i>Parts de fiducie</i>										
Bonner, Douglas James	5		O	2006-11-29	D	36 - Conversion ou échange		3 988		13 356
751224 AB Ltd. Bro	PI		O	2006-11-29	I	36 - Conversion ou échange		3 988		8 043
Dielwart, John Patrick	4, 5									
Brokerage Account	PI		O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(2 100)	22.5000	67
			O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(67)	22.4300	0
Stadnyk, Myron Maurice	5		O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		685	22.0000	61 505
ARC Resources Ltd.										

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
<i>Actions échangeables</i>									
Bonner, Douglas James	5		O	2006-11-29	D	36 - Conversion ou échange	(2 000)	1.9940	12 174
751224 AB Ltd.	PI		O	2006-11-29	I	36 - Conversion ou échange	(2 000)	1.9940	1 285
Art In Motion Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Clarke Inc.	3		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	107 500	2.2300	1 550 905*
Art Recherches et Technologies Avancées									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bédard, Jacques	5		O	2006-11-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(66 000)		0
			O	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			66 000
REER	PI		O	2006-10-27	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(5 000)		0
			O	2006-11-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Courville, Jacques	4		O	2006-11-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(6 000)		0
			O	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 000
Couture, Pierre	5		O	2006-11-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(10 000)		0
			O	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
Cyr, J.V. Raymond	4		O	2006-11-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(112 500)		0
			O	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			112 500
Dutheil, Pierre	4		O	2006-11-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(30 200)		0
			O	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 200
Fugelsang, George	4		O	2006-11-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(2 000)		0
<i>Options</i>									
Bédard, Jacques	5		O	2006-11-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(468 000)		0
			O	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			468 000
Courville, Jacques	4		O	2006-11-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(33 167)		0
			O	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			33 167
Couture, Pierre	5		O	2006-11-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(350 000)		0
			O	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			350 000
Cyr, J.V. Raymond	4		O	2006-11-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(80 000)		0
			O	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			80 000
Dutheil, Pierre	4		O	2006-11-27	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(37 500)		0
			O	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			37 500
Fugelsang, George	4		O	2006-11-26	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(30 000)		0
Assisted Living Concepts, Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Hennigar, David John	4, 6, 5		O	2006-11-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			80 000

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires Class B</i>									
Hennigar, David John Forest Lane Holdin	4, 6, 5 PI		O	2006-11-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 400
			O	2006-11-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 000
ATCO LTD.									
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>									
ATCO Ltd.	1		O	2006-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	41.5800	40 000
			O	2006-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		0
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	41.2600	100 000
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		0
Watson, Karen M.	7, 5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	4 000	19.0000	4 000
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	48.7000	0
			O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	2 600	18.2600	2 600
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	48.7000	0
<i>Options 36.52</i>									
Watson, Karen M.	7, 5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	(2 600)		0
<i>Options 37.99</i>									
Watson, Karen M.	7, 5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		0
ATS Andlauer Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Andlauer, Michael N. Andlauer Managemen	4, 7, 6 PI		O	2003-09-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	180 700		180 700
Brogan, Charles Robert	7	R	O	2006-10-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	12 500		40 083
Jessup, Terry Marvin	7		O	2006-11-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	12 500		34 675
Lunardi, Michel	7		O	2006-11-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	12 500		59 175
Mascarenhas, Brian Marise Mascarenhas	7 PI		O	2005-09-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-28	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	12 500		12 500
Pryce-Jones, Marcus Domin	7		O	2006-11-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	12 500		34 675
ATS Automation Tooling Systems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beard, Gerry In Trust	5 PI		O	2006-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	536		2 403
Axia NetMedia Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hesperian Capital Managem Norrep Q Class of	3 PI		O	2006-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 500)	3.9000	1 914 300
Banque Canadienne Imperiale de Commerce									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gerber, Charles Warren	5		O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 973		6 029
			O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 006)	87.6000	5 023
Gunn, Geoffrey Stuart Esm	5		O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	332		6 964
			O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(156)	87.6000	6 808

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Kilgour, Peter Kenneth	7, 5		O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 722		29 491
			O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5 441)	87.6000	24 050
Lalonde, Ronald Anthony M	7, 5		O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 946		71 735
			O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5 546)	87.6000	66 189
Lee, Wayne	5		O	2006-10-31	D	36 - Conversion ou échange	140	87.6000	289
McDonough, Brian Thomas	5								
Wood Gundy	PI		O	2006-10-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 250	87.6000	6 386*
			O	2006-10-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 510)	87.6000	4 876*
Wager, Deryck Ian	5		O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 669		4 699
			O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(566)	87.6000	4 133
<i>Actions ordinaires ESPP</i>									
SIM, NORMAN	7								
Citigroup Smith Ba	PI		O	2006-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	90.0000	1 773
<i>Droits RSA Shares</i>									
Gerber, Charles Warren	5		O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 973)		2 917
Gunn, Geoffrey Stuart Esm	5		O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(332)		332
Kilgour, Peter Kenneth	7, 5		O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(11 722)		10 927
Lalonde, Ronald Anthony M	7, 5		O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(11 946)		14 976
Lee, Wayne	5		O	2006-10-31	D	36 - Conversion ou échange	(140)		308
McDonough, Brian Thomas	5		O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 250)		3 913*
Wager, Deryck Ian	5		O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 669)		1 354
<i>Droits RSIP Units</i>									
Lalonde, Ronald Anthony M	7, 5		O	2006-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	625	80.5300	74 621
			O	2006-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	610	83.2600	75 231
			O	2006-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	670	78.6200	75 901
			O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	605	87.7800	76 506
Banque de Montréal									
<i>Actions ordinaires</i>									
LOGGIN, RICHARD ARTHUR	5		O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	69.8000	1 000*
Metrakos, Karen	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	17 700	30.1750	17 700
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 700)	68.3870	0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Revell, David J.	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	10 600	32.9000	10 600*
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 600)	69.7000	0
Somerville, Penelope Fran	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	300	30.1750	300
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	68.3500	0
Options									
Metrakos, Karen	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	17 700	30.1750	
			M	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(17 700)	30.1750	78 750
Revell, David J.	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(10 600)	32.9000	129 100*
Somerville, Penelope Fran	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(300)	30.1750	168 200
Banque Nationale du Canada									
Actions ordinaires									
Banque Nationale du Canad	1		O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(32 600)		6 300
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(6 300)		0
Bitar, Michel	5		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 678
Doucet, Lévis R.	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	1 700	30.9500	4 593
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	1 425	41.0000	6 018
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	3 250	48.2000	9 268
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 375)	64.8100	2 893
Dubreuil, Pierre	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	1 425	30.9500	3 483
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 425)	65.3600	2 058
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	9 000	41.0000	11 058
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	65.3600	2 058
Lévesque, Réjean	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	11 000	30.9500	11 831
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	65.3600	831
Options									
Bitar, Michel	5		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 200
Doucet, Lévis R.	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(1 700)	30.9500	12 450
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(1 425)	41.0000	11 025
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(3 250)	48.2000	7 775
Dubreuil, Pierre	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(1 425)	30.9500	42 300
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(9 000)	41.0000	33 300
Lévesque, Réjean	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(11 000)	30.9500	42 400
Banque Royale du Canada									
Actions ordinaires									
Detje, Michael Thomas	5		O	2006-05-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	155	46.6065	20 291
Ferguson, John Thomas	4								
RBC Dominion Secur	PI		O	2006-11-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45	54.3649	6 264
McKay, David Ian	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	9 000	16.6580	9 000
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	54.1356	4 000
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	54.1860	0
Mezon, Linda Faye	5		O	2006-11-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 776	54.3400	1 776
O'Brien, David Peter	4		O	2006-12-04	D	35 - Dividende en actions	719	53.7978	110 198
Pennycook, Roderick	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	83 000	24.6400	119 381
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	66 000	24.5550	185 381
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(83 000)	53.8100	102 381

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 000)	54.3644	36 381
Royal Bank of Canada	1		O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	54.0796	300 000
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	54.0796	200 000
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	53.6702	300 000
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	53.6702	199 900
			O	2006-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	53.4728	300 000
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	53.4728	199 900
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	99 900	54.0817	299 900
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(99 900)	54.0817	200 000
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	54.3695	299 900
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	54.3695	200 000
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	54.4845	299 900
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	54.4845	200 000
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	54.5407	300 000
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	54.5407	200 000
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	54.3644	300 000
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	54.3644	200 000
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	54.2139	300 000
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	54.2139	100 000
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	53.6692	300 000
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	53.6692	0
Skelding, Neil Douglas	5		O	2003-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	9 498	31.3150	9 498*
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	3 400	31.7000	12 898*
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 898)	53.8100	0
Stewart, Elaine Michele	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	4 496	29.0000	4 496
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 496)	54.5300	0
Sutherland, Anne Louise B	5		O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(475)	54.5300	4 869
Tinney, Allan	5		O	2006-12-01	D	54 - Exercice de bons de souscription	10 390	53.9100	16 818
<i>Actions ordinaires - Share Purchase Plans (RESSOP, DSSP, DSPP et</i>									
Detje, Michael Thomas	5		O	2006-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	268	48.6600	1 885
<i>Droits - Deferred Performance Share Plans</i>									
Detje, Michael Thomas	5		O	2006-11-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78	50.1000	3 518*
Mezon, Linda Faye	5		O	2006-04-06	D	35 - Dividende en actions	4 220		8 440
			O	2006-11-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	249		8 689
			O	2006-11-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 776)	54.3400	6 913
Tinney, Allan	5		O	2006-04-06	D	35 - Dividende en actions	9 335		18 670*
			O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	551		19 221*
			O	2006-12-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 390)	53.9100	8 831*
<i>Options</i>									
McKay, David Ian	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(9 000)	16.6580	70 120*
Pennycook, Roderick	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(83 000)	24.6400	201 416
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(66 000)	24.5550	135 416

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Baytex Energy Trust									
<i>Droits</i>									
Skelding, Neil Douglas	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(9 498)	31.3150	38 558
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(3 400)	31.7000	35 158
Stewart, Elaine Michele	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(4 496)	29.0000	0
<i>Parts de fiducie</i>									
McDonald, Brett James	5		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 512
BCE Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bell, Mary-Ann	7								
BMO	PI		O	2006-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	28.0000	90
			O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90)	28.0000	0
Boisvert, Laurier J. (Lar	7		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	5 000	16.9106	11 335
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	28.0000	6 335
Chohan, Ommer	7								
ESP	PI		O	2006-11-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			37
Elder, David	7		O	2006-07-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(57)		
			M	2006-07-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(58)		609
Marner, Karen	7		O	2006-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			73
			O	2006-11-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-11-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			352
Sciannamblo, Franco	7		O	2006-07-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(85)		
			M	2006-07-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(88)		927
			O	2005-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41	29.5400	1 015
Wickramasinghe, Mahes S.	7		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 827)	28.0070	239
<i>Options</i>									
Boisvert, Laurier J. (Lar	7		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	16.9106	246 943
Marner, Karen	7		O	2006-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 787
Biotechnologies Conjuchem Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ryer, Lennie	5		O	2006-11-28	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	46 154	0.6500	52 564
ULICH, Thomas	5		O	2006-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-28	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	100 000	0.6500	100 000
<i>Bons de souscription</i>									
Ryer, Lennie	5		O	2006-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-28	D	53 - Attribution de bons de souscription	23 077		23 077
ULICH, Thomas	5		O	2006-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-28	D	53 - Attribution de bons de souscription	50 000		
			M	2006-11-28	D	53 - Attribution de bons de souscription	50 000		50 000
<i>Options</i>									
Lapointe, Chantal	5		O	2006-12-05	D	50 - Attribution d'options	80 000		126 345
Lapointe, Jacques	4, 5		O	2006-12-05	D	50 - Attribution d'options	185 000		1 805 000
Perrin, Mark	4, 5		O	2006-12-05	D	50 - Attribution d'options	4 000 000		5 200 000
Ryer, Lennie	5		O	2006-12-05	D	50 - Attribution d'options	1 119 000		1 476 917

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
ULICH, Thomas	5		O	2006-12-05	D	50 - Attribution d'options	1 650 000		2 150 000
Bioxel Pharma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kemestrie inc.	3		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	0.4050	313 834
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(219 000)	0.4000	94 834
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(334)	0.3800	94 500
Birch Mountain Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hopper, Charles Stephen	4		O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.8800USD	70 000
Rocheleau, Dan Joseph	5		O	2006-11-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
<i>Options</i>									
Rocheleau, Dan Joseph	5		O	2006-11-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40 000
Birchcliff Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tonken, Aaron Jeffery	4, 5								
GMP Securities	PI		O	2006-11-22	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	6 459	5.8500	8 459*
Blue Pearl Mining Ltd.									
<i>Options</i>									
Huffman, Dale	5		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
Loughrey, Kevin	4, 7, 5		O	2006-12-01	D	50 - Attribution d'options	250 000	8.2900	475 000
Boardwalk Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Screpnechuk, Kevin Peter	5		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150	39.2500	305 161
BONAVISTA ENERGY TRUST									
<i>Droits</i>									
Skehar, Jason Edward	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(2 250)	20.3500	107 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Kobelka, Dean Mark	5		O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	28.6000	15 143
Skehar, Jason Edward	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	2 250	20.3500	24 823
Britannica Resources Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Awde, Jonathan Charles Ti	4, 5		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4400	137 000
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4400	142 000
Brompton Equal Weight Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brompton Equal Weight Inc	1		O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	10.2500	5 000
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	10.2500	0
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	10.6000	10 000
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	10.6000	0
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	10.4500	5 000
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	10.4500	0
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	10.4100	5 000
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	10.4100	0
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	10.3600	5 000
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	10.3600	0
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	10.5300	1 000
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	10.5300	0

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	10.9200	10 000
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	10.9200	0
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	10.8000	1 500
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	10.8000	0
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	8 500	10.9000	8 500
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(8 500)	10.9000	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	10.6600	10 000
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	10.6600	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	10.5600	5 000
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	10.5600	0
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	10.3700	1 600
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)	10.3700	0
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	10.3500	10 000
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	10.3500	0
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	10.2500	5 000
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	10.2500	0
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	10.2900	10 000
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	10.2900	0
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	10.2000	1 200
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	10.2000	0
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	10.6000	8 900
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(8 900)	10.6000	0
Brompton Stable Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brompton Stable Income Fu	1		O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	12.1000	7 000
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(7 000)	12.1000	0
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	11.8000	3 300
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(3 300)	11.8000	0
			O	2006-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.9500	1 000
			O	2006-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	11.9500	0
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	12.2000	5 000
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	12.2000	0
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	12.1500	5 000
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	12.1500	0
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	12.0600	5 000
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	12.0600	0
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	11.8800	5 000
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	11.8800	0
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	11.8500	5 000
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	11.8500	0
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	11.7500	5 000
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	11.7500	0
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	13 900	11.7800	13 900
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(13 900)	11.7800	0
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	11.6200	5 000
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	11.6200	0
			O	2006-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	11.7500	5 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Porteur inscrit										
			O	2006-11-15	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	11.7500	0
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation		10 000	11.7400	10 000
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation		(10 000)	11.7400	0
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation		1 000	11.9100	1 000
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation		(1 000)	11.9100	0
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		1 500	12.0000	1 500
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		(1 500)	12.0000	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	12.0300	5 000
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	12.0300	0
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation		1 300	11.9500	1 300
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation		(1 300)	11.9500	0
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation		4 000	11.9500	4 000
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation		(4 000)	11.9500	0
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	11.9500	5 000
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	11.9500	0
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation		2 100	11.8500	2 100
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation		(2 100)	11.8500	0
Brompton VIP Income Fund										
<i>Parts de fiducie</i>										
Brompton VIP Income Trust	1		O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	12.2000	5 000
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	12.2000	0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	12.0000	5 000
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	12.0000	0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	11.8000	5 000
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	11.8000	0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation		10 000	11.6000	10 000
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation		(10 000)	11.6000	0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	11.5000	5 000
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	11.5000	0
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation		1 500	12.5000	1 500
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation		(1 500)	12.5000	0
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation		7 000	12.5000	7 000
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation		(7 000)	12.5000	0
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	12.4100	5 000
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	12.4100	0
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation		1 400	12.3500	1 400
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation		(1 400)	12.3500	0
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	12.5300	5 000
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	12.5300	0
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	12.5000	5 000
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	12.5000	0
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation		10 000	12.2000	10 000
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation		(10 000)	12.2000	0
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation		800	12.4100	800
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation		(800)	12.4100	0
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation		2 000	12.4400	2 000
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation		(2 000)	12.4400	0

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	12.8000	10 000
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	12.8000	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	12.5500	10 000
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	12.5500	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.3000	500
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	12.3000	0
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	12.3000	7 000
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(7 000)	12.3000	0
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	9 800	12.3200	9 800
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(9 800)	12.3200	0
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	12.3200	1 100
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	12.3200	0
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	12.3300	5 100
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)	12.3300	0
Brookfield Asset Management Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>									
Brookfield Asset Manageme	1		O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	52.4960	1 900
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	52.2000	6 900
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(6 900)		0
Cockwell, Jack Lynn	4, 5		O	2006-11-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(30 000)	53.0000	6 832 444
Legault, Richard	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	12 000	10.0889	12 000
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	53.8800	0
Northwood, Linda T.	5		O	2005-03-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	250	8.5778	250
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250)	53.4700	0
<i>Deferred Share Units</i>									
Northwood, Linda T.	5		O	2006-04-27	D	35 - Dividende en actions	862		2 586
<i>Options</i>									
Couture, Denis	5		O	2006-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			56 250
Legault, Richard	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	(12 000)		590 875
Northwood, Linda T.	5		O	2006-04-27	D	35 - Dividende en actions	5 787		17 362
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(250)		17 112
Burmis Energy Inc.									
<i>Options</i>									
Dyck, Scott Randal	5		O	2006-11-28	D	50 - Attribution d'options	21 000	2.5700	
			M	2006-11-28	D	50 - Attribution d'options	21 000		432 000
king, kenneth ross	4		O	2006-11-28	D	50 - Attribution d'options	12 000	2.5700	75 000
Tourigny, Rodger	4		O	2006-11-27	D	50 - Attribution d'options	12 000	2.5700	120 000
Business Trust Equal Weight Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Business Trust Equal Weig	1		O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.4000	5 000
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	8.4000	0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	8.1600	3 700
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 700)	8.1600	0
			O	2006-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.1700	1 000
			O	2006-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	8.1700	0

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Titre										
Initié										
Porteur inscrit										
			O	2006-11-06	D	38 - Rachat ou annulation		700	8.5700	700
			O	2006-11-06	D	38 - Rachat ou annulation		(700)	8.5700	0
			O	2006-11-07	D	38 - Rachat ou annulation		600	8.6500	600
			O	2006-11-07	D	38 - Rachat ou annulation		(600)	8.6500	0
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	8.7000	5 000
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	8.7000	0
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	8.6300	5 000
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	8.6300	0
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	8.4500	5 000
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	8.4500	0
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	8.5800	5 000
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	8.5800	0
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation		1 200	8.4300	1 200
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation		(1 200)	8.4300	0
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation		3 300	8.2300	3 300
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation		(3 300)	8.2300	0
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation		10 000	8.3800	10 000
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation		(10 000)	8.3800	0
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation		3 000	8.2500	3 000
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation		(3 000)	8.2500	0
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	8.1500	5 000
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	8.1500	0
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation		3 300	8.0700	3 300
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation		(3 300)	8.0700	0
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation		1 800	8.4000	1 800
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation		(1 800)	8.4000	0
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation		5 800	8.4000	5 800
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation		(5 800)	8.4000	0
			O	2006-11-20	D	38 - Rachat ou annulation		2 200	8.4600	2 200
			O	2006-11-20	D	38 - Rachat ou annulation		(2 200)	8.4600	0
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation		6 100	8.7500	6 100
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation		(6 100)	8.7500	0
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		10 000	8.8500	10 000
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		(10 000)	8.8500	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		1 300	8.6600	1 300
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		(1 300)	8.6600	0
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation		1 500	8.5500	1 500
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation		(1 500)	8.5500	0
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation		1 200	8.5500	1 200
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation		(1 200)	8.5500	0
C2C INC.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Beauregard, Alain-Jean	5									
170364 Canada inc.	PI		O	2006-12-04	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		200 000	0.1000	835 333
Paquet, Alain	4, 5		O	2006-11-29	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(266 667)	0.1000	400 000
			O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de		150 000	0.1500	550 000

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						prospectus			
			O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.1000	600 000
Turcotte, Dominique	4		O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.1500	1 500 000
<i>Bons de souscription</i>									
Beauregard, Alain-Jean	5								
170364 Canada inc.	PI		O	2006-12-04	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000		733 333
curtis, Michael Charles P	5		O	2005-10-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-10-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2006-11-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	350 000		350 000
Paquet, Alain	4, 5		O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	150 000		816 667
			O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000		866 667
Turcotte, Dominique	4		O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.2000	1 500 000
Calloway Real Estate Investment Trust									
<i>Class B Limited Partnership Units</i>									
Goldhar, Mitchell	3								
The FP Realty - CW	PI		O	2006-11-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	38 863		3 092 327
<i>Class C Limited Partnership Units</i>									
Goldhar, Mitchell	3								
First Professional	PI		O	2006-11-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(38 863)		789 664
<i>Parts de fiducie</i>									
Goldhar, Mitchell	3								
CWT Investments Li	PI		O	2006-11-28	I	97 - Autre	86 642	10.5000	9 099 094
<i>Special Voting Units</i>									
Goldhar, Mitchell	3								
The FP Realty - CW	PI		O	2006-11-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	38 863		3 092 327
Canaccord Capital Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chalmers, Paul Alexander	7								
600991 BC Ltd	PI		O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	17.6700	244 391*
			O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	17.6600	243 791*
			O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(49 000)	17.6500	194 791*
Evans, Aeron Thomsley	7		O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 304)	17.7500	93 800
Zaozimy, John Brian	4								
John B. Zaozimy P	PI		O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	17.1800	87 034
Canadian Gold Hunter Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Christoffersen, Jan Erik	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.4500	150 700*
Ellegrove Capital Ltd.	3								
Zebra Holdings and	PI		O	2006-11-23	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	1.3000	5 498 200
Front Street Investment M	3								
Front Street Inves	PI		O	2006-11-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(108 300)	1.3500	4 830 100*

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Canadian Hydro Developers, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Erker, Dennis	4		O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 000	5.8000	562 500
Canadian Natural Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Miura, Leon	5								
Canada Life	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(11 812)	62.2000	2 052
Payne, David Andrew	5	R	O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	58.9500	10 444
Canadian Superior Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coolen, Michael Edward	4, 5		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	924	2.4800	173 472
Dore, Neil Denis	5								
RRSP	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	605	2.4800	11 272
Harman, Roger James	5		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	554	2.4800	17 761
Marshall, Melvin Gordon	5		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	672	2.4800	14 359
Canadian Utilities Limited									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
SIMPSON, JAMES W.	4								
IRA	PI		O	2006-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	39.8300USD	3 100
Watson, Karen M.	7, 6, 5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	2 000	23.1000	2 000
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	46.1500	0
			O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	1 300	23.9600	1 300
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	46.1500	0
<i>Options 46.21</i>									
Watson, Karen M.	7, 6, 5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	(2 000)		0
<i>Options 47.91</i>									
Watson, Karen M.	7, 6, 5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	(1 300)		2 700
Canadian Western Bank									
<i>Actions ordinaires</i>									
Christensen, Lars Kurt	5		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 728
Canadian Western T	PI		O	2006-12-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 412
			O	2006-12-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200
Ewoniak, Karl Myron	7		O	2004-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
			O	2005-01-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	26.5800	
		R	M	2005-04-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	25.6000	2 007
RBC Action Direct	PI		MP	2005-04-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	25.6000	0*
		R	O	2005-07-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6	28.7500	2 006*
Canetic Resources Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Evans, Brian D.	5		O	2006-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	15.1000	
		R	M	2006-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)		55 333
Canexus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Porteur inscrit										
Leith Wheeler Investment	3									
Leith Wheeler Inve	PI		O	2006-11-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 100)	6.5980		3 622 300
			O	2006-11-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 800	6.6000		3 631 100*
Canfor Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Bentley, Peter John Geral	4, 5	R	O	2006-03-28	D	48 - Acquisition par héritage ou aliénation par legs	14 279			442 607
Bentley Enterprise	PI	R	O	2006-03-28	C	48 - Acquisition par héritage ou aliénation par legs	(40 804)			0
Estate of Antoinet	PI	R	O	2006-06-05	C	48 - Acquisition par héritage ou aliénation par legs	(311 022)			0
Canfor Pulp Income Fund										
<i>Fund Units</i>										
Bentley, Peter John Geral	4, 6		O	2006-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M	2006-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				44 259
			O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	70 418			164 677
Solo Estates Limit	PI		O	2006-11-30	I	35 - Dividende en actions	1 490			52 490
			O	2006-11-30	I	97 - Autre	45 779			98 269
Bonkemeyer, Patrick (Patc	6		O	2006-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	2 682			2 682
Calabrigo, David M.	6		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 560)	12.1500		163
			O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	2 586			2 749
Cliff, Ronald Laird	6									
Endor Investments	PI		O	2006-11-30	I	35 - Dividende en actions	1 043			6 043
Heathcliff Propert	PI		O	2006-11-30	I	35 - Dividende en actions	1 519			2 539
R. L. Cliff Ltd.	PI		O	2006-11-30	I	35 - Dividende en actions	2 980			8 980
Ronald L. Cliff Tr	PI		O	2006-11-30	I	35 - Dividende en actions	5 569			9 307
Higginbotham, Kenneth O.	6		O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	2 324			3 884
Jago, Charles	4		O	2006-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.2400		1 000
James, C. Trevor	6		O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	2 539			5 691
Jarislowsky, Stephen Arno	6									
S.A. Jarislowsky I	PI		O	2006-11-30	I	35 - Dividende en actions	2 980			4 980
Kayne, Don	6		O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	3 620			6 007
Lee Kayne	PI		O	2006-11-30	C	35 - Dividende en actions	186			311
Lisa Kayne	PI		O	2006-11-30	C	35 - Dividende en actions	59			99
Korenberg, Michael	6		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(599)	12.6000		0
			O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	893			893
Louie, Brandt Channing	6		O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	9 309			15 557
Lusztig, Peter	4		O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	476			796
Nemeth, Joe	5		O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	62			104
Newell, Eric P.	6		O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	819			1 369
Pattison, James A.	6									
4123221 Canada Inc	PI		O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 900)	12.3700		982 100
			O	2006-11-30	I	35 - Dividende en actions	2 482 933			
			M	2006-11-30	I	35 - Dividende en actions	1 500 833			2 482 933
			O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	11.7500		1 982 933
			O	2006-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(482 100)	11.7557		1 500 833
Great Pacific Capi	PI		O	2006-11-30	I	35 - Dividende en actions	2 305 364			2 305 364
Great Pacific Indu	PI		O	2006-11-30	I	35 - Dividende en actions	1 516 469			1 516 469

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Phelps, Michael E.J.	6		O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	1 036		1 731
SELMAN, DONALD CHARLES	6		O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	1 211		2 023
Shepherd, James Alexander	4, 6		O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	13 431		22 304
Tellier, Paul M.	6		O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	1 490		2 490
Wilson, Scott Ross	6		O	2006-11-30	D	35 - Dividende en actions	3 395		5 085
Canwel Building Materials Income Fund									
<i>Parts</i>									
Thoma, Siegfried Josef	4		O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	53.4300	9 000
CanWest Global Communications Corp.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Asper, David	4, 7, 5, 3								
David Asper Holdin	PI		O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(56 300)	10.2534	73
			O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(73)	10.3000	0
Cardiome Pharma Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ezrin, Alan Mark	5		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	6 000	9.4000	14 075*
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	14.2500	8 075*
			O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	4 000	9.4000	12 075*
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	14.2500	8 075*
Rogers, Mark Charles	4		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 600)	13.3900	0
<i>Options</i>									
Ezrin, Alan Mark	5		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	9.4000	203 859*
			O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	9.4000	199 859*
Cascades inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cascades inc.	1		O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	37 500	13.4220	37 500
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(37 500)		0
			O	2006-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	300	13.6300	300
			O	2006-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	21 900	14.0910	21 900
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(21 900)		0
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	14.0100	5 000
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	14.1260	40 000
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		0
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	13.8300	5 000
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2006-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	5 900	14.0240	5 900
			O	2006-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	(5 900)		0
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	13.8700	5 000
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	13.8000	5 000
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	200	13.8900	200
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	13.8400	2 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
CCS Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Werklund, David Paul	4, 5, 3		O	2006-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	126	34.2600	69 185
CDG Investments Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fairburn, Calvin Dale	4								
Marie Fairburn	PI		O	2006-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0300USD	91 000
Celestica Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Crandall, Robert	4		O	2006-11-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	517	9.6800USD	84 655
Etherington, William	4		O	2006-11-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	517	9.6800USD	38 484
<i>Options</i>									
Colnett, Lisa	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	(52 132)	9.0500USD	106 364
Cell-Loc Location Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Romaniuk, Bohdan S.	4								
944133 Alberta Lim	PI		M	2005-03-30	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	54 054	0.1850	54 054
9444133 Alberta Li	PI	R	O	2005-03-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	54 054	0.1850	
<i>Bons de souscription</i>									
Romaniuk, Bohdan S.	4								
944133 Alberta Lim	PI		M	2005-03-30	C	53 - Attribution de bons de souscription	27 027	0.2500	27 027
9444133 Alberta Li	PI	R	O	2005-03-30	I	53 - Attribution de bons de souscription	27 027	0.2500	
Chariot Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baxter, Robert William	4		O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.6300	2 308 000
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.6300	2 208 000
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.6300	2 158 000
Chartwell Seniors Housing Real Estate In									
<i>Débetures convertibles 6.0</i>									
Robinson, Sidney P H	4								
BMO Nesbitt Burns	PI		O	2006-11-28	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 100 000.00	1000.0000	
RBC RRSP	PI		M	2006-11-28	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 100 000.00	1000.0000	\$ 100 000.00
			O	2003-11-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Parts de fiducie</i>									
Ezer, Robert I	5								
L. Ezer In Trust F	PI		O	2003-11-14	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-28	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	100	13.6000	100
			O	2003-11-14	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-28	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	200	13.6000	200
WALT, MANFRED	7								
RRSP	PI		O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	13.2900	26 100
Spouse's RRSP	PI		O	2006-12-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	13.3000	5 050
Walt (Pty) Ltd.	PI		O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	13.4000	239 400
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Canadian Pacific Railway	1		O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	100	63.3900	100
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	500	63.4000	600
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	63.4800	3 800
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	26 300	63.5000	30 100
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	63.5500	35 100
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	7 900	63.6000	43 000
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	10 600	63.6500	53 600
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	10 416	63.8000	64 016
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	63.9800	65 716
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	64.0000	71 016
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(71 016)		0
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	9 300	62.7000	9 300
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	62.7500	14 300
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	10 316	62.8000	24 616
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	7 700	62.8500	32 316
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	13 000	62.9000	45 316
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	62.9300	48 616
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	63.0000	53 616
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	400	63.1000	54 016
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	63.2500	59 016
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	63.5000	66 016
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	63.7700	71 016
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	(71 016)		0
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	4 016	63.1000	4 016
			O	2006-11-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	63.1600	
			M	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	63.1600	9 416
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	12 300	63.2000	21 716
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	12 200	63.2500	33 916
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	13 100	63.3000	47 016
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	63.4000	55 016
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	11 000	63.5000	66 016
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	63.6500	71 016
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	(71 016)		0
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	63.1500	2 000
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	63.2000	7 000
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	63.4900	12 000
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	63.5000	17 500
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	63.6000	23 500
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	63.7500	28 500
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	63.7000	33 500
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	63.8500	38 500
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	63.9000	45 500
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	64.0000	60 500
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	64.3000	
			M	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	64.3000	66 000
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 016	64.4000	71 016
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	(71 016)		0

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Initié										
Porteur inscrit										
Harrower, Judy	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options		950	31.4500	2 409
<i>Options</i>										
Harrower, Judy	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options		(950)	31.4500	28 500
Chemtrade Logistics Income Fund										
<i>Parts de fiducie</i>										
Waisberg, Lorie	4		O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2004-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		134	18.6200	134
			O	2004-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1	19.4800	135
			O	2004-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1	20.1400	136
			O	2004-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2	16.6700	138
			O	2005-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		135	18.7100	273
			O	2005-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2	16.6700	275
			O	2005-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2	14.7000	277
			O	2005-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		2	14.7000	279
			O	2005-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		170	14.9800	449
			O	2005-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		3	15.5700	452
			O	2005-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		3	15.7400	455
			O	2005-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		3	15.9400	458
			O	2005-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		161	15.9400	619
			O	2005-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		5	15.5800	624
			O	2005-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		5	15.0800	629
			O	2005-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		6	12.1100	635
			O	2005-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		214	12.1100	849
			O	2005-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		8	12.1500	857
			O	2005-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		9	10.6600	866
			O	2006-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		224	11.7200	1 090
			O	2006-02-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		12	11.3300	1 102
			O	2006-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		11	11.5400	1 113

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	362	10.8300	1 475
			O	2006-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	9.6600	1 493
			O	2006-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	9.9900	1 511
			O	2006-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	388	10.2400	1 899
			O	2006-08-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	10.5600	1 921
			O	2006-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	10.6200	1 943
Churchill Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cowan, Kelly Dean	5		O	2006-11-29	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	24 000	1.2500	59 250
Stangeland, Kevin Grant	4		O	2006-12-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 000	1.0000	39 500
<i>Options</i>									
Cowan, Kelly Dean	5		O	2006-12-01	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.0600	500 000
Shaikh, Mazhar H. (Mike)	4		O	2006-12-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.0600	125 000
CI Financial Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
CI Financial Income Fund	1		O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	234 100	24.0000	234 100
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(234 100)		0
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	96 000	24.0000	96 000
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(96 000)		0
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	900	23.9500	900
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		0
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	250 000	24.0000	250 000
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(250 000)		0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	22.9500	3 000
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	23.4700	4 500
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(4 500)		0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	250 000	23.5000	250 000
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(250 000)		0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	23.4800	25 000
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	320 500	23.4700	320 500
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(320 500)		0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	309 700	23.0000	309 700
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(309 700)		0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	23.4400	2 800
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)		0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	23.1500	100 000
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		0
			O	2006-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	2 146 600	24.2500	2 146 600
			O	2006-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 146 600)		0
			O	2006-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	19 000	23.4600	19 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
CI Master Limited Partnership									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Amalgamated Income LP	3								
Amalgamated Income	PI		O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	1.0500	816 618
Cinram International Income Fund									
<i>Options</i>									
Ovadia, Jaime	7		O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	(6 666)	10.2000	23 334
			O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	(23 333)	11.2500	
			M	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	(23 334)	11.2500	0
<i>Parts</i>									
Amaranth Advisors (Canada)	3								
Amaranth Canada Tr	PI		O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000 000)	23.0000	0
Amaranth LLC	3		O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000 000)	23.0000	0
Ovadia, Jaime	7		O	2006-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	6 666	10.2000	6 666
			O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	23 333	11.2500	29 999
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	19.8100	29 299
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 299)	19.8100	0
Clarke Inc.									
<i>Débetures convertibles</i>									
Anthony, Rex	4		O	2004-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 100 000.00	100.0000	\$ 100 000.00*
Lee, Melinda	5		O	2006-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 7 000.00	99.5500	\$ 7 000.00*
Morley, Neil	5		O	2006-09-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-09-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 10 000.00	100.2500	\$ 10 000.00*
Cline Mining Corporation									
<i>Options</i>									
Hendrick, Dale Michael	4		O	2006-12-05	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3500	700 000
CML Healthcare Income Fund									
<i>Parts</i>									
Bristow, Paul John	5		O	2006-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 572	13.1000	263 690
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 400)	13.4500	253 290
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	13.4600	253 190
Communications Alliance Atlantis Inc.									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Akman, Andrew	5		O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options	750	21.4500	2 131

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(750)	40.8500	1 381
Alliance Atlantis Communi	1		O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	39 700	38.5178	39 700
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	33 100	39.9000	72 800
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	260 800	39.9464	333 600
			O	2006-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	39.9500	334 700
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	8 500	39.9000	343 200
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	39.9577	346 300
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(343 200)		0
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(3 100)		343 200
Beckles, Karen Charlene	5		O	2006-11-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	1 250	34.3700	1 300
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	500	34.9000	1 800
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	40.4000	1 600
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	40.3900	1 500
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	40.3800	1 400
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	40.3100	100
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50)	40.2700	50
Middleton, Rita	7, 5		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	40.1700	9 487
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	40.1100	9 187
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	40.0100	8 187
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	40.0000	4 087
<i>Options</i>									
Akman, Andrew	5		O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options	(750)	21.4500	23 350
Beckles, Karen Charlene	5		O	2006-11-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 700
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(1 250)	34.3700	8 450
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(500)	34.9000	7 950
Compagnie D'Assurance Générale Co-operat									
<i>Actions privilégiées Class A Series B</i>									
Daniel, Kevin	5		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	100.0000	269
Hardy, George	7		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	100.0000	232
Lowery, Frank Warren	7		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	100.0000	273
MacDonald, James	7		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	100.0000	509
Mitchell, Bernadette	5		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	100.0000	390
Speirs, Brian	7		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	100.0000	1 004
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux d									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baillie, A. Charles	4		O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	53.7200	80 000
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	53.6800	82 000
Marilyn Baillie	PI		O	2006-11-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000	52.5200	9 200
Haasz, Ami	5		O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	54.2200	9 681
Marshall, Peter	5		O	2006-02-28	D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 038		10 015
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	50 000	25.5900	60 497

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Titre										
Initié										
Porteur inscrit										
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	5 100	20.4233	65 597	
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 100)	54.0000	10 497	
			O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	462	62.1366	10 477	
			O	2006-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	44.1701USD	10 497	
<i>Options</i>										
Marshall, Peter	5		O	2006-02-28	D	37 - Division ou regroupement d'actions	156 000		239 000	
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	25.5900	189 000	
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	(5 100)	20.4233	183 900	
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée										
<i>Actions ordinaires</i>										
Exxon Mobil Corporation	3									
Roytor & Co.	PI		O	2006-11-27	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(183 157)	41.6000	665 841 505	
			O	2006-11-28	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(183 157)	42.2200	665 658 348	
			O	2006-11-29	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(183 157)	42.9100	665 475 191	
			O	2006-11-30	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(183 157)	42.8900	665 292 034	
			O	2006-12-01	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(183 157)	43.0200	665 108 877	
Imperial Oil Limited	1		O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	93 200	41.6976	93 200	
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(93 200)	41.6976	0	
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	42.2137	80 000	
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)	42.2137	0	
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	42.6157	80 000	
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)	42.6157	0	
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	43.0334	80 000	
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)	43.0334	0	
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	42.9977	80 000	
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	(80 000)	42.9977	0	
COMPASS Income Fund										
<i>Parts de fiducie</i>										
COMPASS Income Fund	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	12.7500	8 695 107	
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	12.6500	8 701 907	
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	12.6400	8 708 107	
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	400	12.8000	8 709 507	
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	12.6700	8 713 607	
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	12.6800	8 718 907	
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	12.6500	8 724 007	
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	12.7000	8 727 807	
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	12.8500	8 697 107	
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.8500	8 703 407	
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	12.8300	8 709 107	
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	900	12.9000	8 710 407	
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.8300	8 715 107	

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	12.7700	8 721 407
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	12.7500	8 725 407
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.8500	8 729 307
Compton Petroleum Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Koop, Irvine John	4		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	330 000	0.8000	789 000
<i>Options</i>									
Koop, Irvine John	4		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	(330 000)		255 000
Connacher Oil and Gas Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
De Maio, Stephen Joseph	5		O	2006-11-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 400
Karen Snyder	PI		O	2006-11-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-11-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 400
Evans, Colin Michael	4		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	16 000	0.3500	16 000
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 700)	3.7000	6 300
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 300)	3.7200	0
Jackson, Darren Patrick	5		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	3.6700	30 000
Marston, Stephen Adair	5		O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.5600	25 000
<i>Options</i>									
De Maio, Stephen Joseph	5		O	2006-11-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			66 000
Evans, Colin Michael	4		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	(16 000)		750 000
Consolidated Mercantile Incorporated									
<i>Actions ordinaires</i>									
Consolidated Mercantile I	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	800	1.1500	800*
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
Constellation Software Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bakke, Kenneth Ray	7								
CIBC Mellon Trust	PI		O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	18.4991USD	15 017
Core IncomePlus Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Core IncomePlus Fund	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.1900	1 262 706
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	8.1100	1 268 306
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	7.9900	1 269 906
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	8.2300	1 271 206
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	8.2700	1 266 206
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	8.3000	1 276 206
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.4400	1 277 206
Coretec Inc.									
<i>Deferred Bonus Program Units</i>									
Canavor, Jeffrey David	5		O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 473	1.2581	64 421
Gilliece, Daniel	5		O	2005-09-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 332	1.2581	8 332

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Corporation Canadienne de Capital Prodig									
<i>Options</i>									
Kern, Andre	5		O	2006-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 019	1.2581	6 019
Parry, Gareth John	5		O	2002-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 804	1.2581	8 804
Vardya, Anaya	5		O	2005-11-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 865	1.2581	12 865
Corporation Canadienne de Capital Prodig									
<i>Options</i>									
Bouchard, Marc	4, 5		O	2005-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2005-12-16	D	50 - Attribution d'options	77 143		77 143
			O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	12 857		90 000
Duchesneau, Jacques	4, 5		O	2005-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2005-12-16	D	50 - Attribution d'options	77 143		77 143
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(77 143)		0
Corporation Cott									
<i>Actions ordinaires</i>									
Skofic, Jonathan	7		O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	15.4700	1 658
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 052)	15.4000	606
Corporation Minière Inmet									
<i>Actions ordinaires</i>									
Balint, Frank	5		O	2006-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(52)	64.5500	9 509
			O	2006-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	64.5000	1 009
Herr, Robert Scott	5		O	2006-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Corporation Nortel Networks									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ashwood, Christopher Kent	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 791)		198
Barnes, Debbie Lynn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(900)		100
Bejar, Martha Helena	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(100 098)		11 121
Chico, Juan Jose	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(9 005)		1 000
Collins, Timothy	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 800)		200
Cozyn, Martin Albert	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(49 613)		5 512
Cuesta, George Julio	7								
George and Nancy C	PI		O	2006-12-01	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(7 200)		800
Registered in the	PI		O	2006-12-01	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(900)		100
Dadyburjor, Khush Sam	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(900)		100
RRSP - TD Waterhou	PI		O	2006-12-01	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 250)		250
Davies, Gordon Allan	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(6 341)		704
de Cardenas, Alfredo Toma	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(6 753)		750
Dodd, Randy Kevin	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(77 397)		8 598
Donovan, William John	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(65 871)		7 318
Doolittle, John Marshall	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(10 852)		1 205
Farmer, Cecil Gregory	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(48 294)		5 365
Gamble, Shauna Lee	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(900)		100
Gigliotti, Thomas Andrew	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(90)		10
Graham, Harold Everett	7								
TD Waterhouse Inve	PI		O	2006-12-01	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(285)		31
Haydon, John Bradley	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(15 960)		1 773

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Porteur inscrit										
Holmes, Robert Devon	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(900)		100
Hudson, David Victor	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(28 085)		3 120
Hudson, Vivian Catharine	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(173 430)		19 269
Joannou, Dion Constandino	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(114 044)		12 670
Jones, Stephen Glenn	7									
jointly with R.M.	PI		O	2006-12-01	C	37 - Division ou regroupement d'actions		(1 224)		136
Khadbai, Abdul Aziz	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(7 494)		832
King, Elena Soldera	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(4 950)		550
Langlois, Michael John	7									
RESP - RBC Investm	PI		O	2006-12-01	I	37 - Division ou regroupement d'actions		(4 613)		512
Lanier, Gayle La'Verne	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(23 580)		2 620
Custodian for Brit	PI		O	2006-12-01	C	37 - Division ou regroupement d'actions		(329)		36
Lockhart, Lewis Karl	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(7 200)		800
Lowe, Richard Stephen	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(192 127)		21 346
RRSP	PI		O	2006-12-01	I	37 - Division ou regroupement d'actions		(16 200)		1 800
MacKinnon, Pierre David	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(106 498)		11 832
jointly with Karen	PI		O	2006-12-01	C	37 - Division ou regroupement d'actions		(10 350)		1 150
MacNaughton, John Alan	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(90 000)		10 000
McCormick, Richard David	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(90 000)		10 000
Mondor, Dan Ross	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(19 125)		2 125
Morin, Philippe	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(76 116)		8 457
Murash, Barry Miles	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(21 068)		2 340
Pearce, Harry Jonathan	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(14 400)		1 600
Prasad, Ruchi Ahluwalia	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(387)		43
Quinn, Gordon William	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(31 458)		3 494
Stevenson, Katharine Berg	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(127 525)		14 168
Townley, Jeffrey Dwight	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(1 971)		219
<i>Actions ordinaires NNC Shareholder Dividend Reinvestment Plan</i>										
Hudson, Vivian Catharine	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(1)		0
<i>Actions ordinaires Nortel Networks Stock Purchase Plan</i>										
Barrios, Alvio Silvio	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(15 298)		1 699
Dadyburjor, Khush Sam	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(2 061)		228
Davies, Gordon Allan	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(234)		26
Fleck, Shawn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(2 819)		313
Gamble, Shauna Lee	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(1 222)		135
Gigliotti, Thomas Andrew	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(22 960)		2 551
Hempel, Karen Louise	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(23 784)		2 642
Mclver, Kenneth Robert LI	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(10 928)		1 214
Wickware, Scott Robert	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(136)		15
<i>Investment Fund Units - U.S. Long Term Investment Plan</i>										
Durow, Wesley Dean	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		1 925	0.7200USD	7 309
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(7 309)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		7 309		7 309
<i>Investment Fund Units Cdn. Investment Plan for Employees</i>										
MacKinnon, Pierre David	7, 5		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		(9)	2.7500	6 026

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 424)		602
<i>Investment Fund Units - Cdn. Investment Plan for Employees</i>									
Ashwood, Christopher Kent	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(278)		30
Best, Gregory John	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1)	2.7500	858
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(773)		85
Collins, Timothy	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(18)	2.7500	11 253
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(10 128)		1 125
Dadyburjor, Khush Sam	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(39)	2.7500	24 917
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 426)		2 491
Davies, Gordon Allan	7, 5		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(31)	2.7500	19 106
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(17 196)		1 910
Doolittle, John Marshall	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7)	2.7500	4 775
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 298)		477
Fleck, Shawn	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1)	2.7500	397
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(358)		39
Gamble, Shauna Lee	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2)	2.4800	2 221
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 999)		222
Glofcheskie, Terrance Dav	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4)	2.7500	2 330
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 097)		233
Graham, Harold Everett	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8)	2.6600	5 962
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 366)		596
Haydon, John Bradley	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(45)		
			M	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(45)	2.7500	28 201
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(25 381)		2 820
Hoadley, John Philip	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(114)		12
Hudson, David Victor	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8)	2.7500	5 026
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 524)		502
Hudson, Vivian Catharine	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(10)	2.7500	6 245
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 621)		624
Kales, Robert Michael	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(6)	2.7500	4 040
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 636)		404
King, Elena Soldera	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(22)	2.7500	14 333
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(12 900)		1 433
Langlois, Michael John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(93)		10

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Lefevre, Kalli	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(14)	2.7500	8 598
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(7 739)		859
Lockhart, Lewis Karl	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8)	2.7500	4 926
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 434)		492
Marcellus, Kevin Dale Held by spouse, L.	7 PI		O	2006-12-01	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(306)		33
Mathers, Lorrie David	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2)	2.7500	1 312
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 181)		131
Held by spouse N.	PI		O	2006-12-01	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5)	2.7500	883
			O	2006-12-01	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(795)		88
Mclver, Kenneth Robert LI	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(18)	2.7500	10 969
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(9 873)		1 096
Stevenson, Katharine Berg	7, 5		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(89)	2.7500	55 365
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(49 829)		5 536
Wendt, Dietmar Martin	7, 5		O	2006-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 348	2.4200	
			M	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 348	2.4200	4 348
			O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1)	2.4900	
			M	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1)	2.4900	4 347
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 913)		434
Wickware, Scott Robert	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1)	2.5300	5 679
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 112)		567
<i>Investment Fund Units - U.S. Long Term Investment Plan</i>									
Barnes, Debbie Lynn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(109 331)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	109 331		109 331
Barrios, Alvio Silvio	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(6 375)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	6 375		6 375
Bejar, Martha Helena	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(58 068)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	58 068		58 068
Biard, James Anthony	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(35 079)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	35 079		35 079
Cahill, John Francis	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 879	0.7200USD	9 894
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(9 894)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	9 894		9 894
Chico, Juan Jose	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 603)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	4 603		4 603
Chronowic, Peter John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 615)		0

Émetteur	Relation	Retard	État opé-	Date de	Emprise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Titre			ra-tion	l'opération						
Initié										
Porteur inscrit										
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		4 615		4 615
Cioffi, Anthony Louis	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(90 337)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		90 337		90 337
Connor, Daniel Joseph	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(41 723)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		41 723		41 723
Cozyn, Martin Albert	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(22 490)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		22 490		22 490
Cuesta, George Julio	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(765)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		765		765
Dailey, Frank Marion	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 915)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		27 915		27 915
de Cardenas, Alfredo Toma	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(9 596)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		9 596		9 596
Dodd, Randy Kevin	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(63 208)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		63 208		63 208
Donovan, William John	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(65 413)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		65 413		65 413
Downing, David Keith	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(2 717)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		2 717		2 717
Edholm, Philip Karl	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(61 473)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		61 473		61 473
Farmer, Cecil Gregory	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(40 622)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		40 622		40 622
Fleck, Shawn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(6 139)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		6 139		6 139
Gigliotti, Thomas Andrew	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(12 640)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		12 640		12 640
Hea, Jacqueline, Constance	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(15 912)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		15 912		15 912
Hempel, Karen Louise	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(77 885)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		77 885		77 885
Hinz, Lorne Conrad	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(45 707)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		45 707		45 707
Hoadley, John Philip	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(14 514)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		14 514		14 514
Holmes, Robert Devon	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(64 266)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		64 266		64 266
House, Paul Richard	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(8 140)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		8 140		8 140
Joannou, Dion Constandino	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(82 622)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		82 622		82 622
Jones, Stephen Glenn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(11 660)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		11 660		11 660
Kaye, Douglas John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(155 528)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		155 528		155 528
Khadbai, Abdul Aziz	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(112 261)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		112 261		112 261

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Lanier, Gayle LaVerne	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(79 215)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	79 215		79 215
Lockhart, Lewis Karl	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 235	0.7200USD	109 560
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(109 560)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	109 560		109 560
Lowe, Richard Stephen	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(26 907)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	26 907		26 907
Lowe, Tonya Lee	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 465)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	1 465		1 465
Mackinnon, Pierre David	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(73 985)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	73 985		73 985
Mathers, Lorrie David	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(637)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	637		637
McCorkle, Michael Walton	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(7 480)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	7 480		7 480
Mondor, Dan Ross	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(13 738)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	13 738		13 738
Murash, Barry Miles	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(90 342)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	90 342		90 342
Held by spouse, Ma	PI		O	2006-12-01	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 924)		0
			O	2006-12-01	C	37 - Division ou regroupement d'actions	1 924		1 924
Murashige, David Hilliker	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(15 449)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	15 449		15 449
Prasad, Ruchi Ahluwalia	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(86 018)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	86 018		86 018
Quinn, Gordon William	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(73 399)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	73 399		73 399
Townley, Jeffrey Dwight	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 480	0.6700USD	129 984
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(129 984)		0
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	129 984		129 984
<i>Investment Fund Units Cdn. Investment Plan for Employees</i>									
Morin, Philippe	7, 5		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(45)	2.7500	28 555
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(25 700)		2 855
Quinn, Gordon William	7		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2)	2.7500	1 368
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 232)		136
<i>Investment Fund Units- Cdn. Investment Plan for Employees</i>									
Knudsen, Paul Theodore	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(347)		38
<i>Options Nortel 2005 Stock Incentive Plan</i>									
Ashwood, Christopher Kent	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 500)		2 500
Barnes, Debbie Lynn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 500)		2 500
Barrios, Alvio Silvio	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 500)		2 500
Bejar, Martha Helena	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(135 000)		15 000
Best, Gregory John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(9 000)		1 000
Biard, James Anthony	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(27 000)		3 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-	Date de	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération	valeur nominale			
Titre			ra- tion	l'opération						
Porteur inscrit										
Cahill, John Francis	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Chico, Juan Jose	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(31 500)		3 500
Chronowic, Peter John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Cioffi, Anthony Louis	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(36 000)		4 000
Collins, Timothy	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Connor, Daniel Joseph	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(36 000)		4 000
Cozyn, Martin Albert	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(36 000)		4 000
Cuesta, George Julio	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Dadyburjor, Khush Sam	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(40 500)		4 500
Dailey, Frank Marion	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Davies, Gordon Allan	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(54 000)		6 000
de Cardenas, Alfredo Toma	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(54 000)		6 000
Dodd, Randy Kevin	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(112 500)		12 500
Donovan, William John	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(112 500)		12 500
Doolittle, John Marshall	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(54 000)		6 000
Downing, David Keith	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(36 000)		4 000
Durow, Wesley Dean	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(20 250)		2 250
Edholm, Philip Karl	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Farmer, Cecil Gregory	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(36 000)		4 000
Fleck, Shawn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(13 500)		1 500
Gamble, Shauna Lee	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Gigliotti, Thomas Andrew	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Glofcheskie, Terrance Dav	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Graham, Harold Everett	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Haydon, John Bradley	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(36 000)		4 000
Hea, Jacqueline, Constanc	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(8 100)		900
Hempel, Karen Louise	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(36 000)		4 000
Hinz, Lorne Conrad	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(22 500)		2 500
Hoadley, John Philip	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Holmes, Robert Devon	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(31 500)		3 500
House, Paul Richard	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(13 500)		1 500
Hudson, David Victor	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Hudson, Vivian Catharine	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(36 000)		4 000
Joannou, Dion Constandino	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(225 000)		25 000
Jones, Stephen Glenn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Kales, Robert Michael	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(8 100)		900
Kaye, Douglas John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Khadbai, Abdul Aziz	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(54 000)		6 000
King, Elena Soldera	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Knudsen, Paul Theodore	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Langlois, Michael John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Lefevre, Kalli	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
Lockhart, Lewis Karl	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(22 500)		2 500
Lowe, Richard Stephen	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(225 000)		25 000
Lowe, Tonya Lee	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(27 000)		3 000
MacKinnon, Pierre David	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(112 500)		12 500
Marcellus, Kevin Dale	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(31 500)		3 500

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Mathers, Lorrie David	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(27 000)		3 000
McCorkle, Michael Walton	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 000)		2 000
Mclver, Kenneth Robert LI	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(27 000)		3 000
Mondor, Dan Ross	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(36 000)		4 000
Morin, Philippe	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(81 000)		9 000
Murash, Barry Miles	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(36 000)		4 000
Murashige, David Hilliker	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(36 000)		4 000
Prasad, Ruchi Ahluwalia	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(27 000)		3 000
Quinn, Gordon William	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(27 000)		3 000
Stevenson, Katharine Berg	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(54 000)		6 000
Townley, Jeffrey Dwight	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(31 500)		3 500
Wendt, Dietmar Martin	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(112 500)		12 500
<i>Options Nortel Networks Corporation 1986 Stock Option Plan</i>									
Ashwood, Christopher Kent	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(133 210)		14 796
Barnes, Debbie Lynn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(172 323)		19 145
Barrios, Alvio Silvio	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(54 301)		6 032
Bejar, Martha Helena	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(841 860)		93 539
Best, Gregory John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(17 460)		1 939
Biard, James Anthony	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(323 775)		35 975
Chico, Juan Jose	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(40 500)		4 500
Chronowic, Peter John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(58 519)		6 500
Cioffi, Anthony Louis	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(231 735)		25 748
Collins, Timothy	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(78 842)		8 759
Connor, Daniel Joseph	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(193 442)		21 492
Cozyn, Martin Albert	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(458 702)		50 965
Dadyburjor, Khush Sam	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(179 280)		19 919
Dailey, Frank Marion	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(67 500)		7 500
Davies, Gordon Allan	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(385 920)		42 880
de Cardenas, Alfredo Toma	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(395 821)		43 979
Dodd, Randy Kevin	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(633 000)		70 333
Donovan, William John	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 193 400)		132 600
Doolittle, John Marshall	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(399 600)		44 400
Downing, David Keith	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(154 921)		17 212
Durow, Wesley Dean	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(26 777)		2 973
Edholm, Philip Karl	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(228 611)		25 399
Farmer, Cecil Gregory	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(230 640)		25 626
Fleck, Shawn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(16 718)		1 856
Gamble, Shauna Lee	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(36 272)		4 027
Gigliotti, Thomas Andrew	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(79 952)		8 882
Glocheskie, Terrance Dav	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(40 020)		4 446
Graham, Harold Everett	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(237 480)		26 386
Haydon, John Bradley	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(452 642)		50 292
Hea, Jacqueline, Constanc	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(30 900)		3 432
Hempel, Karen Louise	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(133 365)		14 818
Hinz, Lorne Conrad	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(191 400)		21 266
Hoadley, John Philip	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(135 090)		15 008
Holmes, Robert Devon	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(189 495)		21 054

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
House, Paul Richard	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(38 130)		4 236
Hudson, David Victor	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(66 240)		7 360
Hudson, Vivian Catharine	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(554 880)		61 652
Joannou, Dion Constandino	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(790 804)		87 865
Jones, Stephen Glenn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(220 935)		24 547
Kales, Robert Michael	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(30 390)		3 376
Kaye, Douglas John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(236 340)		26 260
Khadbai, Abdul Aziz	7		O	2003-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			325 666
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(500 100)		55 566
King, Elena Soldera	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(231 090)		25 676
Knudsen, Paul Theodore	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(37 110)		4 123
Langlois, Michael John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(288 000)		31 999
Lanier, Gayle La'Verne	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(68 222)		7 578
Lefevre, Kalli	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(135 631)		15 068
Lockhart, Lewis Karl	7		O	2003-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			88 832
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(99 390)		11 042
Lowe, Richard Stephen	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 018 320)		113 145
Lowe, Tonya Lee	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(133 501)		14 832
MacKinnon, Pierre David	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(747 060)		83 006
Marcellus, Kevin Dale	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(30 540)		3 393
Mathers, Lorrie David	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(52 920)		5 880
McCorkle, Michael Walton	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(48 720)		5 412
McIver, Kenneth Robert LI	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(190 200)		21 133
Mondor, Dan Ross	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(349 564)		38 836
Morin, Philippe	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(398 102)		44 231
Murash, Barry Miles	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(382 020)		42 446
Murashige, David Hilliker	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(139 891)		15 543
Prasad, Ruchi Ahluwalia	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(26 615)		2 954
Quinn, Gordon William	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(112 083)		12 452
Stevenson, Katharine Berg	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(621 900)		69 100
Townley, Jeffrey Dwight	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(186 480)		20 719
Wickware, Scott Robert	7		O	2006-10-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-10-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 499
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(13 050)		1 449
<i>Options Nortel Networks Corporation 2000 Stock Option Plan</i>									
Ashwood, Christopher Kent	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(52 200)		5 800
Barnes, Debbie Lynn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(57 000)		6 333
Barrios, Alvio Silvio	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(78 150)		8 683
Bejar, Martha Helena	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(12 000)		1 333
Best, Gregory John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(19 500)		2 166
Biard, James Anthony	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(63 000)		7 000
Cahill, John Francis	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(81 000)		9 000
Chico, Juan Jose	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(31 500)		3 500
Chronowic, Peter John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(32 400)		3 600
Cioffi, Anthony Louis	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(96 000)		10 666

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Collins, Timothy	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(13 163)		1 462
Connor, Daniel Joseph	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(51 600)		5 733
Cozyn, Martin Albert	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(30 000)		3 333
Cuesta, George Julio	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(99 000)		11 000
Dadyburjor, Khush Sam	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(75 000)		8 333
Davies, Gordon Allan	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(13 200)		1 466
de Cardenas, Alfredo Toma	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(10 800)		1 200
Dodd, Randy Kevin	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(21 000)		2 333
Donovan, William John	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(45 000)		5 000
Doolittle, John Marshall	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 000)		2 000
Downing, David Keith	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(85 800)		9 533
Durow, Wesley Dean	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(15 300)		1 700
Edholm, Philip Karl	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(51 000)		5 666
Farmer, Cecil Gregory	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 000)		2 000
Fleck, Shawn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 000)		2 000
Gamble, Shauna Lee	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(56 775)		6 308
Gigliotti, Thomas Andrew	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(45 000)		5 000
Glofcheskie, Terrance Dav	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(26 460)		2 940
Graham, Harold Everett	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(53 400)		5 933
Haydon, John Bradley	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(21 000)		2 333
Hea, Jacqueline, Constanc	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(20 700)		2 300
Hempel, Karen Louise	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(94 125)		10 458
Hinz, Lorne Conrad	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(42 300)		4 700
Hoadley, John Philip	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(39 525)		4 391
Holmes, Robert Devon	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(55 200)		6 133
Hudson, David Victor	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(98 400)		10 933
Hudson, Vivian Catharine	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(36 000)		4 000
Joannou, Dion Constandino	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(10 200)		1 133
Jones, Stephen Glenn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(57 000)		6 333
Kales, Robert Michael	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 940)		660
Kaye, Douglas John	7		O	2005-07-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-07-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			63 333
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(57 000)		6 333
Khadbai, Abdul Aziz	7		O	2003-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 666
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(15 000)		1 666
King, Elena Soldera	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(52 200)		5 800
Knudsen, Paul Theodore	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(10 800)		1 200
Langlois, Michael John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(73 500)		8 166
Lanier, Gayle La'Verne	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(65 250)		7 250
Lefevre, Kalli	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(61 200)		6 800
Lockhart, Lewis Karl	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(48 900)		5 433
Lowe, Richard Stephen	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(36 000)		4 000
Lowe, Tonya Lee	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(58 200)		6 466
MacKinnon, Pierre David	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(24 000)		
			M	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(24 000)		2 666
Marcellus, Kevin Dale	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(34 050)		3 783

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Mathers, Lorrie David	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(11 790)		1 310
Mclver, Kenneth Robert LI	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(65 700)		7 300
Mondor, Dan Ross	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(102 000)		11 333
Morin, Philippe	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(46 875)		5 208
Murash, Barry Miles	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 000)		1 999
Murashige, David Hilliker	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(51 000)		5 666
Prasad, Ruchi Ahluwalia	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(19 500)		2 166
Quinn, Gordon William	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(88 500)		9 833
Stevenson, Katharine Berg	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(45 000)		5 000
Townley, Jeffrey Dwight	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(59 400)		6 600
Wickware, Scott Robert	7		O	2006-10-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-10-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			37 000
			O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(33 300)		3 700
<i>Performance Stock Units - Nortel 2005 Stock Incentive Plan</i>									
Bejar, Martha Helena	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(90 000)		10 000
Connor, Daniel Joseph	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 500)		2 500
Cozyn, Martin Albert	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 500)		2 500
Davies, Gordon Allan	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(36 000)		4 000
de Cardenas, Alfredo Toma	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(36 000)		4 000
Dodd, Randy Kevin	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(67 500)		7 500
Donovan, William John	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(67 500)		7 500
Doolittle, John Marshall	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(36 000)		4 000
Downing, David Keith	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 500)		2 500
Farmer, Cecil Gregory	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 500)		2 500
Fleck, Shawn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(9 000)		1 000
Haydon, John Bradley	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 500)		2 500
Hudson, Vivian Catharine	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 500)		2 500
Joannou, Dion Constandino	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(157 500)		17 500
Khadbai, Abdul Aziz	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(36 000)		4 000
Lowe, Richard Stephen	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(157 500)		17 500
			M	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(157 500)		17 500
MacKinnon, Pierre David	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(67 500)		7 500
Morin, Philippe	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(54 000)		6 000
Murash, Barry Miles	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 500)		2 500
Murashige, David Hilliker	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 500)		2 500
Stevenson, Katharine Berg	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(36 000)		4 000
Wendt, Dietmar Martin	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(67 500)		7 500
<i>Restricted Stock Units - Nortel 2005 Stock Incentive Plan</i>									
Ashwood, Christopher Kent	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(13 500)		1 500
Barnes, Debbie Lynn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 000)		2 000
Barrios, Alvio Silvio	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 000)		2 000
Bejar, Martha Helena	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(165 001)		18 333
Biard, James Anthony	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 000)		2 000
Cahill, John Francis	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(36 000)		4 000
Chico, Juan Jose	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 000)		2 000
Cioffi, Anthony Louis	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(27 000)		3 000
Collins, Timothy	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 000)		2 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-	Date de	Emprise	Opération		Nombre de titres ou	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération	valeur nominale			
Titre			ra-	l'opération						
Initié			tion							
Porteur inscrit										
Connor, Daniel Joseph	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(22 500)		2 500
Cozyn, Martin Albert	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(46 501)		5 166
Cuesta, George Julio	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(36 000)		4 000
Dadyburjor, Khush Sam	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(22 500)		2 500
Dailey, Frank Marion	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Davies, Gordon Allan	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(60 001)		6 666
de Cardenas, Alfredo Toma	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(60 001)		6 666
Dodd, Randy Kevin	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(142 501)		15 833
Donovan, William John	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(91 501)		10 166
Doolittle, John Marshall	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(36 000)		4 000
Downing, David Keith	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(22 500)		2 500
Durow, Wesley Dean	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(13 500)		1 500
Edholm, Philip Karl	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Farmer, Cecil Gregory	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(46 501)		5 166
Gamble, Shauna Lee	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Gigliotti, Thomas Andrew	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Glofcheskie, Terrance Dav	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(9 000)		1 000
Graham, Harold Everett	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Haydon, John Bradley	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(82 501)		9 166
Hempel, Karen Louise	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(22 500)		2 500
Hinz, Lorne Conrad	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(13 500)		1 500
Hoadley, John Philip	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Holmes, Robert Devon	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
House, Paul Richard	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(9 000)		1 000
Hudson, David Victor	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Hudson, Vivian Catharine	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(46 501)		5 166
Joannou, Dion Constandino	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(337 500)		37 500
Jones, Stephen Glenn	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Kaye, Douglas John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Khadbai, Abdul Aziz	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(60 001)		6 666
King, Elena Soldera	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Knudsen, Paul Theodore	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Langlois, Michael John	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Lefevre, Kalli	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Lockhart, Lewis Karl	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Lowe, Richard Stephen	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(337 500)		37 500
Lowe, Tonya Lee	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
MacKinnon, Pierre David	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(157 500)		17 500
Marcellus, Kevin Dale	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Mathers, Lorrie David	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
McCorkle, Michael Walton	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(9 000)		1 000
Mclver, Kenneth Robert LI	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000
Mondor, Dan Ross	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(22 500)		2 500
Morin, Philippe	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(78 001)		8 666
Murash, Barry Miles	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(82 501)		9 166
Murashige, David Hilliker	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(22 500)		2 500
Prasad, Ruchi Ahluwalia	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(18 000)		2 000

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Quinn, Gordon William	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 000)		2 000
Stevenson, Katharine Berg	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(60 001)		6 666
Townley, Jeffrey Dwight	7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 000)		2 000
Wendt, Dietmar Martin	7, 5		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(292 500)		32 500
<i>Units - NNL Directors' Deferred Share Compensation Plan</i>									
Bennett, Jalynn H.	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(65 112)		657
Bischoff, Manfred	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(49 385)		
			M	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(49 542)		500
Hunt, Jr., James Baxter	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(60 894)		615
MacNaughton, John Alan	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(61 364)		619
Manley, John Paul	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(71 906)		726
McCormick, Richard David	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(62 418)		630
Mongeau, Claude	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(15 724)		158
Pearce, Harry Jonathan	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(46 369)		468
Watson, John David	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(14 355)		145
<i>Units NNC Directors Deferred Share Compensation Plan</i>									
Bennett, Jalynn H.	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 831)		28
Bischoff, Manfred	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 598)		
			M	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 570)		56
Hunt, Jr., James Baxter	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 714)		57
MacNaughton, John Alan	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(10 406)		105
Manley, John Paul	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 831)		28
McCormick, Richard David	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(14 931)		150
Mongeau, Claude	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(684)		6
Pearce, Harry Jonathan	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(11 763)		118
Watson, John David	4, 7		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 051)		20
Corporation Nortel Networks Limitee									
<i>Units NNL Directors Deferred Share Compensation Plan</i>									
Bennett, Jalynn H.	4, 6		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(65 112)		657
Bischoff, Manfred	4, 6		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(49 542)		500
Hunt, Jr., James Baxter	4, 6		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(60 894)		615
MacNaughton, John Alan	4, 6		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(61 364)		619
Manley, John Paul	4, 6		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(71 906)		726
McCormick, Richard David	4, 6		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(62 418)		630
Mongeau, Claude	4, 6		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(15 724)		158
Pearce, Harry Jonathan	4, 6		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(46 369)		468
Watson, John David	4, 6		O	2006-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(14 355)		145
Corporation Shoppers Drug Mart									
<i>Actions ordinaires</i>									
Priest, Susanne Elizabeth	5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	5 000	5.0000	51 000
			O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	53 437	5.5000	104 437
			O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	33 832	5.5000	138 269
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	50.0000	129 769
Small, Todd Donald	7		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	1 362	23.4800	6 204
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	49.8000	5 304
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.7900	5 204
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	49.7700	4 604

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.7600	4 504
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	49.7500	1 204
<i>Options</i>									
Priest, Susanne Elizabeth	5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	5.0000	131 250
			O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	(53 437)	5.5000	77 813
			O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	(33 832)	5.5000	43 981
Small, Todd Donald	7		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	(1 362)	23.4800	17 690
CPVC Blackcomb Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lambert, Alain	4, 5, 3		O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.5000	700 000
Crew Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chong, Ryan	5		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	12.7400	
			M	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	12.9000	349 050
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	13.0000	347 750
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	12.7400	347 150
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 000)	12.6000	300 150
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150)	12.6400	300 000
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(48 700)	12.9500	251 300
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 100)	12.9600	231 200
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	13.0000	230 400
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	13.0150	230 000
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	13.0300	226 400
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 400)	13.0500	200 000
Leach, John Glen	5								
Leach Family Trust	PI		O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	12.8300	438 700
			O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	13.0000	428 700
Wasylycia, Garry James	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	13.0100	266 092
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	13.0700	206 092
Francis L. Wasylyc	PI		O	2006-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	13.0000	19 400
			O	2006-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 100)	13.0000	9 300
			O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 300)	12.6000	0
CROWLIGHT MINERALS INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Atkins, Thomas	4, 5		O	2006-12-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	17 500	17500.0000	52 500
Bharti, Stan	4								
Pacific Internatio	PI		O	2006-12-05	I	54 - Exercice de bons de souscription	500 000	0.4000	2 892 190
<i>Bons de souscription</i>									
Atkins, Thomas	4, 5		O	2006-12-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	(17 500)	0.4000	0
Bharti, Stan	4								
Pacific Internatio	PI		O	2006-12-05	I	54 - Exercice de bons de souscription	(500 000)	0.4000	1 071 428
Crystallex International Corporation									
<i>Options</i>									
Crombie, Robert	5		O	2006-11-29	D	50 - Attribution d'options	91 900	4.0900	303 300
El-Alfy, Sadek E.	5		O	2006-11-30	D	50 - Attribution d'options	97 500	4.0900	172 500
Fung, Robert Arthur	4		O	2006-11-07	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	2.2500	1 402 500
Hamilton, Daniel	5		O	2006-11-30	D	50 - Attribution d'options	97 300	4.0900	263 700

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Marshall, Anthony Richard	5		O	2006-11-30	D	50 - Attribution d'options	91 800	4.0900	409 600
Spencer, Richard Mark	5		O	2006-11-30	D	50 - Attribution d'options	93 700	4.0900	258 800
CSI Wireless Inc.									
<i>Options</i>									
Lind, Chad Alan	5		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			25 000
Cyries Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Crone, Howard James	4		O	2006-11-30	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	128 022		269 600
RRSP Howard Crone	PI		O	2006-11-30	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	47 595		154 683
DALSA Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Myles, Patrick	5		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(175)	12.5800	2 103
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150	12.1500	2 253
Daylight Resources Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Ekdahl, Kristen	7		O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)		27 001
Decision Dynamics Technology Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hunt, David Norman	5		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.2000	147 284
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.2000	117 284
Dejour Enterprises Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McNutt, Allan	5		O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.9500	10 000
Wong, Mathew	5		O	2006-11-27	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(20 000)		10 000
Richmond Emmanuel	PI		O	2006-11-27	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	20 000		20 000
			O	2006-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	2.4500	0
Denison Mines Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Johnson, Brian A.	4								
TD Greenline Direc	PI		O	2006-11-27	I	51 - Exercice d'options	26 667	14.8600	32 667
LITTLE, PAUL F.	4		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	26.9100	
			M	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	26.9100	162 898
<i>Options</i>									
Johnson, Brian A.	4		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	(26 667)	14.8600	27 333
DEQ Systèmes Corp.									
<i>Options</i>									
Garneau, Richard	4		O	2006-12-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000		265 000
Lachance, Marcel	4, 6, 5		O	2006-12-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000		225 000
Lambert, Jean	4		O	2006-12-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000		331 667
Ricciuti, Frank	4		O	2006-12-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000		245 000
Vachon, Jean-Claude	4, 6, 5		O	2006-12-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000		495 000
Destiny Resource Services Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Libin, Bruce Raymond	4, 5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	2 000	10.0000	2 000
			O	2006-12-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000)	10.0000	0

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Ranger Holdings Lt	PI		O	2006-12-04	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000	10.0000	1 074 465
<i>Options</i>									
Libin, Bruce Raymond	4, 5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	10.0000	50 000
Diagem Inc.									
<i>Options</i>									
Einarson, Paul Jon	5		O	2006-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			500 000
Digital Dispatch Systems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Digital Dispatch Systems	1		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 080	3.1180	27 080
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(27 080)		0
Divestco Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Zyla, Peter	5								
RRSP - RBC	PI		O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.4500	3 775
Doublestar Resources Ltd.									
<i>Class "A" shares</i>									
Armstrong, Arnold	4		O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3900	615 000
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.3700	565 000
International Cete	PI		O	2006-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.3500	1 229 000
			O	2006-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.3900	1 224 000
			O	2006-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3800	1 214 000
			O	2006-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3900	1 204 000
			O	2006-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	0.4000	1 169 000
			O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 500)	0.3700	1 159 500
			O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 500)	0.3750	1 149 000
			O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 000)	0.3800	1 084 000
			O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3850	1 074 000
			O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.3800	1 024 000
			O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.3700	1 004 000
			O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.3800	984 000
			O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.3900	934 000
			O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4000	914 000
Savage, Alan Clyde Hayes	4, 5, 3								
Alan Savage RRSP	PI		O	2006-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.3500	172 500
Southern Gold Reso	PI		O	2006-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3800	5 348 006
Drive Products Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Edmonds, Greg	4, 5, 3		O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.7500	10 000
Dual Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coles, Warren Frederic Ev	5		O	2006-11-28	D	59 - Exercice au comptant	225 000	1.3000	425 000*
			O	2006-11-29	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(425 000)		0
Crone, Howard James	4		O	2006-11-29	D	54 - Exercice de bons de souscription	321 429	1.2600	766 600
			O	2006-11-30	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(766 600)		0
RRSP Howard Crone	PI		O	2006-11-30	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	(285 000)		0

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Porteur inscrit										
Cyries Energy Inc.	3		O	2006-11-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				30 894 173
<i>Bons de souscription</i>										
Crone, Howard James	4		O	2006-11-29	D	54 - Exercice de bons de souscription	(321 429)			0
<i>Options</i>										
Coles, Warren Frederic Ev	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(225 000)	1.3000		0
DualEx Energy International Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Hudson, Roy Harry	4		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.7300		10 000*
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.7500		20 000*
Leeward Offshore Resource	3		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 000	0.7077		4 604 000
Dundee Real Estate Investment Trust										
<i>Parts de fiducie Series A</i>										
CAMERON, RANDY B.	7									
Nesbitt Burns	PI		O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	36.6700		753
Dundee Corporation	3									
0764704 B.C. Ltd.	PI		M	2006-08-15	I	97 - Autre	28 821	28.9500		416 391
			M	2006-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 578	28.9500		418 969
			M	2006-09-15	I	97 - Autre	26 114	31.9500		439 000
			M	2006-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 507	31.9500		441 507
			M	2006-10-15	I	97 - Autre	24 561	33.9700		225 803
			M	2006-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 178	33.9700		226 981
			M	2006-11-15	I	97 - Autre	22 834	36.5400		40 388
			O	2003-06-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-07-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	387 570			387 570
		R	O	2006-08-31	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(2 689)	29.7500		416 280
		R	O	2006-09-12	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(3 025)	29.7500		413 255
		R	O	2006-09-12	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(369)	29.7500		412 886
		R	O	2006-09-19	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(33)	29.7500		441 474
		R	O	2006-09-19	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(1 512)	29.7500		439 962
		R	O	2006-09-26	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(22 218)	29.7500		417 744
		R	O	2006-09-26	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(207 596)	29.7500		210 148
		R	O	2006-09-30	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(4 436)	29.7500		205 712
		R	O	2006-10-02	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(941)	29.7500		204 771
		R	O	2006-10-04	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(3 361)	29.7500		201 410
		R	O	2006-10-06	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(168)	29.7500		201 242
		R	O	2006-10-17	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(1 008)	29.7500		225 973
		R	O	2006-10-17	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(2 857)	29.7500		223 116
		R	O	2006-10-17	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(31 562)	29.7500		191 554
		R	O	2006-10-26	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(174 000)	29.7500		17 554
			O	2006-11-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	946	36.5400		41 334
			O	2006-11-27	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(641)	29.7500		40 693
			O	2006-11-29	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(403)	29.7500		40 290
			O	2006-11-30	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(22 431)	29.7500		17 859
0764707 B.C. Ltd.	PI		M	2006-08-15	I	97 - Autre	25 989	28.9500		376 085

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération			
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2006-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 301	28.9500	378 386
			M	2006-09-15	I	97 - Autre	23 549	31.9500	401 935
			M	2006-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 254	31.9500	404 189
			M	2006-10-15	I	97 - Autre	22 148	33.9700	426 337
			M	2006-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 264	33.9700	428 601
			M	2006-11-15	I	97 - Autre	20 591	36.5400	244 606
			O	2003-06-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-07-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	350 096		350 096
		R	O	2006-10-26	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(62 201)	29.7500	366 400
		R	O	2006-10-27	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(1 008)	29.7500	365 392
		R	O	2006-10-31	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(140 672)	29.7500	224 720
		R	O	2006-11-03	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(672)	29.7500	224 048
		R	O	2006-11-06	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(33)	29.7500	224 015
			O	2006-11-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 232	36.5400	246 838
		R	O	2006-11-17	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(3 630)	29.7500	243 208
		R	O	2006-11-23	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(25 848)	29.7500	217 360
			O	2006-11-27	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(174 271)	29.7500	43 089
			O	2006-11-30	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(20 591)	29.7500	22 498
Dundee Consolidate	PI		O	2006-08-15	I	97 - Autre	25 989	28.9500	
			O	2006-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 301	28.9500	
			O	2006-09-15	I	97 - Autre	23 549	31.9500	
			O	2006-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 254	31.9500	
			O	2006-10-15	I	97 - Autre	22 148	33.9700	
			O	2006-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 264	33.9700	
			O	2006-11-15	I	97 - Autre	20 591	36.5400	
			O	2006-07-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(350 096)		0
Dundee Realty Corp	PI		O	2006-08-15	I	97 - Autre	28 821	28.9500	
			O	2006-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 578	28.9500	
			O	2006-09-15	I	97 - Autre	26 114	31.9500	
			O	2006-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 507	31.9500	
			O	2006-10-15	I	97 - Autre	24 561	33.9700	
			O	2006-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 178	33.9700	
			O	2006-11-15	I	97 - Autre	22 834	36.5400	
			O	2006-07-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(387 570)		0
Webb, Carol	7		O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(582)	36.8200	580
Parts de fiducie Special Trust Units									
Dundee Corporation	3								
0764704 B.C. Ltd.	PI		M	2006-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 998	28.9500	4 843 118

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			M	2006-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 734	31.9500	4 845 852
			M	2006-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 587	33.9700	4 848 439
			O	2003-06-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-07-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	4 840 120		4 840 120
			O	2006-11-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 418	36.5400	4 850 857
			O	2006-11-27	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(146 331)	29.7500	4 704 526
			O	2006-11-30	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(107 498)	29.7500	4 597 028
0764707 B.C. Ltd.	PI		O	2003-06-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-07-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	3 953 334		3 953 334
Dundee Consolidate	PI		O	2006-07-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 953 334)		0
Dundee Realty Corp	PI		O	2006-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 998	28.9500	
			O	2006-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 734	31.9500	
			O	2006-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 587	33.9700	
			O	2006-07-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 840 120)		0
Dundee Wealth Management Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Labbe, Paul E.	7								
Paul Labbe RRSP	PI		O	2004-11-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2004-11-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2004-11-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2006-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	12.2900	1 100
		R	O	2006-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	12.2700	1 400
			O	2006-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	12.4200	
		R	M	2006-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	12.4200	5 400
			O	2006-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	12.3400	
		R	M	2006-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	12.3400	7 300
		R	O	2006-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	12.4100	7 900
		R	O	2006-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	12.3200	9 000
Duvernay Oil Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tumbach, Drew E.	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	17 000	6.2500	34 000
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	20 000	13.7000	54 000
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 000)	35.0000	17 000
Yurkovich, Robert	5		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	33.2500	1 696 157
<i>Options</i>									
Tumbach, Drew E.	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(17 000)	6.2500	70 000
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	13.7000	50 000
Ecopia BioSciences Inc.									
<i>Options</i>									
Falardeau, Pierre	4, 5	R	O	2006-11-14	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.3300	800 000
Guertin, Anne-Marie	5	R	O	2006-11-14	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.3300	150 000
McAlpine, James Bruce	5	R	O	2006-11-14	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.3300	235 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Porteur inscrit										
White, Gregory	5	R	O	2006-11-14	D	50 - Attribution d'options		150 000	0.3300	250 000
EGI Financial Holdings Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
LITTLE, PAUL F.	4		O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 000	9.4200	335 782
Emergis Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Emergis Inc.	1		O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation		39 200	5.2500	39 200*
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation		(39 200)		0
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation		7 400	5.2500	7 400*
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation		(7 400)		0
Enbridge Income Fund										
<i>Trust Units</i>										
Holder, Janet Arlene Neal Cockshutt	6 PI		O	2004-12-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		650	11.9900	650
EnCana Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Brillon, Sherri	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options		3 000	24.1750	11 620
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(3 000)	60.1500	8 620
Grant, Robert	7, 5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options		5 000	24.1750	10 877
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	58.8000	5 877
Howell, Kathy Lynn	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options		10 000	24.1750	12 866
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(10 000)	60.0000	2 866
McIntosh, Sheila	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options		4 000	24.1750	8 354
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(4 000)	60.0000	4 354
Oliver, Robert William (B	7, 5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options		10 000	24.1750	74 983
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(800)	58.6200	74 183
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(700)	58.6000	73 483
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 100)	58.5900	72 383
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 900)	58.6500	70 483
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(100)	58.6400	70 383
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(200)	58.6100	70 183
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(4 400)	58.5200	65 783
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(800)	58.5000	64 983
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options		10 000	24.1750	74 983
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(10 000)	59.7000	64 983
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options		900	24.1750	65 883
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(900)	60.7500	64 983
			O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options		9 100	24.1750	74 083
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(9 100)	61.0000	64 983
Whitehead, Larry L.	7, 5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options		500	23.9000	2 423
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(500)	60.0000	1 923
<i>Options</i>										
Brillon, Sherri	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options		(3 000)	24.1750	101 000
Grant, Robert	7, 5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options		(5 000)	24.1750	110 000
Howell, Kathy Lynn	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options		(10 000)	24.1750	41 800
McIntosh, Sheila	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options		(4 000)	24.1750	79 498

Émetteur	Re- lation	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Oliver, Robert William (B)	7, 5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	24.1750	160 000
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	24.1750	150 000
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(900)	24.1750	149 100
			O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	(9 100)	24.1750	140 000
Purcelli, Dean Victor	7		O	2006-12-01	D	59 - Exercice au comptant	(3 000)	38.3200	
			M	2006-12-01	D	59 - Exercice au comptant	(3 000)	38.3200	36 500
			O	2006-12-01	D	59 - Exercice au comptant	(2 000)	25.6750	34 500
Whitehead, Larry L.	7, 5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(500)	23.9000	7 000
EnerVest Diversified Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
EnerVest Diversified Mana	1		O	1997-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	5.7900	100 000
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	5.8600	200 000
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	5.8100	300 000
			O	2006-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	5.8700	400 000
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	5.9700	500 000
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	93 700	5.9800	593 700
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	36 300	6.0000	630 000
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	6.0500	730 000
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	6.0800	830 000
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	94 100	5.9800	924 100
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	6.0100	1 024 100
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	87 900	6.0600	1 112 000
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 112 000)		0
EnerVest Energy and Oil Sands Total Retu									
<i>Parts de fiducie</i>									
EnerVest Oil Sands Manage	1		O	2006-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
eNGENUITY Technologies Inc. (formerly VI									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kruszewski, Paul	5		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	1.2000	846 926
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.1000	836 926
Enterra Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Conrad, Elmer Keith	4, 5								
Macon Resources Lt	PI		O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 600)	10.3900	203 718
			O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	9.0200USD	163 718
			O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 600)	9.9200	131 118
			O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 600)	8.6900USD	121 518
			O	2006-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 900)	10.0500	100 618
			O	2006-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 400)	8.8100USD	66 218
			O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(61 500)	8.8200USD	4 718
			O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 718)	8.9000USD	0
Entertainment One Income Fund (formerly									
<i>Parts de fiducie</i>									
Clarke Inc.	3		O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 100	1.7000	3 606 400*
		R	O	2006-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 400	1.7000	3 597 400*
		R	O	2006-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	1.7000	3 601 300*

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Environmental Management Solutions Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Collins, James	5									
Scotia McLeod	PI		O	2005-03-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 000	0.5000		40 000
Envoy Communications Group Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Gilbert, Linda	5		O	2003-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M	2006-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M'	2003-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				700
<i>Actions ordinaires stock options</i>										
Gilbert, Linda	5		O	2003-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M	2003-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M'	2006-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M''	2003-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				86 666
<i>Bons de souscription</i>										
Gilbert, Linda	5		O	2003-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M	2006-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M'	2003-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
Equitable Group Inc.										
<i>Options Options granted</i>										
Chan, June	5		O	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	15 000	28.7500		15 000
Soni, David Deepak	5		O	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
		R	O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	25 000			25 000
Esperanza Silver Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Bond, William	5		O	2006-11-28	D	54 - Exercice de bons de souscription	8 200	0.5500		34 600
Halvorson, Michael Henrei	4		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	3.9900		290 000
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 100)	3.9800		273 900
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 900)	4.0000		260 000
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 900)	4.0800		255 100
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 400)	4.0600		249 700
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	4.0700		246 700
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 400)	4.0900		231 300
<i>Bons de souscription</i>										
Bond, William	5		O	2006-11-28	D	54 - Exercice de bons de souscription	(8 200)	0.5500		0
EURO Ressources S.A.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Boxall, Ian	4		O	2006-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	1.6300EUR		2 500
Dunnnett, James Hanbury	4									
Xystus Holding Cor	PI		O	2006-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 769)	1.7500EUR		3 519 999
			O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.8000EUR		3 499 999
			O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	1.7500EUR		3 449 999
			O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	1.8500EUR		3 399 999
			O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	1.8000EUR		3 369 999
Golden Star Resources Ltd	3		O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(41 180)	1.7951EUR		21 151 068

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	1.7317EUR	21 051 068
European Goldfields Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hepworth, Neil	5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	37 554	2.0000	37 554
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 554)	2.0300GBP	20 000
Koutras, Dimitrios	4, 3		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400 000)	2.0300GBP	13 724 074
<i>Options</i>									
Hepworth, Neil	5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	(66 667)	2.0000	66 666
Everton Resources Inc.									
<i>Options</i>									
Audet, André	4		O	2006-11-28	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.3000	1 175 000
L'Heureux, Marc	5		O	2006-11-28	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.3000	600 000
EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Marcouiller, Pierre	4		O	2006-11-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	997		9 346
Marier, Guy	4		O	2006-11-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	997		9 346
Thompson, David A.	4		O	2006-11-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 138		11 032
Tremblay, André	4		O	2006-11-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 994		10 343
Unger, Michael	4		O	2006-11-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	997		9 346
Exploration Dios Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Girard, Marie-José	4, 6, 5		O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.2900	613 149
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	0.2850	
			M	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	0.2850	610 149
Exploration Puma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Proulx, André	5								
Géominex	PI		O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2500	861 500
Exploration Sulliden Inc.									
<i>Options</i>									
Harris, Leonard	4		O	2006-10-27	D	50 - Attribution d'options	200 000		475 000
Explorations Minières du Nord Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Moreau, Dominique	4		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	15 000	0.4500	43 666
<i>Options</i>									
Moreau, Dominique	4		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	0.4500	705 000
Fairborne Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Young, James Edward	5		O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 060)	9.4500	130 636
James E. Young RRS	PI		O	2006-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 060	9.4500	49 510
Faircourt Split Trust									
<i>Actions privilégiées</i>									
Faircourt Asset Managemen	8		O	2006-11-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 907	10.0000	
			M	2006-11-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 907	10.0000	14 114
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 847	10.0000	
			M	2006-12-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 847	10.0000	15 961
<i>Parts de fiducie</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Faircourt Asset Managemen	8		O	2006-11-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 907	12.8028	
			M	2006-11-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 907	12.8028	14 114
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 847	10.9503	
			M	2006-12-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 847	10.9503	15 961
Fairfax Financial Holdings Limited									
<i>Options</i>									
Cloutier, Jean	5		O	2006-11-23	D	50 - Attribution d'options	3 500	212.5000	4 820
Martin, Bradley	5		O	2006-11-23	D	50 - Attribution d'options	7 000	212.5000	9 500
Rivett, Paul	5		O	2006-11-23	D	50 - Attribution d'options	1 700	212.5000	4 200
Taylor, David Gregory	5		O	2006-11-23	D	50 - Attribution d'options	7 000	212.5000	17 000
FairWest Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
FairWest Energy Corporati	1		O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	(99 000)		22 000
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	0.4600	34 500
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 500	0.4600	61 000
Fauth, Vernon Ray	4		O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.4600	811 886
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.4600	813 886
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.4600	815 886
Financière Sun Life inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sun Life Financial	1		O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	47.7704	100 000
			O	2006-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	47.8340	200 000
			O	2006-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	48.0491	300 000
			O	2006-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	47.9623	400 000
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(400 000)		150 000
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	47.9580	550 000
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	48.3508	200 000
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	48.0463	500 000
			O	2006-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		0
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	982 961	46.3125	982 961
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	(982 961)		0
First Asset PowerGen Trust I									
<i>Trust Units</i>									
First Asset PowerGen Trus	7		O	2006-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	400	20.1800	400
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	20.1800	2 100
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	200	19.9650	2 300
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	200	19.7500	2 500
First Asset PowerGen Trust III									
<i>Trust Units</i>									
First Asset PowerGen Trus	7		O	2006-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	18.3600	2 000
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	18.3557	6 700
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	23 000	17.4255	29 700
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	900	17.1611	30 600
First Capital Realty Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Porteur inscrit										
Gazit Canada Inc.	3		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		139 600	26.7500	40 263 661
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		400	26.7000	40 264 061
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		115 600	26.6000	40 379 661
Segal, Dori	4, 7, 6, 5		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		3 800	26.9100	137 800
Erica Segal	PI		O	2006-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(3 800)	26.9100	3 200
Débtures convertibles 5.50 Unsecured Subordinated Debentures										
Gazit Canada Inc.	3		O	2006-11-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		\$ 50 000 000.00	0.1010	\$ 76 870 000.00
Harris, John	4		O	2002-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		\$ 75 000.00	1.0100	\$ 75 000.00
Samuel, Gary	4		O	2003-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		\$ 25 000.00	0.1010	\$ 25 000.00
Segal, Dori	4, 7, 6, 5									
Erica Segal	PI		O	2003-03-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-30	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		\$ 100 000.00	0.1010	\$ 100 000.00
FIRSTSERVICE CORPORATION										
Actions à droit de vote subalterne										
Cooke, Douglas G.	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(500)	27.5000	95 520
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(400)	27.5100	95 120
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(300)	27.6700	94 820
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(300)	27.2300	94 520
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 000)	27.6400	93 520
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(700)	27.2900	92 820
Flagship Energy Inc. (formerly known as)										
Actions ordinaires Class A										
Carley, Glenn Robert	4, 5, 3		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		329 578	1.0500	1 107 673
More, Elizabeth Barr	5		O	2006-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		5 000	1.0700	272 636
			O	2006-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		5 000	1.0800	277 636
Flaherty & Crumrine Investment Grade Pre										
Parts de fiducie										
Flaherty & Crumrine Inves	1		O	2006-11-06	D	38 - Rachat ou annulation		700	20.8000	700
			O	2006-11-06	D	38 - Rachat ou annulation		(700)	20.8000	0
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation		5 600	21.2000	5 600
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation		(5 600)	21.2000	0
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation		2 600	21.2000	2 600
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation		(2 600)	21.2000	0
			O	2006-11-20	D	38 - Rachat ou annulation		10 000	21.4000	10 000
			O	2006-11-20	D	38 - Rachat ou annulation		(10 000)	21.4000	0
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation		5 600	21.2500	5 600
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation		(5 600)	21.2500	0
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		900	21.5000	900
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		(900)	21.5000	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		5 000	21.5000	5 000
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		(5 000)	21.5000	0
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation		1 200	21.3500	1 200

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	21.3500	0
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	100	21.3600	100
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	21.3600	0
Flint Energy Services Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Reid, Lyle 254724 Alberta Ltd	4 PI		O	2003-03-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-01	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	6 172	66.5000	6 172
Focus Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Lawrence, Dennis Malcolm	5		O	2006-12-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	187	18.3085	38 406
O'Brien, David Peter	1		O	2006-12-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(85 000)	18.3011	207 536
Ostlund, William Douglas	5		O	2006-12-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	205	18.3085	907
Sakal, David William	5		O	2006-12-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	187	18.3085	32 007
Fonds de revenu Bell Aliant Communicatio									
<i>Parts</i>									
Bazerghi, Adel	7		O	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	220		
			M	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	220		
			M'	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	249		249
Elder, David	7		O	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	189		
			M	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	189		
			M'	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	189		
			M"	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	219		219
Gaudreau, Nicolas	7		O	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	37		37
Legault, Jean-François	7		O	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	130		
			M	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	130		
			M'	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	172		172
Makin, Blair	7		O	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	66		
			M	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	271		
			M'	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	271		
			M"	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique	320		320

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						d'achat, r			
Marner, Karen	7		O	2006-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			24
Rawlings, Kent	7		M	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	35		
			M'	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	35		
			M''	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	62		62
ESP	PI		O	2006-07-10	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	35		
Sciannamblo, Franco	7		O	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	67		
			M	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	283		
			M'	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	283		
			M''	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	332		332
Singh, Melanie	7		O	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	24		
			M	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	289		
			M'	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	289		
			M''	2006-07-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	352		352
<i>Parts Performance Share Units</i>									
Rathbun, David	7	R	O	2006-09-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28	34.8200	
			M	2006-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	28	34.8200	2 448
Fonds de revenu Boralex énergie									
<i>Parts de fiducie</i>									
Rheaume, Alain	4		O	2006-11-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Fonds Enerplus Resources									
<i>Parts</i>									
WHEELER, Harry B.	4		O	2006-11-29	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 000)	52.4300	225 091
Fort Chicago Energy Partners L.P.									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Drybrough, David John Constance Drybrough	4 PI	R	O	2005-01-31	C	97 - Autre	60	10.7900	9 033
			O	2006-03-06	C	97 - Autre	46	11.1890	9 079
			O	2006-03-29	C	97 - Autre	45	11.4950	9 124
			O	2006-04-26	C	97 - Autre	46	11.2860	9 170
			O	2006-05-31	C	97 - Autre	48	10.8450	9 218
			O	2006-06-30	C	97 - Autre	50	10.7600	9 268
			O	2006-07-28	C	97 - Autre	50	10.9550	9 318
			O	2006-08-29	C	97 - Autre	29	11.3450	9 347
			O	2006-09-28	C	97 - Autre	29	11.2460	9 376
			O	2006-10-30	C	97 - Autre	9	11.1660	9 385

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-03-06	C	97 - Autre	72	11.2690	14 183
			O	2006-03-28	C	97 - Autre	71	11.3470	14 254
			O	2006-04-26	C	97 - Autre	73	11.2860	14 327
			O	2006-05-31	C	97 - Autre	76	10.8450	14 403
			O	2006-06-29	C	97 - Autre	78	10.7590	14 481
			O	2006-07-28	C	97 - Autre	78	10.9550	14 559
			O	2006-08-28	C	97 - Autre	46	11.3450	14 605
			O	2006-09-28	C	97 - Autre	46	11.2460	14 651
			O	2006-10-30	C	97 - Autre	15	11.1660	14 666
David Drybrough RR	PI		O	2006-07-28	I	97 - Autre	38	10.9540	7 176
			O	2006-06-27	I	97 - Autre	38	10.7590	7 138
			O	2006-08-28	I	97 - Autre	22	11.2460	
			M	2006-08-28	I	97 - Autre	22	11.3450	7 198
			O	2006-09-28	I	97 - Autre	22	11.2460	7 220
			O	2006-10-30	I	97 - Autre	7	11.1660	7 227
Fortsum solutions d'affaires inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tachereau, François	4, 5		O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.6500	35 000
FRV Media Inc.									
<i>Débitures convertibles</i>									
Caisse de dépôt et placem	3		O	2006-11-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 150 000.00	150000.0000	\$ 250 000.00
Galleon Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Carley, Glenn Robert Selinger Capital i	4, 5, 3 PI		O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	17.7700	1 507 913
GENDIS INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
GENDIS INC.	1		O	2006-11-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	2.2000	1 900
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)		0
			O	2006-11-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	2.2000	400
			O	2006-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		0
			O	2006-11-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.2000	2 000
			O	2006-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2006-11-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.2000	100
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		0
			O	2006-11-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	2.2000	1 200
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		0
			O	2006-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	2.2000	400
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		0
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.2000	100
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		0
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	2.2500	400
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		0
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 500	2.2500	28 500
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(28 500)		0
George Weston Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Porteur inscrit										
Leighton, Allan L.	4, 5		O	2006-11-27	D	36 - Conversion ou échange		1 586		2 586
			O	2006-11-29	D	36 - Conversion ou échange		62		2 648
Mavrinac, Richard P.	5		O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 637	72.8000	5 297
<i>Droits -Deferred Share Units</i>										
Leighton, Allan L.	4, 5									
Deferred Share Uni	PI		O	2006-11-27	I	36 - Conversion ou échange		(2 959)		0
<i>Options</i>										
Mavrinac, Richard P.	5									
Stock Option SAR P	PI		O	2006-11-27	I	59 - Exercice au comptant		(1 800)	72.1060	37 748
Rodrigues, Mark Allan	7		O	2006-11-24	I	59 - Exercice au comptant		(3 000)	72.3360	0
Gerdau Ameristeel Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Casey, Phillip E.	4, 5									
Carioca Limited Pa	PI		O	2006-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(75 400)	9.8445USD	950 695
			O	2006-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(163 000)	9.7598USD	787 695
			O	2006-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(257 400)	9.7171USD	530 295
			O	2006-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(69 900)	11.1079	460 395
Ken Casey	PI		O	2006-11-23	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(9 684)	9.7000USD	0
Landa, Tom J.	5		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(16 000)	9.8909USD	228 822
Gestion ACE Aviation Inc.										
<i>Options (Stock Option Plan)</i>										
Brewer, Montie R.	7		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		(2 900)	18.7000	396 061
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		(5 100)	18.7000	390 961
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		(8 300)	18.7000	382 661
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		(1 800)	18.7000	380 861
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		(84)	18.7000	380 777
			O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options		(30 000)	18.7000	350 777
Ciarciello, Luciano	7		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				616
<i>variable voting shares</i>										
Sorensen, Vagn	7		O	2006-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				2 400
<i>voting shares</i>										
Brewer, Montie R.	7		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		2 900	18.7000	11 165
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(2 900)	37.6300	8 265
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		5 100	18.7000	13 365
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 100)	37.6000	8 265
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		8 300	18.7000	16 565
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(8 300)	37.5000	8 265
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		1 800	18.7000	10 065
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 800)	37.6200	8 265
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		84	18.7000	8 349
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(84)	37.3000	8 265
			O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options		30 000	18.7000	38 265
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(30 000)	35.0200	8 265
COTE, Greg	5		O	2005-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 000	35.0500	2 000
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 000	34.6000	3 000
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 000	34.5500	4 000

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Gestion de fonds Mavrix inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Balsdon, David Keith	5		O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 300)	1.4743	25 032
Glendale International Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hanna, Edward Charles	4, 5		O	2006-11-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 344	2.5000	140 918
			O	2006-11-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 165	2.8826	142 083
Szabo, Philip L	5		O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	2.5000	89 232
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	2.5000	86 232
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	2.5000	81 232
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	2.5000	80 232
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	2.5000	78 632
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 400)	2.5000	72 232
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	2.5000	69 932
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	2.5000	67 732
			O	2006-11-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	672	2.5000	91 649
			O	2006-11-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	583	2.8826	92 232
Global Alumina Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cella, Michael	4, 5		O	2006-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0000USD	15 000*
Global Alumina Products Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cella, Michael	4, 5								
WCF Holdings, LLC	PI		O	2004-12-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)		
			M	2004-12-23	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(50 000)		750 000*
Gold Reserve Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>									
Belanger, A. Douglas	4, 5		O	2006-11-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75 000	0.7200USD	1 015 372*
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	5.1242USD	940 372*
			O	2006-11-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80 000	5.4100USD	1 020 372*
			O	2006-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21 400	0.7200USD	1 041 772*
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 400)	5.3697USD	1 020 372*
Geyer, James	4, 5		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 000	0.7200USD	179 169*
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	5.3112USD	164 169*
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 250)	5.3112USD	155 919*
			O	2006-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 000	0.7200USD	160 919*
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.3312USD	155 919*
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 750)	5.3112USD	149 169*
			O	2006-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21 400	0.7200USD	170 569*

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 400)	5.3697USD	149 169*
McChesney, Patrick	4		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	70 674	0.7200USD	75 674*
Stewart, Douglas	5		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 000	0.7200USD	131 688*
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.3112USD	126 688*
			O	2006-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 500	0.7200USD	129 188*
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	5.3312USD	126 688*
Timm, Rockne	4, 5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	5.3573USD	685 944*
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	5.3571USD	675 944*
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 159)	5.3874USD	653 785*
			O	2006-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21 400	0.7200USD	675 185*
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 400)	5.3697USD	653 785*
<i>Options Stock Options</i>									
Belanger, A. Douglas	4, 5		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	0.7200USD	356 303*
			O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	75 000	5.0737USD	431 303*
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(80 000)	0.7200USD	351 303*
			O	2006-11-29	D	50 - Attribution d'options	50 000	5.2442USD	401 303*
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(21 400)	0.7200USD	379 903*
Geyer, James	4, 5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	0.7200USD	140 473*
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	0.7200USD	135 473*
			O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	50 000	5.3632USD	185 473*
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(21 400)	0.7200USD	164 073*
McChesney, Patrick	4		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(70 674)	0.7200USD	50 000*
Stewart, Douglas	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	0.7200USD	138 133*
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	0.7200USD	135 633*
Timm, Rockne	4, 5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(21 400)	0.7200USD	410 467*
Goldcorp Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Barnes, Peter	7		O	2006-11-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	8 788		
			M	2006-11-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	6 363		
			M'	2006-11-04	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	8 788		11 213
McArthur, C. Kevin	4		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	274 200	7.7500	547 980
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(274 200)	32.4030	273 780
			O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	30 000	7.7500	303 780
<i>Options</i>									
McArthur, C. Kevin	4		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	(274 200)	7.7500	604 600
			O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	7.7500	574 600
GOLDEN HOPE MINES LIMITED									
<i>Actions ordinaires</i>									
Polisuk, Theodore H. 154327 Canada Inc.	4, 5 PI		O	2006-12-01	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100 000)	0.2500	188 000
Granby Industries Income Fund									

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
<i>Parts de fiducie</i>									
Verstraete, Roy M.	4		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 730)	3.5000	20 270
Great-West Lifeco Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Great-West Lifeco Inc.	1		O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	31.5591	40 000
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		0
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	31.9599	40 000
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		0
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	32.8573	40 000
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		0
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	33.6353	40 000
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		0
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	16 000	33.9746	16 000
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(16 000)		0
<i>Actions privilégiées convertibles Series E</i>									
Great-West Lifeco Inc.	1		O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	27.4600	40 000
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		0
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	27.5500	100 000
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		0
Grey Wolf Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cook, Warren Glenn	5								
Qtrade - First Cal	PI		O	2006-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	2.4500	5 500
			O	2006-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	2.5000	9 500
Group Forage Major Drilling Group Intern									
<i>Options</i>									
Leibbrandt, Robert James	5		O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	12.9700	75 414
Morgan, Robert Joseph Hen	5		O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	12.9700	59 100
Groupe Aecon Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beck, John Michael	4, 5	R							
Westmount St. Cath	PI		O	2006-11-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 900)	6.2800	516 600
		R	O	2006-11-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 100)	6.2900	510 500
Canadian Turner Construct	3		O	2006-11-30	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(14 429 330)	6.3000	0
Groupe BMTC Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Groupe BMTC Inc.	1		O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		33 200
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		29 400
			O	2006-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	18.1000	8 300
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(3 200)		26 200
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	9 900	18.1000	18 200
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(9 900)		16 300
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	18.1000	21 300
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(3 100)		13 200
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	13 200	18.1000	34 500
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(13 200)		0
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	18.1000	7 500

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	(7 500)		132 500
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	73 800	18.1000	81 300
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	(73 800)		58 700
			O	2006-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	58 700	18.0000	140 000
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(58 700)		27 300
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	14 300	18.0000	73 000
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(14 300)		13 000
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	8 400	18.0000	81 400
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(8 400)		4 600
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	18.0000	86 000
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	18.0000	9 200
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	18.0000	12 600
Groupe CGI inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>									
Anderson, David	5								
Sun Life - SPP	PI		O	2006-11-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 276	7.8435	8 121
Bourque, André	5								
Disnat - RIA	PI		O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 732)	7.8000	0
Sun Life - RAA	PI		O	2006-10-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 348	7.9260	3 348
Denham, Michael	5								
Plan	PI		O	2006-11-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 504	7.8380	4 794
Godin, Serge	5								
Sun Life - RAA	PI		O	2006-11-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 216	7.8380	70 175
Groupe CGI inc.	1		O	2006-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	125 200	7.7633	125 200
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	66 900	7.7397	192 100
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	70 700	7.7454	262 800
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	38 700	7.7239	301 500
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	35 600	7.6942	337 100
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(337 100)		128 600
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	103 600	7.7422	440 700
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	7.7500	465 700
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	(128 600)		0
Imbeau, André	5		O	2006-11-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 501	7.8380	18 036
Light, Jonathan Francis	5								
Fidelity Inv.	PI		O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.8700USD	2 000
Fidelity Inv. IRA	PI		O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.8800USD	1 100
Fidelity Inv.SEP-I	PI		O	2004-08-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	6.8800USD	100
Morea, Donna Sue	5								
Sun Life - SPP	PI		O	2006-11-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 258	6.8766USD	14 754
Roach, Michael	5		O	2006-11-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 413	7.8229	41 427

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Porteur inscrit										
Roy, Jacques	5									
Disnat - MSIP	PI		O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 132)	7.8000	0	
Saliba, Joseph	5									
Sun Life - SPP	PI		O	2006-11-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 960	6.2957USD	41 213	
Turcotte, Pierre	5									
Sun Life-RAA-CAD	PI		O	2006-11-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 719	7.8968	29 905	
			O	2006-11-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(29 904)	7.7028	1	
Sun Life-RAA-USD	PI		O	2006-11-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(12 806)	5.3849USD	0	
VMDesjardinsCA	PI		O	2003-03-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	29 904	7.7028	29 904	
VMDesjardinsUS	PI		O	2003-03-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	12 806	5.3849USD	12 806	
<i>Options</i>										
Adra, Hicham	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(12 500)	8.5500	257 230	
Anderson, David	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	8.5500	362 040	
Biron, Paul	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	8.5500	249 792	
Boulanger, François	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(5 250)	8.5500	65 900	
Bourque, André	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	8.5500	167 040	
Brin, Mario	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	8.5500	19 425	
Brochu, Pierre	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(3 750)	8.5500	25 250	
Campbell, John G	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(6 250)	8.5500	187 813	
Cansado Gracia, Gloria	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(2 750)	8.5500	30 860	
Cant, Michael John	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	8.5500	19 850	
Caron, Renaud	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(7 500)	8.5500	153 350	
Chapman, Gavin	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(5 250)	8.5500	344 025	
Denham, Michael	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(16 250)	8.5500	208 750	
Desmarais, Robert N	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	8.5500	108 117	
Doré, Paule	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(87 500)	8.5500	518 550	
Elix, Klaus	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(5 250)	8.5500	45 100	
Ermarcora, Marinella	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(7 500)	8.5500	99 483	
Filak, Michael Alexander	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(7 500)	8.5500	122 550	
Gagne, Gisele	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(6 000)	8.5500	59 405	
Garant, Benoit	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(4 250)	8.5500	22 722	
Garneau, Michel	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(4 250)	8.5500	59 588	
Gauthier, Stephane	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(4 250)	8.5500	34 388	
Giguere, Jacques	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(6 000)	8.5500	164 242	
Godin, Serge	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(250 000)	8.5500	1 877 730	
Hanna, Nader	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	8.5500	86 123	
Imbeau, André	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(112 500)	8.5500	881 225	
Keating, Michael John	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	8.5500	122 638	
Kelly, John Anthony	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(2 250)	8.5500	101 018	
Leray, Jacques	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(3 000)	8.5500	51 610	
Light, Jonathan Francis	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(2 500)	8.5500	38 398	
Linder, Kevin Morris	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(5 250)	8.5500	66 600	
Loiselle, Lucie	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	8.5500	55 275	

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
MacDonald, Marie Blossom	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(4 500)	8.5500	32 138
Maglis, Eva	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	8.5500	116 996
Marcoux, Claude	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	8.5500	199 930
Masse, David G.	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(1 000)	8.5500	7 398
McCuaig, Douglas	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(13 750)	8.5500	134 813
Mohammed, Faris Mehdi Kad	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(4 250)	8.5500	31 428
Morea, Donna Sue	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(16 250)	8.5500	368 188
Nardo, Marie	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(4 000)	8.5500	24 398
Noselli, Joseph Brian	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(4 250)	8.5500	16 600
Pinard, Luc	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(32 500)	8.5500	338 875
Raymond, Paul	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	8.5500	165 700
Roach, Michael	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	8.5500	1 596 075
			O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(43 000)	9.4000	1 553 075
Rocheleau, Daniel	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(32 500)	8.5500	518 875
Roggemann Jr, John Edward	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(2 250)	8.5500	45 138
Roy, Jacques	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	8.5500	123 890
Saliba, Joseph	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(16 250)	8.5500	317 772
Schindler, George Donald	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	8.5500	156 850
Schmitz, Richard	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	8.5500	197 074
Séguin, Claude	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	8.5500	157 840
Simoneau, Pierre	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(1 000)	8.5500	10 685
Smith, Cecil Brian	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(6 000)	8.5500	37 878
Turcotte, Pierre	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(13 750)	8.5500	258 788
Turner, Nazzic Sherif	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	8.5500	121 850
Vinet, Pierre	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	8.5500	86 460
Weir, Robert Paul	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(4 500)	8.5500	35 638
Wright, Anthony Geoffrey	5		O	2006-11-30	D	52 - Expiration d'options	(5 250)	8.5500	69 552
Groupe SNC-Lavalin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
GOULET, Réjean	5		O	2006-11-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 100	7.2000	6 600
			O	2006-11-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 100)	32.2500	4 500
<i>Options</i>									
GOULET, Réjean	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	(2 100)		19 650
Guyana Goldfields Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Badida, Edward Joseph	4		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	11.3550	240 000
po, alexander	4		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	11.2700	59 000
Sheridan, Patrick John	4		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.8500	498 809
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	10.7700	495 809
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	10.9000	490 809
H2O INNOVATION (2000) INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Malka, Jacky	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.1500	16 000
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	1.2000	23 000
<i>Options</i>									
Dugré, Frédéric	4, 5		O	2003-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 300 000

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Halo Resources Ltd.									
<i>Options</i>									
Carter, Andrew James Bowd	4		O	2004-05-31	D	50 - Attribution d'options	50 000		
			M	2004-05-31	D	50 - Attribution d'options	50 000		50 000
			O	2006-11-27	D	97 - Autre	(40 000)	0.7500	110 000
			O	2006-11-27	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.4500	160 000
DeMare, Nick	4		O	2006-11-27	D	52 - Expiration d'options	(60 000)	0.7500	173 000
			O	2006-11-27	D	50 - Attribution d'options	102 000	0.4500	275 000
Chase Management L	PI		O	2006-11-27	I	52 - Expiration d'options	(50 000)	0.6000	0
			O	2006-11-27	I	50 - Attribution d'options	50 000	0.4500	50 000
Healy, Tom	4, 5		O	2006-11-27	D	52 - Expiration d'options	(60 000)		150 000
			O	2006-11-27	D	50 - Attribution d'options	125 000		275 000
Kamcot Internation	PI		O	2006-11-27	I	52 - Expiration d'options	(60 000)		0
Lim, Harvey	5		O	2006-11-27	D	52 - Expiration d'options	(50 000)		110 000
			O	2006-11-27	D	50 - Attribution d'options	60 000		170 000
Halterm Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Spavold, Stanley William	4		O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	18.8525	0
Hardwoods Distribution Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Doman, Amardeip Singh	3		O	2006-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			230 379
The Futura Corpora	PI		O	2006-12-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 919 621
Wright, Nick	7		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	4.7000	6 000
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	4.7500	0
Harvest Energy Trust									
<i>Débiteures convertibles 7.25 Convertible Debentures</i>									
fotheringham, robert will	5		O	2006-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 800.00
			MP	2006-11-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 800.00	1000.0000	\$ 0.00
Héroux-Devtek Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gauvin, Patrice	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	5.7000	3 643
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.6900	3 843
High Income Principal And Yield Security									
<i>Actions privilégiées</i>									
High Income Principal and	1		O	2006-11-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	25.5600	500*
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		0
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 800	25.5800	11 800*
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	(11 800)		0
High Plains Uranium, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Martin, Philip Stephen	4		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.5200	230 000
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 500)	1.5900	212 500
Tizard Exploration	PI		O	2006-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	1.4600	24 800

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
High River Gold Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Balabanov, Alexandre Vlad	4		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	90 000	0.6000	233 400
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(115)	2.3400	233 285
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 800)	2.3300	225 485
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 700)	2.3100	209 785
<i>Options Employee/director</i>									
Balabanov, Alexandre Vlad	4		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(90 000)	0.6000	650 000
Homburg Invest Inc.									
<i>Actions à droit de vote multiple</i>									
Homburg, Richard	3		O	2006-12-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	35 318		279 223*
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Homburg Canada Incorporat	6		O	2006-11-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(450)		51 828*
Stollburgh B. V.	4		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			310 000
<i>Actions ordinaires</i>									
Phillips, Ashley Lowell	5								
RRSP - Mandy Phill	PI		O	2006-10-11	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 234	4.7100	60 730
<i>Subordinate Voting Shares</i>									
Homburg, Richard	3		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 156	4.7100	274 525*
			O	2006-12-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(33 296)		241 229*
HORIZON Total Return Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Murray	4, 5	R							
RRSP	PI		O	2006-10-20	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	3 000	10.0000	
			M	2006-10-31	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	3 000	10.0000	3 000
HudBay Minerals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Axworthy, Lloyd	4		O	2006-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	44 000	14.0600	44 000
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	19.8400	43 900
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	19.8500	43 800
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	19.8500	
			M	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	19.8300	42 900
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	19.8200	41 900
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	19.7700	41 100
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 600)	19.7400	20 500
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	19.7800	14 000
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	19.8100	13 100
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 400)	19.8100	
			M	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 400)	19.8000	3 700

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	19.7900	3 500
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	19.8600	0
Lawler, Michael	7		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	17.5720USD	198 500
Reid, John Barrington Ellen Rose Reid	7								
	PI		O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	19.9000	7 200
			O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 200)	19.9120	0
John Barrington Re	PI		O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	19.9120	0
Options									
Axworthy, Lloyd	4		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	(44 000)		106 000
IMAX Corporation									
Options 1:1									
Vance, Jeff	5		O	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 000
Vivekanand, Vigna	5		O	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 250
Imperial Metals Corporation									
Actions ordinaires									
Deepwell, Andre Henry	5		O	2006-11-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 500)	11.9000	31 115
INDEXPLUS INCOME FUND									
Parts de fiducie									
IndexPlus Income Fund	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	500	11.9700	13 726 912
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.0100	13 727 512
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.8000	13 731 212
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	12.2500	13 737 512
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	12.0500	13 739 312
			O	2006-12-02	D	38 - Rachat ou annulation	7 800	11.8500	
			M	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	7 800	11.8500	13 747 112
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	11.8700	13 734 212
			O	2006-12-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	11.8600	
			M	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	11.8600	13 749 612
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	11.9100	13 753 112
			O	2006-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	12.0000	13 754 112
International Forest Products Limited									
Actions à droit de vote subalterne Class A									
International Forest Prod	1		O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	12 000	6.9700	12 000*
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	6.9000	13 300*
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	25 900	7.0951	39 200*
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	13 000	7.1534	52 200*
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	11 700	7.1000	63 900*
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	21 300	7.1190	85 200*
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(85 200)		0
Investissements Demcap inc.									
Actions ordinaires									
Blanchet, Claude	4		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3500	343 333
Iseemedia Inc.									
Actions ordinaires									
DECRISTOFARO, ANNA	3		O	2002-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 500 000
		R	O	2006-10-26	D	97 - Autre	10 000	35.5000	3 510 000
		R	O	2006-10-26	D	97 - Autre	7 000	0.3500	3 517 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Iteration Energy Ltd.										
<i>Actions ordinaires</i>										
WATERS, Robert J.	4		O	2006-12-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		20 000	5.2500	47 200
Ivanhoe Mines Ltd.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Faber, Mark	4	R	O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(3 800)	10.3900	66 200
		R	O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(6 000)	10.4000	60 200
		R	O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(4 000)	10.4100	56 200
		R	O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(2 000)	10.4200	54 200
		R	O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(2 000)	10.4500	52 200
		R	O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(2 000)	10.4700	50 200
		R	O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(200)	10.4800	50 000
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(18 200)	10.3000	31 800
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 800)	10.3100	30 000
Flood, Raymond Edward	4, 5		O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(40 000)	10.8700	353 585
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(10 000)	12.7100	343 585
Huberman, David	4		O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(20 000)	12.1600	0
Snetsinger, Allison	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options		400	7.6900	1 094
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(400)	12.7000	694
<i>Options</i>										
Snetsinger, Allison	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options		(400)	7.6900	9 800
Jaguar Mining Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Cardoso, Lucio	6		O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		40 702	1.0000USD	40 702*
Felix, Juvenil Tiburcio	4, 6		O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		48 842	1.0000USD	48 842*
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		29 417	3.7500	78 259*
Kirchhoff, Jeffrey Charle	6		O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	5.4109USD	172 236*
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	5.3665USD	167 236*
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	5.6979USD	162 236*
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	5.9600USD	157 236*
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(300)	6.0921USD	156 936*
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(4 700)	6.0925USD	152 236*
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	6.3600USD	147 236*
Nascimento, Teresa Lucian	6									
Adriano Nascimento	PI		O	2006-11-22	I	51 - Exercice d'options		24 421	1.0000USD	24 421*
			O	2006-11-22	I	51 - Exercice d'options		21 110	3.6000	45 531*
<i>Options</i>										
Cardoso, Lucio	6		O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		(50 000)	1.0000USD	160 000*
Felix, Juvenil Tiburcio	4, 6		O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		(60 000)	1.0000USD	480 000*
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		(75 000)	3.7500	405 000*
Nascimento, Teresa Lucian	6									
Adriano Nascimento	PI		O	2006-11-22	I	51 - Exercice d'options		(30 000)	1.0000USD	185 000*
			O	2006-11-22	I	51 - Exercice d'options		(25 000)	3.6000	160 000*
Jazz Air Income Fund										
<i>Parts</i>										
Sorensen, Vagn	7		O	2006-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				3 800
Junex Inc.										

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Aubert, Jacques Gestion Jaques Aub	4, 5, 3 PI		O	2006-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	1.1500	6 673 900
Kangourou Média Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
PAR Capital Management, I	3		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 682 700
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	164 800		2 847 500
Keystone North America Inc.									
<i>Income Participating Securities</i>									
Waisberg, Lorie L. Waisberg - RRSP	4 PI		O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.1100	7 500
KLONDIKE GOLD CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
HUGHES, RICHARD WILLIAM Hastings Managemen	4, 5 PI		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.0950	790 216
			O	2006-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 000)	0.1000	803 408
			O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.0950	773 408
Montgomery, Joseph Hilton	4		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.1000	25 000
Klondike Silver Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
HUGHES, RICHARD WILLIAM	4, 5		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	0.4800	678 143
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.4850	673 143
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4800	663 143
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.5000	643 143
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.5000	633 143
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.5100	623 143
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.5200	613 143
Hastings Managemen Montgomery, Joseph Hilton	PI 4		O	2006-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	0.4800	5 500
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4300	0
La Banque Toronto-Dominion									
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>									
Khalfan, Rizwan	5		O	2006-10-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			300
La Societe Canadian Tire Limitee									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Canadian Tire Corporation	1		O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	73.2431	25 000
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)	73.2431	0
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	72.9010	
			M	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	72.9018	25 000
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)	72.9010	
			M	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)	72.9018	0
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	72.1923	5 200
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	(5 200)	72.1923	0
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	16 000	73.8831	16 000
			O	2006-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	(16 000)	73.8831	0
La Societe de Gestioin AGF Limitee									
<i>Actions ordinaires Class B</i>									
Farquharson, William Robe	4, 5, 3		O	2006-11-16	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(20 000)	25.2602	
			M	2006-11-16	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(20 000)	25.6000	

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
		R	M'	2006-11-16	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(20 000)	25.2602	130 570
			O	2006-11-15	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(20 000)	25.2602	
		R	M	2006-11-15	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(20 000)	25.6000	150 570
Goldring, Charles Warren	6		O	2006-12-05	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(306 568)	26.0200	0
<i>Actions ordinaires ESOP - RRSP</i>									
CHANG, C-J	5		O	2006-11-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(500)	25.2600	2 147
<i>Options Stock Option Plan</i>									
Ambrosie, Randolph Glenn	5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	35 000	25.4400	245 000
Aubin, Amy	5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	15 000	25.4400	16 000
Bennett, John	5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	15 000	25.4400	81 500
CAMMARERI, ROSE	5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	25 000	25.4400	80 000
Causarano, Mario	7		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	35 000	25.4400	240 000
Genua, Anthony	5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	25 000	25.4400	165 000
Goldring, Blake Charles	4, 5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	60 000	25.4400	640 000
Goldring, Judy	5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	35 000	25.4400	224 000
Henderson, Gregory John	5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	35 000	25.4400	155 000
Herscu, Larry	5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	25 000	25.4400	88 650
Hubbes, Martin	5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	35 000	25.4400	315 000
Hughes, Christine	5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	25 000	25.4400	153 000
Ip, Beatrice	5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	35 000	25.4400	175 000
Oliver, Charles Fergus Ho	5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	25 000	25.4400	110 000
Way, Stephen	5		O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	25 000	25.4400	143 000
Labopharm Inc.									
<i>Options</i>									
Playle, Anthony C.	4		O	2006-11-23	D	52 - Expiration d'options	(15 000)		215 000
Laboratoires Paladin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beaudet, Mark	4, 5		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	11.0600	9 082*
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 554)	11.1500	6 528*
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	10.9800	1 528*
Larose, Patrice	5		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	5 000	4.1900	5 283*
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	11.1400	283*
<i>Options Stock Options</i>									
Larose, Patrice	5		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	4.1900	25 000*
Lake Shore Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Booth, Brian	4, 5		O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	1.6900	18 800
<i>Options</i>									
Athwal, Parkash Kaur	5		O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.7500	540 000
BEATTIE, THOMAS WILLIAM	5		O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.7500	790 000
Booth, Brian	4, 5	R	O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.7500	800 000
Gordon, Murray Allen	4		O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.7500	215 000
Horna, Susy H.	5		O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	20 000	1.7500	90 000
Innes, Daniel Grant	4, 6, 5		O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.7500	515 000
MacGibbon, Terry	4, 6		O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.7500	165 000
MOON, ALAN CLIFFORD	4, 5		O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.7500	215 000
Raman, Kasi Sethu	4		O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.7500	498 334

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Porteur inscrit										
Susin, Giovanni	6		O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options		30 000	1.7500	105 000
Svoboda, Edward John	4		O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options		50 000	1.7500	365 000*
Winn, Michael D.	4		O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options		50 000		315 000
Les Compagnies Loblaw Limitee										
<i>Actions ordinaires</i>										
Berry, Michael W.	7									
MacDougall, MacDou	PI		O	2006-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(3 400)	47.3800	3 850
			O	2006-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 850)	47.5000	2 000
Bragg, David Kenneth	5		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 000)	47.3000	5 000
<i>Options</i>										
Collinson, Deane	7									
Stock Option SAR P	PI		O	2006-11-29	I	59 - Exercice au comptant		(9 000)	47.3690	46 942
Everist, Robert	7		O	2006-12-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				18 692
Mavrinac, Richard P.	5		O	2006-11-27	I	59 - Exercice au comptant		(7 520)	47.3600	58 517
Les mines d'argent ÉCU inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Acuna, Armando Lujan	7		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				177 334
<i>Options</i>										
Acuna, Armando Lujan	7		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				350 000
Les Ressources Campbell Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Raymond, James D.	4									
3051326 Nova Scoti	PI		O	2006-11-30	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus		199 057		1 824 057
<i>Bons de souscription actions ordinaires</i>										
Raymond, James D.	4									
3051326 Nova Scoti	PI		O	2006-11-30	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus		99 528	0.1500	912 028
<i>Droits</i>										
Blouin, Michel	4		O	2006-11-25	D	57 - Exercice de droits de souscription		(25 556)		0
<i>Unités</i>										
Blouin, Michel	4		O	2003-02-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-25	D	57 - Exercice de droits de souscription		50 000		50 000
Raymond, James D.	4									
3051326 Nova Scoti	PI		O	2006-11-30	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus		199 057	0.0800	199 057
			O	2006-11-30	I	97 - Autre		(199 057)		0
Logistec Corporation										
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>										
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		33 000	19.1500	33 000
Lundin Mining Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Benner, Colin Keith	4, 5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(10 000)	40.0000	28 556*
O'Brien, Neil Patrick Mat	5		O	2005-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options		75 000	12.2700	75 000
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(23 500)	39.9363	51 500
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	40.7024	46 500
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	39.8888	41 500
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	41.9000	36 500
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(10 000)	42.2000	26 500

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Options									
O'Brien, Neil Patrick Mat	5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	12.2700	0
Magellan Aerospace Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ball, Jo-Ann Constance	5		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88	2.6000	7 409
Butyniec, James	5		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	212	2.6000	19 247
Dekker, John Bernhard	5		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	135	2.6000	35 894
Jackson, Peter	5		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	346	2.6000	28 262
Winegarden, Larry Anson	5		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	53	2.6000	18 671
Manicouagan Minerals Inc.									
<i>Options</i>									
Kololian, Vahan	4		O	2006-11-02	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1500	1 200 000*
Manitex Capital Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Simcor Canada Holdings In	3		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.3100	2 601 500*
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.3100	2 602 500*
March Networks Corporation									
<i>Options</i>									
Holden, Marc Alan	5		O	2006-12-01	D	59 - Exercice au comptant	(120)	5.0000	6 221
			O	2006-12-01	D	59 - Exercice au comptant	(94)	12.3400	6 127
Taylor, Kenneth James	5		O	2006-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(5 313)	13.0300	94 062
			O	2006-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(8 333)	5.0000	85 729
Wilenius, Peter John	5		O	2006-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)	5.0000	32 573
			O	2006-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 220)	17.5000	31 353
Martinrea International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rashid, Suleiman Amer	4	R	O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	10.4000	86 141
		R	O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	10.5000	85 141
		R	O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	10.5300	81 141
Matrikon Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Freund, Gordon	5		O	2006-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 750		1 750
Gould, Jeffrey Paul	5		O	2006-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 750		24 467
Jespersen, Kent	4		O	2006-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	400		63 558
Karain, Deborah	5		O	2006-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 156		36 673
			O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	2 800	1.5500	39 473
Kramer, David	4								
Entrepreneurial St	PI		O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	3.1583	112 700
			O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	3.0662	101 700

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 200)	3.1200	93 500
			O	2006-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	3.1000	82 500
Moore, Robert	4		O	2006-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	351		113 303
Moti, Karim	5		O	2006-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 429		47 985
Rawji, Amin	5		O	2006-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 750		546 420
Rennie, Janice Gaye	4		O	2006-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	390		17 571
<i>Options</i>									
Karain, Deborah	5		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	(2 800)	1.5500	0
MATRIX Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Matrix Income Fund	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.6700	10 126 697
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	7.6500	10 130 597
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	7.5300	10 132 397
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	7.5800	10 137 897
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.6200	10 138 597
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.6000	10 133 397
MAXIN Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
MAXIN Income Fund	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	12.8700	3 667 064
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	12.8400	3 672 464
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.7500	3 673 064
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	13.2900	3 675 864
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	13.0100	3 670 364
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	12.9000	3 674 064
MD Multimédia inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
curtis, Michael Charles P	4, 5	R	O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.3600	298 000
MedcomSoft Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
aldor, peter	4		O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.4400	1 723 848
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.4200	1 743 848
Medical Ventures Corp									
<i>Actions ordinaires</i>									
Geyer, Paul	4, 5, 3								
Geyer Engineering	PI		O	2006-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2500	4 217 055
			O	2006-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 500	0.2500	4 093 555
			O	2006-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2400	4 118 555
			O	2006-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2400	4 143 555
			O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	0.2500	4 225 555
			O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2300	4 275 555
			O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2300	4 325 555
			O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2200	4 375 555
			O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	66 000	0.2200	4 441 555
			O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.2200	4 442 055

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emprise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Titre										
Initié										
Porteur inscrit										
			O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	0.2200	4 454 555	
			O	2006-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2500	4 219 055	
			O	2006-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 500	0.2500	4 165 055	
			O	2006-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2400	4 190 055	
			O	2006-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2400	4 215 055	
			O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.2300	4 535 555	
			O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2100	4 505 555	
			O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.2200	4 455 555	
McKim, Kevin	5		O	2006-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				20 000
Options										
McKim, Kevin	5		O	2006-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				60 000
Menu Foods Income Fund										
Options										
Copeland, Randall Calvin	7		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	(33 112)	2.9770		77 088
Parts de fiducie										
Copeland, Randall Calvin	7									
Menu Foods Limited	PI		O	2006-11-30	I	51 - Exercice d'options	33 112	2.9770		99 336
Metallica Resources Inc.										
Actions ordinaires										
Blacketor, Bradley Joseph	5		O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	4.1100USD		29 600
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 600)	4.0750USD		24 000
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	4.0840USD		15 000
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	87 500	1.3900		102 500
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 500)	4.0700USD		65 000
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	4.0960USD		30 000*
Options										
Blacketor, Bradley Joseph	5		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	(87 500)	1.3900		325 000*
Metaux Russel Inc.										
Actions ordinaires										
Peckham, Edward John	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	29.0000		0
Methanex Corporation										
Actions ordinaires										
Allard, Mark	5		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	28.5400		2 900
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	28.5300		4 300
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	28.5100		4 500
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 300	28.5000		13 800
Bennett, Richard	7		O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	29.0000		5 612
Caudell, Joseph	5		O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	29.7600		15 353
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 400	29.8000		19 753
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	29.8100		20 353
Hognestad, Jone	7		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	750	28.2600		3 666
Methanex Corporation	1		O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	26.0924		25 000
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	25.9937		50 000
			O	2006-12-03	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	25.9219		
			M	2006-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	25.9219		75 000
			O	2006-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	26.2134		100 000
			O	2006-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	26.1760		125 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Titre										
Initié										
Porteur inscrit										
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation		25 000	25.9562	150 000
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation		25 000	26.1430	175 000
Metro inc.										
<i>Actions à droit de vote subalterne catégorie A</i>										
Gobeil, Paul	5		O	2006-11-21	D	47 - Acquisition ou aliénation par don		(1 000)	36.1700	226 800
Labonté, Maryse	4		O	2006-11-27	D	97 - Autre		73	36.2400	2 515
Rivet, Simon	5		O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		720	8.7250	6 020
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		520	11.8000	6 540
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		580	21.7500	7 120
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		360	17.2300	7 480
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		300	21.2000	7 780
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 080)	36.1000	6 700
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(600)	36.1800	6 100
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(800)	36.1600	5 300
Roy, Bernard	4		O	2006-11-27	D	46 - Contrepartie de services		89	36.2400	5 949
simard, daniel	7		O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options		10 000	11.8000	13 200
			O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(9 300)	36.4850	3 900
<i>Options</i>										
Rivet, Simon	5		O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		(720)	8.7250	24 420
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		(520)	11.8000	23 900
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		(580)	21.7500	23 320
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		(360)	17.2300	22 960
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		(300)	21.2000	22 660
simard, daniel	7		O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options		(10 000)	11.8000	43 500
MG Dividend & Income Fund										
<i>Parts de fiducie</i>										
MG Dividend & Income Fund	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation		1 200	7.3300	961 300
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation		4 800	7.2700	966 100
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation		1 800	7.2000	969 900
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation		2 100	7.2600	972 000
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation		4 100	7.3400	977 700
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation		2 000	7.2800	968 100
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation		1 600	7.4000	973 600
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation		1 000	7.5400	978 700
MI Developments Inc.										
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>										
Cameron, Donald	5		O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 000	41.9200	2 000
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 000	41.2500	4 000
Amanda Cameron	PI		O	2006-09-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 000	41.9200	1 000
Simonetti, Giovanni David	5		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 985	41.7300	7 975
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 000	41.7000	8 975
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		1 000	41.6500	9 975
Middlefield Equal Sector Income Fund										
<i>Parts de fiducie</i>										
Middlefield Equal Sector	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation		600	8.5000	412 900
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation		2 700	8.5200	416 600

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	8.4900	420 000
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	8.5300	422 200
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.6800	413 900
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.5500	417 600
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.7000	421 000
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	500	8.7000	422 700
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.6900	423 700
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	600	8.6000	424 300
Midnight Oil Exploration Ltd.									
<i>Options</i>									
Kalmakoff, Chadwick	5		O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.3500	175 000
Lambert, Anthony	4		O	2004-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.3500	100 000
Leitch, Colin Donald	5		O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.3500	175 000
Medvedic, Tom	4		O	2004-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	2.3500	100 000
Moslow, Thomas F.	5		O	2004-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	225 000	2.3500	225 000
Moynihan, Paul Emmett	4		O	2004-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.3500	100 000
O'Leary, Peter	5		O	2006-06-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	175 000	2.3500	175 000
Saizew, Martin	5		O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.3500	175 000
Squiers, Jay Dale	4		O	2004-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
Stripling, Judith Ann	5		O	2004-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2004-12-04	D	50 - Attribution d'options	350 000	2.3500	
			M	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	350 000	2.3500	350 000
Von Vegesack, Chris	4, 5		O	2004-11-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	50 000	2.3500	50 000
Weldon, Andrew Dale	5		O	2004-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	225 000	2.3500	225 000
Woods, Frederick	4, 5		O	2004-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	500 000	2.3500	500 000
MINES ABCOURT INC.									
<i>Actions ordinaires catégorie B</i>									
Courtois, Jean-Guy	4		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	0.8800	428 693
Gagnon, Yves	4		O	2006-12-03	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	74 120	0.5400	504 120
Mines Agnico-Eagle Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allan, Don	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	12 500	21.8200	17 762
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	50.6000	5 262
Garofalo, David	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	12 500	23.0200	35 548
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	50.8000	23 048
Racine, Daniel	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	1 000	11.4000	6 789
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	50.3900	5 789
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	700	11.4000	6 489

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Options										
Initié										
Porteur inscrit										
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options		1 000	15.6000	7 489
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 000)	51.3900	6 489
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(700)	51.0400	5 789
Options										
Allan, Don	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options		(12 500)	21.8200	130 000
Garofalo, David	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options		(12 500)	23.0200	85 000
Racine, Daniel	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options		(1 000)	11.4000	115 700
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options		(700)	11.4000	115 000
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options		(1 000)	15.6000	114 000
Mines Aurizon Ltee										
<i>Actions ordinaires</i>										
Faucher, Richard Regis	4		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		60 000	1.5000	70 000
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		40 000	1.3700	110 000
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(600)	3.8000	109 400
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(6 400)	3.7900	103 000
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(10 000)	3.7800	93 000
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(10 000)	3.7600	83 000
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(33 000)	3.7500	50 000
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(20 000)	3.7400	30 000
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(10 000)	3.7300	20 000
Gilbert, Michel	5		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		5 000	2.0000	8 000*
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	3.8000	3 000*
NORMAND, Robert L.	4		O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options		60 000	2.0000	76 000
Walton, Ian Stirling	4, 5	R	O	2006-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(3 500)	3.4400	
			M	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(3 500)	3.4400	479 950
		R	O	2006-10-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(7 000)	3.7000	
			M	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(7 000)	3.7000	472 950
			O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options		50 000	2.0000	503 950
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(17 000)	3.9100	486 950
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	3.9200	481 950
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(7 000)	3.8500	474 950
<i>Options Incentive</i>										
Faucher, Richard Regis	4		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		(60 000)	1.5000	140 000
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		(40 000)	1.3700	100 000
Gilbert, Michel	5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options		(5 000)	2.0000	355 300*
NORMAND, Robert L.	4		O	2006-11-23	D	52 - Expiration d'options		(60 000)	2.0000	
			M	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options		(60 000)	2.0000	200 000
Walton, Ian Stirling	4, 5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options		(50 000)	2.0000	530 000
Mines Dynacor inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Thibault, Pierre	5									
REER	PI		O	2006-11-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				26 000
MINT Income Fund										
<i>Parts de fiducie</i>										
MINT Income Fund	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation		600	10.1000	2 552 917
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation		1 400	10.0500	2 555 317
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation		1 400	10.0700	2 556 717

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Titre										
Initié										
Porteur inscrit										
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation		1 000	10.2000	2 553 917
MKS Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Martin, David	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options		3 125	1.2500	3 125
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(3 125)	2.0000	0
<i>Options</i>										
Martin, David	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options		(3 125)	1.2500	79 707
Morneau Sobeco Income Fund										
<i>Parts de fiducie</i>										
Chisholm, Robert William	4		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 900	10.2500	12 900
Andrea Chisholm	PI		O	2006-11-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 300	10.2500	12 300
Mosam Capital Corp.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Baxter, Robert William	4, 5		O	2006-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				500 000
Kerzner, brian	4		O	2006-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-06-30	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus		500 000	0.1000	500 000
			O	2006-06-30	D	50 - Attribution d'options		242 000	0.2000	742 000
levy, marc evan	4, 5		O	2006-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				500 000
Pinsky, Max	5		O	2006-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				150 000
Ricci, Antonio	5		O	2006-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				150 000
<i>Options</i>										
Baxter, Robert William	4, 5		O	2006-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-06-30	D	53 - Attribution de bons de souscription		242 000		242 000
levy, marc evan	4, 5		O	2006-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				241 000
Pinsky, Max	5		O	2006-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				75 000
Ricci, Antonio	5		O	2006-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				75 000
Neo Material Technologies Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Cox, Archibald, Jr.	4, 3		O	2006-11-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(8 809 577)	1.4912USD	0
Nevsun Resources Ltd.										
<i>Options</i>										
Carse, Maureen D	5	R	O	2006-11-17	D	50 - Attribution d'options		30 000	3.0700	220 000*
Clarke, John Allen	4, 5	R	O	2006-11-17	D	50 - Attribution d'options		150 000	3.0700	1 620 000
Gayton, Robert	4	R	O	2006-11-17	D	50 - Attribution d'options		80 000	3.0700	420 000
German, Gary Edward	4	R	O	2006-11-17	D	50 - Attribution d'options		80 000	3.0700	620 000*
Matte, Pierre G	7		O	2006-11-29	D	50 - Attribution d'options		40 000	3.0700	
			M	2006-11-29	D	50 - Attribution d'options		40 000	3.0700	300 000*
MUNERA, Gerard Emmanuel L	4	R	O	2006-11-17	D	50 - Attribution d'options		80 000	3.0700	400 000*
Rogers, Stanley	5		O	2006-11-29	D	50 - Attribution d'options		50 000	3.0700	140 000
Newport Partners Income Fund										
<i>Parts</i>										
Brown, Douglas	6									
In Trust for J. Br	PI		O	2006-12-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 175	5.6517	3 175
In Trust for S. Br	PI		O	2006-12-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		425	5.6517	1 425
McGee, Andrew	6									
Diem Inc.	PI		O	2006-11-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(10 000)	5.5500	7 890
Wallace, Peter	5									

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Nexen Inc.									
<i>Options Stock</i>									
Habke, Ian	7		O	2006-11-27	D	59 - Exercice au comptant	(5 940)	15.5850	63 480
Next Millennium Commercial Corp.									
<i>Options</i>									
Gahagan, Michelle	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-22	D	50 - Attribution d'options	200 000		200 000
Norbord Inc. (formerly Nexfor Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hamilton, Lynda C.	7		O	2002-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 180
NORONT RESOURCES LTD.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BLANCHFLOWER, JOHN DOUGLA	4		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	0.4150	28 000
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4300	18 000
North American Energy Partners Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brussa, John Albert	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			80 000
			O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	32 400		112 400
Genstar Capital Partners	3		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 808 240
			O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 593 000		5 401 240
			O	2006-11-28	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(812 014)	18.3800	4 589 226
			O	2006-12-06	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(149 993)	18.3800	4 439 233
Hayman, Christopher J.	5		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
			O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	8 100		28 100
Koehn, William M.	5		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
McIntosh, Ronald A.	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40 000
			O	2006-11-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	16 200		56 200
Oehmig, William C.	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			109 560
			O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	95 900		205 460
Perry Corp.									
Perry Luxco S.A.R.	PI		O	2006-11-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 090 840
			O	2006-11-28	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(314 334)	18.3800	1 776 506
Perry Partners Int	PI		O	2006-11-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-28	C	36 - Conversion ou échange	874 400		874 400
			O	2006-11-28	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(131 456)	18.3800	742 944
Perry Partners, L.	PI		O	2006-11-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 854 140
			O	2006-11-28	C	36 - Conversion ou échange	775 600		2 629 740
			O	2006-11-28	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(395 351)	18.3800	2 234 389
Perry, Richard C.									
Perry Luxco S.A.R.	PI		O	2006-11-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 090 840
			O	2006-11-28	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(314 334)	18.3800	1 776 506
Perry Partners Int									
	PI		O	2006-11-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-28	C	36 - Conversion ou échange	874 400		874 400
			O	2006-11-28	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(131 456)	18.3800	742 944
Perry Partners, L.									
	PI		O	2006-11-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 854 140
			O	2006-11-28	C	36 - Conversion ou échange	775 600		2 629 740

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2006-11-28	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(395 351)	18.3800	2 234 389
Ruston, Rodney John	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
			O	2006-11-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 500	18.3800	12 500
Safranovich, Miles Willia	5		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
			O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 100		14 100
Sello, Allen R.	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
			O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	8 100		28 100
Stargen III, L.P.	3		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			136 760
			O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	57 000		193 760
			O	2006-11-28	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(29 130)	18.3800	164 630
			O	2006-12-06	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(5 381)	18.3800	159 249
Stephens-NACG LLC	3		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 630 000
			O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 099 700		3 729 700
			O	2006-11-28	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(560 717)	18.3800	3 168 983
			O	2006-12-06	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(103 574)	18.3800	3 065 409
Sterling Group Partners I	3		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 449 120
			O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 278 500		7 727 620
			O	2006-11-28	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(1 161 758)	18.3800	6 565 862
			O	2006-12-06	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(214 597)	18.3800	6 351 265
Wilkes, Douglas A.	5		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	7 500	18.3800	7 500
<i>Options</i>									
Brokaw, George R.	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			27 760
Brussa, John Albert	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			27 760
Harris, Robert G.	5		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
Hawkins, John D.	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			27 760
Hayman, Christopher J.	5		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
Koehn, William M.	5		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
McIntosh, Ronald A.	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			70 000
Paterson, Richard	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			27 760
Ruston, Rodney John	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			550 000
Safranovich, Miles Willia	5		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
Sello, Allen R.	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			27 760
Tomsett, Peter	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			27 760
Turner, K. Rick	4		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			27 760
Wilkes, Douglas A.	5		O	2006-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
North American Palladium Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kaiser, George Bruce	3								
Kaiser-Francis Oil	PI		O	2006-12-04	C	97 - Autre	21 152	8.2000USD	26 209 795
			O	2006-12-04	C	97 - Autre	16 317	8.2000USD	26 226 112
Northern Financial Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alboini, Victor Philip Mi	4, 7, 5		O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.8000	1 704 611
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 500	0.8200	1 720 111
Northern Property Real Estate Investment									
<i>Parts de fiducie</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Initié										
Porteur inscrit										
Cook, Todd	5		O	2006-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
<i>Parts de société en commandite</i>										
Cook, Todd	5		O	2006-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
Northland Power Income Fund										
<i>Parts de fiducie</i>										
Temerty, James C.										
1424898 Ontario In	PI		O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	155 000	12.0500	599 610	
			O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	12.0600	601 410	
			O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	12.0700	603 010	
			O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	12.0800	604 210	
Louise Temerty	PI		O	2006-12-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	11.8200	91 020	
			O	2006-12-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	11.8300	92 920	
			O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	12.1100	93 020	
			O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	12.1100	93 520	
			O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.1200	94 520	
			O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	12.1300	94 620	
			O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	12.1600	96 620	
			O	2006-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	12.1700	97 520	
NOVA Chemicals Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Apuzzo, Alba Maria Rosari										
Held by the Truste	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	33.5000	3 745	
Bruce, Martin John										
Held by Charles Sc	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	29.0590USD	1 293	
Held by the Truste	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	33.7200	2 134	
			O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 116)	33.7500	18	
Carthy, Thomas										
Held by Charles Sc	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	29.0660USD	3 009	
Crittenden, John Alan										
Dean, Ernest	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	29.3900USD	1 155	
Eckenrode, Beth Ann										
Flint, Graeme Bradley	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	29.0580USD	5 458	
Held by the Truste	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	33.4000	876	
Greene, William Gordon										
Held by Charles Sc	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	29.5620USD	1 646	
			O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	29.0540USD	3 822	
			O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(898)	29.2600USD	2 924	

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Held by the Truste	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(260)	33.5200	0
Horner, Marilyn	5								
Held by Charles Sc	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	29.0450USD	4 811
Horner, Ronald Bruce	5		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	29.0560USD	3 686
Hotz, John Michael	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	29.5630USD	523
			O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	29.0450USD	5 401
Jamani, Naushad	7								
Held by the Truste	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	33.4000	2 540
			O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	28	33.5000	2 813
Jewison, Patrick Delbert	5								
Held by Charles Sc	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	29.0530USD	4 268
Kelusky, Eric Charles	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	29.0480USD	2 289
Kemle, Ronald Eric James	5								
Held by Trustee Em	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	33.4000	572
Lipton, Jeffrey Marc	4, 5								
Held by Charles Sc	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	289	29.3970USD	23 302
Ludwick, Arnold Martin	4	R							
Held by Mount Sina	PI		O	2006-04-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	33.0000	6 000
MacDonald, Lawrence Allan	5								
Held by Charles Sc	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	97	29.3970USD	2 627
Held by the Truste	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	33.7200	5 317
Magro, Charles Victor	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	33.7200	763
			O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(752)	33.7000	11
Manning, John (Jack) Earl	5								
Held by Charles Sc	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	29.2060USD	3 348
Mitchell, William Charles	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	29.2440USD	3 112
			O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(419)	28.8210USD	2 693
Morgan, John Christopher	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35	29.1810USD	4 309
			O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(119)	28.9320USD	4 190
Mustoe, Jack Stephen	5		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	97	29.3980USD	3 909

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						d'actionnariat			
Pappas, Christopher Danie	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103	29.3980USD	4 306
Poole, Allan Edward	7								
Held by the Truste	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	33.5000	5 370
Sereda, John Peter	5								
Held by Charles Sc	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	40	29.2330USD	5 653
Siegrist, John Thomas	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33	29.0500USD	8 059
Snyder, Jr., Robert Stuar	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	29.0490USD	541
Strifler, Thomas Frank	7								
Held by the Truste	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	33.7200	2 160
			O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 160)	33.2900	0
Thompson, Thomas Arthur	5		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	44	33.5000	2 982
Tulk, David Raymond	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	33.4000	1 127
Van Hemmen, Richard Dougl	5								
Held by NOVA Chemi	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	33.4000	1 038
Wade, William Eric	7								
Held by the Truste	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	33.5000	4 185
			O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33	33.5000	2 222
Watson, Debra Pearl	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	33.4000	517
Wilkinson, Gregory	5								
Held by Charles Sc	PI		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	29.0520USD	2 979
Wolstencroft, Pamela	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	29.0420USD	2 111
			O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	29.0580USD	706
Wong, Tim Ting Tin	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	327	29.1710USD	1 866
Woodring, Kenneth Glenmor	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(943)	29.3190USD	0
			O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	29.1500USD	4 644
			O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 643)	29.1200USD	1
Wright, Susan Jean	7		O	2006-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	29.0580USD	2 138
Nstein Technologies inc.									

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Benoit, Stéphanie	5		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 249	0.3597	3 666
Martel, Bruno	5								
Cibc Mellon - comp	PI		O	2006-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 854	0.3597	5 539
Nuinsco Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Archibald, George Fraser	4		O	2006-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	150 401	0.3000	1 175 018
Crothers, Frank	4								
Sea Shell Limited	PI		O	2006-11-30	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	141 784	0.3000	12 511 922
Galipeau, René Réal	4, 5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	157 586	0.3000	1 152 704
			O	2006-11-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 047	0.3000	1 170 751
Jones, Paul, Latimer	5		O	2006-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	833	0.3000	5 833
<i>Droits (expirés 4:00 pm November 23, 2006)</i>									
Archibald, George Fraser	4		O	2006-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(902 406)	0.3000	122 211
			O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(122 211)	0.0300	0
Galipeau, René Réal	4, 5		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(49 600)	0.0900	945 518
			O	2006-11-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(945 518)		0
Jones, Paul, Latimer	5		O	2006-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)	0.3000	0
Nurun inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mallet, Anne-Marie	5		O	2006-10-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.2100	2 000
Nurun inc.	1		O	2006-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.2500	1 000
			O	2006-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	3.2500	3 900
			O	2006-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	3.2500	5 600
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	3.1000	5 800
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	3.1500	12 100
			O	2006-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	3.2000	15 100
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	600	3.2600	15 700
			O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	3.3400	20 700
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	3.1500	22 200
			O	2006-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	3.1800	27 100
			O	2006-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	3.1500	32 100
			O	2006-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	3.1000	35 100
			O	2006-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	500	3.1100	35 600
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	3.0600	37 600
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	3.0900	40 600
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	800	3.0000	41 400
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	3.2000	47 400
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	3.1700	49 000
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	3.1500	50 500
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	3.1100	52 400
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(52 400)		0
OFI Income Fund									
<i>Parts</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Initié										
Porteur inscrit										
Hopkins, Dave	5		O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		500	8.1600	5 800
Oil Sands Sector Fund										
<i>Parts de fiducie</i>										
Oil Sands Sector Fund	1		O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation		400	8.1900	400
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation		(400)	8.1900	0
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation		400	8.1700	400
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation		(400)	8.1700	0
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation		1 000	8.1900	1 000
			O	2006-11-21	D	38 - Rachat ou annulation		(1 000)	8.1900	0
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		400	8.0000	400
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		(400)	8.0000	0
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		300	8.0900	300
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	8.0900	0
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		300	8.0800	300
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	8.0800	0
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		700	8.0800	700
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		(700)	8.0800	0
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		300	7.9900	300
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	7.9900	0
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		200	8.0500	200
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		(200)	8.0500	0
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		400	8.0900	400
			O	2006-11-22	D	38 - Rachat ou annulation		(400)	8.0900	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		700	8.1000	700
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		(700)	8.1000	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		600	8.0900	600
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		(600)	8.0900	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		200	8.1200	200
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		(200)	8.1200	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		400	8.2500	400
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		(400)	8.2500	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		300	8.1900	300
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	8.1900	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		400	8.1800	400
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		(400)	8.1800	0
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		200	8.1700	200
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation		(200)	8.1700	0
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation		300	8.1700	300
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation		(300)	8.1700	0
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation		200	8.1400	200
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation		(200)	8.1400	0
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation		200	8.1400	200
			O	2006-10-24	D	38 - Rachat ou annulation		400	8.0600	
			M	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation		400	8.0600	600
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation		(200)	8.1400	400
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation		(400)	8.0600	0
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation		300	8.0500	300

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
ONEX CORPORATION									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Onex Corporation	1		O	2006-10-31	D	38 - Rachat ou annulation	(78 500)		0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	24.2500	75 000*
			O	2006-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)		0
OnX Enterprise Solutions Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
De Leon, Phillip A.	4, 5								
1328132 Ontario In	PI		O	2006-11-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 067 938)		0
1388616 Ontario In	PI		O	2006-11-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	3 067 938		10 321 937
Pollack, Sheldon M.	4, 5								
1328133 Ontario In	PI		O	2006-11-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 543 218)		278 718
1388617 Ontario In	PI		O	2006-11-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	3 543 218		11 250 000
Opsens inc. (antérieurement Capital DCB)									
<i>Options</i>									
Laflamme, Louis	5		O	2006-12-05	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.4500	250 000
Opta Minerals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rumble, David	5		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 703	2.7800	16 277
Wilson, James Brandon	5		O	2006-11-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	558	2.7800	3 366
OSI Geospatial Inc.									
<i>Options</i>									
Carniel, A. Andrew	5		O	2006-12-05	D	52 - Expiration d'options	(16 667)	1.2000	227 999
Kirkpatrick, Kenneth	5		O	2006-12-05	D	52 - Expiration d'options	(16 667)	1.2000	549 999
Sentjens, John T.	5		O	2006-12-05	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	1.2000	240 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
OutdoorPartner Media Corporation										
<i>Bons de souscription</i>										
Wright, Joseph Henry	4		M	2006-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(93 750)		31 250
			O	2006-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M	2006-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				125 000
<i>Options</i>										
Wright, Joseph Henry	4		O	2006-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M	2006-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions		(93 750)		
Pacifica Resources Ltd.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Finlayson, G. Barry	5									
G.B.Finlayson Law	PI		O	2006-11-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M	2006-11-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				30 000
			O	2006-11-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		10 000	0.7600	40 000
<i>Options</i>										
McKnight, Robert Thomas	4, 5		O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options		110 000		730 000
Yeoman, Robert	4		O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options		80 000	0.9000	385 400
Pan American Silver Corp.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Steinmann, Michael	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options		2 334	18.8000	3 012
			O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options		6 966	19.5700	9 978
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(9 300)	29.6400	678
<i>Options</i>										
Steinmann, Michael	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options		(2 334)	18.8000	43 314
			O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options		(6 966)	19.5700	36 348
Pan Orient Energy Corp.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Cran, Tyler Duncan	7		O	2006-11-29	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(13 000)	3.7100	149 716
CDR Center Ltd	PI		O	2006-11-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(1 000)	3.7100	14 000
First Tatum Partne	PI		O	2006-11-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément		(1 000)	3.7100	19 000
<i>Options</i>										
Halstead, Ian	5	R	O	2006-11-21	D	50 - Attribution d'options		150 000	3.6500	450 000*
Papiers Fraser Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Brookfield Asset Manageme	3									
Brascade Corporati	PI		O	2006-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		52 500	6.3345	14 292 096
Hamilton, Lynda C.	7		O	2004-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				436
Pason Systems Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Lindsay, James Gregory	7		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(8 500)	15.0000	6 178
<i>Options</i>										
Aberle, Gerald George	7		O	2006-11-30	D	50 - Attribution d'options		22 250	15.2000	42 250
Glasspoole, James Harold	5		O	2006-11-30	D	50 - Attribution d'options		25 000	15.2000	100 000
Lindsay, James Gregory	7		O	2006-11-30	D	50 - Attribution d'options		75 000	15.2000	232 400
Tomie, Lucia (Lucy) F.	5		O	2006-11-30	D	50 - Attribution d'options		25 000	15.2000	54 000
PATHFINDER Income Fund										

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
PATHFINDER Income Fund									
	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	13.0900	7 326 997
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 200	13.1300	7 334 897
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	13.1000	7 339 697
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	13.1700	7 342 797
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	13.3700	7 344 097
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	13.2700	7 330 697
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	13.3000	7 336 097
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	13.2500	7 340 697
PDM Royalties Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Dover, William Phillip	4								
Ruth Dover	PI		O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	8.5000	12 300
Lane, William Russell	6								
William Lane	PI		O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.5900	15 050
PEAK ENERGY SERVICES TRUST									
<i>Parts de fiducie</i>									
Outhwaite, Bob	5								
673291 Alberta Ltd	PI		O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 200)	5.5000	12 365
			O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	5.5100	11 365
			O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	5.5200	8 765
			O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 165)	5.5300	3 600
			O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	5.5500	0
Peerless Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Becker, Leonard Wade	4, 5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 600	3.5500	784 929
Pengrowth Energy Trust									
<i>Deferred Entitlement Units</i>									
HEDRICK, KIRBY	4		O	2005-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-07-27	D	36 - Conversion ou échange	4 500		4 500
Stewart, Donald Michael G	4		O	2006-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-05	D	46 - Contrepartie de services	2 500		2 500
<i>Parts de fiducie</i>									
HEDRICK, KIRBY	4		O	2005-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	16.7700	
			M	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	16.7699USD	2 000
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	16.7800USD	
			M	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	16.7800USD	4 000
STRONG, LARRY BRIAN	5		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.0400	21 961
Webster, Christopher Geof	5		O	2006-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	849	24.5300	23 356
<i>Parts de fiducie Deferred Entitlement Trust Units Class B</i>									
HEDRICK, KIRBY	4		O	2006-07-27	D	36 - Conversion ou échange	(4 500)		0
Penn West Energy Trust									
<i>Droits</i>									
Law, Lucas Kwang Tai	5		O	2006-11-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	85 000	34.0700	
			M	2006-11-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	85 000	34.0700	137 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Luft, Keith	5		O	2006-11-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	125 000	34.0700	125 000
Parts de fiducie									
Errico, Jeffery Ernest	4								
Jo Ann Errico	PI		O	2006-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-01	I	36 - Conversion ou échange	199		199
Perlite Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Perlite Canada Inc.	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	0.3000	10 000
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	0.3000	0
Petrobank Energy and Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Holliday, Mark Robert	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	65 624	2.7000	79 762
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 624)	18.2500	14 138
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	9 376	2.2500	23 514
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 376)	18.2500	14 138
Scheidt, Doreen Marie	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	60 000	1.5000	63 860
<i>Options</i>									
Holliday, Mark Robert	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(65 624)	2.7000	79 876
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(9 376)	2.2500	70 500
Scheidt, Doreen Marie	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(60 000)		100 000
Petro-Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brenneman, Ron A.	5		O	2006-12-01	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 000)		0
Danyluk, Michael	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	10 000	10.5700	47 964
Petro-Canada	1		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	627 400	50.1500	627 400
Stephens, Andrew	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	3 500	10.5700	8 200
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	51.7600	4 700
<i>Options Executive Stock Option Plan</i>									
Danyluk, Michael	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		141 800
Stephens, Andrew	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	(3 500)		283 000
Petrolia Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Proulx, André	5								
Géominex	PI		O	2006-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.5200	352 000
Pollard Banknote Income Fund									
<i>Parts</i>									
Sawyer, Paul Charles	7		O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	8.6200	8 000
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stromberg, Edward Robert	4		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	6 000	51.1750	16 892
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	7 200	32.1000	24 092
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	162.0600	19 692
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 800)	162.3760	13 892
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	162.5790	12 592
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	162.7000	11 592
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	162.7700	10 892

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Options Director Stock Options									
Stromberg, Edward Robert	4		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	51.1750	20 400
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	(7 200)	32.1000	13 200
PreMD Inc. (formerly IMI International M									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wilgar, Stephen Allan	4		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.8500	157 538
PrimeWest Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Ambrozy, Ronald J.	5		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	23.8500	4 455
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.3400	3 455
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.5000	2 455
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	25.0000	1 455
Feuchuk, Dennis	5		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.2100	16 117
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	23.3800	14 117
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	23.3900	12 817
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.4000	11 817
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.6100	10 817
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	23.8600	8 817
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.3300	7 817
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.3800	6 817
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.4300	5 817
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	25.0500	4 817
Granger, Timothy S.	5		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 410)	24.2000	2 500
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	24.2500	1 300
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	24.2700	100
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.2800	0
O'Brien, Michael Wilfrid	4		O	2006-12-06	D	46 - Contrepartie de services	1 529	24.7100	8 424
ProspEx Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kitagawa, Kyle	4		O	2006-12-06	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(4 700)	4.3000	162 296
Provident Energy Trust									
<i>Options</i>									
Billing, Grant Donald	4		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		46 667
<i>Parts de fiducie</i>									
Billing, Grant Donald	4		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	100 000	8.9700	165 740
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	12.3000	65 740
QLT Inc.									
<i>Droits Phantom Stock Units</i>									
CARTER, BRUCE LEONARD AND	4		O	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		7 500
Quadra Mining Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Myckatyn, William Harry	4, 5		O	2006-11-29	D	97 - Autre	(20 000)	11.1000	980 000*
QuStream Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clifford, Gary	4		O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	1.7200	111 943
			O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 000)	1.7500	94 943

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Titre										
Initié										
Porteur inscrit										
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	1.7400	81 943	
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 400)	1.7500	34 543	
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 400)	1.7800	143	
Ranaz Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Bourassa-Marineau, Jean	4, 5		O	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
Fiducie, Vanquish	3		O	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				9 916 189
Vidal, Martin	4, 5, 3		O	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				1 750 476
<i>Actions privilégiées convertibles non-votantes - convertibles en</i>										
Bourassa-Marineau, Jean	4, 5		O	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
Fiducie, Vanquish	3		O	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				7 083 811
Vidal, Martin	4, 5, 3		O	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				1 249 524
RavenSource Fund (formerly The First As)										
<i>Parts de fiducie</i>										
Hodgson, Patrick William	3		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.3500	294 250*	
RDM Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Kivenko, Ken	4		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	3.4400	8 800	
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	3.4300	5 000	
Reitmans (Canada) Limitée										
<i>Actions sans droit de vote</i>										
Adeluca, Cathryn	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	6 000	12.2250	6 000	
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	22.0000	1 600	
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	22.0000	800	
			O	2006-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	22.0000	0	
Deruchie, Douglas M.	5									
RRSP	PI		O	2006-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	22.7500	31 800	
			O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	22.2500	26 700	
			O	2006-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 700)	22.2000	0	
Fiederer, Henry	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	31 000	2.7875	39 000	
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	22.4470	9 000	
			O	2006-11-30	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 000)	22.0250	8 000	
Firth, Sally	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	8 000	4.2500	8 000	
McQueen, Lesya	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	9 000	4.2500	19 000	
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	22.1070	10 000	
Minzberg, Samuel	4		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	40 000	2.3813	40 000	
Rubin, Allen F	5		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	25 000	2.7875	25 000	
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 700)	22.5310	2 300	
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	22.5900	0	
<i>Options Class A non-voting</i>										
Adeluca, Cathryn	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	12.2250	34 000	
Fiederer, Henry	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(31 000)	2.7875	92 000	
Firth, Sally	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	4.2500	42 000	
McQueen, Lesya	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	(9 000)	4.2500	87 000	
Minzberg, Samuel	4		O	2005-04-07	D	35 - Dividende en actions	20 000	2.3813	60 000	
			O	2005-04-07	D	35 - Dividende en actions	20 000	12.2250	80 000	
			O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	2.3813	40 000	

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Rubin, Allen F	5	R	O	2006-10-27	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	2.7875	100 500
Resolve Business Outsourcing Income Fund									
<i>Class B LP Units of Resolve Business Outsourcing LP</i>									
Cleary, Richard Arthur	5		O	2006-12-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(34 532)		0
<i>Parts de fiducie</i>									
Cleary, Richard Arthur	5		O	2006-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	34 532		34 532
Ressources Abitex inc. (anciennement con									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bryce, Robert	4, 7, 5, 3		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.3100	1 169 061
			O	2006-11-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	135 000	0.3000	1 167 061
Ressources Breakwater									
<i>Actions ordinaires CUSIP 106902307</i>									
Beauchamp, Normand	4		O	2006-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(100 000)	2.0500	0
McGuire, Robert	7		O	2006-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			77 001
<i>Options Employee Share Option Plan</i>									
Adams, Renaud	7		O	2006-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			85 000
McGuire, Robert	7		O	2006-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			74 999
Weston, Kevin	7		O	2006-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
Ressources Gold Hawk inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Taddei, Larry	5		O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	0.4300	20 500*
<i>Options</i>									
Bracale, John Dennis	4, 5		O	2006-11-24	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4250	375 000
Ressources KWG inc.									
<i>Options</i>									
Einarson, Paul Jon	4		O	2006-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			300 000
Ressources Métanor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Duncan, Malcom P.	4		O	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			487 000
Gagnon, Yves	4	R	O	2006-11-10	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	70 000	0.5000	74 000
<i>Bons de souscription</i>									
Duncan, Malcom P.	4		O	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			150 000
Gagnon, Yves	4		O	2003-12-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2006-11-10	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	35 000	0.5500	35 000
<i>Options</i>									
Couture, Raymond	4		O	2006-11-30	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5000	100 000
Duncan, Malcom P.	4		O	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5000	100 000
Gagnon, Yves	4		O	2006-11-30	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.5000	301 349
Roy, Serge	4, 5, 3		O	2006-11-30	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.5000	553 926
Séguin, Richard	4		O	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-30	D	50 - Attribution d'options	30 000	0.5000	30 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emprise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Ressources Minieres Radisson Inc.										
<i>Bons de souscription</i>										
Hendrick, Dale Michael	4		O	2006-02-07	D	55 - Expiration de bons de souscription		(55 000)	0.6500	0
Ressources Robex Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Amyot, René	4		O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		20 000	0.1900	372 628
Ressources Sirios Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Desbiens, Harold	5		O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		30 000	0.3000	391 149
			O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		4 000	0.2500	395 149
Doucet, Dominique	4, 5		O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		60 000	0.3000	361 872
			O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		8 000	0.2500	369 872
Girard, Marie-José	4, 5		O	2006-12-02	D	47 - Acquisition ou aliénation par don		(4 000)		348 735
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(3 000)	0.2850	
			M	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(3 000)	0.2850	352 735
			O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		30 000	0.3000	378 735
			O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		4 000	0.2500	382 735
Lacroix, André	4		O	2006-12-01	D	54 - Exercice de bons de souscription		112 500	0.1500	484 000
			O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		120 000	0.3000	604 000
			O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		16 000	0.2500	620 000
André Lacroix Trus	PI		O	2006-12-01	I	54 - Exercice de bons de souscription		36 000	0.1500	75 125
			O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(25 000)	0.4300	50 125
			O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(14 000)	0.4200	36 125
<i>Bons de souscription</i>										
Desbiens, Harold	5		O	2006-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		34 000		34 000
Doucet, Dominique	4, 5		O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		68 000		80 500
Girard, Marie-José	4, 5		O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		34 000	0.3200	36 505
Lacroix, André	4		O	2006-12-01	D	54 - Exercice de bons de souscription		(112 500)		37 500
			O	2006-12-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus		136 000	0.3500	173 500
André Lacroix Trus	PI		O	2006-12-01	I	54 - Exercice de bons de souscription		(36 000)		0
Ressources Strateco inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Hébert, Anne	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options		5 000	0.2000	12 000
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(5 000)	2.5700	7 000
<i>Options</i>										
Hébert, Anne	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options		(5 000)		44 000

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Ressources Threegold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Duval, Daniel	5		O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	70 000	0.1500	131 612
Estate of the bankrupt Vi	3		O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(980 670)		0
Fournier, Antoine	4, 5		O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	70 000	0.1500	87 000
Ryder, John	4		O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1500	118 063
Tanguay, Richard	4		O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000	0.1500	134 190
2646-7639 Québec i	PI		O	2006-11-28	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000	0.1500	79 761
LOC International	PI		O	2006-11-28	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	240 670	0.1500	413 479
Richards Packaging Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Sullivan, Therese	5		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.3000	600
Rio Narcea Gold Mines, Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gomez Gomez, Carlos Omar	5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	15 000	1.7600	15 000*
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	2.8000	0
<i>Options</i>									
Gomez Gomez, Carlos Omar	5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	1.7600	321 000*
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST									
<i>Options</i>									
Connolly, Peter Michael	5		O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options	(12 000)	13.6500	177 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Connolly, Peter Michael	5		O	2006-11-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 000	13.6500	17 454
			O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	25.9000	16 554
			O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	25.8200	15 454
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	25.7500	11 454
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	25.3000	9 454
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	25.2500	5 454
Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ritchie, David Edward	4		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	37 400	26.4600USD	37 600
<i>Options</i>									
Ritchie, David Edward	4		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	(37 400)	26.4600USD	
			M	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	(37 400)	26.4600USD	0
Tippett, Robert Clay	5		O	2006-11-28	D	59 - Exercice au comptant	(2 000)	13.3437USD	15 550
			O	2006-11-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 500)	11.6750USD	14 050
Rogers Communications Inc.									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Horn, Alan Douglas	4, 7, 6, 5		O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	25 000	6.2900	275 000
			O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	69.4200	250 000
Howie, Gordon Kirkland	7		O	2006-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			370
Laporte, Jean	5		O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	5 075	14.8300	5 075
			O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	5 075	14.8300	10 150
			O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	69.6000	10 050
			O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 975)	69.5000	5 075

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
O'Flaherty, John Gilbert	7, 5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	2 300	25.4800	2 983
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	69.4500	683
Rogers, Edward	4, 7, 6, 5		O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	69.2400	287 526
<i>Options to acquire Class B Non-Voting Shares</i>									
Horn, Alan Douglas	4, 7, 6, 5		O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	6.2900	716 750
Laporte, Jean	5		O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	(5 075)	14.8300	
			M	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	(5 075)	14.8300	38 270
O'Flaherty, John Gilbert	7, 5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(2 300)	25.4800	1 662
Rogers Sugar Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Makin, Edward	7		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.2374USD	15 000
Rolland Virtual Business Systems Ltd									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rolland, Martial	4, 5, 3	R	O	2004-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5000	6 628 670
<i>Bons de souscription</i>									
Rolland, Martial	4, 5, 3		O	2006-11-11	D	55 - Expiration de bons de souscription	(310 309)		0
Samuel Manu-Tech Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Morton, John	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	6 300	10.5000	7 900
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 300)	14.4420	1 600
Valgora, G. Gerald	5		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	14.8100	21 800
<i>Options</i>									
Morton, John	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	(6 300)	10.5000	36 700
Santé Draxis Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Darnell, George	4		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	15 000	4.1900	104 875
King, Brian Maxwell	4		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	20 000	4.1900	145 750
<i>Options</i>									
Darnell, George	4		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		60 000
King, Brian Maxwell	4		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		80 000
Saputo Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Saputo inc.	1		O	2006-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	26 700	37.2500	26 700
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	200 200	37.3968	226 900
			O	2006-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	28 300	37.4500	255 200
			O	2006-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	37.3998	305 200
			O	2006-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	39 900	37.3985	345 100
			O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	9 900	37.4500	355 000
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	9 600	37.4500	364 600
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	37.4500	366 700
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	30 700	37.8100	397 400
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	38.0000	472 400
Sasamat Capital Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
KHD Humboldt Wedag Intern	3		O	2006-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	590 082		3 261 909

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Débitures convertibles</i>									
KHD Humboldt Wedag Intern	3		O	2006-11-28	D	40 - Vente à découvert	(\$ 1 915 465.00)		\$ 0.00
Sceptre Income & Growth Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Sceptre Income & Growth T	1		O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	10.0800	5 000
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
Sceptre Income & High Growth Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Sceptre Income & High Gro	1		O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	10.2380	4 100
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(4 100)		0
Scorpio Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Horbulyk, Janet Lee	5		O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.8000	65 000
Sears Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sears Holdings Corporatio	3								
Sears Canada Holdi	PI		O	2006-11-27	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	7 631 511		75 572 381
<i>Options</i>									
Peters, Chris	5		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			360
SECTION ROUGE MEDIA INC									
<i>Options 0.30\$ novembre 2006</i>									
Beauchesne, Yves J.	5		O	2006-10-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-27	D	50 - Attribution d'options	50 000		50 000
<i>Options 0.50 \$ novembre 2006</i>									
Beauchesne, Yves J.	5		O	2006-10-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-27	D	50 - Attribution d'options	300 000		300 000
Selient Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
von Sass, Peter	6		O	2001-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			24 500
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 500)	0.1000	0
SEMAFO INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cormier, Michel	5		O	2004-12-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	28 000	0.7700	28 000
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	1.8100	26 500
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 500)	1.8000	0
<i>Options</i>									
Cormier, Michel	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	(28 000)		214 471
Sentry Select Diversified Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Driscoll, John Fenbar	4, 7, 5								
JF Driscoll Invest	PI		O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	4.7200	663 392*
			O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 000	4.7400	695 392*
Schwartz, David Michael	5		O	2006-11-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	4.9200	
			M	2006-11-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	4.9200	7 000*

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
		R	O	2006-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	4.8700	
			M	2006-11-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	4.8700	0*
SHAW COMMUNICATIONS INC.									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
MacLean, Greg	5		O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	50 000	29.7000	57 000
			O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	35.6600	7 000
Stein, Ken C.	5		O	2003-04-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-04-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			59 576
			O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	36.1000	39 576
<i>Options</i>									
MacLean, Greg	5		O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		0
ShawCor Ltée									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Graham, Garry Lee	5		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	22.8000	2 279*
Hyland, Geoffrey	4, 5								
Fyfe Investments L	PI		O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 079)	23.0000	230 000
Schick, Calvin	5		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	23.0000	0
Shaw, Virginia L.	4		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	8 000	25.2400	8 000
Simo, Zoltan D.	4		O	1987-08-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	4 000	25.2400	4 000
Soliman, Chadi	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	24.9500	5 307
			O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	846	17.9100	6 153
<i>Options Class A</i>									
Shaw, Virginia L.	4		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	16.6800	32 000
Simo, Zoltan D.	4		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	16.6800	16 000
<i>Options Units - Class A</i>									
Soliman, Chadi	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	17.9100	1 500
Sherritt International Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Earle, Susan	5		O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	12.3000	5 484
Owen, Daniel	4								
Amanda Owen	PI		O	2002-10-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2002-10-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 500
Molin Holdings Lim	PI		O	2006-11-28	C	51 - Exercice d'options	100 000	7.5000	1 318 200
<i>Actions ordinaires Restricted Voting Shares</i>									
Owen, Daniel	4								
Molin Holdings Lim	PI		O	2002-10-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2002-10-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2002-10-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 261 775
<i>Options</i>									
Owen, Daniel	4		O	2002-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			190 000
			O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	7.5000	90 000
Shore Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hillier, Arnie E.	4		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	50 000		90 000
McMillan, Neil	4		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	35 000		104 855
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	5.7428	69 855

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Sierra Systems Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jack, Stewart	5		O	2006-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 672)	9.1700	
			M	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 672)	9.1700	1 065
			O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	368	9.1200	3 040
			O	2006-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	697	9.1200	3 737
Reid, Ian Osborne	4								
Rastus Holdings Lt	PI		O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	9.1600	274 256
			O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 600)	9.1600	267 656
<i>Options</i>									
Jack, Stewart	5		O	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	8.0000	23 000
			O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	7.0000	
			M	2006-11-23	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	7.0000	20 000
Sierra Wireless, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ardelan, Michael James	7		O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options	1 900	2.2300USD	4 119
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options	965	8.8400USD	5 084
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 865)	12.7200USD	2 219
Burrington, Steven L.	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	4 875	8.6700USD	4 875
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	1 519	8.8400USD	6 394
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 394)	12.1210USD	0
Dodson, Bill Gary	5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	7 500	3.5000	7 500
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	12.3400USD	6 600
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 485)	12.3320USD	115
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(115)	12.3300USD	0
Jones, Evan	7		O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(930)	12.8900USD	4 602
<i>Options</i>									
Ardelan, Michael James	7		O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options	(1 900)		16 565
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options	(965)		15 600
			O	2006-10-22	D	52 - Expiration d'options	(6 137)		18 465
Burrington, Steven L.	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(4 875)		11 098
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(1 519)		9 579
Ciceri, Peter	4		O	2006-10-22	D	52 - Expiration d'options	(3 000)		45 000
			O	2005-12-05	D	52 - Expiration d'options	(2 250)		38 000
Dodson, Bill Gary	5		O	2006-11-28	D	51 - Exercice d'options	(7 500)		120 000
Pak, Jin Ho	7		O	2006-10-22	D	52 - Expiration d'options	(450)		17 100
SignalEnergie Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Milford, John Calverley	5		O	2006-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.9000	3 000
Silver Standard Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Options									
Ovsenek, Joseph J.	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	5 000	9.1000	10 000
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	34.7500	8 000
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	34.6500	5 000
Options									
Ovsenek, Joseph J.	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	9.1000	330 000
SIRITInc.									
Options									
Burchell, Michael Ray	5		O	2006-12-04	D	50 - Attribution d'options	4 500	0.2000	153 500
Skylon Growth & Income Trust									
Parts de fiducie									
Skylon Growth & Income Tr	1		O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	16 000	10.2600	16 000
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(16 000)		0
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	10.3000	7 000
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(7 000)		0
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	10.4307	7 000
			O	2006-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(7 000)		0
Sleep Country Canada Income Fund									
Parts de fiducie									
Anderson, Scott	4		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	26.3000	5 500
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	26.4500	5 900
Societe d'energie Talisman Inc.									
Actions ordinaires									
Dunlop, David Bruce	5		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 065
Estate of Mary and	PI		O	2006-12-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			28 500
MCDONALD, Michael Dean	5		O	2006-11-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 221	32.8000	
			M	2006-11-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 251	32.8000	33 900
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	18.5700	30 900
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 020)	18.8369	2 880
			O	2006-05-25	D	37 - Division ou regroupement d'actions	999		32 649
Options Employee Plan									
Dunlop, David Bruce	5		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			279 450
Société en commandite Gaz Métro									
Parts									
Desjardins, Jean-Guy	4								
Fiera Investment	PI		O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	15.8400	3 000
SofameTechnologies Inc.									
Actions ordinaires									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	0.0500	5 780 550
SouthernEra Diamonds Inc.									
Actions ordinaires									
evans, patrick charles	4		O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.3600	540 400
MacPhee, Alexander	5	R	O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.3500	270 000
Spectra Inc.									
Actions ordinaires									
Faye, Michael	4, 5		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0550	4 055 177*

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Malion, Andrew	4, 5		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0550	5 169 966*
STaRS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
STaRS Income Fund	1		O	2006-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	600	14.3000	3 149 090
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	600	14.3000	3 149 690
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	14.1700	3 151 990
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	13.9800	3 154 590
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	13.9600	3 155 890
Stelco Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McKenzie, William John	5		O	2006-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	18 750	5.5000	18 750
<i>Options</i>									
McKenzie, William John	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(18 750)	5.5000	131 250
Sterlite Gold Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Twin Star International L	3		O	2006-11-30	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	1 121 620	0.2580	221 545 785
Stornoway Diamond Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
McLeod, Donald Bruce	5		O	2006-11-29	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	16 000	1.2500	989 229
Walsh, Anthony P.	4		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.2500	35 000
STRATA Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Strata Income Fund	1		O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.6000	4 362 126
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.5900	4 363 126
			O	2006-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.6000	4 364 126
Strategic Energy Fund (formerly NCE Stra									
<i>Parts de fiducie</i>									
Driscoll, John Fenbar	4, 7, 5								
JF Driscoll Invest	PI		O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.2800	1 098 395*
			O	2006-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 000	9.3600	1 121 395*
Strongco Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Hesperian Capital Managem	3								
Norrep Fund	PI		O	2006-11-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(59 000)	12.7230	199 700
Norrep II Class of	PI		O	2006-11-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(102 500)	12.7230	347 700
Norrep Income Grow	PI		O	2006-11-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	12.7230	15 500
Norrep Pooled Fund	PI		O	2006-11-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	12.7230	14 200
Norrep Q Class of	PI		O	2006-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 300)	12.8180	131 000
			O	2006-11-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	12.7230	101 000
Student Transportation of America Ltd.									
<i>Income Participating Securities</i>									
Gerstein, Irving	4		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000		15 000
Student Transportation of America ULC									
<i>Income Participating Securities</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Sun Gro Horticulture Income Fund										
<i>Parts de fiducie</i>										
IKO Enterprises Ltd	3		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		65 100	6.5500	2 319 900
Koschitzky, Saul	6	R								
IKO Enterprises Lt	PI		O	2006-10-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		65 100	6.5500	2 319 900
Massouda Trust	PI		O	2006-11-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		2 000	6.5300	12 000
Suncor Energie Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Ferguson, John Thomas	4		O	2006-11-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété		11 000		11 000
RBC Dominion Secur	PI		O	2006-11-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété		(11 000)		6 157
Hopwood, Terrence Judd	5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options		5 334	5334.0000	
			M	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options		5 334	41.5700	5 334
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(734)	92.2500	4 600
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 100)	92.3300	3 500
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(900)	92.3800	2 600
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(500)	92.4200	2 100
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(100)	92.4800	2 000
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(500)	92.4900	1 500
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(1 400)	92.5000	100
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(100)	92.5200	0
Huff, John Rossman	4									
Computershare (DRI)	PI		O	2006-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		22	76.7700	1 212
Lee, Susan	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options		4 000	15.6900	4 000
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(4 000)	91.8500	0
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options		6 000	6000.0000	6 000
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(6 000)	91.1600	0
<i>Deferred Share Units</i>										
Benson, Mel Edward	4		O	2006-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		124	77.7600	4 975
			O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		5	76.7700	4 980
Canfield, Brian Albert	4		O	2006-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		167	77.7600	16 521
			O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		17	76.7700	16 538
Davies, Bryan Phillip	4		O	2006-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		248	77.7600	12 677
			O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		13	76.7700	12 690
Felesky, Brian Arthur	4		O	2006-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		264	77.7600	5 692
			O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		5	76.7700	5 697
Ferguson, John Thomas	4		O	2006-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		146	77.7600	8 891
			O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		9	76.7700	8 900

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
FORD, WILLIAM DOUGLAS	4		O	2006-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	219	77.7600	3 466
			O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	76.7700	3 469
Huff, John Rossman	4		O	2006-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	267	77.7600	17 070
			O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	76.7700	17 087
McCaig, Margaret Ann	4		O	2006-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	119	77.7600	15 297
			O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	76.7700	15 313
O'Brien, Michael Wilfrid	4		O	2006-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	264	77.7600	2 549
			O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	76.7700	2 551
Shaw, JR	4, 5		O	2006-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	663	77.7600	38 550
			O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39	76.7700	38 589
Thomas, Eira Margaret	4		O	2006-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	264	77.7600	490
<i>Deferred Share Units-Annual Grant</i>									
Benson, Mel Edward	4		O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	76.7700	6 140
Canfield, Brian Albert	4		O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	76.7700	6 140
Davies, Bryan Phillip	4		O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	76.7700	6 140
Felesky, Brian Arthur	4		O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	76.7700	6 140
Ferguson, John Thomas	4		O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	76.7700	6 140
FORD, WILLIAM DOUGLAS	4		O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	76.7700	8 314
Huff, John Rossman	4		O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	76.7700	6 140
McCaig, Margaret Ann	4		O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	76.7700	6 140
O'Brien, Michael Wilfrid	4		O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	76.7700	6 140
Shaw, JR	4, 5		O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	76.7700	6 140
Thomas, Eira Margaret	4		O	2006-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	76.7700	3 607
<i>Options Granted February 3, 2005 @ strike price \$41.57</i>									
Hopwood, Terrence Judd	5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	(5 334)	41.5700	10 666
<i>Options Granted: February 1, 2000 @ strike price \$15.69</i>									
Lee, Susan	5		O	2006-12-01	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	15.6900	18 000
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	15.6900	12 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Superior Diamonds Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Front Street Investment M	3	R								
Front Street Inves	PI		O	2006-11-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.3846	6 895 060*	
Paterson, John Gregory	4, 5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4000	4 245 262	
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4600	4 255 262	
Sure Energy Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Boyce, Jeff	4		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 500	0.8900	1 751 190	
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 500	0.8900	1 768 690	
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.8900	1 774 690	
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 000	0.9000	1 808 690	
Julia Boyce	PI		O	2006-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.9000	524 441	
			O	2006-11-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.8900	574 441	
SXR Uranium One Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Barenberg, Jost	5		O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	3.9200		
			M	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	17 000	3.9200	17 000	
Gouws, Henk	5		O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	1.3300		
			M	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options	15 000	1.3300	15 000	
Jones, Kenneth Bruce Kemp	5		O	2006-11-21	D	51 - Exercice d'options	87 921	1.3300	87 921	
			O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 921)	13.6700	0	
			O	2006-11-21	D	51 - Exercice d'options	115 293	1.8100	115 293	
			O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(115 293)	13.6700	0	
			O	2006-11-21	D	51 - Exercice d'options	12 418	1.8400	12 418	
			O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 418)	13.6700	0	
			O	2006-11-21	D	51 - Exercice d'options	9 228	3.9200	9 228	
			O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 228)	13.6700	0	
Nell, Michael Desire	5		M	2005-12-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options	33 000	1.8100	33 000	
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 000)	13.6700	0	
			O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	20 400	4.4200	20 400	
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 400)	14.6000	0	
SXR Uranium One In	PI		O	2005-12-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
SCHWAB, NORMAN MICHAEL	2		O	2005-12-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options	39 200	1.8200	39 200	
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 200)	13.6700	0	
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options	10 843	1.8200	10 843	
			O	2006-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 843)	13.6700	0	
Slabbert, Rubin	5		O	2005-12-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-21	D	51 - Exercice d'options	12 300	1.8100	12 300	
			O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 300)	13.6600	0	
Steward, Richard	7		O	2006-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-21	D	51 - Exercice d'options	9 200	9.4300	9 200	
			O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 200)	13.6700	0	
van Niekerk, Robert	7		O	2005-12-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-21	D	51 - Exercice d'options	30 942	4.6800	30 942	

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Porteur inscrit										
			O	2006-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(30 942)	13.6700	0
Wheatley, Mark Kenneth	4		O	2003-09-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-20	D	51 - Exercice d'options		70 000	1.9000	70 000
			O	2006-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(70 000)	13.7700	0
			O	2006-11-20	D	51 - Exercice d'options		55 000	5.0000	55 000
			O	2006-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(55 000)	13.7700	0
Wiese, Peter	1		O	2005-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		2 294	7.7900	2 294
			O	2006-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(2 294)	14.6000	0
Options										
Nell, Michael Desire	5									
SXR Uranium One In	PI		O	2006-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(33 000)	13.6600	
			M	2006-11-21	I	51 - Exercice d'options		(33 000)	1.8100	100 628
SCHWAB, NORMAN MICHAEL	2		O	2006-11-21	D	51 - Exercice d'options		25 022	1.8200	
			M	2006-11-21	D	51 - Exercice d'options		39 200	1.8200	
			M'	2006-11-21	D	51 - Exercice d'options		(39 200)	1.8200	60 886
			O	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		14 178	1.8200	
			M	2006-11-22	D	51 - Exercice d'options		(10 843)	6.3900	50 043
Steward, Richard	7		O	2006-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				27 600
			O	2006-11-21	D	51 - Exercice d'options		(9 200)	9.4300	18 400
Wheatley, Mark Kenneth	4		O	2006-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(70 000)	1.9000	
			M	2006-11-20	D	51 - Exercice d'options		(70 000)	1.9000	180 000
			O	2006-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(55 000)	5.0000	
			M	2006-11-20	D	51 - Exercice d'options		(55 000)	5.0000	125 000
Wiese, Peter	1		O	2006-11-24	D	51 - Exercice d'options		(2 294)	7.7900	19 373
Systems Xcellence Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Glenn, Gordon Stone	5		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options		8 333	7.4000	697 695
			O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options		33 333	2.5200	731 028
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		(19 800)	20.9071	711 228
Options										
Glenn, Gordon Stone	5		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options		(8 333)	7.4000	2 077 272
			O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options		(33 333)	2.5200	2 043 939
Tahera Diamond Corporation (formerly Tah)										
<i>Actions ordinaires</i>										
Teck Cominco Limited	3		O	2006-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				3 000 000
<i>Bons de souscription</i>										
Teck Cominco Limited	3		O	2006-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				22 109 757
Tax Optimized Return Oriented Securities										
<i>Actions ordinaires Income Securities</i>										
Tax Optimized Return Ori	1		O	2006-11-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		11 200	10.0100	11 200*
			O	2006-11-14	D	38 - Rachat ou annulation		(11 200)		0
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		9 500	9.0800	9 500*
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation		(9 500)		0
<i>Parts de fiducie Return of Capital Securities</i>										
Tax Optimized Return Ori	1		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché		800	9.2000	800*
			O	2006-12-01	D	38 - Rachat ou annulation		(800)		0

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Technologies D-Box Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Michel, Jacques	4, 6		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.1000	395 591
<i>Options</i>									
Michel, Jacques	4, 6		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		1 055 000
Teck Cominco Limited									
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>									
Allan, Michael John	5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	3 000	13.7400	3 000
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	89.8200	0
Dunfee, Karen L	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	2 000	25.0900	2 100
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	90.0000	100
Horswill, Douglas Hugh	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	5 000	25.0900	5 000
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	89.8300	4 800
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	89.8000	0
Seyffert, Warren S. R.	4		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	8 000	8.9500	47 400
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	2 500	13.3000	49 900
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	10 000	10.7200	59 900
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	88.8000	56 400
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	88.7600	56 000
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	88.7500	50 900
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	88.7800	47 400
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	88.7000	46 400
		R	O	2006-11-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	88.6600	39 400
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	88.6500	44 400
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	88.6000	42 400
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	88.6000	
			M	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	88.5500	40 400
Stonkus, Andrew	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	3 000	25.0900	3 000
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	1 000	45.2800	4 000
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	84.7700	3 900
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	84.7600	1 000
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	84.7400	700
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	84.7200	0
Thompson, David A	4		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	10 000	25.0900	25 000
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	88.0000	23 000
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	88.0500	22 000
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	88.1000	21 000
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	88.1500	20 000
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	88.5000	15 000
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	5 000	25.0900	20 000
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	90.3000	19 000
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	90.3500	18 000
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	90.4000	17 000
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	90.4500	16 000
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	90.5000	15 000
Thompson, John F H	5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	8 000	25.0900	8 000
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	90.7100	7 900

Émetteur	Re- lation	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
Titre										
Initié										
Porteur inscrit										
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	90.7000	7 000	
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	90.7200	6 900	
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	90.6800	5 500	
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	90.8000	4 500	
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	90.6500	3 500	
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	90.4300	2 500	
			O	2006-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	90.0000	0	
Wright, Robert James	4		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	3 500	13.3000	3 500	
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	25 000	15.4600	25 000	
			O	2006-11-27	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(2 900)		600	
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	84.3600	400	
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	84.3500	0	
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	84.5000	15 000	
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	84.4500	13 000	
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	84.4800	11 000	
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	84.5100	7 200	
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	84.5200	7 000	
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	84.5300	4 100	
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	84.5500	2 100	
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	84.6000	100	
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	84.5400	0	
<i>Options</i>										
Allan, Michael John	5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	13.7400	36 125	
Dunfee, Karen L	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	25.0900	8 000	
Horswill, Douglas Hugh	5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	25.0900	30 000	
Seyffert, Warren S. R.	4		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	8.9500	40 500	
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	13.3000	38 000	
			O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	10.7200	28 000	
Stonkus, Andrew	5		O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	25.0900	12 000	
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	45.2800	11 000	
Thompson, David A	4		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	25.0900	229 650	
			O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	25.0900	224 650	
Thompson, John F H	5		O	2006-12-06	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	25.0900	22 000	
Wright, Robert James	4		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	13.3000	91 000	
			O	2006-11-29	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	15.4600	66 000	
TECSYS Inc.										
<i>Options Stock Options</i>										
Brereton, Peter	4		O	2006-11-28	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.4000	175 500	
Ho-Wo-Cheong, Berty	5		O	2006-11-28	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.4000	58 000	
Wayland, David	4		O	2006-11-28	D	50 - Attribution d'options	3 000	1.4000	17 000	
TELUS Corporation										
<i>Actions sans droit de vote</i>										
Grech, Joseph R	5									
Computershare	PI		O	2003-02-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			O	2006-11-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 419	54.9100		
			M	2006-11-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	10 419	55.5700	10 419	

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						d'actionnariat			
Radford, Karen	5		O	2006-11-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	765	55.5700	765
Watson, John	5		O	2003-02-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	930	55.5700	930
<i>Restricted Share Units</i>									
Grech, Joseph R	5		O	2006-11-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	957		58 130
			O	2006-11-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(17 112)	55.0500	41 018
			O	2006-11-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 147)	54.9100	37 871
Natale, Joe	5		O	2006-11-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 191		
			M	2006-11-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 191		85 599
			O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21 903		
			M	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(21 903)		63 696
			O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5 708)		57 988
Radford, Karen	5		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	594		
			M	2006-11-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	594		36 060
			O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 491)	55.0500	
			M	2006-11-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 491)	55.0500	34 569
Salvadori, Kevin	7		O	2006-11-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	782		47 227
			O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(12 772)	55.0500	34 455
Shuttleworth, Judith Ann	5		O	2006-11-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	475		28 852
			O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 529)		26 323
			O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5 854)		20 469
Spadotto, Eros	7		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	574		35 359
			O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 657)	55.0500	30 702
Watson, John	5		O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	810		47 374
			O	2006-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7 011)		40 363
Tembec Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
TerraVest Income Fund										
<i>Parts de fiducie</i>										
Clarke Inc.	3		O	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				2 020 700
The Data Group Income Fund										
<i>Parts de fiducie</i>										
Spencer, Thomas Richmond	7		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.6800		10 300
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	7.7000		12 200
The Thomson Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Bogart, Robert	7, 5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	12 500	35.1300USD		12 883
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 250)	43.0000USD		9 633
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 250)	43.1000USD		4 383
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	43.2500USD		383
<i>Options</i>										
Bogart, Robert	7, 5		O	2006-12-05	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	35.1300USD		56 250
Thunder Energy Trust										
<i>Parts de fiducie</i>										
Mills, Patrick	4		O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.1200		324 253
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	6.1100		322 253
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	6.1000		320 753
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 300)	6.0500		302 453
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	6.0400		298 453
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	6.0100		298 153
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 900)	6.0000		289 253
TLC Vision Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Davidson, Thomas N.	4		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	15 000	2.5700USD		49 827*
Leonard, William P.	5		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	7 000	7000.0000USD		7 200*
<i>Options</i>										
Davidson, Thomas N.	4		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	2.5700USD		35 000*
Leonard, William P.	5		O	2006-11-27	D	51 - Exercice d'options	(7 000)	2.5700USD		129 500
Toromont Industries Ltd.										
<i>Actions ordinaires</i>										
FRANKLIN, ROBERT	4		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	10 000	7.2850		80 600
Martin, Joseph	7		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	22.6510		43 202
<i>Options</i>										
FRANKLIN, ROBERT	4		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	7.2850		50 000
Torstar Corporation										
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>										
Daly, Brian Robert Gordon	7		O	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
<i>Class A Voting Shares</i>										
Daly, Brian Robert Gordon	7		O	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
<i>Droits Restricted Share Units</i>										

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Total Energy Services Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Daly, Brian Robert Gordon	7		O	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			236
<i>Options Class B non-voting shares</i>									
Daly, Brian Robert Gordon	7		O	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 606
Transat A.T. inc.									
<i>Action à droit de vote de catégorie B</i>									
Transat A.T. inc.	1		O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	9 700	27.1500	9 700
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(9 700)		0
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	400	27.0700	400
			O	2006-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		0
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	48 500	27.2500	48 500
			O	2006-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(48 500)		0
TransCanada Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
McConaghy, Dennis John	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 024	19.7330	13 024
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	39.0000	24
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24)	38.4400	0
Turner, Ronald J.	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	10 000	18.0100	48 662
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	39.2100	48 562
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	39.2000	46 562
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 365)	39.1400	44 197
<i>Options Granted Feb. 20, 1997 @ \$19.733 CDN</i>									
McConaghy, Dennis John	5		O	2006-11-30	D	51 - Exercice d'options	(13 024)	19.7330	0
<i>Options Granted Feb. 27, 2001 @ \$18.010 CDN</i>									
Turner, Ronald J.	5		O	2006-12-04	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	18.0100	10 000
Transition Therapeutics Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alexopoulos, Ilias Louis	5		O	2001-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			140 471
		R	O	2006-11-10	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 100)		139 371
			O	2006-12-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(500)		138 871
Trican Well Service Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robinson, Douglas F.	4		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	22.0000	30 000
Trinidad Energy Services Income Trust									
<i>Droits</i>									
Conway, Brent John	5		O	2006-11-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	328 342	12.6300	
			M	2006-11-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	328 342	12.6400	1 638 757
Dargan, Naveen	4		O	2006-11-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	77 677	12.6300	
			M	2006-11-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	77 677	12.6400	345 222
Gross, Peter Joseph	4		O	2006-11-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	73 782	12.6300	
			M	2006-11-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	73 782	12.6400	398 658

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
True Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Jessee, Wayne Brian	5		O	2005-11-02	D	51 - Exercice d'options	128 197		
			M	2005-11-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	64 098		149 089
			O	2006-03-21	D	36 - Conversion ou échange	125 580		
			M	2006-03-21	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	76 678		227 167
			O	2006-12-02	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	42 494		
			M	2006-12-02	D	36 - Conversion ou échange	(42 496)		185 228
TURNKEY E&P INC.									
<i>Options</i>									
Shrode, Catherine	5		O	2006-11-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2006-11-08	D	50 - Attribution d'options	100 000	5.4500	100 000
Twin Butte Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dunn, Brian Francis	5		O	2006-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2006-07-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	750 000	0.4000	750 000*
<i>Bons de souscription</i>									
Dunn, Brian Francis	5	R	O	2006-07-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	(750 000)	0.4000	0
Uni-Select Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Landreville, Jacques	4, 5		O	2006-11-30	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(170)	29.5000	50 630
United Corporations Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
E-L Financial Corporation	3		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	64.0000	5 006 156
UTS Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Abells Morissette, Jina D	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	171	4.2700	26 658
Boby, Wayne I	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	254	4.2700	23 430
			O	2006-12-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	700	6.2500	24 130
Deacon, Donald Campbell	4		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	6.2700	
			M	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	6.2500	
			M'	2006-12-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 000	6.2500	108 623
Galloway, Bruce C.	4		O	2006-12-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	32 000	6.2500	373 277
Garneau, Marc	4		O	2006-12-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	6.2500	14 320
Lutley, Howard	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	254	4.2700	12 838

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Porteur inscrit									
Mitchell, Douglas	4		O	2006-12-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000	6.2500	
ITF D.H. Mitchell	PI		M	2006-12-01	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000	6.2500	395 000
Roach, William	4, 5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	410	4.2700	220 919
Sandell, Martin	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	224	4.2700	74 444
Sharp, Dennis Ambrose	4, 5		O	2006-12-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	8 000	6.2500	1 816 334
Wightman, Daryl	5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	224	4.2700	212 380
Vecima Networks Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kumar, Surinder Ghai	4, 5		O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.6900	1 400
			O	2006-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.6800	1 500
Vermilion Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Ghesinich, Claudio	4								
Carrera Investment	PI		O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	33.4100	234 900
			O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 900)	33.9700	220 000
			O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	33.8800	200 000
Mac Dougall, G.R. (Bob)	5		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 269)	33.9000	2 806
Versacold Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Clarke Inc.	3		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	41 300	8.5000	7 490 330*
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 600	8.3500	7 492 930*
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 700	8.4000	7 511 630*
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 600	8.4100	7 562 230*
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 600	8.4400	7 578 830*
			O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 600	8.5100	7 606 430*
DeLorenzo, David Alan	4		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000		39 400
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 700		49 100
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 400		70 500
Vicwest Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Hampson, Philip R.O.	4		O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	10.2400	255 100
			O	2006-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	10.2500	263 100
			O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.0000	268 100
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	9.5000	288 100
R. Hampson Trust (PI		O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	10.0000	18 600
Scugog II Limited	PI		O	2006-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.0000	184 400
Held, Bryan Henry	4		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	9.6500	14 208*
Karolat, Wayne Harvey	5		O	2006-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	9.7000	3 000
Raposo, Joseph C.	5								
TD Waterhouse	PI		O	2006-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	750	9.6400	3 750
Wilson, John Allan	5		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	9.6000	4 500
Village Farms Income Fund (formerly Hot)									
<i>Parts de fiducie</i>									
Woodward, Christopher Cha	4								
Kipco Investments	PI		O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	2.6500	16 900
			O	2006-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.7200	17 900

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération		Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						Description de l'opération				
VSM MedTech Ltd.										
<i>Bons de souscription</i>										
Serum Finance Holding SA	3		O	2006-11-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
		R	O	2006-11-10	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	23 468 215			23 468 215
Wallbridge Mining Company Limited										
<i>Actions ordinaires</i>										
Front Street Investment M	3									
Front Street Inves	PI		O	2006-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	0.5300		6 444 208*
			O	2006-11-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 000	0.2800		6 481 208*
West Fraser Timber Co. Ltd.										
<i>Actions ordinaires</i>										
Hughes, Larry Sanford	4, 5		O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	480	42.3700		1 734
Ketcham, William Howard	4									
Trust	PI		O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	42.8000		2 502 456
Seraphim, Edward	5									
Pamela Susan Serap	PI		O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	42.6600		68
			O	2006-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(68)	42.7300		0
West Street Capital Corporation										
<i>Actions privilégiées Class E Series 1</i>										
Brookfield Asset Manageme	3		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 200	25.0000		1 555 905
West Timmins Mining Inc.										
<i>Actions ordinaires</i>										
O'Connor, Wayne James	4, 5		O	2006-12-02	D	54 - Exercice de bons de souscription	57 500			1 577 420
<i>Bons de souscription</i>										
O'Connor, Wayne James	4, 5		O	2006-12-02	D	54 - Exercice de bons de souscription	(57 500)			0
Western Copper Corporation										
<i>Actions ordinaires</i>										
Beaty, Ross J.	4		O	2006-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				3 788 401
Kestrel Holdings L	PI		O	2006-11-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				1 812 500
Corman, Francis Dale	4, 5		O	2006-11-30	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, r	1 294 400			1 994 400
<i>Options</i>										
Beaty, Ross J.	4		O	2006-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				80 000
Western Financial Group Inc. (Formerly H										
<i>Actions ordinaires</i>										
Yuill, Willard	4		O	2006-11-23	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 000)			1 710 000
Western GeoPower Corp										
<i>Actions ordinaires</i>										
MacLeod, Kenneth	4, 5		O	2006-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	58 000	0.1650		3 938 500
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1600		3 988 500
Western Oil Sands Inc.										
<i>Class A Shares</i>										
Ritchie, Graig Stewart	5		O	2006-09-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				400
<i>Options</i>										
Ritchie, Graig Stewart	5		O	2006-09-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				
			M	2006-09-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				47 000

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
WestJet Airlines Ltd.									
<i>Actions ordinaires - Voting</i>									
Ogle, Steven James	5		O	2006-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	13.8800	
		R	M	2006-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	13.8800	2 137
<i>Options 2006 Stock Options</i>									
Hamilton, John Montgomery	5		O	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-27	D	50 - Attribution d'options	6 359	13.7600	6 359
Whiterock Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bucys, Frank	5		O	2006-11-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	121	11.6900	21 515
Wildcat Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
DZISIAK, ROBERT MICHAEL	4		O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.6400	1 076 642
Xceed Mortgage Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
XCEED MORTGAGE CORPORATIO	1		O	2006-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(156 700)	6.1100	11 300
			O	2006-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	(139 800)	6.1500	900
			O	2006-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	6.2000	0
			O	2006-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	(500 000)	5.0000	0
Yamana Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Humphrey, Raymond Bruce	4		O	2006-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150 000)	15.1500	72 780
YIELDPLUS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Yieldplus Income Fund	1		O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.9000	12 287 410
			O	2006-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.8500	12 290 310
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.8200	12 290 910
			O	2006-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	10.9900	12 289 710
			O	2006-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	10.9100	12 292 710
YM BioSciences Inc.									
<i>CALLS</i>									
Williams, Tarnie	4		O	1995-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2006-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	111	0.3500USD	111
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40	0.3500USD	151
			O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8	0.1000USD	159
			O	2006-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60	0.1000USD	219
ZoomMed inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Marmet, André	4, 5		O	2006-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54 000)	0.2409	2 027 300

□

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 (LVM) et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujettis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM, avec référence à l'article 97 LVM et à l'article 174 RVM. Une telle infraction rend l'initié passible d'une amende de 1 000 \$ à 20 000 \$ dans le cas d'une personne physique et d'une amende de 1 000 \$ à 50 000 \$ dans les autres cas. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Addax Mining Holdings BV				
	Addax Petroleum Corporation	2006-11-07	2006-12-04	AB
	Addax Petroleum Corporation	2006-11-08	2006-12-04	AB
	Addax Petroleum Corporation	2006-11-14	2006-12-04	AB
	Addax Petroleum Corporation	2006-11-15	2006-12-04	AB
	Addax Petroleum Corporation	2006-11-17	2006-12-04	AB
	Addax Petroleum Corporation	2006-11-20	2006-12-04	AB
Alexopoulos, Ilias Louis				
	Transition Therapeutics Inc.	2006-11-10	2006-12-07	ON
Beck, John Michael				
	Groupe Aecon Inc.	2006-11-11	2006-12-05	ON
	Groupe Aecon Inc.	2006-11-11	2006-12-05	ON
Bentley, Peter John Geral				
	Canfor Corporation	2006-03-28	2006-12-05	BC
	Canfor Corporation	2006-03-28	2006-12-05	BC
	Canfor Corporation	2006-06-05	2006-12-05	BC
Booth, Brian				
	Lake Shore Gold Corp.	2006-11-24	2006-12-05	BC
Bouchard, Marc				
	Corporation Canadienne de Capital Prodig	2005-12-16	2006-11-30	QC
Brogan, Charles Robert				
	ATS Andlauer Income Fund	2006-10-28	2006-12-05	ON
Carse, Maureen D				
	Nevsun Resources Ltd.	2006-11-17	2006-12-06	BC
Clarke Inc.				
	Entertainment One Income Fund (formerly	2006-11-17	2006-12-06	ON
	Entertainment One Income Fund (formerly	2006-11-20	2006-12-06	ON
Clarke, John Allen				
	Nevsun Resources Ltd.	2006-11-17	2006-12-06	BC
curtis, Michael Charles P				
	C2C INC.	2006-11-20	2006-12-06	QC
	MD Multimédia inc.	2006-11-22	2006-12-03	QC
DECRISTOFARO, ANNA				
	Iseemedia Inc.	2006-10-26	2006-12-06	ON
	Iseemedia Inc.	2006-10-26	2006-12-06	ON
Drybrough, David John				
	Fort Chicago Energy Partners L.P.	2005-01-31	2006-11-30	AB

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Duchesneau, Jacques	Corporation Canadienne de Capital Prodig	2005-12-16	2006-11-30	QC
Dundee Corporation	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-08-31	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-09-12	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-09-12	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-09-19	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-09-19	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-09-26	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-09-26	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-09-30	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-10-02	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-10-04	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-10-06	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-10-17	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-10-17	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-10-17	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-10-26	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-10-26	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-10-27	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-10-31	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-11-03	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-11-06	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-11-17	2006-12-06	ON
	Dundee Real Estate Investment Trust	2006-11-23	2006-12-06	ON
Dunn, Brian Francis	Twin Butte Energy Ltd.	2006-07-24	2006-12-06	AB
	Twin Butte Energy Ltd.	2006-07-24	2006-12-06	AB
Evans, Brian D.	Canetic Resources Trust	2006-11-17	2006-12-01	AB
Ewoniak, Karl Myron	Canadian Western Bank	2005-04-06	2006-12-04	AB
	Canadian Western Bank	2005-07-07	2006-12-04	AB
Faber, Mark	Ivanhoe Mines Ltd.	2006-11-24	2006-12-07	BC
	Ivanhoe Mines Ltd.	2006-11-24	2006-12-07	BC
	Ivanhoe Mines Ltd.	2006-11-24	2006-12-07	BC
	Ivanhoe Mines Ltd.	2006-11-24	2006-12-07	BC
	Ivanhoe Mines Ltd.	2006-11-24	2006-12-07	BC

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Ivanhoe Mines Ltd.	2006-11-24	2006-12-07	BC
	Ivanhoe Mines Ltd.	2006-11-24	2006-12-07	BC
Falardeau, Pierre	Ecopia BioSciences Inc.	2006-11-14	2006-12-03	QC
Farquharson, William Robe	La Societe de Gestioin AGF Limitee	2006-11-15	2006-11-30	ON
	La Societe de Gestioin AGF Limitee	2006-11-16	2006-11-30	ON
Front Street Investment M	Superior Diamonds Inc.	2006-11-07	2006-12-07	BC
Gagnon, Yves	Ressources Méтанor Inc.	2006-11-10	2006-12-06	QC
	Ressources Méтанor Inc.	2006-11-10	2006-12-06	QC
Gayton, Robert	Nevsun Resources Ltd.	2006-11-17	2006-12-07	BC
German, Gary Edward	Nevsun Resources Ltd.	2006-11-17	2006-12-06	BC
Guertin, Anne-Marie	Ecopia BioSciences Inc.	2006-11-14	2006-12-03	QC
Halstead, Ian	Pan Orient Energy Corp.	2006-11-21	2006-12-05	AB
Koschitzky, Saul	Sun Gro Horticulture Income Fund	2006-10-28	2006-12-06	BC
Labbe, Paul E.	Dundee Wealth Management Inc.	2006-11-21	2006-12-05	ON
	Dundee Wealth Management Inc.	2006-11-21	2006-12-05	ON
	Dundee Wealth Management Inc.	2006-11-21	2006-12-05	ON
	Dundee Wealth Management Inc.	2006-11-21	2006-12-05	ON
	Dundee Wealth Management Inc.	2006-11-21	2006-12-05	ON
	Dundee Wealth Management Inc.	2006-11-21	2006-12-05	ON
Lemmon, Terence	Anvil Mining Limited	2006-06-30	2006-12-03	BC
	Anvil Mining Limited	2006-06-30	2006-12-04	BC
Ludwick, Arnold Martin	NOVA Chemicals Corporation	2006-04-28	2006-12-04	AB
MacPhee, Alexander	SouthernEra Diamonds Inc.	2006-11-22	2006-12-05	ON
MARTIN, Michael G.	Adherex Technologies Inc.	2006-10-19	2006-12-01	ON
McAlpine, James Bruce				

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Ecopia BioSciences Inc.	2006-11-14	2006-12-03	QC
MUNERA, Gerard Emmanuel L	Nevsun Resources Ltd.	2006-11-17	2006-12-06	BC
Munro, Craig Rennie	Anvil Mining Limited	2006-08-26	2006-12-04	BC
Ogle, Steven James	WestJet Airlines Ltd.	2006-11-17	2006-12-01	AB
Payne, David Andrew	Canadian Natural Resources Limited	2006-11-21	2006-12-06	AB
Rashid, Suleiman Amer	Martinrea International Inc.	2006-11-22	2006-12-06	ON
	Martinrea International Inc.	2006-11-24	2006-12-06	ON
	Martinrea International Inc.	2006-11-24	2006-12-06	ON
Rogerson, Gary Daniel	Arbor Memorial Services Inc.	2006-10-10	2006-12-05	ON
Rolland, Martial	Rolland Virtual Business Systems Ltd	2004-09-24	2006-12-04	QC
Rubin, Allen F	Reitmans (Canada) Limitée	2006-10-27	2006-11-30	QC
Serum Finance Holding SA	VSM MedTech Ltd.	2006-11-10	2006-12-07	BC
Seyffert, Warren S. R.	Teck Cominco Limited	2006-11-04	2006-12-04	BC
Shrode, Catherine	TURNKEY E&P INC.	2006-11-08	2006-12-01	AB
Soni, David Deepak	Equitable Group Inc.	2006-11-24	2006-12-05	ON
Wai, Bosco	Aastra Technologies Limited	2006-11-03	2006-12-05	ON
White, Gregory	Ecopia BioSciences Inc.	2006-11-14	2006-12-03	QC

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS DONT LES TITRES ACQUIS SUR LE MARCHÉ SECONDAIRE SONT ADMISSIBLES AUX FINS DE COUVERTURE SEULEMENT DANS LE CADRE DU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS DU QUÉBEC.

Dénomination	Mode de placement	Date du placement	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Aldea Vision Inc.	Prospectus	2003-02-06	Act. ord.	100	2006-12-31
Bioxel Pharma inc.	Prospectus	2003-02-27	Act. ord.	100	2006-12-31
Logibec Groupe Informatique Ltée	Dispense	2003-01-06	Act. ord.	100	2006-12-31
Savaria Corporation	Dispense	2003-06-11	Act. ord.	100	2006-12-31
Sico Inc.	Prospectus	2003-02-13	Act. ord.	100	2006-12-31

ANNEXE 5 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME « ACTIONS-CROISSANCE PME »

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
ADF group Inc.	Actions inscrites	2006-08-02	Actions à droit de vote subalterne	100	2009-12-31
Advitech Inc.	Actions inscrites	2005-08-01	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Alphinat inc.	Actions inscrites	2006-06-02	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Amadeus International Inc.	Actions inscrites	2005-05-26	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ambrilia Biopharma Inc. (anc. Procyon Biopharma inc.)	Actions inscrites	2005-12-21	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ART Recherches et Technologies Avancées Inc.	Prospectus	2006-05-10	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Biophage Pharma inc.	Actions inscrites	2005-11-01	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Bioxel Pharma inc.	Actions inscrites	2005-09-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Capital DCB	Actions inscrites	2006-09-26	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Conporec inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
CO2 Solution inc.	Actions inscrites	2005-06-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Corporation Power Tech	Actions inscrites	2006-04-05	Actions	100	2009-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
inc.			ordinaires		
Corporation Technologies BioEnvelop	Actions inscrites	2005-08-11	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Corporation Technologies Wanted	Prospectus	2005-07-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
CPL Technologies inc.	Actions inscrites	2005-11-02	Actions ordinaires	100	2008-12-31
DiagnoCure inc.	Actions inscrites	2005-08-22	Actions ordinaires	100	2008-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2005-11-15	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Éclairage Divcom Inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Écopia BioSciences Inc.	Actions inscrites	2005-06-17	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Engenuity Technologies Inc.	Actions inscrites	2005-11-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ergorecherche ltée	Actions inscrites	2006-02-28	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ExelTech Aérospatiale Inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Fortsum Solutions d'affaires inc.	Actions inscrites	2006-03-14	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2005-11-23	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Groupe Conseil Omnitech inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2006-08-04	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Groupe Odésia inc.	Actions inscrites	2005-11-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
H2O Innovation (2000) inc.	Actions inscrites	2005-10-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
IMS Experts-conseils Inc.	Actions inscrites	2006-11-20	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Industries Malette Inc.	Prospectus	2005-08-26	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Isacsoft inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions cat. A	100	2008-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2005-07-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Kolombo Technologies Ltee	Prospectus	2006-10-31	Actions ordinaires	100	2009-12-31
LAB International inc.	Actions inscrites	2005-12-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Logibec Groupe Informatique Ltée	Actions inscrites	2005-06-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
LYRtech inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions cat. A	100	2008-12-31
Médicago inc.	Prospectus	2006-08-30	Actions ordinaires	100	2009-12-31
MethylGene Inc.	Actions inscrites	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Mines Richmond Inc.	Prospectus	2006-05-24	Actions	100	2009-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
			ordinaires		
Mistral Pharma inc.	Actions inscrites	2005-08-09	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2006-08-31	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Noveko International inc.	Actions inscrites	2006-03-22	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2006-08-24	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Nstein Technologies inc.	Actions inscrites	2005-06-17	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2006-09-26	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ORTHOsoft inc.	Actions inscrites	2006-06-13	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Priva inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2005-07-28	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Savaria Corporation	Actions inscrites	2005-09-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Section Rouge Media Inc.	Actions inscrites	2006-10-23	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Sonomax Hearing Healthcare Inc.	Actions inscrites	2005-12-15	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Systèmes de Business Virtuelles Rolland Ltée	Actions inscrites	2006-04-27	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Systèmes Médicaux LMS	Actions inscrites	2006-08-03	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2005-08-30	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies Clémex inc. (Les)	Actions inscrites	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies D-Box inc.	Actions inscrites	2005-09-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies Miranda Inc.	Prospectus	2005-11-30	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies SENSIO inc.	Prospectus	2006-04-28	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Theratechnologies Inc.	Actions inscrites	2005-11-11	Actions ordinaires	100	2008-12-31
TSO3 inc.	Actions inscrites	2005-10-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Victhom Bionique Humaine inc.	Actions inscrites	2005-07-07	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Warnex Inc.	Prospectus	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ZoomMed inc.	Prospectus	2005-12-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31

* Ajout : Kolombo Technologies ltee

7.

Bourses, chambres de compensation et organismes d'autorégulation

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation et des OAR
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS**Avis 24-303 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières - Examen de la supervision des organismes d'autoréglementation et des entités d'infrastructure de marché**

Le personnel de l'Autorité des marchés financiers, de concert avec les autres membres des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ci-après « ACVM ») publie l'avis 24-303 du personnel des ACVM concernant l'examen de la supervision des organismes d'autoréglementation et des entités d'infrastructure de marché.

Les textes sont reproduits ci-après.

CSA/ACVM

Canadian Securities Administrators
Autorités canadiennes
en valeurs mobilières

Avis 24-303 des ACVM

PROJET DES ACVM SUR LA SUPERVISION DES OAR

Examen de la supervision des organismes d'autoréglementation et des entités d'infrastructure de marché

Rapport du comité du projet des ACVM sur la supervision des OAR

Décembre 2006

Table des matières

RÉSUMÉ	1
A. LE RÔLE CONFIE AUX ORGANISMES D'AUTORÉGLÉMENTATION (OAR) ET AUX ENTITÉS D'INFRASTRUCTURE DE MARCHÉ, ET LE PROJET DES ACVM SUR LA SUPERVISION DES OAR I	
B. COMMENT DÉTERMINER UN NIVEAU DE CONFIANCE APPROPRIÉ?.....	2
<i>Critères d'intérêt public</i>	2
<i>Gouvernance</i>	3
<i>Pouvoirs d'application de la réglementation</i>	5
C. LACUNES, CHEVAUchements ET CONTRADICTIONS.....	5
<i>Transparence du rôle des OAR et des entités d'infrastructure de marché et rationalisation</i>	5
<i>Regroupement des OAR</i>	5
D. AMÉLIORATION DU MODE DE SUPERVISION ACTUEL	5
<i>Inspections</i>	5
<i>Examen des règles</i>	6
E. CONCLUSION	6
I. LE RÔLE DES OAR ET DES ENTITÉS D'INFRASTRUCTURE DE MARCHÉ DANS UN ENVIRONNEMENT EN ÉVOLUTION.....	7
A. LE PRINCIPE DE LA CONFIANCE ET LE PROJET DES ACVM SUR LA SUPERVISION DES OAR..	7
B. EXPÉRIENCE DES ACVM EN MATIÈRE DE SUPERVISION DES OAR.....	10
C. CHANGEMENTS DANS LE SECTEUR DES VALEURS MOBILIÈRES ET PORTÉE DU PROJET DES ACVM SUR LA SUPERVISION DES OAR	11
II. COMMENT DÉTERMINER LE NIVEAU APPROPRIÉ DE CONFIANCE?	12
A. INTÉRÊT PUBLIC.....	13
1. <i>Vue d'ensemble</i>	13
2. <i>Définition de l'intérêt public et façon dont les OAR s'acquittent de leur mandat d'intérêt public</i>	13
B. GOUVERNANCE.....	15
1. <i>Vue d'ensemble</i>	15
2. <i>Indépendance</i>	15
3. <i>Processus de mise en candidature et d'élection</i>	19
C. LE RÔLE JOUÉ PAR LES MEMBRES DANS LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES RÈGLES ET DES POLITIQUES	21
D. MOYENS D'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION CONFÉRÉS AUX OAR	22
1. <i>Vue d'ensemble</i>	22
2. <i>Demande d'attribution de pouvoirs d'application de la réglementation par voie législative</i>	22
3. <i>Situation actuelle</i>	23
4. <i>Évaluation de la demande</i>	24
5. <i>Freins et contrepois assurant l'équité procédurale et des mécanismes de protection</i>	27
6. <i>Application des pouvoirs</i>	27

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

III.	LACUNES, CHEVAUCHEMENT ET CONTRADICTIONS.....	28
<i>A.</i>	<i>COORDINATION ENTRE LES OAR ET LES ENTITÉS D'INFRASTRUCTURE DE MARCHÉ.....</i>	<i>28</i>
	<i>1. OAR multiples.....</i>	<i>28</i>
	<i>2. Lacunes réglementaires.....</i>	<i>29</i>
	<i>3. Transparence du rôle des OAR et des entités d'infrastructure de marché auprès du public.....</i>	<i>29</i>
	<i>4. Faits nouveaux aux États-Unis.....</i>	<i>29</i>
<i>B.</i>	<i>LE RÔLE DE SUPERVISION DU FCPE SUR L'ACCOVAM.....</i>	<i>31</i>
	<i>1. Chevauchement entre le FCPE et l'ACCOVAM.....</i>	<i>31</i>
	<i>2. Solution proposée par le secteur.....</i>	<i>31</i>
<i>C.</i>	<i>REGROUPEMENT DES OAR.....</i>	<i>32</i>
IV.	POUR UNE SUPERVISION EFFICACE PAR LES ACVM.....	34
<i>A.</i>	<i>AMÉLIORATION DU MODE DE SUPERVISION ACTUEL.....</i>	<i>34</i>
	<i>1. Mode de supervision actuel.....</i>	<i>34</i>
	<i>2. Coordination des inspections.....</i>	<i>35</i>
	<i>3. Examen et approbation des règles.....</i>	<i>35</i>
	<i>4. Problématiques et solutions relatives aux processus de supervision.....</i>	<i>36</i>
<i>B.</i>	<i>INSPECTIONS.....</i>	<i>38</i>
	<i>1. Nature des inspections.....</i>	<i>38</i>
	<i>2. Déroulement des inspections.....</i>	<i>40</i>
<i>C.</i>	<i>EXAMEN DES PROJETS DE RÈGLES DES OAR.....</i>	<i>41</i>
	<i>1. Rapidité et niveau de détail de l'examen des projets des règles des OAR.....</i>	<i>41</i>
	<i>2. La formule américaine.....</i>	<i>42</i>
	<i>3. Attestation par les OAR et les entités d'infrastructure de marché canadiens.....</i>	<i>44</i>
<i>D.</i>	<i>INCOMPATIBILITÉ DES MODES D'APPLICATION ET D'INTERPRÉTATION DE LA RÉGLEMENTATION.....</i>	<i>46</i>
<i>E.</i>	<i>MANQUE DE CRITÈRES PRÉCIS SUR LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS.....</i>	<i>47</i>
<i>F.</i>	<i>TRANSPARENCE DES ACTIVITÉS DE SUPERVISION.....</i>	<i>47</i>
V.	MISE EN ŒUVRE.....	49
VI.	CONCLUSION.....	50
ANNEXE A.....		51
	<i>ÉTUDES DE LA CFTC ET DE LA SEC SUR L'AUTORÉGLEMENTATION.....</i>	<i>51</i>
	<i>A) Étude de la CFTC sur l'autoréglementation.....</i>	<i>51</i>
	<i>B) Étude de la SEC sur l'autoréglementation.....</i>	<i>51</i>
ANNEXE B.....		53
	<i>RAPPORTS DU COMITÉ D'ÉTUDE DE CINQ ANS ET DU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO.....</i>	<i>53</i>
	<i>A) Comité d'étude de cinq ans.....</i>	<i>53</i>
	<i>B) Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Ontario (CPFAE).....</i>	<i>55</i>

PROJET DES ACVM SUR LA SUPERVISION DES OAR

Examen de la supervision des organismes d'autoréglementation et des entités d'infrastructure de marché

RÉSUMÉ

A. *Le rôle confié aux organismes d'autoréglementation (OAR) et aux entités d'infrastructure de marché, et le projet des ACVM sur la supervision des OAR*

Le régime de réglementation en vigueur au Canada fait de plus en plus appel aux OAR et aux entités d'infrastructure de marché, comme les bourses et les chambres de compensation, pour protéger les investisseurs et promouvoir des marchés financiers équitables, efficaces et concurrentiels. Les commissions de valeurs mobilières¹ ont amélioré les programmes de supervision de ces entités en 1999. Auparavant, la supervision était axée sur l'examen et l'approbation des règlements et des règles. Depuis lors, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) examinent également les activités et le statut de ces entités, soit leurs ressources et leur situation financière, leurs décisions, les modifications importantes apportées aux activités et la communication de renseignements sur les activités réglementaires. Au fur et à mesure que la supervision exercée par les ACVM s'est élargie, généralement de concert avec l'extension du rôle de réglementation joué par les entités, ces dernières ont été assujetties à des degrés accrus de contrôle et d'examen.

Le comité du projet des ACVM sur la supervision des OAR² (le « comité du projet » ou « nous ») a été mis sur pied afin d'examiner des questions tant stratégiques qu'opérationnelles concernant les OAR et les processus de supervision des ACVM. Le projet portait sur les questions liées au régime actuel et ne visait pas à réexaminer les arguments pour et contre l'autoréglementation en partant de leurs prémisses. Il n'est pas impossible que cet examen soit effectué à une date ultérieure, si cela s'avère nécessaire.

Le comité du projet a rencontré des représentants du conseil d'administration et de la direction de neuf OAR et entités d'infrastructure de marché³ pour discuter, notamment, des questions suivantes :

¹ Dans le présent document, l'expression « commissions de valeurs mobilières » et le terme « commissions » s'entendent des autorités en valeurs mobilières.

² Les membres du comité du projet sont Élane Lanouette (Autorité des marchés financiers), Shaun Fluker (ASC), David McKellar (ASC), Robin Ford (BCSC), Doug Brown (CVMM), Susan Wolburgh Jenah (CVMO), présidente du comité, Antoinette Leung (CVMO), Randee Pavalow (CVMO), Cindy Petlock (CVMO) et Ruxandra Smith (CVMO).

³ Les OAR sont l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM), l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (MFDA) et Services de réglementation du marché inc. (RS). Les entités d'infrastructure de marché qui ont participé au projet comprennent des bourses comme la Bourse de Montréal (et sa filiale en propriété exclusive, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC)), la Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, le Canadian Trading and Quotation System Inc. (CNQ), une chambre de compensation, la Caisse canadienne de dépôt de valeurs Limitée (CDS) et un fonds de protection, le Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

- les grands défis auxquels font face les OAR et les entités d'infrastructure de marché dans une perspective stratégique, et l'incidence des grandes mutations du marché sur la nature de l'autoréglementation;
- la gouvernance, y compris la façon dont les OAR et les entités d'infrastructure de marché établissent un équilibre entre leur mandat d'intérêt public et les intérêts de leurs membres ou participants;
- le rôle de réglementation des OAR et des entités d'infrastructure de marché;
- le rôle des comités sectoriels des OAR et des entités d'infrastructure de marché dans le processus de réglementation;
- la façon dont les OAR et les entités d'infrastructure de marché interprètent et exécutent leur mandat d'intérêt public;
- le partage des responsabilités entre les OAR et les entités d'infrastructure de marché ainsi qu'entre les autorités de réglementation et les entités qu'elles surveillent.

Le présent rapport résume les principales questions que nous avons cernées dans le cadre des discussions ainsi que les recommandations du comité du projet aux ACVM sur ces questions. Les recommandations ne s'appliquent pas uniformément à tous les OAR et à toutes les entités d'infrastructure de marché : la structure et les fonctions de ceux-ci auront une incidence sur l'application.

B. Comment déterminer un niveau de confiance approprié?

De manière générale, le comité du projet estime que les ACVM devraient augmenter le degré de confiance accordée aux OAR et aux entités d'infrastructure de marché dans la mesure où ils peuvent clairement démontrer qu'ils s'acquittent de leur mandat d'intérêt public et se conforment aux normes de haut niveau qui sont énoncées dans les décisions de reconnaissance et les documents connexes. Une confiance accrue pourrait se traduire, par exemple, par une démarche moins interventionniste en matière de supervision ou une analyse moins détaillée des décisions et des propositions (comme les règles) des OAR et des entités d'infrastructure de marché de la part des ACVM.

Critères d'intérêt public

Les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient toujours agir conformément à l'intérêt public ou ne pas agir contrairement à celui-ci. Ils devraient être en mesure d'expliquer par écrit de quelle façon ils s'acquittent de leur mandat d'intérêt public lorsqu'ils prennent des décisions réglementaires et, s'ils doivent faire preuve de souplesse lorsqu'ils déterminent la démarche à adopter à cet égard, ils devraient tenir compte de certains critères de haut niveau, notamment :

- la décision serait dans l'intérêt des investisseurs ou n'aurait pas d'incidence défavorable sur eux;
- la décision n'entraverait pas indûment l'innovation et la concurrence;
- la décision n'opérerait pas de discrimination injuste contre certains types d'entreprises, de participants, de produits ou d'investisseurs;
- la décision établirait un équilibre approprié entre la protection des investisseurs et l'efficacité des marchés financiers;

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

- tout autre critère qui est jugé approprié compte tenu de l'objet de la décision.

En outre, les OAR et les entités d'infrastructure de marché doivent respecter des normes de haut niveau, notamment en matière de gouvernance, d'élaboration des règles et d'adhésion. Ces normes sont généralement prévues dans les décisions de reconnaissance ou dans les documents connexes et comprennent ce qui suit :

- La structure de gouvernance – chaque OAR ou entité d'infrastructure de marché devrait avoir une structure de gouvernance convenable qui lui permet de gérer les conflits d'intérêt et d'assurer une représentation équitable des parties prenantes.
- Les processus d'élaboration des règles et des politiques – les processus d'élaboration des règles et des politiques devraient favoriser la protection des investisseurs et promouvoir des marchés financiers équitables, efficaces et concurrentiels.
- L'adhésion ou l'accès – chaque OAR ou entité d'infrastructure de marché devrait avoir des procédures et des politiques en matière d'adhésion ou d'accès à ses installations ou services de réglementation, de façon à prévenir la discrimination entre les membres et à éviter la création de barrières à l'entrée injustifiées.
- Les systèmes et les contrôles – chaque OAR ou entité d'infrastructure de marché devrait avoir des systèmes et des contrôles internes qui lui permettent de remplir ses fonctions avec efficacité et efficience.
- Les frais ou les coûts – chaque OAR ou entité d'infrastructure de marché devrait avoir une procédure de fixation des frais équitable et des frais proportionnels pour garantir qu'il dispose des ressources financières et d'une dotation en personnel adéquates afin d'exercer ses fonctions sans créer de barrières à l'entrée injustifiées.
- La communication de renseignements et la transparence – les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient, le cas échéant, échanger des renseignements et les communiquer aux commissions de valeurs mobilières, selon ce que permettent les lois applicables, pour assurer une supervision efficace, réduire au minimum les chevauchements et les contradictions et maximiser la coordination.
- La reddition de comptes aux autorités de reconnaissance – chaque OAR ou entité d'infrastructure de marché devrait rendre des comptes aux autorités de reconnaissance en démontrant qu'elle s'acquitte de son mandat et se conforme à ces normes de haut niveau.

Les procédures de gouvernance et de réglementation constituent des domaines clés où le rendement d'un organisme de réglementation ou d'une entité d'infrastructure de marché peut avoir une influence sur le degré de confiance accordé par les ACVM. Dans le présent rapport, nous formulons des recommandations dans ces domaines et en vue de l'amélioration de la coordination, de la transparence et de la reddition de comptes.

Gouvernance

Évidemment, une gouvernance efficace est la condition sine qua non de l'augmentation de la confiance. C'est pourquoi les OAR et les entités d'infrastructure de marché doivent démontrer qu'ils exercent une gouvernance efficace pour que les ACVM puissent augmenter le niveau de confiance qu'elles leur accordent. Les structures de gouvernance

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

efficaces nécessitent une représentation convenable d'administrateurs indépendants ou publics au conseil d'administration ou d'autres mécanismes comme un comité de supervision de la réglementation pour aider les entités à s'acquitter des responsabilités de réglementation qui leur incombent sans influence injustifiée de la part de leurs membres ou de leurs activités commerciales. Le comité du projet reconnaît également l'importance du processus de mise en candidature des membres du conseil d'administration. Il recommande que les OAR et les entités d'infrastructure de marché examinent leurs processus de mise en candidature et d'élection existants et se demandent s'il y a lieu de les modifier.

Pouvoirs d'application de la réglementation

Les OAR ont indiqué qu'ils ne possèdent actuellement pas suffisamment de pouvoirs d'application pour exécuter leurs fonctions de réglementation de la façon la plus efficace et la plus efficace possible. L'ACCOVAM, la MFDA et SRM ont présenté une proposition conjointe au Comité d'étude de cinq ans de l'Ontario afin de demander qu'on leur attribue certains pouvoirs d'application de la réglementation par voie législative afin d'appuyer leur compétence et leur processus d'application de la réglementation. Au cours du projet des ACVM sur la supervision des organismes d'autoréglementation, un OAR a renouvelé sa demande d'attribution des pouvoirs législatifs suivants :

- le pouvoir de déposer auprès des tribunaux des décisions en matière de discipline;
- le pouvoir d'obliger des tiers à produire des documents et à comparaître en tant que témoins dans le cadre d'enquêtes et d'audiences;
- l'immunité légale;
- la compétence à l'égard des salariés actuels et anciens non inscrits des membres;
- la compétence à l'égard des membres et personnes autorisées actuels et anciens;
- le pouvoir de solliciter la nomination par les tribunaux d'un administrateur provisoire.

Dans les territoires où ces pouvoirs n'existent pas encore⁴, le comité du projet appuie unanimement, sous réserve de l'évaluation de la part de chaque territoire du moment opportun pour la mise en œuvre d'une telle recommandation, l'attribution du pouvoir de déposer auprès des tribunaux des décisions en matière de discipline. Les membres du comité du projet, à l'exception de la Colombie-Britannique, appuient également l'octroi de l'immunité légale aux OAR. En Colombie-Britannique, l'immunité légale existe déjà relativement à l'exercice de fonctions prévues par la loi et autorisées par la British Columbia Securities Commission.

Le comité du projet n'est pas disposé à recommander que d'autres pouvoirs réglementaires soient accordés aux OAR pour le moment, mais il comprend les motifs de la demande des OAR. Les ACVM continueront à discuter avec eux de la pertinence de ces recommandations.

⁴ Certains territoires attribuent déjà certains de ces pouvoirs ou mécanismes de protection et ne les ont pas réexaminés dans le cadre du projet.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

C. *Lacunes, chevauchements et contradictions*

Au sein de notre système de réglementation, plusieurs OAR et entités d'infrastructure de marché possèdent des compétences différentes et peuvent assurer la supervision des mêmes participants au marché ou de participants différents. Il en résulte inéluctablement certains chevauchements, des contradictions et des lacunes. Les OAR ont reconnu que la réglementation impose un fardeau croissant à leurs membres. Certains ont formulé des suggestions précises en vue de le réduire. Le comité du projet craignait également qu'il y ait un manque de clarté au sujet des rôles des OAR et des entités d'infrastructure de marché.

Transparence du rôle des OAR et des entités d'infrastructure de marché et rationalisation

Nous estimons qu'il devrait y avoir une meilleure coopération entre les OAR et les entités d'infrastructure de marché, ainsi qu'une transparence accrue en ce qui concerne leurs rôles et responsabilités. Ils devraient préciser et annoncer publiquement leurs rôles respectifs en matière de réglementation et exposer les processus utilisés pour éliminer les chevauchements, les contradictions et les lacunes entre eux.

Regroupement des OAR

Au cours des réunions organisées dans le cadre du projet des ACVM sur la supervision des organismes d'autorégulation, on a observé qu'une façon de remédier aux inefficiences associées à l'existence de plusieurs OAR consisterait à fusionner l'ACCOVAM, la MFDA et SRM. Le comité du projet recommande que toute proposition de fusion évalue les avantages et les coûts prévus et explique en quoi la fusion est dans l'intérêt public. En outre, nous proposons plusieurs critères d'évaluation de haut niveau afin d'orienter les décisions des ACVM à l'égard des fusions.

D. *Amélioration du mode de supervision actuel*

Les OAR et les entités d'infrastructure de marché exercent des fonctions importantes pour les marchés des capitaux en particulier et pour l'économie en général. Il est nécessaire de les surveiller pour vérifier qu'ils s'acquittent de leur obligation de reddition de comptes et de leur mandat d'intérêt public.

La supervision des OAR et des entités d'infrastructure de marché qui exercent leurs activités dans plusieurs territoires incombe à plusieurs autorités de réglementation. Les ACVM ont reconnu l'existence d'inefficiences causées par l'intervention de plusieurs autorités de réglementation, et elles ont établi des protocoles d'entente et des processus informels afin de coordonner la supervision.

Inspections

En ce qui concerne les inspections, qui sont généralement coordonnées dans une certaine mesure, on pourrait améliorer la cohérence des méthodes employées par les autorités de

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

reconnaissance. Une solution consisterait à faire en sorte que le personnel des différentes autorités de reconnaissance travaille en équipe dans le cadre des inspections.

Les ACVM devraient également établir des critères de rendement qualitatifs et quantitatifs de haut niveau qui soient clairs en vue de l'évaluation des entités qu'elles surveillent. Ces critères doivent être objectifs et significatifs. Il s'agit d'un défi de taille, mais nous sommes d'avis que l'adoption de telles mesures du rendement améliorerait la qualité et la cohérence des inspections.

Les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient, quant à eux, autoévaluer et documenter de façon plus probante les efforts accomplis pour respecter leurs plan et objectifs stratégiques, leur mandat de réglementation et toute norme et tout critère de haut niveau pertinents. Ils devraient mesurer les résultats et non les activités. Ces renseignements seraient utilisés par les ACVM, avec les résultats des inspections, afin d'évaluer le rendement global des entités qu'elles surveillent.

Examen des règles

Nous recommandons une simplification du processus d'examen des règles par les ACVM, en vertu duquel ces dernières limiteraient leur examen aux projets de règles importants. Les ACVM, les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient s'entendre sur ce qui est « important » et énoncer leurs attentes sur la manière dont les entités évalueraient et attesteraient l'importance des projets de modification aux règles existantes ou de nouvelles règles. Les projets réglementaires non importants seraient réputés approuvés au terme d'une période de consultation publique et il existerait une procédure d'examen périodique de la pertinence des critères et procédures de classification.

E. Conclusion

Il semble pertinent de faire davantage confiance aux OAR et, le cas échéant, aux entités d'infrastructure de marché, de plus en plus perfectionnés, dans l'exercice de leurs fonctions de réglementation. Le défi, toutefois, consiste à établir un juste milieu entre la confiance et la supervision. Dans la mesure où ces entités sont en mesure de démontrer qu'elles s'acquittent de leur mandat de réglementation respectif de manière efficace, les ACVM devraient en tenir compte afin d'établir le niveau de supervision approprié. En outre, les ACVM examineront et amélioreront leurs processus de supervision actuels afin de les simplifier et d'en augmenter l'efficacité globale.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

I. LE RÔLE DES OAR ET DES ENTITÉS D'INFRASTRUCTURE DE MARCHÉ DANS UN ENVIRONNEMENT EN ÉVOLUTION

A. *Le principe de la confiance et le projet des ACVM sur la supervision des OAR*

Les OAR et les entités d'infrastructure de marché élaborent des normes de pratique et de conduite professionnelle, assurent le contrôle de la conformité de leurs membres ou participants à ces normes et prennent les mesures d'application de la réglementation voulues contre ceux qui contreviennent à ces normes⁵.

Le régime de réglementation en vigueur au Canada repose sur l'intervention gouvernementale tout en mettant à contribution les OAR et les entités d'infrastructure de marché, comme les bourses et les chambres de compensation, pour protéger les investisseurs et promouvoir des marchés financiers équitables, efficaces et concurrentiels. La législation canadienne en valeurs mobilières donne aux commissions de valeurs mobilières le pouvoir de reconnaître les OAR, les bourses et les chambres de compensation⁶ et encourage l'utilisation des OAR⁷, qui constitue l'un des objectifs et principes de la régulation financière de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), selon laquelle « [e]n fonction de la taille et de la complexité des marchés, le système de régulation doit faire un usage approprié des autorités professionnelles qui exercent des responsabilités de supervision directe dans leur domaine de compétence propre⁸ ».

Les OAR, et notamment l'ACCOVAM, la MFDA et SRM, sont reconnus comme organismes d'autorégulation au sens de la législation en valeurs mobilières de certains territoires⁹ et, dans certains territoires, la législation en valeurs mobilières leur

⁵ Le régime de réglementation actuel prévoit une réglementation concurrente des membres et participants de ces organismes et entités. Par exemple, les commissions de valeurs mobilières établissent des règles générales pour les courtiers, tandis que les OAR établissent des règles qui sont compatibles avec celles-ci, mais qui peuvent être plus restrictives dans le même domaine; donc, les commissions de valeurs mobilières et les OAR peuvent prendre des mesures d'application de la réglementation contre les membres.

⁶ La partie 4 du *Securities Act* (Alberta) (ASA), la partie 4 du *Securities Act* (Colombie-Britannique) (BCSA), l'article 14 de la *Loi sur les contrats à terme de marchandises* (Manitoba), l'article 31.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Manitoba), la partie VIII de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) (LVMO) et le titre III de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (Québec) autorisent les commissions de valeurs mobilières respectives à reconnaître les organismes d'autorégulation, les bourses et les chambres de compensation.

⁷ Par exemple, l'article 2.1 de la LVMO dispose notamment : « Dans la réalisation des objets de la présente loi, la Commission tient compte des principes fondamentaux suivants : ... 4. Sous réserve d'un système de supervision adéquat, la Commission devrait faire appel à la capacité des organismes d'autorégulation reconnus en matière d'application de la loi et à leurs compétences en matière de réglementation ».

⁸ Voir *Objectifs et Principes de la régulation financière*, Organisation internationale des commissions de valeurs, septembre 1998, page 14.

⁹ La *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* ne définit pas « organisme d'autorégulation » mais prévoit ce qui suit à l'article 60 : « Une personne morale, une société ou toute autre entité ne peut encadrer ou réglementer la conduite de ses membres ou ses participants [...] que si elle est reconnue [...] à titre d'organisme d'autorégulation ». La LVMO en donne la définition suivante : « Personne ou

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

délègue certains pouvoirs, notamment en matière d'inscription et de conformité¹⁰. Les entités d'infrastructure de marché, qui sont les bourses, les systèmes de cotation et de déclaration d'opérations, les chambres de compensation et les fonds de garantie, exploitent des installations et des systèmes visant à faciliter les opérations et réduire les risques sur les marchés financiers tout en améliorant l'efficacité de ces marchés. Elles fixent et appliquent également des règles et vérifient que leurs participants s'y conforment. Constituent des entités d'infrastructure de marché la Bourse de Montréal¹¹, le CNQ, la Bourse de Toronto, le Winnipeg Commodity Exchange Inc. (WCE), la CDS, la CDCC et le FCPE. Certaines de ces entités sont des organismes à but lucratif et d'autres non, et certains ont des concurrents alors que d'autres sont en position de monopole.

La nature et l'ampleur du rôle que les ACVM confient aux OAR et aux entités d'infrastructure de marché peut varier en fonction de l'entité. Nous nous attendons à ce que certains OAR, comme la Bourse de Montréal, l'ACCOVAM, la MFDA et SRM, exercent une gamme étendue de fonctions de réglementation de première ligne et détectent, dans le cadre de leurs activités réglementaires courantes, les problèmes qui seront soumis aux commissions de valeurs mobilières, le cas échéant (par exemple, une bourse peut détecter et signaler des délits d'initiés). D'autres entités sont limitées à certaines fonctions¹².

Les commissions de valeurs mobilières exercent une supervision régulière des OAR et des entités d'infrastructure de marché pour évaluer leur efficacité, confirmer qu'ils agissent dans l'intérêt public et veiller à la bonne gestion de tout conflit entre les intérêts du public et ceux de leurs membres et utilisateurs et entre ces membres et utilisateurs. Les *Objectifs et principes de la régulation financière*¹³ de l'OICV et la législation de nombreux territoires¹⁴ énoncent cette responsabilité en matière de supervision.

Le présent rapport est le fruit d'un examen effectué par le comité du projet pour déterminer comment améliorer le régime de supervision des ACVM, préciser les rôles

compagnie qui représente des personnes ou des compagnies inscrites et qui est constituée pour réglementer les activités ainsi que les normes d'exercice et de conduite professionnelle de ses membres et de leurs représentants dans le but de promouvoir la protection des investisseurs et l'intérêt public ». Le *Securities Act (C.-B.)* (2004) (non encore en vigueur) en donne la définition suivante : [TRADUCTION] « une personne, à l'exception d'un marché, qui établit des normes pour ses membres ou participants en ce qui touche les opérations sur valeurs mobilières et l'activité de conseil en valeurs mobilières ou qui assure le contrôle de la conduite de ses membres dans ce domaine ».

¹⁰ La BCSC, l'ASC et la CVMO ont délégué à l'ACCOVAM certaines fonctions en matière d'inscription; l'Autorité des marchés financiers a délégué à l'ACCOVAM certaines fonctions et certains pouvoirs en matière d'inscription et d'inspection.

¹¹ Nous notons que la Bourse de Montréal est aussi un OAR reconnu au Québec.

¹² Le FCPE exerce certaines fonctions de supervision sur les activités de conformité financière de l'ACCOVAM. Une modification de son rôle est proposée ci-après.

¹³ Selon les principes de l'autorégulation énoncés dans les *Objectifs et principes de la régulation financière*, « [l]es autorités professionnelles doivent être supervisées par le régulateur et doivent respecter des normes de confidentialité et d'équité dans l'exercice de leurs pouvoirs et de leurs responsabilités déléguées ».

¹⁴ Par exemple, l'article 2.1 de la LVMO.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

respectifs des OAR, des entités d'infrastructure de marché et des commissions de valeurs mobilières, et remettre à jour et analyser d'autres questions relatives à l'autoréglementation.

De février 2005 à février 2006, le comité du projet a tenu des réunions de recherche avec des représentants du conseil d'administration et de la direction des OAR et des entités d'infrastructure de marché. Les questions abordées à l'occasion de ces réunions comprenaient notamment :

- les grands défis auxquels font face ces entités dans une perspective stratégique, et l'incidence des grandes mutations du marché sur la nature de l'autoréglementation;
- la gouvernance, y compris la façon dont ils établissent un équilibre entre leur mandat d'intérêt public et les intérêts de leurs membres ou participants;
- le rôle de réglementation des OAR et entités d'infrastructure de marché, ainsi que le rôle de leurs comités sectoriels dans les processus de réglementation;
- la façon dont ces entités interprètent et exécutent leur mandat d'intérêt public;
- le partage des responsabilités entre les OAR, entre certains OAR et certaines entités d'infrastructure de marché ainsi qu'entre les autorités de réglementation et les entités qu'elles surveillent.

Le projet des ACVM sur la supervision des OAR portait sur les questions liées au régime actuel et ne visait pas à réexaminer les arguments pour et contre l'autoréglementation en partant de leurs prémisses ni la pertinence de s'en remettre aux OAR et aux entités d'infrastructure de marché. Nous notons toutefois que ce projet n'empêchera pas de procéder à cet examen à une date ultérieure, si cela est justifié. Les ACVM continueront à analyser régulièrement la relation entre les ACVM, les OAR et les entités d'infrastructure de marché. Ce faisant, nous étudierons d'autres méthodes de réglementation.

Pendant la même période, la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) et la Securities and Exchange Commission (SEC) ont commencé un examen de leurs régimes d'autoréglementation respectifs¹⁵ et de supervision des OAR. La CFTC a commencé son étude des OAR en 2003, elle a procédé à une consultation en 2004¹⁶ et en 2005¹⁷, puis a tenu une audience publique en février 2006 sur divers aspects de l'autoréglementation. La SEC a publié pour consultation, en novembre 2004, un exposé conceptuel sur l'autoréglementation¹⁸ et des projets de règlement visant à améliorer l'autoréglementation et la supervision exercée par les organismes de réglementation¹⁹. On trouvera à l'Annexe A un résumé des sujets traités dans l'examen de la CFTC et de la SEC. Ni la CFTC ni la SEC n'ont achevé leur étude à l'heure actuelle.

¹⁵ Nous notons que les études de la SEC et de la CFTC portent principalement sur les organismes d'autoréglementation qui exploitent aussi des marchés.

¹⁶ Release No. 4936-04.

¹⁷ Release No. 5138-05.

¹⁸ Release No. 34-50700.

¹⁹ Release No. 34-50699.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

Parmi les études récentes dans ce domaine qui ont été publiées avant le présent projet, il convient de mentionner celles du Comité d'étude de cinq ans et du Comité permanent des finances et des affaires économiques (CPFAE)²⁰. Ces deux comités se sont penchés sur les sujets suivants :

- le conflit d'intérêts potentiel en raison du double rôle d'un OAR comme association professionnelle et comme autorité de réglementation;
- le rôle des OAR;
- l'opportunité d'obliger les OAR et les autres entités d'infrastructure de marché à être reconnus par la commission des valeurs mobilières;
- l'opportunité de conférer par voie législative des pouvoirs d'application de la réglementation aux OAR reconnus.

On trouvera à l'Annexe B une description plus ample des questions traitées dans ces rapports. Nous notons que d'autres publications traitent de certaines de ces questions²¹.

Le présent document résume les principales questions que nous avons définies au cours de nos discussions avec les OAR et les entités d'infrastructure de marché ainsi que nos recommandations sur les mesures à prendre. La partie II traite de la confiance accordée aux OAR et aux entités d'infrastructure de marché, ainsi que de leur supervision. La partie III traite des lacunes, des chevauchements et des contradictions découlant de la multiplicité des OAR et des entités d'infrastructure de marché. La partie IV traite des améliorations possibles de la supervision exercée par les ACVM. Enfin, la partie V traite de la façon dont les recommandations du comité du projet devraient être mises en œuvre.

B. Expérience des ACVM en matière de supervision des OAR

Les ACVM ont procédé à un examen approfondi de leurs programmes de supervision des OAR en 1999. Jusque-là, la supervision était axée sur l'examen et l'approbation des statuts et des règles des OAR ou des bourses. À la suite de cet examen, les ACVM ont aussi intégré dans leurs programmes de supervision l'examen d'un éventail plus large de fonctions et d'activités de chaque OAR et de chaque entité d'infrastructure de marché. Cet éventail comprend les ressources et la situation financière de l'OAR, ses décisions, les changements importants dans son fonctionnement et les rapports fournis sur ses activités de réglementation. Les ACVM ont aussi établi des protocoles d'entente entre elles pour coordonner les activités de supervision de manière à réduire au minimum les inconvénients pour les entités qu'elles surveillent²².

²⁰ Ontario, Comité d'étude de cinq ans (Purdy Crawford, c.r., président), *Rapport final du Comité d'étude de cinq ans – Examen de la Loi sur les valeurs mobilières (Ontario)*, 21 mars 2003; et CPFAE, *Rapport sur l'étude de cinq ans de la Loi sur les valeurs mobilières*, octobre 2004.

²¹ Par exemple, Autorité des marchés financiers, *Encadrement des marchés des dérivés au Québec*, 1^{er} mai 2006, et rapport intérimaire du comité consultatif sur la Loi sur les contrats à terme sur marchandises de l'Ontario, 26 mai 2006.

²² Comme exemples de ces protocoles d'entente, on peut citer le Protocole d'entente sur la supervision des Bourses et des systèmes de cotation et de déclaration d'opérations entre l'ASC, la BCSC, la CVMQ (devenue l'Autorité des marchés financiers), la CVMM et la CVMO, daté du 13 septembre 2002, et l'*Agreement on the Co-ordination of Oversight of the IDA by the CSA among the IDA, the ASC, the BCSC, the OSC, the NSSC and the SFSC*, daté du 5 juin 2001 (le Protocole d'entente sur la supervision

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

Avec l'élargissement de la portée de la supervision exercée par les ACVM, les OAR et les entités d'infrastructure de marché sont devenus l'objet d'un contrôle et d'un examen de plus en plus poussés. Certains ont exprimé des préoccupations au sujet de la nature et du fardeau de la supervision, ainsi que des retards potentiels qu'elle entraîne, par exemple en raison du processus d'approbation des projets réglementaires par les ACVM. On a également soutenu que le mode de supervision des ACVM devrait tenir compte de la qualité de la gouvernance des entités qu'elles surveillent et qu'il faudrait faire plus confiance à leur conseil d'administration lorsque cela est justifié.

C. *Changements dans le secteur des valeurs mobilières et portée du projet des ACVM sur la supervision des OAR*

Des changements majeurs sont intervenus dans le secteur des valeurs mobilières. Par exemple, l'évolution de la technologie a facilité la création de nouvelles structures de marché concurrentielles, comme les systèmes de négociation parallèles (SNP); la négociation électronique a changé la nature des marchés et l'accès à ceux-ci; et des modifications de la législation ont élargi l'éventail d'options qui s'offre aux participants aux marchés. Pour répondre au contexte de plus en plus concurrentiel, de nombreuses bourses, comme la Bourse de Montréal, la Bourse de Toronto et le WCE, se sont démutualisées et sont devenues des organismes à but lucratif. Aux États-Unis, le New York Stock Exchange s'est également démutualisé et on a soulevé au sujet de sa gouvernance et de sa supervision des questions touchant à des problématiques plus larges concernant le cadre réglementaire de l'autoréglementation du marché et entraînant des pressions pour un réexamen de ce cadre²³.

Il n'est plus facultatif d'être membre de l'ACCOVAM et de la MFDA. Ce changement tient compte de l'importance accrue des OAR pour la protection des investisseurs et l'intégrité du marché. Grands et petits investisseurs s'attendent à ce que les OAR utilisent leurs ressources au mieux pour vérifier la conformité des intervenants du secteur aux exigences applicables. Ils comptent également sur la supervision des OAR par les ACVM. Ces dernières ont augmenté leurs ressources en matière de supervision des membres et des marchés par les OAR à mesure que ceux-ci ont vu leurs fonctions de protection des investisseurs et de l'intégrité des marchés se développer. Nous reconnaissons que les OAR doivent jouir de l'indépendance nécessaire à l'exécution de leurs fonctions, mais nous estimons également que les ACVM doivent continuer d'exercer une supervision efficace. L'efficacité de la supervision est tributaire d'une définition claire des rôles, y compris une communauté de vues en ce qui concerne le degré de confiance accordée aux OAR et l'exercice approprié du pouvoir de supervision des ACVM.

de l'ACCOVAM) (la CVMQ, maintenant devenue l'Autorité des marchés financiers, a participé à la rédaction de cet accord avec l'ACCOVAM et coopère avec les autres autorités de réglementation pour la supervision de celle-ci selon les termes de cet accord, bien qu'elle ne l'ait pas signé).

²³ *Reinventing Self-Regulation, White Paper for the Securities Industry Association*, 5 janvier 2000 et mis à jour au 14 octobre 2003 par le personnel de la SIA, section I.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

II. COMMENT DÉTERMINER LE NIVEAU APPROPRIÉ DE CONFIANCE?

Dans son examen des critères permettant de déterminer le degré approprié de confiance, le comité du projet a considéré les normes, les processus et les mécanismes de supervision qui devraient être en place ainsi que la nature et les fonctions des entités. Les normes de haut niveau auxquelles les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient se conformer selon nous sont exposées ci-dessous. Dans l'application de ces normes, les ACVM tiendraient compte de la structure et des fonctions particulières de chaque organisme.

- 1) La structure de gouvernance – chaque OAR ou entité d'infrastructure de marché devrait avoir une structure de gouvernance appropriée qui lui permette de gérer les conflits d'intérêts et d'assurer une représentation équitable des parties prenantes.
- 2) Les processus d'élaboration des règles et des politiques – les processus d'élaboration des règles et des politiques devraient favoriser la protection des investisseurs et promouvoir des marchés financiers équitables, efficaces et concurrentiels.
- 3) L'adhésion ou l'accès – chaque OAR ou entité d'infrastructure de marché devrait avoir des procédures et politique en matière d'adhésion ou d'accès à ses installations ou services de réglementation, de façon à prévenir la discrimination entre les membres et à éviter la création de barrières à l'entrée injustifiées.
- 4) Les systèmes et les contrôles – chaque OAR ou entité d'infrastructure de marché devrait avoir des systèmes et des contrôles internes qui lui permettent de remplir ses fonctions avec efficacité et efficience.
- 5) Les frais ou les coûts – chaque OAR ou entité d'infrastructure de marché devrait avoir une procédure de fixation des frais équitable et des frais proportionnels pour garantir qu'il dispose des ressources financières et d'une dotation en personnel adéquates afin d'exercer ses fonctions sans créer de barrières à l'entrée injustifiées.
- 6) La communication de renseignements et la transparence – les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient, le cas échéant, échanger des renseignements et les communiquer aux commissions de valeurs mobilières, selon ce que permettent les lois applicables, pour assurer une supervision efficace, réduire au minimum les chevauchements et les contradictions et maximiser la coordination.
- 7) La reddition de comptes aux autorités de reconnaissance – chaque OAR ou entité d'infrastructure de marché devrait rendre des comptes aux autorités de reconnaissance en démontrant qu'elle s'acquitte de son mandat et se conforme à ces normes de haut niveau.

En général, ces normes sont définies dans les décisions de reconnaissance et les documents connexes. Dans la mesure où les OAR et les entités d'infrastructure de marché démontrent de façon transparente qu'ils s'acquittent de leur mandat d'intérêt public et se conforment à ces normes de haut niveau, les ACVM peuvent accroître la confiance qu'elles leur accordent et adopter une démarche moins interventionniste en matière de supervision.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

La présente partie examine certains facteurs clés qui influent sur l'idée que nous nous formons du degré approprié de confiance, c'est-à-dire la façon dont les OAR et les entités d'infrastructure de marché interprètent leur mandat d'intérêt public et la nécessité d'une gouvernance et d'une procédure de réglementation appropriées pour qu'ils s'acquittent de leur mandat d'intérêt public. Enfin, nous examinons les pouvoirs d'application de la réglementation dont les OAR disposent.

A. Intérêt public

1. Vue d'ensemble

Bien que la plupart des décisions de reconnaissance des OAR et des entités d'infrastructure de marché prévoient qu'ils doivent prendre leurs décisions en fonction de l'intérêt public ou, dans quelques cas, d'une manière qui ne soit pas contraire à l'intérêt public²⁴, ceux-ci n'ont pas de critères précis pouvant leur servir de guide pour satisfaire à cette obligation.

2. Définition de l'intérêt public et façon dont les OAR s'acquittent de leur mandat d'intérêt public

Tout le monde n'a pas la même définition de l'« intérêt public ». Le mandat d'intérêt public des commissions de valeurs mobilières est généralement interprété en fonction de leurs objectifs de protection des investisseurs, de développement de marchés financiers équitables et efficaces et de raffermissement de la confiance dans ces marchés²⁵.

Nous reconnaissons que les OAR et les entités d'infrastructure de marché doivent interpréter leur mandat d'intérêt public en fonction de leurs objectifs et de leurs fonctions, et c'est en cela que leur mandat ressemble le plus à celui des commissions de valeurs mobilières, parce qu'ils ont les mêmes objectifs de protection des investisseurs, d'efficacité et d'équité des marchés financiers. Par contre, les bourses ont indiqué qu'elles s'intéressent surtout aux intérêts de leurs participants, du marché et des utilisateurs finaux. De la même façon, une chambre de compensation a déclaré qu'elle se préoccupait surtout du fonctionnement ininterrompu, des risques systémiques du système de compensation et de règlement et de la protection des dépôts de ses utilisateurs. Étant donné ces différences, nous jugeons important que les ACVM, les OAR et les entités

²⁴ SRM (alinéa 4(c) de l'Annexe de la décision de reconnaissance des autorités ayant reconnu SRM), la Bourse de Toronto (paragraphe 3 de la décision de reconnaissance de la CVMO) et la Bourse de croissance TSX (paragraphe 4 et 30 de la décision de reconnaissance de l'ASC et de la BCSC) sont tenus de fonctionner ou d'exercer leurs fonctions dans l'intérêt public ou de manière conforme à l'intérêt public. La décision de reconnaissance de la CVMO à l'égard de la MFDA porte que la protection de l'intérêt public est le but premier de la MFDA. En outre, les décisions de reconnaissance ou les protocoles d'entente sur l'examen des règles à l'égard de la Bourse de Montréal, de l'ACCOVAM, de SRM et de la Bourse de croissance TSX prévoient que ces organismes doivent établir des règles qui ne soient pas contraires à l'intérêt public.

²⁵ Cette interprétation est déduite de la mission des commissions de valeurs mobilières (p. ex., de la BCSC et de la CVMO) et de l'objet de la législation en valeurs mobilières dans les différents territoires (p. ex., l'ASC).

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

d'infrastructure de marché collaborent de façon à ce que l'interprétation de leur mandat d'intérêt public reste appropriée et conforme à celle des ACVM.

Bien que le conseil d'administration et le personnel professionnel des OAR et des entités d'infrastructure de marché aient une compréhension générale de leur mandat d'intérêt public, nos discussions nous portent à croire que les entités ne disposent d'aucune procédure claire permettant d'évaluer et de documenter si elles s'acquittent de leur mandat lors de la prise de décisions. Certaines entités estimaient qu'elles prenaient en compte l'intérêt public au moyen d'une structure de gouvernance qui réduit au minimum les conflits et facilite l'expression d'une pluralité de positions et d'intérêts. D'autres ont dit qu'ils s'acquittent de leur mandat d'intérêt public par la consultation du secteur et du public.

Le comité du projet s'est demandé si tous les OAR et toutes les entités d'infrastructure de marché devraient être tenus de s'acquitter de leur mandat d'intérêt public de la même manière ou d'appliquer les mêmes critères dans l'exercice de ce mandat. Nous avons toutefois noté que toutes les entités ne sont pas chargées d'exercer les mêmes fonctions ou de fournir les mêmes services. Par exemple, les OAR traditionnels sont chargés du contrôle de la conformité de leurs membres aux règles qu'ils ont établies et de l'application de ces règles par leurs membres; les bourses sont chargées du fonctionnement de marchés équitables et efficaces; et les chambres de compensation sont chargées de réduire le risque systémique en fournissant des services efficaces de compensation et de règlement. Bien que nous ayons mis en lumière certains critères de haut niveau que les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient prendre en considération de manière générale, le comité du projet a conclu qu'il n'est pas nécessairement approprié d'attendre de toutes ces entités qu'elles aient les mêmes objectifs ou qu'elles s'acquittent de leur mandat d'intérêt public de la même manière.

Recommandations

Chaque OAR et entité d'infrastructure de marché devrait expliquer par écrit de quelle façon il veille à s'acquitter de son mandat d'intérêt public de manière générale. À l'avenir, en ce qui concerne les décisions pertinentes (par exemple l'établissement de règles), les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient expliquer de quelle façon ils tiennent compte de l'intérêt public et pourquoi une proposition d'approbation par les ACVM est dans l'intérêt du public. Toutes les entités devraient tenir compte des critères de haut niveau suivants, bien que l'importance de chaque facteur puisse différer selon les OAR et les entités d'infrastructure de marché et que d'autres facteurs puissent être pertinents à chaque décision :

- la décision serait dans l'intérêt des investisseurs ou n'aurait pas d'incidence défavorable sur eux;
- la décision n'entraverait pas indûment l'innovation ou la concurrence;
- la décision n'opérerait pas de discrimination injuste contre certains types d'entreprises, de participants, de produits ou d'investisseurs;
- la décision établirait un équilibre approprié entre la protection des investisseurs et l'efficacité des marchés financiers;
- tout autre critère qui est jugé approprié compte tenu de l'objet de la décision.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

B. Gouvernance

1. Vue d'ensemble

Selon le comité du projet, pour que les membres des ACVM puissent confier un rôle aux entités qu'elles surveillent, il faut que celles-ci disposent d'une structure de gouvernance qui fasse en sorte qu'elles s'acquittent de leur mandat et qu'elles le fassent de façon apparente. Nous nous sommes demandé s'il fallait prescrire des éléments spécifiques de gouvernance pour faire en sorte que les OAR et les entités d'infrastructure de marché tiennent compte de leur mandat d'intérêt public et se conforment à la décision de reconnaissance. La présente section traite de trois éléments de la gouvernance : les administrateurs indépendants, le comité de supervision de la réglementation et le processus de mise en candidature et d'élection des administrateurs.

2. Indépendance

Un OAR ou une entité d'infrastructure de marché doit faire face à des conflits d'intérêts potentiels entre ses membres et participants et le public, entre différents types de membres et participants et, dans certains cas, entre son activité commerciale et son activité de réglementation. Il doit mettre en place des mécanismes pour apporter une solution à ces conflits et pour être en mesure d'exercer ses fonctions de réglementation dans l'intérêt public sans influence indue de ses membres et participants ou de son activité commerciale. Voici deux mécanismes qui ont été adoptés par plusieurs entités à ces fins : a) des administrateurs indépendants pour favoriser l'indépendance du conseil et b) le comité de supervision de la réglementation qui encadre les fonctions de réglementation des entités qui exercent à la fois des activités commerciales et des fonctions de réglementation.

i) Membres indépendants du conseil d'administration

Au Canada, les OAR et les entités d'infrastructure de marché sont tenus de respecter des critères concernant la représentation équitable relativement à leur structure de gouvernance. Ils doivent gérer leurs conflits convenablement et agir indépendamment du secteur, tout en tenant compte des intérêts de leurs membres, des participants et du public dans le cadre de la prise de décisions. Nous nous sommes posé la question de savoir si ces entités devraient posséder un certain nombre ou un pourcentage déterminé d'administrateurs indépendants ou publics au sein de leur conseil.

Dans le cas des sociétés ouvertes, l'idée que la majorité du conseil d'administration soit composée d'administrateurs indépendants est de plus en plus répandue, et l'indépendance, dans ce contexte, s'entend généralement de l'indépendance à l'égard de la direction et de l'absence de tout intérêt dans la société ou de toute relation commerciale avec elle²⁶.

²⁶ *The Combined Code on Corporate Governance*, Financial Reporting Council, Royaume-Uni, juillet 2003, *Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance*, ACVM, 30 juin 2005, et *Corporate Governance Listing Standards*, New York Stock Exchange (NYSE), 3 novembre 2004 (article 303A) prévoient que les sociétés ouvertes doivent avoir une majorité d'administrateurs indépendants. Ce principe est également donné comme pratique exemplaire dans les publications suivantes : *Au delà de la*

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

La décision de reconnaissance de chaque OAR ou entité d'infrastructure de marché, à l'exception de la CDS et de l'ACCOVAM, prévoit une disposition exigeant que le conseil d'administration de l'OAR soit composé en majorité, ou au moins à 50 %, d'administrateurs indépendants ou publics, à l'exclusion du chef de la direction. En outre, les décisions de reconnaissance ou les statuts de la plupart des OAR et entités d'infrastructure de marché contiennent une définition des expressions « administrateur indépendant » ou « administrateur public »²⁷. Un administrateur indépendant n'a pas de relation importante directe ou indirecte avec l'OAR ou l'entité d'infrastructure de marché qu'il représente. De manière générale, un administrateur a une relation importante avec l'entité si on peut raisonnablement s'attendre à que cette relation ait une incidence sur l'indépendance de son jugement. Les employés, associés, membres de la haute direction administrateurs d'un membre ou d'une organisation participante d'une entité ne sont généralement pas considérés comme indépendants. Pour le Groupe TSX en tant que société ouverte, ces deux notions d'indépendance, soit l'indépendance à l'égard de la direction, l'absence de tout intérêt dans la société ou de toute relation commerciale avec elle, ainsi que l'indépendance à l'égard des organisations participantes, sont regroupées²⁸.

La SEC a proposé des règles qui exigent qu'une majorité du conseil d'administration d'un OAR soit formée de membres indépendants²⁹, et elle définit un administrateur indépendant comme un administrateur qui n'a aucune relation importante avec l'entité ou les membres du même groupe que celle-ci qui pourrait raisonnablement avoir une incidence sur l'indépendance du jugement ou des décisions de l'administrateur³⁰.

Tout le monde ne convient pas qu'une structure de gouvernance qui nécessite au moins 50 % d'administrateurs indépendants soit nécessairement indiquée pour une entité d'infrastructure de marché qui exerce des fonctions spécialisées et dont les administrateurs doivent posséder un certain degré d'expertise afin de comprendre les

conformité, la gouvernance, Comité mixte sur la gouvernance d'entreprise, novembre 2001; *Corporate Governance Guidelines for Building High Performance Boards*, Canadian Coalition for Good Governance, novembre 2005. Certains textes sur les pratiques exemplaires n'exigent pas expressément une majorité d'administrateurs indépendants, mais recommandent que le conseil d'administration comprenne un nombre « suffisant » ou une « présence forte » d'administrateurs indépendants ne faisant pas partie de la direction pour veiller à ce que le conseil d'administration soit en mesure d'exercer un jugement indépendant objectif. C'est le cas notamment des textes suivants : *Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE*, Organisation de coopération et de développement économiques, 2004, *ICGN Statement on Global Corporate Governance Principles*, International Corporate Governance Network, 8 juillet 2005, et Commission des communautés européennes, *Recommandation de la Commission du 15 février 2005* (voir http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2005/l_052/l_05220050225fr00510063.pdf).

²⁷ Ces définitions sont prévues par les décisions de reconnaissance de la Bourse de Montréal, de la CDS, du FCPE, du CNQ, de la MFDA, de SRM et de la Bourse de Toronto, ainsi que dans le Statut 10 de l'ACCOVAM.

²⁸ Critères de l'indépendance du conseil d'administration pour le Groupe TSX et la Bourse de Toronto. Publiés au bulletin (2005) 28 OSCB 7287.

²⁹ Afin de préserver l'élément « auto » de l'autoréglementation, la SEC a proposé de permettre aux membres d'un OAR de choisir au moins 20 % des administrateurs.

³⁰ Les règles proposées 6(a)-5(b)(12) et 15Aa-3(b)(13) de la SEC prévoient des circonstances précises dans lesquelles un administrateur ne serait pas jugé indépendant.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

activités, de veiller à ce que les risques soient gérés correctement et de participer de façon constructive au conseil. Le comité du projet conclut toutefois que les OAR et les entités d'infrastructure de marché doivent disposer d'une structure de gouvernance dotée d'un nombre d'administrateurs publics ou indépendants approprié et que le pourcentage d'administrateurs indépendants devrait être d'au moins 50 %. Comme nous l'avons vu ci-dessus, un administrateur indépendant n'a pas de relation importante directe ou indirecte avec l'entité.

Nous estimons toutefois que d'autres structures de gouvernance peuvent être appropriées, du moment que l'entité peut prouver que les personnes chargées de la supervision de la réglementation sont suffisamment indépendantes, que le conseil d'administration est efficace, qu'il y a une représentation juste et efficace de toutes les parties prenantes ou que celles-ci ont voix au chapitre, et que des mécanismes existent pour tenir compte de l'intérêt public.

ii) Comité de supervision de la réglementation

Une autre façon de conforter l'indépendance des OAR et d'améliorer les fonctions de réglementation des entités d'infrastructure de marché consiste à mettre sur pied un organe indépendant en son sein dans le but de surveiller ses fonctions de réglementation, c'est-à-dire un comité de supervision de la réglementation.

Le recours à un comité de supervision de la réglementation est répandu tant au Canada qu'aux États-Unis pour les entités qui remplissent des fonctions à la fois commerciales et réglementaires, particulièrement les bourses. La Bourse de Montréal, le Chicago Board Options Exchange, le Chicago Stock Exchange, le Chicago Mercantile Exchange, le Chicago Board of Trade, le National Stock Exchange, le New York Board of Trade et le WCE possèdent un comité de supervision de la réglementation ou un comité correspondant³¹. L'ACCOVAM possède également un comité de supervision de la réglementation qui surveille la façon dont l'ACCOVAM exécute les obligations de réglementation qui lui incombent.

En règle générale, le mandat du comité de supervision de la réglementation consiste à surveiller l'exécution des fonctions de réglementation, assurer la pertinence des ressources affectées à ces fonctions et examiner les projets réglementaires. Les membres du comité peuvent être des administrateurs ou des personnes désignées par le conseil³². La plupart de ces comités sont composés d'au moins une majorité de membres indépendants ou publics³³. Les comités de supervision de la réglementation de la Bourse

³¹ Le New York Stock Exchange possédait un comité de supervision de la réglementation qui a été dissolu après la fusion du New York Stock Exchange et d'Archipelago Holdings, Inc. NYSE Regulation Inc., une entité juridique distincte de la bourse, a été mise sur pied afin d'exécuter des fonctions de réglementation.

³² Les membres du comité de supervision de la réglementation du New York Mercantile Exchange, de la National Stock Exchange, de la Bourse de Montréal et de la WCE ne sont pas membres du conseil d'administration mais sont nommés par celui-ci.

³³ Les comités de supervision de la réglementation du Chicago Board Options Exchange, du Chicago Mercantile Exchange, du New York Board of Trade et de la National Stock Exchange sont composés uniquement de membres indépendants, et l'ancien comité de supervision de la réglementation du New

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

de Montréal et de la WCE relèvent du conseil de ces entités et sont également responsables devant les autorités de réglementation : ils doivent faire rapport annuellement à l'Autorité des marchés financiers et à la CVMM, respectivement, sur les questions de réglementation.

La SEC a proposé que les bourses et OAR possèdent un comité de supervision de la réglementation composé uniquement de membres indépendants et chargé de responsabilités déterminées, semblables à celles indiquées ci-dessus, à l'égard de la réglementation³⁴.

Nous estimons qu'un comité de supervision de la réglementation chargé de surveiller les responsabilités de réglementation d'une entité d'infrastructure de marché est utile lorsque l'entité exerce à la fois des fonctions de réglementation et des activités commerciales, en raison des conflits importants qui peuvent survenir entre ces fonctions et activités. Puisque le comité de supervision de la réglementation est chargé de surveiller les responsabilités de réglementation de l'entité, y compris, dans la plupart des cas, le financement de ces responsabilités, il peut assurer un degré plus élevé d'objectivité dans la prise de décisions de l'entité.

Nous avons examiné la question de savoir si le comité de supervision de la réglementation devrait être composé entièrement de membres indépendants. Nous sommes conscients du fait qu'en l'absence de représentants du secteur, un comité de supervision de la réglementation pourrait ne pas disposer des connaissances ou de l'expertise nécessaires au sujet du secteur pour surveiller efficacement les activités de réglementation de l'entité qu'il représente. Il pourrait également être difficile pour certaines entités, particulièrement celles de moins grande envergure, de trouver des membres indépendants qui disposent des compétences et de l'expertise nécessaires pour siéger à ce comité. Par conséquent, nous ne recommandons pas qu'un comité de supervision de la réglementation soit entièrement indépendant.

Pour que le comité de supervision de la réglementation possède les pouvoirs nécessaires à l'exercice de sa fonction de supervision, nous sommes d'avis qu'il devrait relever directement du conseil d'administration. Toutefois, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire que les commissions de valeurs mobilières déterminent les responsabilités du comité de supervision de la réglementation. Chaque entité d'infrastructure de marché devrait avoir la possibilité de déterminer les responsabilités de son comité de supervision de la réglementation et la manière dont il exécute son mandat.

York Stock Exchange l'était aussi. Les comités de supervision de la réglementation de la Bourse de Montréal, de la Chicago Stock Exchange et de la Winnipeg Commodity Exchange sont formés d'une majorité de membres indépendants.

³⁴ *Proposed SEC Rules regarding governance, administration, transparency and ownership of SROs that are national securities exchanges or registered securities association* (release no. 34-50699), SEC, 9 novembre 2004.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

Recommandations

Chaque OAR et entité d'infrastructure de marché doit disposer d'une structure de gouvernance efficace, et notamment prévoir des processus capables de détecter et de gérer les conflits d'intérêts de manière appropriée, de façon à permettre aux ACVM de lui faire davantage confiance. Voici des exemples de structures de gouvernance efficaces :

- a) le conseil d'administration devrait, de manière générale, comporter au moins 50 % d'administrateurs indépendants, à l'exclusion du chef de la direction, un administrateur étant considéré comme indépendant s'il n'a pas de relation importante avec l'entité;
- b) un comité de supervision de la réglementation devrait être créé pour toute entité d'infrastructure de marché, comme une bourse ou une chambre de compensation, ou toute autre entité qui exerce à la fois des activités commerciales et des fonctions de réglementation;
- c) l'entité peut avoir une autre structure de gouvernance qui n'est pas conforme aux recommandations a) et b), mais elle devrait évaluer la pertinence d'avoir 50 % d'administrateurs indépendants ou un comité de supervision de la réglementation et expliquer la façon dont sa structure de gouvernance assurerait une supervision efficace et indépendante et la gestion des conflits d'intérêts sans ces outils;
- d) un comité de supervision de la réglementation devrait être composé d'au moins 50 % de membres indépendants qui peuvent siéger au conseil d'administration ou être désignés par le conseil;
- e) un comité de supervision de la réglementation devrait relever directement du conseil d'administration afin de lui accorder les pouvoirs et l'indépendance nécessaires à l'exécution de ses responsabilités;
- f) les lignes de communication devraient être ouvertes afin de permettre au comité de supervision de la réglementation de soulever toute question importante directement auprès des ACVM.

3. Processus de mise en candidature et d'élection

Une autre question liée à la gouvernance qui a été soulevée consiste à savoir si un OAR ou une entité d'infrastructure de marché représente la diversité des intérêts des différents membres ou participants. Certains membres d'OAR, particulièrement des membres régionaux ou de moins grande envergure, ont fait la critique que leur OAR est dominé par les grands intervenants du secteur et que leur point de vue n'était pas bien représenté. La plupart des OAR et des entités d'infrastructure de marché disposent de processus visant à assurer qu'ils ne défavorisent pas un membre ou un groupe de membres ou qu'ils ne créent pas de barrières injustifiées à l'entrée.

L'une des façons d'y parvenir consiste à faire en sorte que le conseil d'administration représente la diversité des membres ou participants. Les décisions de reconnaissance de la Bourse de Montréal, de CDS, de CNQ, de la MFDA, de SRM et de la Bourse de Toronto comprennent une disposition qui impose cette obligation. Par exemple, la MFDA est tenue de constituer un conseil d'administration qui tient compte de la diversité de ses membres en fonction de leur répartition géographique, de la taille de leur entreprise, du type d'entreprise, et de leur structure de propriété (par exemple, les petites maisons de

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

courtage exploitées par le propriétaire et les groupes importants de courtiers indépendants de sociétés de gestion). Le conseil d'administration de SRM doit comprendre des administrateurs qui représentent les marchés canadiens de capital à risque et les SNP.

La Bourse de Montréal, le FCPE, l'ACCOVAM, la MFDA et SRM possèdent chacun un comité du conseil qui est responsable d'examiner les qualifications des candidats et de recommander des candidats à l'élection au conseil d'administration. Le comité de mise en candidature de SRM est uniquement responsable de la mise en candidature d'administrateurs indépendants. Dans le cas de l'ACCOVAM, les membres peuvent proposer des candidats supplémentaires afin de combler des postes d'administrateurs issus du secteur. Les comités de mise en candidature du FCPE, de l'ACCOVAM, de la MFDA et de SRM présentent une liste de candidats en vue du scrutin de liste.

L'Organisation de coopération et de développement économiques recommande que les actionnaires aient le droit de participer à la mise en candidature et à l'élection des membres du conseil d'administration³⁵. L'International Corporate Governance Network recommande que les actionnaires aient le droit de proposer, de nommer et de destituer des administrateurs individuellement³⁶. La Canadian Coalition for Good Governance (CCGG) propose que les actionnaires aient la faculté de voter « pour » ou « contre » des administrateurs individuels, ce qui permettrait au candidat qui reçoit une majorité des voix exprimées de l'emporter, ou encore, qu'un administrateur soit obligé de démissionner du conseil d'administration si le nombre d'actions à l'égard desquelles il y a eu abstention de vote dépasse le nombre d'actions dont le droit de vote a été exercé en sa faveur³⁷. La CCGG préconise également l'élimination éventuelle du scrutin de liste³⁸.

Nous avons également examiné le processus de mise en candidature et d'élection des membres du conseil d'administration de certains organismes membres sans but lucratif, notamment l'Institut des comptables agréés de l'Ontario (ICAO), le Barreau du Haut-Canada (le Barreau) et le CFA Institute. Dans le cas de l'ICAO et du Barreau, tout membre peut proposer des candidats à l'élection. Le CFA Institute est doté d'un comité du conseil d'administration qui est responsable d'examiner les qualifications des candidats et de recommander des candidats à l'élection au conseil d'administration, mais ses membres peuvent proposer des candidats supplémentaires à l'élection.

Les publications sur la gouvernance d'entreprise donnent également des conseils sur la manière dont les entités devraient chercher et sélectionner des candidats³⁹.

³⁵ *Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE*, Organisation de coopération et de développement économiques, 2004, page 18.

³⁶ *ICGN Statement on Global Corporate Governance Principles*, International Corporate Governance Network, juillet 2005, page 4.

³⁷ Pratiques exemplaires de la Canadian Coalition for Good Governance : www.ccg.ca/web/ccgg.nsf/web/ccggbestpractices

³⁸ Commentaires de la CCGG rapportés par Janet McFarland dans le *Globe and Mail* du 14 octobre 2004 : « [TRADUCTION] Pour les investisseurs militants, la question est de savoir qui a le pouvoir : l'une des priorités d'un groupe de pression consiste à prôner la fin des scrutins de liste au Canada ».

³⁹ Voir par exemple *Au delà de la conformité, la gouvernance*, Comité mixte sur la gouvernance d'entreprises, novembre 2001; *The Combined Code on Corporate Governance*, Financial Reporting

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

Quel que soit le système utilisé, l'entité doit faire preuve d'une représentation équitable, tenir compte de toutes contraintes imposées par sa décision de reconnaissance (par exemple, la répartition géographique ou la taille des membres) et veiller à ce que la participation de tous les membres soit encouragée et prise en compte.

Recommandation

Les OAR et les entités d'infrastructure de marché qui ne l'ont pas fait devraient examiner leurs processus de mise en candidature et d'élection au conseil d'administration pour déterminer s'ils respectent les pratiques exemplaires actuelles et s'il conviendrait de les modifier. Ils devraient profiter de l'occasion pour étudier d'autres processus.

C. *Le rôle joué par les membres dans les processus d'élaboration des règles et des politiques*

Les membres participent au processus d'établissement des politiques d'un OAR ou d'une entité d'infrastructure de marché de différentes façons : en participant à des comités sectoriels, au moyen de la représentation au sein du conseil d'administration de l'OAR, et en formulant des commentaires à l'égard des règles proposées.

Nous sommes conscients de la valeur des commentaires du secteur dans le cadre de l'élaboration de politiques par l'entremise de comités sectoriels. L'apport sectoriel et régional de ces comités est au cœur de l'autoréglementation. Toutefois, les rôles que jouent les comités sectoriels divergent et leurs mandats ne sont pas toujours clairs. Certains comités sectoriels n'ont agi qu'à titre consultatif en fournissant des commentaires soit au personnel soit au conseil d'administration sur des politiques proposées, tandis que d'autres possèdent un pouvoir plus vaste leur permettant, par exemple, d'établir des normes et d'approuver des politiques proposées. À la connaissance du comité du projet, il n'existe actuellement aucun comité sectoriel des OAR ou des entités d'infrastructure de marché qui ait le pouvoir d'opposer son veto aux propositions émanant du personnel de ces entités. Toutefois, il peut y avoir des conflits apparents lorsque l'entité n'a pas clairement indiqué le rôle que jouent ses comités sectoriels et n'a pas prouvé qu'elle a tenu compte de l'intérêt public dans le cadre de délibérations sur les questions de réglementation.

Recommandation

Les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient préciser et documenter, tant pour leurs membres ou participants que pour le public, la façon dont ils s'appuient sur leurs comités sectoriels dans les processus d'élaboration des règles et des politiques.

Council, Royaume-Uni, juillet 2003; *Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance*, ACVM, 30 juin 2005; *ICGN Statement on Global Corporate Governance Principles*, International Corporate Governance Network, 8 juillet 2005; et *Director Independence Policy*, New York Stock Exchange, février 2005.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

D. Moyens d'application de la réglementation conférés aux OAR

1. Vue d'ensemble

Les OAR ont présenté une proposition conjointe au Comité d'étude de cinq ans de l'Ontario afin de demander qu'on leur attribue par voie législative certains pouvoirs d'application de la réglementation afin d'appuyer leur compétence et leur processus d'application de la réglementation. Le Comité d'étude de cinq ans et le CPFAE ont tous deux recommandé que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) examine l'opportunité d'accorder aux OAR des pouvoirs supplémentaires⁴⁰. Un OAR a renouvelé au cours du présent projet sa demande d'attribution de pouvoirs d'application de la réglementation par voie législative. Sa demande allait dans le même sens que celle que les OAR avaient faite au Comité d'étude de cinq ans. Certains territoires attribuent déjà certains de ces pouvoirs et il ne faut pas conclure, à la lecture du présent rapport, que ces territoires réexaminent les pouvoirs existants.

2. Demande d'attribution de pouvoirs d'application de la réglementation par voie législative

Les mécanismes de protection et les pouvoirs légaux suivants ont été demandés :

- a) le pouvoir de déposer auprès des tribunaux des décisions en matière de discipline de manière à ce qu'elles aient la même force et produisent les mêmes effets que s'il s'agissait d'ordonnances des tribunaux;
- b) le pouvoir d'obliger des tiers à produire des documents dans le cadre d'une enquête et d'une audience disciplinaire;
- c) le pouvoir de contraindre la comparution de témoins tiers dans le cadre d'une enquête et d'une audience disciplinaire;
- d) la même immunité légale en matière de responsabilité civile que celle dont bénéficient les commissions de valeurs mobilières et leur personnel, immunité qui serait accordée à l'OAR, à ses administrateurs, à ses dirigeants et à ses salariés pour des actes accomplis de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions de réglementation;
- e) compétence à l'égard des salariés non inscrits et mandataires actuels et anciens de leurs membres;
- f) compétence à l'égard des anciens membres et des anciennes personnes autorisées;
- g) compétence à l'égard des membres actuels et des personnes autorisées actuelles;
- h) le pouvoir de solliciter la nomination par le tribunal d'un administrateur provisoire lorsqu'il y a risque de préjudice imminent pour les investisseurs, l'OAR ou le secteur.

⁴⁰ *Rapport final du Comité d'étude de cinq ans – Étude de la Loi sur les valeurs mobilières (Ontario)*, Comité d'étude de cinq ans, 21 mars 2003, pages 114 à 116; et *Rapport sur l'étude de cinq ans de la Loi sur les valeurs mobilières*, Comité permanent sur les finances et les affaires économiques, octobre 2004, pages 19 et 20.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

3. *Situation actuelle*

Cette rubrique décrit les pouvoirs que les OAR et les bourses, en général, et l'ACCOVAM, en particulier, possèdent dans plusieurs territoires. Les bourses et les OAR reconnus par l'Alberta Securities Commission (ASC) en vertu de la *Securities Act* (Alberta) (ASA) possèdent déjà les pouvoirs suivants en Alberta :

- a) le pouvoir de déposer auprès des tribunaux des décisions en matière disciplinaire de manière à ce qu'elles aient le même effet que s'il s'agissait d'ordonnances des tribunaux⁴¹;
- b) le pouvoir d'obliger des tiers à produire des documents lors d'une audience disciplinaire⁴²;
- c) le pouvoir d'obliger des témoins tiers à comparaître lors d'une audience disciplinaire⁴³;
- d) compétence à l'égard des anciens membres et des anciennes personnes autorisées⁴⁴;
- e) compétence à l'égard des membres actuels et des personnes autorisées actuelles⁴⁵.

Au Québec, en raison de la délégation des fonctions d'inscription et d'inspection par l'Autorité des marchés financiers, l'ACCOVAM possède certains des pouvoirs d'application de la réglementation et des mécanismes de protection demandés à l'égard des fonctions et pouvoirs délégués, notamment les suivants :

- a) le pouvoir de déposer des décisions disciplinaires auprès du tribunal – l'ACCOVAM peut demander l'homologation (c'est-à-dire l'octroi de l'approbation par une autorité) d'une décision rendue en vertu de ses pouvoirs délégués, de sorte que la décision devient exécutoire en vertu de l'autorité du tribunal qui l'a homologuée;⁴⁶
- b) l'immunité légale en matière de responsabilité civile – cette immunité est limitée aux personnes qui exercent les fonctions et pouvoirs d'inscription et d'inspection délégués à l'ACCOVAM par l'Autorité des marchés financiers, et n'est pas consentie à l'ACCOVAM et à l'ensemble de ses administrateurs, dirigeants et salariés⁴⁷.

⁴¹ Paragraphe 69(2) de l'ASA.

⁴² Paragraphe 69(1) de l'ASA.

⁴³ Paragraphe 69(1) de l'ASA.

⁴⁴ Paragraphes 63(3) et 64(5) de l'ASA.

⁴⁵ Paragraphes 63(3) et 64(5) de l'ASA.

⁴⁶ L'article 320.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec prévoit qu'« [u]ne décision de l'Autorité des marchés financiers ou d'une personne exerçant un pouvoir délégué peut être homologuée à la demande de l'Autorité des marchés financiers par la Cour supérieure ou par la Cour du Québec, selon leur compétence respective, à l'expiration du délai pour demander la révision de la décision devant le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières et la décision devient exécutoire sous l'autorité du tribunal qui l'a homologuée. »

⁴⁷ L'article 63 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* prévoit qu'« [u]n organisme reconnu par l'Autorité des marchés financiers ou une personne qui exerce une fonction ou un pouvoir délégué par celui-ci ne peut être poursuivi en justice en raison d'un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ces fonctions et pouvoirs ».

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

En Colombie-Britannique, l'ACCOVAM ainsi que l'ensemble de ses dirigeants, employés ou mandataires qui exécutent des fonctions d'inscription autorisées par la British Columbia Securities Commission bénéficient également d'une immunité légale à l'égard de ces fonctions⁴⁸.

4. *Évaluation de la demande*

i) Pouvoir de déposer des décisions en matière disciplinaire auprès des tribunaux

Le pouvoir de déposer des décisions en matière disciplinaire auprès des tribunaux garantirait que les décisions des OAR ont la même force et produisent les mêmes effets qu'une décision rendue par un tribunal et il augmenterait la probabilité de paiement des amendes et, par conséquent, la crédibilité des OAR. Puisque le régime de réglementation canadien repose sur l'autoréglementation et que, dans certains territoires, la loi prévoit expressément le recours aux pouvoirs d'application de la réglementation des OAR, l'amélioration de la crédibilité de ces derniers contribuerait à la crédibilité du régime de réglementation. Malgré ces avantages, des préoccupations ont été soulevées sur la question de savoir s'il convient d'accorder un tel pouvoir aux OAR, puisqu'il ne s'agit pas d'organismes gouvernementaux et qu'ils peuvent infliger des amendes plus élevées que les commissions de valeurs mobilières. Nous observons que le processus disciplinaire des OAR et le système d'autoréglementation comportent des mécanismes de protection intégrés pour les maisons de courtage et les personnes physiques touchées par leurs décisions, par exemple la faculté des personnes visées d'en appeler au conseil d'administration des OAR et aux commissions de valeurs mobilières. En outre, le processus de supervision des ACVM examine régulièrement le processus disciplinaire des OAR. En conséquence, le comité du projet appuie l'octroi de ce pouvoir aux OAR dans les territoires où il n'a pas encore été accordé.

ii) Pouvoir de contraindre des tiers à produire des documents

Dépourvus du pouvoir d'obliger des tiers à produire des documents, les OAR ne sont pas toujours en mesure de recueillir les éléments de preuve pertinents afin de poursuivre leurs enquêtes ou la procédure disciplinaire. Toutefois, l'OAR qui a renouvelé sa demande en vue d'obtenir ce pouvoir a reconnu que, dans certains cas, il avait sollicité et reçu l'aide du personnel de la commission en vue de recueillir ces documents sans difficultés importantes. La faculté de contraindre la production de documents par des tiers conférerait de vastes pouvoirs aux OAR, et on craint que cela ne soit pas approprié, car ils ne sont pas des autorités de réglementation établies par la loi et tenues de rendre des comptes au gouvernement. En conséquence, le comité du projet n'appuie pas l'ajout du pouvoir de contraindre des tiers à produire des documents dans le cadre d'enquêtes et d'audiences disciplinaires dans les territoires où il n'existe pas encore. Toutefois, le comité du projet est d'avis que les ACVM devraient harmoniser le processus lorsque les OAR sollicitent de l'aide, et les OAR devraient faire le suivi de leurs processus

⁴⁸ Le paragraphe 170(1) de la *Securities Act* (Colombie-Britannique) (1996) (BCSA) prévoit une immunité accordée à une *designated organization* et à ses dirigeants, employés ou mandataires qui appliquent la BCSA. L'ACCOVAM est considérée comme une organisation désignée puisqu'elle est autorisée en vertu de l'alinéa 184(2)e) de la BCSA à exécuter une obligation (les fonctions d'inscription) du directeur général.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

d'application de la réglementation et en faire rapport aux ACVM afin d'établir si des améliorations sont nécessaires.

iii) Pouvoir d'obliger la comparution de témoins tiers

Comme nombre de plaignants peuvent perdre intérêt à donner suite à leur plainte et hésiter à prêter leur concours dans le cadre des enquêtes et des procédures disciplinaires des OAR après qu'ils ont reçu une indemnisation satisfaisante, le manque de témoins a empêché certaines actions d'aller de l'avant. Le personnel des commissions peut aider les OAR à interroger les témoins pour recueillir des éléments de preuve, mais sa participation peut retarder les enquêtes puisqu'il a besoin de temps afin de comprendre le dossier et de procéder aux interrogatoires. À l'instar du pouvoir de contraindre des tiers à produire des documents, ce pouvoir est très large et soulève la question de la reddition de comptes. Par conséquent, le comité du projet n'appuie pas pour l'heure la demande présentée par les OAR en vue d'obtenir le pouvoir d'obliger des témoins tiers à comparaître dans le cadre d'enquêtes et d'audiences disciplinaires dans les territoires où ce pouvoir supplémentaire n'existe pas encore. Toutefois, nous estimons que le processus d'assistance des ACVM aux OAR devrait être simplifié. Encore une fois, les OAR devraient suivre de près leur application de la réglementation et en faire rapport aux ACVM afin d'établir si des améliorations sont nécessaires.

iv) Immunité légale en matière de responsabilité civile

Dans un contexte de plus en plus litigieux, il y a un plus grand risque que les autorités de réglementation, les OAR et les entités d'infrastructure de marché qui exercent des fonctions de réglementation soient tenus de défendre leurs actes. Dans l'affaire *Morgis v. Thomson Kernaghan & Co*⁴⁹, toutefois, la Cour d'appel de l'Ontario a statué que l'ACCOVAM n'avait pas d'obligation de diligence envers un investisseur particulier. L'immunité légale éviterait la paralysie dans laquelle se trouveraient les membres du personnel de l'ACCOVAM craignant d'être poursuivis pour des actes accomplis de bonne foi. Puisque les commissions de valeurs mobilières font confiance aux OAR pour réglementer et sanctionner les courtiers, les OAR et leurs représentants devraient théoriquement disposer de la même protection que les commissions de valeurs mobilières et les membres de leur personnel. Les membres du comité du projet, à l'exception de la Colombie-Britannique⁵⁰, appuient l'octroi de cette immunité aux OAR. Ces membres du comité du projet estiment qu'il faut aussi étudier la demande des autres entités d'infrastructure de marché qui ont besoin de cette protection dans l'exercice de leurs fonctions de réglementation.

v) Compétence à l'égard des salariés non inscrits et mandataires actuels et anciens

Certains OAR n'ont aucune compétence à l'égard des personnes physiques non inscrites employées par leurs membres, notamment celles qui travaillent dans certains domaines clés, comme le financement des sociétés et la recherche. En outre, d'autres personnes physiques non inscrites disposent de renseignements pertinents au sujet des activités d'un

⁴⁹ *Morgis v. Thomson Kernaghan & Co.* (2003), 174 O.C.A. 104 (*Morgis*).

⁵⁰ Même si la Colombie-Britannique n'appuie pas l'octroi à l'ACCOVAM et à ses représentants d'une vaste immunité légale, elle ne réexamine pas l'immunité dont bénéficient actuellement l'ACCOVAM et ses représentants à l'égard des fonctions d'inscription autorisées par la BCSC.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

membre et pourraient aider les OAR en matière d'application de la réglementation. Puisque les membres des OAR sont responsables de la supervision de leurs salariés et mandataires, qu'ils soient ou non inscrits, nous estimons qu'une solution de rechange viable à l'octroi de ce pouvoir consisterait à faire en sorte que les OAR exigent de leurs membres qu'ils obligent leurs salariés et mandataires à se soumettre à l'autorité des OAR ou à collaborer avec eux sur les questions d'ordre réglementaire. En conséquence, nous n'appuyons pas pour l'heure l'octroi de ce pouvoir dans les territoires où il n'existe pas encore.

vi) Compétence à l'égard des anciens membres et des anciennes personnes autorisées

L'ACCOVAM et la MFDA ont actuellement compétence à l'égard des membres et des personnes autorisées pendant une période de cinq ans à compter de la date à laquelle ils cessent d'être membres et personnes autorisées, selon leurs statuts⁵¹. L'ACCOVAM a également reconnu dans sa proposition au Comité d'étude de cinq ans de l'Ontario que, dans la majorité des cas, cette compétence contractuelle à l'égard de ses membres suffit pour lui permettre d'exécuter son mandat⁵². Toutefois, cette compétence a été contestée. Dans une décision récente, la Saskatchewan Financial Services Commission a statué que l'ACCOVAM ne possédait pas de pouvoirs à l'égard des anciens membres ou des anciennes personnes autorisées⁵³. Malgré l'incertitude qui existe dans ce domaine, nous estimons que l'octroi d'une telle compétence légale aux OAR n'est pas nécessaire pour le moment dans les territoires où elle n'existe pas encore. Le comité du projet encourage les autres OAR, s'ils disposent des outils nécessaires pour atteindre ces objectifs (comme des modifications de leurs statuts et règles), à les utiliser comme l'ACCOVAM et la MFDA.

vii) Compétence à l'égard des membres actuels et des personnes autorisées actuelles
Même si l'on craint que la compétence des OAR à l'égard des membres actuels et des personnes autorisées actuelles puisse être remise en cause dans un contexte de plus en plus litigieux, tel qu'il a été observé ci-dessus, l'ACCOVAM a indiqué que la compétence contractuelle suffit habituellement pour lui permettre d'exécuter son mandat. En conséquence, nous n'appuyons pas l'octroi de ce pouvoir pour l'heure dans les territoires où il n'existe pas encore.

viii) Pouvoir de solliciter la nomination par le tribunal d'un administrateur provisoire
Le Statut 20 de l'ACCOVAM prévoit actuellement que celle-ci a le pouvoir de nommer un administrateur provisoire⁵⁴. Nous encourageons les autres OAR, s'ils qui disposent des outils nécessaires pour atteindre ces objectifs (comme des modifications de leurs statuts et règles), à les utiliser à cette fin.

⁵¹ Article 7 du Statut 20 de l'ACCOVAM et article 24.1.4 du Statut n° 1 de la MFDA.

⁵² On peut consulter cette proposition à l'adresse suivante : http://www.osc.gov.on.ca/Regulation/FiveYearReview/fyr_20040324_list_comments.jsp.

⁵³ *MacBain, Neufeld, Smith v. Investment Dealers Association of Canada*, Saskatchewan Financial Services Commission, 6 février 2006.

⁵⁴ Article 46 du Statut 20 de l'ACCOVAM.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

5. *Freins et contrepoids assurant l'équité procédurale et des mécanismes de protection*

Le Comité d'étude de cinq ans de l'Ontario a recommandé que les commissions de valeurs mobilières examinent quels freins et contrepoids, le cas échéant, sont nécessaires pour assurer l'équité procédurale et des mécanismes de protection à ceux qui seraient assujettis aux nouvelles compétences légales. Pour ce qui est du pouvoir de déposer des décisions auprès des tribunaux, les mécanismes de protection prévus dans les procédures de OAR et la procédure judiciaire, ainsi que la supervision des OAR exercée par les ACVM, suffiraient censément à prévenir des abus éventuels des OAR dans l'application de leurs décisions. Pour ce qui est de l'immunité légale, nous avons observé que le système d'autoréglementation actuel accorde le droit aux personnes physiques touchées par une décision des OAR de les porter en appel devant les commissions de valeurs mobilières. En outre, la supervision exercée par les ACVM prévoit des freins et contrepoids en ce qui concerne les processus et décisions des OAR. En conséquence, nous ne recommandons pas de freins et contrepoids supplémentaires.

6. *Application des pouvoirs*

Nous n'avons pas examiné la question de savoir si les pouvoirs d'application de la réglementation et les mécanismes de protection légaux que nous avons recommandés devraient s'appliquer aux autres entités d'infrastructure de marché dans l'exercice de leurs fonctions de réglementation. Nous recommandons que toute demande future d'attribution de pouvoirs supplémentaires faite par une entité d'infrastructure de marché, par exemple, une bourse, soit examinée séparément.

Recommandations

- a) Sous réserve des priorités législatives de chaque commission et de chaque gouvernement provincial, le comité du projet recommande que les commissions de valeurs mobilières recommandent, pour leur part, à leur gouvernement respectif d'accorder la protection et les pouvoirs légaux suivants à l'ACCOVAM, à la MFDA et à SRM dans les territoires où ils n'existent pas encore :
 - i) le pouvoir de déposer auprès des tribunaux des décisions disciplinaires comme des décisions des tribunaux;
 - ii) sauf en Colombie-Britannique, une immunité légale en matière de responsabilité civile pour les OAR et leurs administrateurs, dirigeants et salariés (ce qui suppose l'existence du pouvoir législatif d'accorder l'immunité à une entité qui n'est pas prévue par loi à l'égard de fonctions ou de pouvoirs qui n'ont pas été expressément délégués).
- b) Les commissions de valeurs mobilières devraient simplifier le processus d'assistance aux OAR en vue de contraindre des tiers à comparaître comme témoins et à produire des documents dans le cadre d'enquêtes ou d'audiences. Les OAR devraient faire le suivi de leurs expériences en matière d'application de la réglementation et faire rapport aux commissions de valeurs mobilières, afin de permettre aux commissions d'établir si des améliorations supplémentaires devraient être envisagées.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

III. LACUNES, CHEVAUchemENTS ET CONTRADICTIONS

Au sein de notre système de réglementation, plusieurs OAR et certaines entités d'infrastructure de marché possèdent des compétences différentes par rapport aux mêmes participants au marché ou à des participants différents. Il en résulte inéluctablement certains chevauchements, des contradictions et des lacunes. La présente rubrique traite de la coordination entre les OAR et les entités d'infrastructure de marché, des chevauchements sur le plan de la réglementation en raison de la supervision exercée par le FCPE sur l'ACCOVAM, ainsi que du regroupement des OAR.

A. *Coordination entre les OAR et les entités d'infrastructure de marché*

I. *OAR multiples*

Au Canada, les OAR exercent par rapport à leurs membres ou participants un pouvoir principalement fondé sur les fonctions (par exemple la réglementation des membres) et les produits (par exemple les organismes de placement collectif). Il en résulte les chevauchements suivants :

- l'ACCOVAM et SRM réglementent tous les deux les courtiers en valeurs mobilières, mais dans des secteurs d'activité différents. L'ACCOVAM est responsable de la réglementation des membres en général et réglemente les marchés des titres à revenu fixe, tandis que SRM est responsable de la réglementation des marchés des titres de participation; la distinction entre la réglementation des membres et des marchés peut sembler floue pour les intervenants du secteur et du public;
- la MFDA et l'ACCOVAM réglementent leurs membres de façon similaire, mais à l'égard d'entités et de produits différents : l'ACCOVAM réglemente les courtiers en valeurs mobilières et tous les types d'activités de négociation, tandis que la MFDA réglemente les courtiers en épargne collective et uniquement la négociation des titres d'organisme de placement collectif et des titres dispensés;
- la Bourse de Montréal, à titre d'OAR, et SRM exercent les mêmes fonctions de réglementation du marché mais à l'égard de produits différents, c'est-à-dire, respectivement, les dérivés et les titres de participation.

Ces chevauchements et toute la confusion qui en découle peuvent nuire aux activités des membres et augmenter leurs coûts de conformité. En outre, il peut exister des contradictions entre les modes de réglementation ou chaque OAR peut se trouver à traiter ses problématiques isolément, alors que la coopération et la coordination pourrait donner des résultats moins coûteux et plus efficaces.

Les OAR et les entités d'infrastructure de marché ont reconnu que la réglementation impose un fardeau croissant à leurs membres. Certains ont formulé des suggestions précises sur la manière de le réduire ou conclu des ententes entre eux à cette fin. Nous estimons que, même si certains OAR et entités d'infrastructure de marché ont établi des protocoles d'entente afin de prévoir la répartition des tâches se rapportant à certaines

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

fonctions de réglementation, la coordination entre eux pourrait être améliorée. Au cours de nos discussions, certains participants ont aussi indiqué que les OAR et les entités d'infrastructure de marché pourraient déployer des efforts plus importants afin de réduire le chevauchement des activités de réglementation et qu'une réglementation plus cohérente et mieux coordonnée de la part de ces entités serait utile.

Par le passé, certains OAR et entités d'infrastructure de marché portaient relativement peu d'attention aux processus visant à déterminer si leurs manuels de réglementation sont cohérents et clairs et s'ils comportent des règles compatibles qui demeurent efficaces sans imposer un fardeau inutile à leurs membres et participants. Récemment, toutefois, la plupart des entités ont entrepris cette analyse. Nous sommes favorables à cette démarche.

2. *Lacunes réglementaires*

Les OAR et les entités d'infrastructure de marché ont également observé qu'il existe des lacunes et des contradictions dans la réglementation. Par exemple, ils peuvent éprouver une difficulté accrue dans la réglementation de leurs membres au fur et à mesure que ceux-ci se lancent dans le placement de nouveaux produits d'investissement qui relèvent soit de la compétence d'une autre autorité de réglementation (par exemple les produits d'assurance-vie) ou qui sont placés sous le régime d'une dispense de prospectus ou d'inscription (par exemple les fonds de couverture ou les certificats de placement garantis).

Les limites de compétence constituent également un problème pour SRM. En tant que fournisseur de services de réglementation aux marchés des titres de participation uniquement, et seulement à l'égard des marchés qu'il réglemente, SRM pourrait ne pas être en mesure de comprendre l'interrelation de toutes les activités de marché (notamment la négociation de dérivés) auxquelles se livrent les courtiers en placement. Cela soulève certaines préoccupations au sujet de la pertinence et de l'efficacité de la supervision intermarchés et interproduits. L'importance d'assurer la coordination avec les autres autorités de réglementation, par exemple la Bourse de Montréal, est évidente.

Enfin, des contradictions peuvent survenir dans la réglementation des différents participants du secteur des organismes de placement collectif. Par exemple, bien que les courtiers en épargne collective et les sociétés de gestion de fonds placent des parts d'organismes de placement collectif auprès du public, les premiers font l'objet d'une supervision plus rigoureuse par la MFDA.

3. *Transparence du rôle des OAR et des entités d'infrastructure de marché auprès du public*

Un système dans lequel il existe plusieurs OAR et entités d'infrastructure de marché soulève également des préoccupations au sujet du manque de clarté et de transparence de leurs rôles.

4. *Faits nouveaux aux États-Unis*

La multiplicité des OAR constitue une préoccupation particulière également aux États-Unis, où les autorités de réglementation ont mis en œuvre des règles afin de régler les

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

inefficacités entraînées par l'existence de multiples OAR⁵⁵ dont les compétences se chevauchent.

Par exemple, lorsqu'un membre adhère à plus d'un OAR, la SEC doit attribuer à un OAR (l'OAR désigné) la responsabilité de vérifier la conformité du membre aux règles applicables en matière de responsabilité financière⁵⁶. Dans le même ordre d'idées, les règles de la CFTC prévoient la coopération entre les OAR et réservent à la CFTC un rôle d'approbation et de supervision de ce système de coopération afin de s'assurer qu'il demeure approprié et permet de renforcer la protection des consommateurs sur les marchés des contrats à terme⁵⁷. Les règles de la SEC et de la CFTC exigent que les OAR à qui certaines responsabilités de réglementation ont été enlevées par des ententes de coordination qu'elles avisent leurs membres de leurs responsabilités limitées, une fois que leurs plans de coordination ont été approuvés par les autorités de réglementation.

La SEC et la CFTC ont chacune reconnu récemment que leur système actuel d'utilisation des OAR désignés nécessitait encore d'autres améliorations. En février 2004, la CFTC a annoncé qu'elle entreprendrait un examen de son système d'OAR désignés, y compris ses ententes et programmes de coopération. En outre, dans son exposé conceptuel sur l'autorégulation⁵⁸, la SEC a sollicité des commentaires sur des modèles de réglementation de rechange qui permettraient de réduire les inefficacités se rapportant au nombre important d'OAR américains. Ces solutions de rechange, qui sont exposées en détail à l'annexe A du présent document, supposeraient une restructuration de fond en comble du système de réglementation des États-Unis. La majorité des répondants à l'exposé conceptuel estimaient que la solution qui s'imposait davantage consisterait à préserver le système de réglementation actuel, à la condition que des mesures soient prises en vue de l'améliorer⁵⁹.

Recommandations

- a) Les OAR et, le cas échéant, les entités d'infrastructure de marché devraient préciser leurs rôles respectifs en matière de réglementation et décrire les processus instaurés pour éviter les chevauchements, les contradictions et les lacunes. Ils devraient notamment établir, au besoin, des procédures de coordination et d'échange de renseignements en vue de réduire au minimum les inconvénients et les coûts imposés

⁵⁵ Nous remarquons que la définition américaine d'« OAR » inclut les bourses.

⁵⁶ *Securities Exchange Act of 1934* (la « Loi de 1934 »), paragraphe 17(d) et règle 17d-1.

⁵⁷ Plus précisément, la règle 1.52 de la *Commodity and Securities Exchange Act* énonce que la CFTC, après avoir donné l'avis approprié et donné la possibilité de formuler des commentaires, peut, au moyen d'un avis écrit, approuver un tel plan de coordination ou une partie de celui-ci si elle juge, entre autres : 1) qu'il est nécessaire ou indiqué dans l'intérêt public; 2) qu'il est conçu en vue de la protection des consommateurs; 3) qu'il réduit la supervision et la vérification de la conformité aux règles financières minimales de l'OAR qui présente le plan; 4) qu'il réduit la multiplicité des communications d'information; et 5) qu'il favorise la coopération et la coordination entre les marchés des contrats.

⁵⁸ Release no. 34-50700.

⁵⁹ À cet égard, la NASD et le NYSE Group ont annoncé le 28 novembre 2006 la signature d'une lettre d'intention en vue de consolider les activités de réglementation de leurs membres au sein d'un nouvel OAR qui sera l'autorité de réglementation du secteur privé pour tous les courtiers en valeurs exerçant leur activité au États-Unis. Ce plan vise à augmenter l'efficacité et la cohérence de la supervision du secteur des valeurs mobilières.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

- à leurs membres, par exemple, aux fins de la surveillance intermarchés ou de la coordination des inspections chez les membres.
- b) Les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient augmenter la transparence de leurs rôles et responsabilités pour le public, notamment en publiant toutes ententes et tous protocoles d'entente énonçant les rôles qu'ils jouent sur le plan de la réglementation et les processus visant à éviter les chevauchements, les contradictions et les lacunes.
 - c) Les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient réviser leurs règles, règlements et politiques afin de s'assurer qu'ils sont clairs et faciles à comprendre, que les règles désuètes soient supprimées et que les obligations soient simplifiées afin de favoriser la conformité des membres et participants.
 - d) Les OAR et, le cas échéant, les entités d'infrastructure de marché devraient collaborer plus étroitement sur les questions de fond et les modes de réglementation de manière à réduire au minimum les lacunes, les chevauchements et les contradictions, à aborder des questions opérationnelles qui les concernent tous (par exemple les modes de réglementation axés sur le risque ou les procédures de sélection des maisons de courtage pour l'inspection chez les membres) et les pratiques exemplaires connexes, et à élaborer des solutions de réglementation économiques en vue de réaliser des objectifs communs.

B. Le rôle de supervision du FCPE sur l'ACCOVAM

1. Chevauchement entre le FCPE et l'ACCOVAM

Il existe depuis longtemps un certain chevauchement entre les fonctions de l'ACCOVAM et celles du FCPE. Plus précisément, l'ACCOVAM impose des règles de prudence à ses membres, et tant l'ACCOVAM que le FCPE veillent à ce qu'ils les respectent. En outre, les deux entités procèdent à l'inspection des membres, de leur capital et de son calcul, ainsi que de leurs rapports financiers mensuels et annuels.

L'examen des propositions présentées par l'ACCOVAM fait également l'objet de chevauchements. Le FCPE examine toutes les règles de prudence proposées par l'ACCOVAM afin d'évaluer leur incidence sur les membres de l'ACCOVAM et sur les risques auxquels s'expose le fonds, ainsi que d'évaluer toutes questions liées à la mise en œuvre. Toutefois, les ACVM examinent également les règles proposées par l'ACCOVAM afin d'établir si elles sont dans l'intérêt public en évaluant, entre autres, si elles pourraient mener à l'imposition d'un fardeau réglementaire inutile aux maisons de courtage ou si elles limitent la concurrence de façon injustifiée.

2. Solution proposée par le secteur

Pour résoudre les problèmes causés par ces chevauchements, l'ACCOVAM et le FCPE ont mis sur pied un comité de travail conjoint qui s'est réuni en janvier 2006 pour examiner et approuver sur le principe une proposition visant à éliminer les chevauchements sur le plan de la réglementation et de la supervision. La proposition traitait des chevauchements dans plusieurs domaines, dont les inspections chez les membres de l'ACCOVAM et l'examen des projets de règles. Elle vise à améliorer la coordination, notamment en ce qui concerne les démarches axées sur le risque. Elle a été

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

approuvée par le conseil d'administration de l'ACCOVAM et celui du FCPE et examinée par le comité du projet. Les deux entités modifient actuellement les documents pertinents pour tenir compte de cette proposition et demanderont officiellement aux ACVM de l'étudier pour que les commissions de valeurs mobilières donnent leur approbation. Le comité du projet est d'avis que cette proposition réduira les chevauchements à l'égard de la supervision des fonctions de conformité financière et d'établissement de politiques de l'ACCOVAM.

Recommandation

Le comité du projet appuie la proposition faite par le conseil d'administration du FCPE et celui de l'ACCOVAM. Une fois que les deux entités auront finalisé leur proposition, elles devraient la présenter aux commissions de valeurs mobilières compétentes pour approbation et mise en œuvre de modifications corrélatives du protocole d'entente intervenu entre le FCPE et les ACVM, du protocole d'entente sur la supervision de l'ACCOVAM, des décisions d'approbation du FCPE et des décisions de reconnaissance de l'ACCOVAM, ainsi que des statuts pertinents⁶⁰.

C. Regroupement des OAR

Dans le cadre des réunions avec les OAR et les entités d'infrastructure de marché qui se sont déroulées de février à décembre 2005, on a fait remarquer qu'une façon de remédier aux inefficiences causées par la multiplicité des OAR consisterait à fusionner l'ACCOVAM, la MFDA et SRM. Certains participants partageaient leurs vues concernant les avantages d'une fusion⁶¹. Ces vues étaient notamment les suivantes :

- a) le regroupement permettrait la rationalisation du régime de réglementation et améliorerait l'efficacité de la réglementation;
- b) une fusion entre l'ACCOVAM et SRM se traduirait par une réglementation plus efficace car la réglementation des membres et des marchés serait assurée par un seul OAR;
- c) certains problèmes de fragmentation de la réglementation seraient réglés;
- d) les coûts de conformité des maisons de courtage seraient réduits car elles traiteraient avec moins d'OAR;
- e) il existerait davantage de possibilités de perfectionnement des employés dans le cadre d'une organisation de plus grande envergure et plus diversifiée;
- f) il y aurait moins de confusion car les maisons de courtage et les investisseurs traiteraient avec un seul OAR;
- g) les ACVM exerceraient moins d'activités de supervision.

⁶⁰ En date du présent rapport, l'ACCOVAM a soumis aux ACVM des projets de modification des Statuts 21 et 41 et du formulaire 1 pour tenir compte des changements apportés au rôle de supervision du FCPE.

⁶¹ Le 26 avril 2006, le conseil d'administration de l'ACCOVAM et celui de SRM ont annoncé l'approbation de principe d'une proposition de fusion. Les deux OAR ont établi un comité de direction conjoint qui collaborera étroitement avec les ACVM et les intervenants des marchés financiers en vue d'élaborer un projet détaillé de mise en œuvre de la fusion qui sera assujéti à l'approbation des membres de l'ACCOVAM, des actionnaires de SRM et des ACVM.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

Toutefois, les participants aux réunions ont indiqué que tout avantage associé à une fusion devrait être soigneusement pondéré en fonction des coûts avant qu'une décision ne soit prise.

Plusieurs questions soulevées par une fusion ont aussi été abordées dans le cadre des réunions. Il s'agissait notamment des questions suivantes :

- a) des difficultés surviendraient dans le regroupement d'OAR dotés de structures de réglementation, de processus d'approbation, de structures de gouvernance et de cultures différents;
- b) il y aurait certaines difficultés à parvenir à une entente sur la structure de gouvernance pertinente pour l'OAR regroupé, prévoyant des administrateurs ayant des compétences et une expertise adéquates dans tous les domaines de réglementation et garantissant une représentation sectorielle appropriée;
- c) il y aurait des interruptions éventuelles dans les activités des OAR et une incidence défavorable éventuelle sur le moral du personnel;
- d) certaines difficultés se présenteraient afin d'établir la priorité des questions que doit traiter un OAR qui représente des membres ayant des activités et des cultures différentes (par exemple des courtiers en placement et des courtiers en épargne collective);
- e) certaines difficultés se présenteraient pour maintenir l'attention sur les questions d'intégrité du marché chez un OAR qui régleme également les activités des courtiers et peut se concentrer davantage sur les questions qui touchent ces derniers;
- f) un OAR fusionné pourrait ne pas être aussi proche du marché, ne coûterait vraisemblablement pas beaucoup moins cher et pourrait décourager le perfectionnement et la fidélisation du personnel doté de l'expertise nécessaire;
- g) une fusion pourrait ne pas être appropriée parce que les marchés sont de plus en plus complexes, ce qui signifie que la spécialisation des OAR peut être nécessaire pour assurer une réglementation efficace et efficiente.

Une autre possibilité de fusion a été abordée dans le cadre des rencontres : le regroupement des deux fonds d'indemnisation principaux qui existent présentement au Canada, soit le FCPE (pour le secteur des courtiers en placement) et l'Investor Protection Corporation (IPC) de la MFDA (pour le secteur des organismes de placement collectif). Une fusion entre ces fonds serait à l'avantage de tous car elle réduirait la confusion concernant la protection dont bénéficient différents investisseurs, il existerait des efficiences au sein de l'entité fusionnée et les membres de la MFDA et de l'ACCOVAM auraient la possibilité de regrouper leurs fonctions administratives et ainsi augmenter les efficiences.

Recommandation

Les ACVM devraient évaluer toute proposition de fusion pour déterminer si elle est conforme à l'intérêt public. La fusion ne devrait pas se traduire par une diminution de la performance de la fonction de réglementation des entités fusionnées.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

Les critères d'évaluation seraient notamment les suivants :

1. L'entité fusionnée serait en mesure d'exécuter les fonctions de réglementation qui lui incomberaient au moins aussi efficacement que les entités individuelles et d'assurer une prestation de services appropriée et continue dans les régions et les marchés touchés?
2. La gouvernance de l'entité fusionnée permettrait-elle d'assurer une gestion et une supervision efficaces, de maintenir l'indépendance et de régler les conflits d'intérêts, tout en représentant également les membres ou les participants?
3. L'incidence sur les coûts pour le secteur, y compris les frais et les droits, aurait-elle été évaluée par rapport aux avantages escomptés?
4. L'entité fusionnée disposerait-elle d'un personnel doté de compétences suffisantes pour traiter les problématiques qui surviendront dans des domaines variés?
5. L'incidence d'une fusion sur les ententes de service actuelles, par exemple les services fournis par un OAR à une autre entité réglementée et l'impartition des fonctions de réglementation de l'OAR à des tiers, aurait-elle été évaluée?
6. Y aurait-il une reddition de comptes régionale?
7. La fusion nuirait-elle à la concurrence ou à la structure du marché?

Dans le cadre de toute proposition, les entités devraient prendre les mesures suivantes :

1. évaluer les avantages escomptés de la fusion par rapport aux coûts prévus;
2. expliquer en quoi la fusion est dans l'intérêt public en tenant compte des critères d'évaluation ci-dessus et de tout autre critère pertinent.

IV. POUR UNE SUPERVISION EFFICACE PAR LES ACVM

A. Amélioration du mode de supervision actuel

1. Mode de supervision actuel

Les OAR et les entités d'infrastructure de marché exercent des fonctions importantes pour les marchés des capitaux. Il est nécessaire de les surveiller pour vérifier qu'ils s'acquittent de leur obligation de reddition de comptes et de leur mandat d'intérêt public.

La supervision des OAR et des entités d'infrastructure de marché qui exercent leurs activités dans plusieurs territoires incombe à plusieurs autorités de réglementation. Pour réduire l'inefficacité qui découle de la participation de plusieurs autorités de réglementation, les ACVM ont élaboré des protocoles d'entente⁶² et des processus informels⁶³ en vue de coordonner la supervision.

Un comité de supervision composé de membres du personnel des ACVM a été mis sur pied pour surveiller l'ensemble des OAR. Des sous-comités ont été créés pour la supervision de l'ACCOVAM, de la MFDA et de SRM. Un autre comité, le comité de

⁶² Voir la note 22.

⁶³ En règle générale, le personnel des autorités de reconnaissance coordonnent leurs efforts pour inspecter les entités ou formuler des recommandations sur des questions concernant les entités qui ne sont visées par aucun protocole d'entente.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

supervision des bourses et des structures de marché, a été créé pour traiter les questions liées à la supervision des bourses et à la structure des marchés. Les comités chargés de la supervision de l'ACCOVAM, de la MFDA et de SRM sont composés de membres du personnel de chaque autorité de reconnaissance responsable de la supervision de l'OAR visé. Chacun de ces trois comités vise à offrir un point de contact unique aux OAR qui auraient des questions à soulever ou des commentaires à formuler. Les membres des comités participent à des conférences téléphoniques tous les trimestres et tiennent des réunions en personne une fois l'an pour discuter de certaines questions et partager de l'information sur la supervision dans le but de repérer et de corriger les pratiques incohérentes ou inefficaces dans le traitement des questions de supervision ou des questions réglementaires s'y rapportant. En outre, les membres du personnel des autorités de reconnaissance de l'ACCOVAM, de la MFDA et de SRM coordonnent leur examen des projets de règles des OAR, les inspections et l'examen des rapports de leurs OAR respectifs (notamment les rapports périodiques). Les membres du comité de supervision des bourses et des structures de marché tiennent des réunions annuelles en personne et des conférences téléphoniques ponctuelles pour traiter des questions qui nécessitent une coordination (telles que les questions touchant à la fois la Bourse de Toronto et la Bourse de croissance TSX).

2. *Coordination des inspections*

Les membres du personnel des autorités de reconnaissance de l'ACCOVAM, de la MFDA et de SRM coordonnent les inspections de la façon suivante :

- en mettant sur pied un plan de supervision commun;
- en évaluant chacun des bureaux de l'OAR en fonction du plan commun;
- en remédiant aux incohérences entre les recommandations à l'égard de lacunes communes;
- en effectuant l'inspection à chacun des bureaux de l'OAR séparément, mais en visant à publier leur rapport en même temps.

Les inspections des entités selon le régime de l'autorité responsable sont menés par l'autorité responsable. Le protocole d'entente sur la supervision des bourses exige que l'autorité responsable (appelée « autorité principale » dans le protocole) communique les résultats aux autorités de dispense.

3. *Examen et approbation des règles*

Pour coordonner leur examen et leur approbation des projets de règles, les autorités de reconnaissance de l'ACCOVAM, de la MFDA et de SRM ont élaboré des protocoles conjoints s'appliquant à chacun des OAR. La supervision de ces OAR est effectuée sous le régime de l'autorité principale, selon lequel l'autorité principale recueille tous les commentaires des autres autorités de reconnaissance et les communique à l'OAR. Ce processus de coordination exige de l'autorité principale qu'elle s'efforce de remédier à toute incohérence dans les commentaires et recommandations reçus à l'égard du projet. Il comporte également un mécanisme permettant au personnel de transmettre les avis divergents aux présidents des autorités en valeurs mobilières pour qu'ils tranchent les questions non résolues. Conformément au régime de l'autorité principale, certaines autorités de reconnaissance dont le personnel est limité peuvent s'en remettre entièrement

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

à l'autorité principale. Ces autorités de reconnaissance ne commentent ni n'approuvent les projets de règles des OAR.

Dans le cas des entités d'infrastructure de marché visées par le régime de l'autorité responsable (par exemple, la Bourse de Montréal, le CNQ, la Bourse de Toronto et la Bourse de croissance TSX), toutes les autorités de dispense s'en remettent à l'autorité responsable pour l'examen et l'approbation des projets de règle. Elles n'exigent pas que ces entités demandent leur approbation, mais peuvent faire part de leurs commentaires sur des questions importantes à l'autorité responsable.

4. *Problématiques et solutions relatives aux processus de supervision*

Les OAR et les entités d'infrastructure de marché ont reconnu que les efforts de coordination déployés ont porté fruit à certains égards, mais ont néanmoins fait remarquer que certaines inefficiences subsistent, par exemple :

- 1) les délais requis pour résoudre les questions soulevées par différentes autorités de réglementation sur les projets de règle et les inspections;
- 2) les chevauchements de fonctions dans le processus de supervision;
- 3) les inspections parfois trop détaillées;
- 4) les divergences d'opinions ou l'orientation des autorités en valeurs mobilières sur la réglementation.

Les entités réglementées sous le régime de l'autorité responsable estiment que le régime a simplifié le processus de supervision et réduit les inefficiences découlant de la participation de plusieurs autorités de réglementation. Au cours des réunions, on a fait remarquer que, même s'il est encore possible de l'améliorer, le modèle de l'autorité responsable fonctionne bien, car il permet aux autorités de réglementation de devenir les spécialistes d'un OAR donné et de réduire les délais de traitement des demandes d'approbation des projets de règles. Un OAR dont la supervision est fondée sur le régime de l'autorité principale, pense également que le régime de l'autorité responsable peut présenter des avantages. Un autre a souligné que le régime de l'autorité principale a pour inconvénient de compliquer la résolution des questions soulevées en raison de la coordination entre les autorités participantes et des efforts de celles-ci pour regrouper leurs commentaires auprès de l'autorité principale, car il est alors difficile de savoir de quelle autorité de réglementation ils émanent.

La plupart des membres des ACVM qui participent à la supervision ne croient pas que le régime de l'autorité responsable convienne à l'ACCOVAM, à la MFDA ou à SRM. À leur avis, en raison de la délégation par les autorités de reconnaissance de certaines fonctions de réglementation à ces OAR et de l'importance des fonctions remplies par les OAR dans leur territoire en général (où, pour s'inscrire dans les principales catégories, comme courtier en valeurs ou courtier en épargne collective, il faut devenir membre d'un OAR), les autorités de réglementation doivent continuer d'exercer une supervision au lieu de s'en remettre entièrement à une autre autorité. Les membres du comité du projet ont convenu que, si le régime de l'autorité principale était utilisé, il faudrait apporter d'autres améliorations en réponse aux réserves légitimes exprimées par les OAR.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

Nous avons discuté de la possibilité de mettre sur pied un régime de supervision concertée. Ce régime reposerait sur des principes semblables à ceux énoncés dans l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense*. Il ne serait pas très différent du régime actuel de l'autorité principale, mais viendrait simplifier la supervision en exigeant que les autorités de reconnaissance ne soulèvent que des questions importantes touchant les documents déposés et les demandes qui doivent faire l'objet d'une décision (par exemple, l'approbation d'un projet de règle ou de modification à une décision de reconnaissance) et en imposant des délais stricts.

Les principes du régime de supervision concertée seraient les suivants :

1. les autorités autres que l'autorité principale ne soulèveraient que des questions importantes dans les délais prévus (par exemple, dix jours ouvrables) et expliqueraient pourquoi ces questions sont importantes; les questions importantes seraient celles qui, selon les autorités autres que l'autorité principale, seraient contraires à la décision de reconnaissance ou à l'intérêt public si elles n'étaient pas résolues; le personnel de l'autorité principale tiendrait compte des questions importantes soulevées par les autres autorités de reconnaissances dans sa recommandation d'approuver ou non la demande;
2. les OAR ne traiteraient qu'avec l'autorité principale en ce qui a trait à leur demande et à toute question importante;
3. l'autorité principale communiquerait sa décision à l'égard de la demande de l'OAR aux autorités autres que l'autorité principale; ces dernières disposeraient d'un délai limité pour accueillir favorablement la décision ou pour demander à ce qu'elle soit examinée par les présidents ou vice-présidents si elles s'y opposent;
4. les membres des comités de supervision des ACVM participeraient à des conférences téléphoniques chaque trimestre et à des réunions annuelles en personne pour avoir l'occasion de soulever des questions et de partager de l'information sur les OAR et la supervision.

Pour que le personnel de chaque autorité de reconnaissance conserve son expertise sur son OAR, la fonction d'autorité principale pourrait être remplie à tour de rôle par les autorités de reconnaissance. La rotation pourrait s'effectuer en fonction des critères suivants :

- la rotation devrait réduire au minimum les interruptions dans les relations entre les OAR et l'autorité principale;
- la rotation devrait être simple et bien comprise des OAR;
- la durée du mandat devrait permettre à l'autorité de reconnaissance de se spécialiser dans la supervision des OAR.

Nous avons également examiné la possibilité de faire la rotation du rôle d'autorité principale selon le type d'activités (c'est-à-dire les inspections ou les examens des règles).

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

Un mandat de cinq ans pourrait être approprié, car cette période est assez longue, d'une part, pour réduire au minimum les interruptions découlant du changement d'autorité principale et, d'autre part, pour permettre à l'autorité de reconnaissance qui remplit ce rôle de se spécialiser. Les autorités de reconnaissance dont le personnel est limité pourraient choisir de s'en remettre aux autres autorités pour les inspections et de ne pas remplir le rôle d'autorité principale. En outre, les autorités pourraient décider au cas par cas de s'en remettre entièrement à l'autorité principale.

Les parties suivantes du présent document exposent les questions soulevées par les entités à propos du processus de supervision actuel, notamment :

- les inspections;
- le processus d'examen des règles;
- les orientations des autorités en valeurs mobilières en matière de réglementation et d'interprétation des politiques;
- le partage des responsabilités entre les OAR ou les entités d'infrastructure de marché et les autorités de réglementation;
- la transparence de notre supervision.

Nous proposons également pour discussion des solutions à ces questions et formulons des recommandations précises, le cas échéant.

B. Inspections

1. Nature des inspections

L'inspection est un outil important dans la supervision efficace des OAR, puisqu'il donne aux autorités de réglementation l'occasion de visiter l'établissement commercial des entités qu'elles surveillent, de rencontrer les membres de leur personnel, de leur poser des questions, d'écouter leurs opinions et préoccupations et d'examiner leurs dossiers. Les résultats de cette inspection sont présentés dans un rapport qui sert ensuite de document de travail à la direction de l'entité réglementée, car il constitue un compte rendu des constatations portées à l'attention de la direction.

L'inspection a toutefois ses limites : elle ne couvre pas tous les secteurs d'activités ni tous les risques propres aux entités visées. Même si le personnel chargé de l'inspection s'efforce de bien comprendre leurs activités, il examine le rendement des OAR et des entités d'infrastructure de marché et la manière dont ils s'acquittent de leurs obligations réglementaires en se fondant principalement sur les modalités de reconnaissance.

Les OAR et les entités d'infrastructure de marché ont exprimé des réserves à l'égard de l'inspection. Ils ont fait remarquer qu'elle avait tendance à porter davantage sur l'analyse détaillée des dossiers que sur la vérification de l'atteinte des objectifs réglementaires. Ils ont proposé que les autorités de réglementation évaluent plutôt la manière dont les entités répondent aux normes de rendement les plus strictes. Ils ont recommandé de formuler les critères ou les points de référence servant à les évaluer et de les leur communiquer afin de préciser les attentes des autorités de réglementation.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

La nature des inspections devrait suivre le développement de l'autoréglementation et de la supervision exercée par les autorités de réglementation. Nous convenons que les ACVM devraient établir des critères quantitatifs et qualitatifs de haut niveau qui soient clairs aux fins de l'évaluation du rendement. Ces critères doivent être objectifs et significatifs. Il s'agit d'un défi de taille, mais nous estimons que l'adoption de telles mesures du rendement pourrait améliorer la supervision. En fait, l'ACCOVAM travaille actuellement avec un consultant à l'élaboration de points de référence qualitatifs pour évaluer son rendement. Nous comptons qu'ils nous communiqueront les conclusions de ces travaux.

Une autre façon d'améliorer la supervision et de remédier aux limites de l'inspection consiste à perfectionner les autres outils de supervision à notre disposition ainsi que leur utilisation. Par exemple, bien que certains OAR fassent leur autoévaluation chaque année et la déposent auprès de leur autorité de reconnaissance, les renseignements qu'elle contient sont de peu d'utilité, étant donné que l'accent est souvent mis sur les activités au lieu des résultats. Bien qu'il y ait une évaluation limitée de l'adéquation des processus et procédures des OAR, il n'y a pas d'évaluation, en fonction de critères qualitatifs, de l'efficacité avec laquelle les OAR respectent leur mandat réglementaire en général ni des décisions de reconnaissance en particulier. De même, les autoévaluations ne font pas état de la façon dont les OAR ont atteint leurs propres objectifs stratégiques ni ne présentent les tendances importantes d'une année à l'autre.

Le comité du projet est d'avis que, si elle était améliorée, l'information présentée dans les autoévaluations complèterait les inspections et aiderait les autorités de réglementation à se faire une idée claire et complète de l'efficacité et de l'efficacités des OAR et des entités d'infrastructure de marché. Ces autoévaluations leur fourniraient également davantage de renseignements utiles pour améliorer la nature des inspections et s'assurer que l'accent y est mis sur les secteurs d'activités prioritaires et à haut risque.

Recommandations

- a) Les ACVM, les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient mettre sur pied un groupe de travail pour examiner les normes de haut niveau décrites au début de la partie II du présent document et élaborer des critères qualitatifs et quantitatifs ou des points de référence pour évaluer les OAR et les entités d'infrastructure de marché en fonction de ces normes, et pour évaluer la supervision exercée par les ACVM. Ils retiendraient les services d'un facilitateur ou d'un consultant pour les aider à veiller à ce que ces critères soient significatifs et objectifs. Les critères dont les OAR et les entités d'infrastructure de marché sont déjà pourvus devraient être pris en compte.
- b) Ces critères serviront à évaluer les OAR et les entités d'infrastructure de marché dans le cadre des inspections et à affecter les ressources des ACVM en priorité aux éléments à haut risque des entités qu'elles surveillent. Les critères devraient leur être communiqués de façon claire et à l'avance.
- c) La pertinence des normes de haut niveau susmentionnées devrait être révisée périodiquement en fonction des résultats des inspections.
- d) Les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient évaluer et documenter de

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

- façon plus significative leur efficacité et leur efficacité à atteindre leurs objectifs stratégiques, à s'acquitter de leur mandat réglementaire et à respecter les normes de haut niveau et critères applicables.
- e) L'information incluse dans l'autoévaluation améliorée devrait être utilisée par les ACVM, en plus des inspections, pour évaluer le rendement global des entités qu'elles surveillent et déterminer si le degré de confiance faite aux OAR et aux entités d'infrastructure de marché ainsi que l'étendue et la nature de cette supervision sont toujours appropriés.

2. *Déroulement des inspections*

Même si les inspections sont actuellement coordonnées de la façon susmentionnée, certaines entités sont d'avis que les autorités de reconnaissance peuvent en améliorer le processus. La préoccupation la plus importante à avoir été mentionnée concerne les différentes méthodes adoptées par les autorités de réglementation dans le cadre de leur inspection. Les OAR et entités d'infrastructure de marché ont fait remarquer que ces méthodes devraient être uniformes en ce qui a trait, par exemple, à l'étendue de l'inspection et, comme il est exposé ci-après, à la publication des rapports. La nature et l'étendue de l'inspection devraient être uniformes dans les cas où les politiques, processus et structures d'entités apparentées (comme la Bourse de Toronto et de la Bourse de croissance TSX) sont identiques. D'autres entités ont souligné que des autorités en valeurs mobilières avaient recommandé des solutions différentes pour remédier aux mêmes lacunes. Un OAR estime que les autorités de réglementation pourraient publier un seul rapport d'inspection afin d'éviter les recommandations contradictoires.

Pour améliorer la cohérence, une solution consisterait à faire en sorte que le personnel des différentes autorités de reconnaissance travaille en équipe dans le cadre des inspections. Cette façon de procéder nécessiterait ce qui suit :

- les équipes mixtes effectueraient une inspection dans chacun des bureaux des diverses sections des OAR ou des entités d'infrastructure de marché;
- chaque équipe évaluerait chacun des bureaux des diverses sections en suivant le même programme et la même méthode d'inspection;
- toutes les équipes s'entendraient sur les recommandations à formuler à l'égard des lacunes observées.

Ces équipes mixtes ont pour avantage de permettre aux membres de l'équipe relevant des différents membres des ACVM de mieux comprendre les préoccupations et objectifs de chacun (qui devraient être conformes à ceux de leur autorité en valeurs mobilières respective) et de s'entendre sur une démarche uniforme qui répond aux préoccupations de tous. Cette façon de procéder a aussi pour avantage de réduire les incohérences. Elle comporte néanmoins certains désavantages, dont les suivants :

- on ne pourrait éliminer toute probabilité d'incohérence, car, en raison de l'existence de plusieurs autorités de réglementation, les opinions et priorités différeront et pourraient parfois être contradictoires; le processus pourrait donc encore être retardé par la nécessité de régler les questions soulevées par les

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

différentes autorités de réglementation et de mettre en place un mécanisme de règlement des conflits;

- cette approche obligerait le personnel des différentes autorités de réglementation à se rendre dans les autres territoires, ce qui ferait augmenter les coûts et les délais nécessaires à l'inspection, et certains membres du personnel pourraient ne pas avoir la possibilité de s'y rendre pendant de longues périodes;
- les diverses autorités de reconnaissance ont des positions différentes en ce qui concerne la publication des rapports d'inspection; par conséquent, elles ne seraient pas en mesure de remettre un rapport unique; la formation d'équipes mixtes pourrait compliquer le processus de publication des rapports d'inspection des différentes sections.

Nous sommes d'avis que les membres des ACVM devraient continuer de s'appliquer à améliorer la coordination des inspections afin de remédier aux lacunes soulevées par les entités qu'elles surveillent. Même si l'option des équipes mixtes présente des désavantages, nous estimons qu'elle peut servir de point de départ à une réflexion sur d'autres façons d'améliorer la coordination.

C. Examen des projets de règles des OAR

1. Rapidité et niveau de détail de l'examen des projets de règles des OAR

Comme il est mentionné ci-dessus, les autorités de reconnaissance coordonnent entre elles l'examen et l'approbation des projets de règles des OAR suivants : l'ACCOVAM⁶⁴, la MFDA⁶⁵ et SRM.⁶⁶ Dans le cas des bourses, l'autorité responsable examine et approuve les projets de règles et de règlements de ces entités⁶⁷. Dernièrement, la CVMO a également mis en place un protocole d'examen et d'approbation des règles de la CDS⁶⁸.

Malgré les efforts de coordination déployés, la plupart des entités qui ont participé au projet des ACVM sur la supervision des OAR se sont dit préoccupées du degré élevé de détail et des retards pris par les ACVM dans l'examen et l'approbation de leurs projets de règles. C'est le cas plus particulièrement des bourses et de SRM, qui ont souligné qu'un long processus examen et d'approbation des règles (tant pour les règles des bourses que pour les RUM) nuirait à l'intégrité de leurs marchés, ce qui pourrait être préjudiciable pour le public et pour la réputation des marchés. Certains participants aux rencontres

⁶⁴ Le protocole d'examen et d'approbation conjoints des règles applicable à l'ACCOVAM est énoncé dans le *Coordination of Oversight of the IDA by the CSA Plan* adopté en juin 2001.

⁶⁵ Le processus d'examen et d'approbation des règles de la MFDA est décrit dans un projet de protocole mis en place à titre expérimental. Le projet de protocole sera arrêté définitivement lorsque le projet sur la supervision des OAR aura été achevé.

⁶⁶ Le protocole d'examen et d'approbation conjoints des règles applicable à SRM fait partie du *Protocole d'entente sur la supervision de Services de réglementation du marché inc.* conclu entre SRM et les autorités de reconnaissance et mis en œuvre en mai 2002.

⁶⁷ Le processus pour l'examen par la CVMO des projets de règles de la Bourse de Toronto est énoncé dans le *Protocol for Commission Oversight of Toronto Stock Exchange Rule Proposals* adopté en octobre 1997. En ce qui concerne la Bourse de Montréal, le processus d'examen des règles est énoncé dans la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*.

⁶⁸ En juillet 2005, la CVMO a modifié la décision de reconnaissance et de désignation de la CDS et a inclus un protocole d'examen et d'approbation des règles de la CDS.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

étaient également d'avis que les processus ne devraient pas toucher aux décisions opérationnelles des bourses d'une façon qui pourrait réduire leur compétitivité à l'échelle internationale. D'autres entités partageaient les préoccupations exprimées au sujet des retards, mais elles ont reconnu que les projets de règles complexes nécessiteraient un examen long et détaillé.

En outre, en ce qui concerne certaines entités d'infrastructure de marché qui doivent modifier des règles pour apporter des modifications aux systèmes, le processus d'examen des règles doit tenir compte des dates de livraison strictes associées à ce genre de modifications. Les règles de ces entités peuvent aussi être très techniques et mettre à contribution les connaissances et l'expérience spécialisées du personnel des autorités en valeurs mobilières appelé à les examiner. Le personnel devrait donc participer au processus le plus tôt possible afin d'acquérir les connaissances nécessaires et réduire le temps requis pour l'examen et l'approbation des projets de règles. Une entité a souligné l'importance de maintenir la communication pour que les connaissances du personnel des commissions restent à jour.

Dans le cadre des rencontres, on a étudié la question de savoir si un processus de traitement accéléré serait souhaitable pour certaines règles. Selon une entité, les ACVM ne devraient pas nécessairement examiner et approuver tous les projets de règles et de règlements.

Bien que les retards soient parfois attribuables au temps supplémentaire requis pour coordonner l'examen des règles entre les autorités de reconnaissance sous le régime de l'autorité principale, les participants aux rencontres les attribuent également en partie au degré élevé de détail des examens des projets de règles effectués par le personnel des autorités en valeurs mobilières. Ils estiment que ces dernières devraient se fonder sur l'expertise et le processus d'élaboration des orientations des OAR et des entités d'infrastructure de marché. Une entité recommande l'adoption d'un processus dans lequel les ACVM n'interviendraient qu'exceptionnellement, et seulement dans les cas où l'entité n'aurait pas suivi la procédure établie.

2. *La formule américaine*

Aux États-Unis, le processus d'examen des règles par les autorités de réglementation est simplifié. Par exemple, le processus de la SEC comporte différents niveaux d'examen des projets de règles des OAR en fonction de leur nature. Sauf dans le cas décrit dans le paragraphe qui suit, tous les projets de règles et de règlements soumis par les OAR sont publiés⁶⁹ et approuvés dès la fin de la période de consultation, à moins que la SEC n'ait

⁶⁹ La règle 19(b)(1) de la Loi de 1934 exige des OAR qu'ils déposent toutes les nouvelles règles et tous les projets de règles auprès de la SEC. Dès le dépôt, la SEC doit publier aux fins de consultation des avis relatifs aux nouvelles règles ou projets en exposant la teneur et en décrivant les enjeux. La période de consultation est de 35 jours à compter de la date de publication de l'avis de dépôt (et peut être prolongée d'au plus 90 jours, au besoin).

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

entamé des procédures en vue d'établir si elle doit les refuser. Les délais prévus pour ces procédures sont stricts⁷⁰.

Certains projets de règles et de règlements que les OAR désignent comme étant de nature administrative⁷¹ n'ont pas besoin d'être publiés, sont approuvés par la SEC dès leur dépôt et peuvent être mis en œuvre sur-le-champ. La SEC peut abroger des règles mises en œuvre de cette façon dans un délai déterminé. En outre, des modifications au projet de règle peuvent être mises en vigueur de façon sommaire lorsque la SEC estime qu'une telle mesure est nécessaire à la protection des investisseurs, au maintien de marchés équitables et ordonnés, ou à la protection des titres ou des fonds.

En 1998, le bureau de l'inspecteur général de la SEC a vérifié le processus d'examen des règles des OAR de cette dernière pour en évaluer la pertinence⁷². Les résultats de la vérification ont démontré que, dans l'ensemble, le processus de la SEC est efficace et efficace. Les lacunes repérées avaient trait aux faits suivants : les retards pris par le personnel de la SEC dans l'examen et l'approbation⁷³, l'insuffisance de la documentation relative à l'examen et à l'approbation des règles; le manque de motifs écrits justifiant les retards pris dans l'examen des règles; et une tenue de registre déficiente pour les dépôts de règles. Le rapport recommandait d'améliorer la communication avec les OAR de manière à ce qu'ils comprennent clairement la procédure d'examen des règles.

Le processus de la CFTC pour l'examen et l'approbation des règles des marchés des contrats désignés (*designated contract markets*) et des chambres de compensation des dérivés inscrites (*registered derivatives clearing organizations*) est encore plus simplifié⁷⁴. Le processus, qui s'applique à toutes les règles de ces entités (dont les règles sur le fonctionnement et les conditions dont sont assortis les produits inscrits à la cote des bourses), sauf une exception⁷⁵, leur permet de prendre de nouvelles règles ou de modifier

⁷⁰ La règle 19(b)(2) de la Loi de 1934 exige que la SEC approuve le projet de modification avant la fin de la période de consultation ou qu'elle entame et conclut des procédures en vue d'établir si elle doit refuser le projet, dans les 180 jours suivant sa publication.

⁷¹ Les modifications de cette nature : i) constituent une politique ou une pratique déclarée en matière d'administration ou de mise en application d'une règle en vigueur d'un OAR, ou une interprétation du sens de celle-ci; ii) fixent ou modifient une cotisation, des frais ou d'autres charges imposées par l'OAR; ou iii) concernent seulement l'administration de l'OAR ou toute autre matière que la SEC est tenue de préciser par règlement.

⁷² Se reporter à l'Audit Report No. 272, intitulé *Commission Review of Self-Regulatory Organization Rules*, daté du 14 juillet 1998.

⁷³ Le rapport indique, cependant, que les plus anciens documents à avoir été déposés portaient sur des projets complexes ou controversés, ce qui avait donné lieu à des examens plus longs.

⁷⁴ Le processus de la CFTC est énoncé dans les règlements 38.4 et 40.6 de la CFTC. La demande d'approbation soumise par l'OAR doit comprendre : le texte de la règle, la date prévue de sa mise en œuvre et un bref exposé de toute opinion divergente sur le fond exprimée à l'OAR par son conseil, ses comité ou ses membres, dans le cas où aucun changement n'a été apporté à la règle à la suite de ces commentaires.

⁷⁵ Les seules règles ou modifications aux règles des marchés des contrats désignés qui ne peuvent pas être attestées par l'OAR même sont celles qui modifient de façon importante une modalité d'un contrat pour livraison à terme d'une marchandise agricole énumérée à l'article 1a(4) du *Commodity Exchange*

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

les règles en vigueur sans obtenir au préalable l'approbation de la CFTC⁷⁶, pourvu qu'elles attestent de la conformité des règles avec le *Commodity Exchange Act*. L'OAR doit déposer sa demande (accompagnée de son attestation) au plus tard à la fermeture des bureaux le jour ouvrable précédant la mise en œuvre du projet de règle. La CFTC peut suspendre l'application d'une règle mise en œuvre de la sorte lorsqu'elle estime que l'OAR a déposé une attestation fautive. L'OAR peut mettre en œuvre certaines règles ou modifications à des règles sans les déposer auprès de la CFTC, pourvu qu'il en avise cette dernière sur une base hebdomadaire, et peut mettre en œuvre d'autres règles sans lui fournir ni attestation ni avis.

Le manque de transparence de cette formule soulève certaines inquiétudes. Par exemple, un intervenant ayant formulé des commentaires à la CFTC dans le cadre de la consultation sur l'autoréglementation et les OAR a fait remarquer que les membres n'avaient pas l'occasion de commenter les règles des OAR avant que ceux-ci ne soient pris en raison de l'absence de consultation publique. Ce commentaire a été réitéré au cours d'une récente audience sur l'autoréglementation tenue par la CFTC le 15 février 2006. Toutefois, l'un des OAR présents à l'audience a indiqué que, puisqu'ils doivent suivre l'évolution rapide des marchés et être en mesure de prendre des règles rapidement, il ne serait guère commode d'ajouter une période de consultation après le dépôt du projet de règle auprès de la CFTC. Il a ajouté que les membres peuvent formuler des commentaires par l'entremise des comités dans le cadre du processus d'élaboration des règles.

3. Attestation par les OAR et les entités d'infrastructure de marché canadiens

Malgré les différences existant entre les protocoles d'examen des règles actuellement en vigueur pour les entités canadiennes, les membres du comité du projet ont observé que la plupart des OAR et des entités d'infrastructure de marché sont tenus d'indiquer dans leurs demandes si les projets sont importants par leur incidence sur les investisseurs ou les participants au marché. Par exemple, le protocole d'examen et d'approbation conjoints des règles de l'ACCOVAM exige de cette dernière qu'elle évalue si les projets de règles qu'elle soumet aux ACVM pour approbation sont d'intérêt public (dans le cas où le conseil de l'ACCOVAM estime qu'ils auront une incidence sur l'application de la législation en valeurs mobilières ou pourraient en avoir une sur les investisseurs, les émetteurs, les membres, les personnes inscrites ou les marchés des capitaux dans une province ou un territoire du Canada) ou d'ordre administratif (lorsqu'ils ne correspondent pas à la définition d'une règle d'intérêt public). De même, le protocole d'examen et d'approbation des règles de la Bourse de Toronto exige de celle-ci qu'elle classe ses projets de règles comme étant d'intérêt public ou non d'intérêt public. Les règles d'intérêt public sont celles qui, selon la Bourse de Toronto, touchent l'application de la législation en valeurs mobilières de l'Ontario ou ont une incidence importante, positive ou négative,

Act, ou d'une option sur un tel contrat ou une telle marchandise, pendant un mois de livraison où la position est ouverte.

⁷⁶ La règle 40.5 de la CFTC autorise les OAR à lui soumettre volontairement leurs règles pour examen et approbation. La CFTC doit réputer les règles approuvées 45 jours après réception, ou plus tard s'il est nécessaire de prolonger le délai.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

sur les investisseurs du public, les sociétés inscrites à la cote ou non ou les personnes inscrites qui ne sont pas membres.

Dans la pratique, nous estimons que l'analyse fournie par les OAR et les entités d'infrastructure de marché à l'appui du classement des projets dans la catégorie des règles d'intérêt public ou d'ordre administratif est souvent insuffisante, peut-être en raison d'une incompréhension des critères de classification. Les entités qui souhaitent que les ACVM réduisent le niveau de détail des examens des projets de règles devront faire davantage attention à ce point à l'avenir.

En outre, nous estimons que le processus d'examen et d'approbation des règles par les ACVM devrait être simplifié, mais demeurer transparent et autoriser le public à examiner les règles et à les commenter. Si les ACVM adoptent un régime de supervision concertée, le processus d'examen des règles intégrerait les principes à la base de ce modèle.

Recommandations

1. Les ACVM, les OAR et les entités d'infrastructure de marché devraient convenir des critères d'évaluation de ce qui est « important » en procédant de la façon suivante :
 - a) les ACVM devraient énoncer leurs attentes sur la manière dont les OAR et les entités d'infrastructure de marché évalueraient et attesteraient l'importance des projets de nouvelles règles ou de modification de règles existantes;
 - b) les critères d'évaluation de l'importance devraient tenir compte du fait que le projet touche ou non à l'application de la législation en valeurs mobilières ou pourrait avoir une incidence notable (favorable ou défavorable) sur les investisseurs, les membres de l'OAR ou d'autres participants au marché.
2. Une fois ces critères établis, les ACVM devraient revoir les processus d'examen des règles des OAR et des entités d'infrastructure de marché pour améliorer la coordination des commentaires de fond des membres des ACVM et la transparence des processus d'examen des règles, comme suit :
 - a) les entités seraient tenues d'évaluer et d'attester si les projets de nouvelles règles ou de modification de règles existantes sont « importants » ou non en fonction des critères établis;
 - b) elles seraient tenues de publier *pour consultation*, pendant une période d'au moins 30 jours, tous les projets de règles, importants ou non (sauf ceux d'ordre purement administratif, auxquels s'appliquerait le processus décrit au point c) ci-dessous) et de traiter les commentaires reçus du public;
 - c) les entités publieraient, à titre informatif seulement et sans consultation préalable du public, les règles d'ordre purement administratif relatives notamment à la correction des fautes d'orthographe, de ponctuation ou de grammaire, ou les erreurs typographiques, de renvois ou de mise en forme (la fréquence de publication serait déterminée par les OAR ou les entités d'infrastructure de marché et l'avis adressé au public indiquerait que les modifications sont de nature purement administratives et que l'approbation des ACVM n'est pas requise);
 - d) en général, les ACVM se fieraient à la classification des projets de règles établie

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

par les OAR ou les entités d'infrastructure de marché, mais elles pourraient s'opposer à la classification de projets de règles dans la catégorie « non important » avant la fin de la période de consultation, si elles estimaient qu'ils sont importants;

- e) les projets de règles importants seraient alors soumis à l'examen normal et le personnel des ACVM ne ferait des commentaires que sur le fond, pourvu que les projets de règles soumis par les OAR ou les entités d'infrastructure de marché en vue de l'approbation soient complets et étayés par une analyse pertinente, notamment par une analyse de leur incidence sur l'intérêt public;
- f) les projets de règles qui ne sont pas importants et ne touchent pas l'administration seraient réputés approuvés à la fin de la période de consultation;
- g) les règles d'ordre purement administratif ne seraient pas soumises à l'approbation des ACVM⁷⁷;
- h) la procédure et les critères d'élaboration des règles des OAR et des entités d'infrastructure de marché, ainsi que leur classification, seraient évalués périodiquement dans le cadre du processus de supervision;
- i) les OAR et les entités d'infrastructure de marché joindraient une analyse appropriée à leurs projets de règles.

D. Incompatibilité des modes d'application et d'interprétation de la réglementation

Dans le cadre des rencontres, nous avons discuté des cas où les modes d'application de la réglementation des diverses autorités en valeurs mobilières ne concordaient pas en raison d'obligations différentes. Par exemple, en ce qui concerne le placement de titres dispensés, la CVMO et la Securities Commission of Newfoundland and Labrador exigent l'inscription à titre de courtier sur le marché des valeurs dispensées, la BCSC impose une obligation de diligence raisonnable et l'ASC rend des ordonnances selon le produit visé. Il existe parfois différentes interprétations de la même règle. Par exemple, certaines autorités en valeurs mobilières considèrent que les droits sur un terrain sont des titres et d'autres non, même si la définition du terme « titre » donnée dans leur législation respective est similaire. En raison de ces écarts, les courtiers qui exercent leurs activités dans plusieurs territoires éprouvent des difficultés à se conformer aux obligations réglementaires. Le dialogue et la coordination entre les autorités en valeurs mobilières sont donc nécessaires pour remédier à ces incohérences.

Recommandations

- a) Les autorités en valeurs mobilières devraient accroître leurs efforts de communication et de coordination pour éliminer le plus possible les incohérences dans la législation et dans son interprétation. Par exemple, elles pourraient tenir des discussions suivies sur les problèmes nouveaux ou les nouveaux produits et sur les moyens de les réglementer.
- b) Les autorités de reconnaissance devraient inviter les OAR et les entités d'infrastructure de marché à rencontrer leurs commissaires (ou, dans le cas de

⁷⁷ L'Autorité des marchés financiers fait remarquer qu'au Québec, il serait nécessaire d'apporter des modifications à la législation pour mettre en œuvre ce nouveau processus.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

l'Autorité des marchés financiers, leur équivalent) tous les ans pour discuter et échanger leurs points de vue sur des questions réglementaires.

E. Manque de critères précis sur le partage des responsabilités

Au cours des réunions, nous avons demandé aux participants s'ils croyaient que leurs activités de réglementation et celles des ACVM se chevauchaient. Les commentaires recueillis portaient sur les fonctions de mise en application de la réglementation. Certains OAR ont indiqué qu'ils s'inquiétaient de la confusion entourant les rôles respectifs de chacun et des différences de vues à cet égard dans des champs de compétence communs particulièrement en ce qui a trait aux mesures d'application. Il n'existe pas de critères précis servant à établir à qui il incombe de prendre des mesures d'application en premier lieu lorsqu'il y a chevauchement de compétence entre l'OAR et ses autorités de reconnaissance. Nous convenons que les rôles doivent être mieux définis en ce qui concerne les mesures d'application.

Recommandation

Les ACVM et les OAR devraient établir des critères pour décider des mesures d'application de la réglementation qui incombent aux autorités en valeurs mobilières et de celles dont les OAR se chargeraient avec leur aide, au besoin. Ces critères leur serviraient à se répartir les dossiers devant faire l'objet d'une enquête et à établir les modalités de renvoi des dossiers entre eux.

F. Transparence des activités de supervision

Ces dernières années, des autorités de reconnaissance ont commencé à faire preuve de plus de transparence dans certaines de leurs activités de supervision en publiant intégralement les rapports d'inspection des OAR et les réponses de ceux-ci. Elles visaient ainsi à répondre de façon pratique aux demandes de consultation des rapports d'inspection des OAR faites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

La publication des rapports n'est toutefois pas uniforme dans tous les territoires. Par exemple, la BCSC et l'ASC publient intégralement les rapports d'inspection des activités de supervision de tous les OAR qu'elles inspectent. La CVMO, qui a toujours préservé la confidentialité des rapport d'inspection, songe à les publier. L'Autorité des marchés financiers et la Nova Scotia Securities Commission ne publient pas les rapports d'inspection des activités de supervision parce qu'elles estiment qu'il vaut mieux les garder confidentiels pour éviter de nuire au processus d'inspection.

On craint notamment que le public ne conclue à tort qu'une entité inspectée par une autorité qui publie subséquemment son rapport d'inspection compte davantage de lacunes et devrait être assujettie à une réglementation plus stricte que les entités au sujet desquelles aucun rapport d'inspection n'a été publié.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

Nous avons étudié les positions actuelles à l'égard de la publication et avons conclu que chacune comporte ses avantages et ses inconvénients. La publication de l'intégralité des rapports de supervision, par exemple, donne au public un portrait complet des résultats. Toutefois, outre les inconvénients évoqués ci-dessus, les points suivants ont été soulevés :

- les questions soulevées dans un rapport rendu public peuvent être prises hors contexte et interprétées de façon erronée par le public;
- l'information confidentielle contenue dans le rapport peut nuire à leur position concurrentielle;
- les nouvelles entités auraient probablement davantage de lacunes au cours de leurs premières années d'existence et il serait donc injuste de publier le premier rapport d'inspection.

En outre, les inspections ne représentent qu'une partie de la supervision et leur publication peut éclipser d'autres éléments, comme l'examen des projets de règles, d'autres projets et les rapports d'autoévaluation.

Enfin, la publication des rapports d'inspection dans leur intégralité peut avoir pour effet de limiter la portée des inspections effectuées par les autorités de reconnaissance aux domaines qui peuvent être testés de façon plus objective, comme les éléments relatifs au fonctionnement et aux procédures. Même si, en publiant les résultats de l'inspection, on réduit le risque que le public les interprète de façon erronée, il peut être difficile d'inclure des constatations de nature plus qualitative ou sensible dans un rapport qui sera publié.

Le fait de publier un rapport portant sur toutes les activités de supervision peut contribuer à renseigner le public sur la portée et la nature détaillées de la supervision, mais des constatations plus qualitatives ou sensibles pourraient en être omises. En outre, un tel rapport peut ne pas comporter le degré de détail souhaité par le public, notamment parce qu'il présente uniquement les constatations importantes.

Préserver la confidentialité des rapports peut favoriser une attitude d'ouverture de la part du personnel des entités inspectées dans les échanges avec les ACVM, particulièrement dans le cadre des inspections, étant donné que l'effet dissuasif de la publication est alors évité.

Puisqu'elles s'en remettent à l'ACCOVAM, à la MFDA et à SRM pour la réglementation directe des courtiers, nous estimons que les ACVM doivent être responsables envers le public des activités de supervision de ces entités. Certains membres du comité du projet estiment que la meilleure solution serait de publier les rapports d'inspection de ces entités et les réponses de ces dernières dans leur intégralité. Pour éviter que l'information figurant dans les rapports publiés ne soit prise hors contexte ou mal interprétée, les ACVM devraient continuer de rédiger des rapports objectifs exposant les constatations tant positives que négatives de l'inspection.

Les discussions ont également porté sur la question de savoir si les rapports d'inspection des entités d'infrastructure de marché devraient être publiés. De l'avis de certains membres du comité du projet, les ACVM ont la même obligation de reddition de comptes

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

au public en ce qui concerne la supervision des fonctions de réglementation de ces entités. D'autres membres ont souligné que, même si elles ont des fonctions de réglementation, ces entités ne les exercent pas au même niveau que les OAR. De plus, ces membres du comité sont conscients que certaines entités d'infrastructure de marché exercent leurs activités dans un environnement concurrentiel et que certaines d'entre elles, comme la Bourse de Toronto, sont des sociétés ouvertes.

Recommandation

L'opinion qui prévaut est que les ACVM devraient publier les rapports d'inspection de l'ACCOVAM, de la MFDA et de SRM ainsi que les réponses de celles-ci, dans leur intégralité.

V. MISE EN ŒUVRE

Les recommandations du comité du projet devraient être mises en œuvre en deux étapes : de façon informelle, au moyen de lettres ou de protocoles d'entente, et de façon officielle, par des modifications aux décisions de reconnaissance et aux protocoles d'examen et d'approbation conjoints des règles, au besoin. Les ACVM devraient revoir en profondeur les divers protocoles et décisions de reconnaissance afin d'harmoniser les modifications apportées à ces documents et de les refléter dans chacun d'eux.

Recommandations

- a) Les autorités de reconnaissance devraient avoir recours à des mécanismes informels, comme des lettres ou des protocoles d'entente, pour mettre par écrit ce qui suit :
 - les critères et processus utilisés par chaque OAR et chaque entité d'infrastructure de marché pour démontrer que ses décisions sont conformes à l'intérêt public (ou n'y sont pas contraires);
 - si les ACVM adoptent un régime de supervision concertée, le régime proprement dit ainsi que les processus révisés d'examen et d'approbation des projets de règles des OAR et la rotation de l'autorité principale;
 - la méthode suivie pour effectuer les inspections, y compris si des équipes mixtes seront formées et l'autorité de reconnaissance qui sera responsable d'une inspection en particulier.
- b) Les autorités de reconnaissance devraient modifier les protocoles d'examen et d'approbation conjoints des règles dans le temps requis pour mettre officiellement par écrit ce qui précède et modifier les décisions de reconnaissance pour refléter toute modification des normes de haut niveau (ou des résultats escomptés).
- c) Dans le cadre de la mise en œuvre des modifications aux décisions de reconnaissance, les autorités en valeurs mobilières devraient harmoniser les décisions pour chaque OAR en plus d'harmoniser le processus d'examen des règles pour l'ensemble des OAR et des entités d'infrastructure de marché.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

VI. CONCLUSION

Au cours des dernières décennies, les OAR et les entités d'infrastructure de marché ont étendu leurs programmes de réglementation et embauché du personnel pour répondre à l'expansion, à la complexification et à l'évolution rapide des marchés. Parallèlement, les programmes de supervision des autorités en valeurs mobilières se sont multipliés.

L'augmentation des activités de supervision et le degré élevé de détail des inspections soulèvent des questions sur le chevauchement des fonctions, sur l'étendue de l'analyse des projets présentés par les OAR et les entités d'infrastructure de marché et sur leurs processus d'élaboration des règles, politiques, principes directeurs et programmes, ainsi que sur le niveau de supervision en général.

La supervision sera toujours nécessaire, mais les ACVM devraient ajuster le degré de supervision et le niveau de confiance envers les OAR et les entités d'infrastructure de marché en fonction de la capacité de ces derniers à s'acquitter de façon efficiente et efficace de leurs responsabilités. Pour ce faire, nous devons énoncer plus clairement nos attentes envers les entités que nous surveillons. De leur côté, celles-ci doivent également améliorer leur façon de communiquer aux ACVM les moyens pris pour répondre à ces attentes, voire les dépasser. Le comité du projet a formulé certaines recommandations à cet égard et d'autres recommandations visant à améliorer l'efficacité et l'efficacités de notre supervision.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

ANNEXE A Études de la CFTC et de la SEC sur l'autoréglementation

A) Étude de la CFTC sur l'autoréglementation

La CFTC a publié deux avis de consultation sur l'autoréglementation, le 9 juin 2004⁷⁸ et le 21 novembre 2005⁷⁹. Les domaines d'intérêt de la CFTC comprennent la composition des conseils des OAR, l'incidence sur l'autoréglementation de l'évolution des structures de propriété et des modèles opérationnels, la structure des comités de discipline des OAR et la transparence envers le public. Nombre des questions soulevées par la CFTC dans ses avis de consultation sont également abordées dans l'énoncé conceptuel et le projet de règlement de la SEC.

B) Étude de la SEC sur l'autoréglementation

En novembre 2004, la SEC a publié pour consultation un énoncé conceptuel sur l'autoréglementation⁸⁰ et un projet de règlement sur l'autoréglementation et la supervision⁸¹. L'énoncé conceptuel analyse l'équité et l'efficacité de la structure et du mode de supervision actuels des OAR et relève parmi les questions devant être étudiées : les conflits d'intérêts inhérents entre les obligations réglementaires des OAR et les intérêts de leurs membres, leurs activités sur le marché, les émetteurs inscrits ou, dans le cas des OAR démutualisés, leurs actionnaires; la suffisance du financement des OAR; les inefficiences liées à un régime comptant de multiples OAR. La SEC a recommandé des améliorations au régime actuel d'utilisation des OAR et a présenté pour discussion des modèles de réglementation de remplacement.

Les modèles de réglementation de remplacement s'établissent comme suit : 1) un modèle selon lequel tous les OAR créeraient des filiales indépendantes pour la réglementation et les activités sur le marché; 2) un modèle hybride selon lequel la SEC chargerait un OAR unique et neutre à l'égard du marché de réglementer l'adhésion de tous les membres des OAR, tout en laissant à chaque OAR exerçant des activités sur un marché la responsabilité de ces activités et de la réglementation du marché; 3) un modèle hybride concurrent qui permettrait l'existence de multiples OAR membres concurrents; 4) un modèle d'autorité d'autoréglementation universelle issue du secteur selon lequel un OAR sectoriel serait responsable de toutes les règles relatives aux marchés et aux membres applicables à tous les membres et les marchés; 5) un modèle d'autorité de réglementation universelle non issue du secteur selon lequel une entité non sectorielle serait responsable de la réglementation des marchés et des membres applicable à tous les membres et les marchés; 6) un modèle selon lequel la SEC serait exclusivement responsable de la réglementation des marchés et des membres applicable à tous les membres et les marchés.

⁷⁸ Release No. 4936-04.

⁷⁹ Release No. 5138-05.

⁸⁰ Release No. 34-50700.

⁸¹ Release No. 34-50699.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

Le projet de règlement visait à améliorer le régime actuel d'utilisation des OAR. La SEC a présenté les principales propositions suivantes quant à l'indépendance des OAR⁸² :

- le conseil d'administration d'un OAR devrait être composé en majorité d'administrateurs indépendants, et un administrateur indépendant⁸³ est un administrateur n'ayant avec l'entité ou un membre de son groupe aucune relation importante raisonnablement susceptible d'avoir une incidence sur l'indépendance de son jugement ou de ses décisions⁸⁴;
- chaque OAR devrait établir les comités du conseil suivants, composés exclusivement d'administrateurs indépendants : le comité des candidatures, le comité de gouvernance, le comité de la rémunération, le comité de vérification et le comité de supervision réglementaire⁸⁵;
- un OAR devrait séparer ses activités de réglementation et ses activités commerciales, de façon soit structurelle, soit fonctionnelle;
- les sommes perçues sous forme de frais, de droits, d'amendes ou de pénalités réglementaires (les fonds réglementaires) devraient être affectées exclusivement au financement des activités de réglementation d'un OAR;
- il devrait être interdit au courtier membre d'un OAR d'être propriétaire de plus de 20 % des participations dans l'OAR ou dans un mécanisme de celui-ci et d'exercer les droits de vote rattachés à plus de 20 % de telles participations.

D'autres propositions comprenaient la présentation d'information supplémentaire par les OAR sur leur gouvernance, leurs programmes de réglementation et leur propriété, ainsi que des déclarations supplémentaires des OAR à la SEC destinées à permettre à celle-ci d'améliorer sa supervision des OAR.

Le public a répondu massivement à l'énoncé conceptuel et au projet de règlement de la SEC. En dépit de différences d'une réponse à l'autre, dans l'ensemble, les intervenants semblaient appuyer les modifications et les améliorations touchant le régime américain d'utilisation des OAR et de supervision, mais préconisaient une méthode moins normative.

⁸² Projet de règles de la SEC ayant trait à la gouvernance, à l'administration, à la transparence et à la propriété des OAR qui sont des bourses nationales ou des associations de valeurs mobilières inscrites (Release No. 34-50699), SEC, 9 novembre 2004.

⁸³ Les projets de règles 6a-5(b)(12) et 15Aa-3(b)(13) de la SEC décrivent aussi des circonstances particulières où un administrateur ne serait pas considéré comme indépendant, par exemple si ce dernier ou un membre de sa famille immédiate est employé par l'entité, ses membres ou un émetteur inscrit auprès de l'entité au cours des trois années précédentes.

⁸⁴ Pour préserver l'élément d'« auto » de l'autoréglementation, la SEC a proposé de permettre aux membres d'un OAR de choisir au moins 20 % des administrateurs.

⁸⁵ Les projets de règles 6a-5(f)(2), 6a-5(g)(2), 6a-5(h)(2), 6a-5(i)(2), 6a-5(j)(2), 15Aa-3(f)(2), 15Aa-3(g)(2), 15Aa-3(h)(2), 15Aa-3(i)(2) et 15Aa-3(j)(2) de la SEC exigent aussi que le mandat de ces comités comporte au minimum certaines responsabilités précises.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

ANNEXE B
Rapports du Comité d'étude de cinq ans et
du Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Ontario

A) Comité d'étude de cinq ans

Un comité d'étude présidé par Purdy Crawford (le Comité d'étude de cinq ans) a publié son rapport final⁸⁶ le 21 mars 2003 (le rapport Crawford), recommandant de modifier la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario (la Loi de l'Ontario) à plusieurs égards reliés aux OAR⁸⁷. Le rapport Crawford étudie l'opportunité d'obliger des OAR réglementés par les Commissions à être reconnus par la Commission⁸⁸, ainsi que d'autres questions liées à l'autoréglementation.

Reconnaissant l'importance de la souplesse de la loi et la pertinence d'une prescription législative obligeant les OAR à être reconnus dans certaines situations, mais non dans toutes, le Comité d'étude de cinq ans n'a pas recommandé que chaque OAR en Ontario doive être reconnu. Cependant, il a recommandé de modifier la Loi de l'Ontario de façon à autoriser la CVMO à obliger un OAR n'ayant pas demandé sa reconnaissance à l'obtenir s'il se charge d'activités normalement exercées par la Commission ou assujetties à sa supervision. En outre, le Comité d'étude de cinq ans a recommandé que les chambres de compensation soient tenues d'être reconnues et que la Commission révise la définition du terme « agence de compensation » dans la Loi de l'Ontario de manière à ce qu'elle englobe correctement les activités qui exigeraient la reconnaissance.

Le rapport Crawford aborde aussi l'opportunité de conférer par voie législative aux OAR reconnus des pouvoirs d'application de leurs propres règles. Le Comité d'étude de cinq ans a recommandé que la Commission étudie s'il convient de modifier la Loi de l'Ontario pour conférer aux OAR les pouvoirs légaux suivants et que la CVMO détermine les freins et les contrepoids nécessaires afin d'assurer l'équité procédurale et des mécanismes de protection à ceux qui seront assujettis à ces nouveaux pouvoirs légaux :

- la compétence à l'égard des membres actuels et antérieurs ou des « personnes réglementées » actuelles et antérieures et de leurs administrateurs, dirigeants, associés et salariés actuels et antérieurs;
- le pouvoir de contraindre des témoins à comparaître aux audiences disciplinaires et de les obliger à y produire des documents;
- le pouvoir de déposer les décisions des comités de discipline comme des décisions du tribunal;

⁸⁶ Ontario, Comité d'étude de cinq ans (Purdy Crawford, c.r., président), *Rapport final du Comité d'étude de cinq ans : Examen de la Loi sur les valeurs mobilières* (Toronto, Imprimeur de la Reine, 2003).

⁸⁷ Les modifications apportées à la Loi de l'Ontario en 1994 (en vigueur en 1995) exigent du ministre des Finances de l'Ontario qu'il charge un comité d'examiner la loi tous les cinq ans.

⁸⁸ En vertu de la Loi de l'Ontario, il est possible pour un organisme qui a pour objet de réglementer les activités et les normes d'exercice de ses membres de se constituer en OAR sans obtenir la reconnaissance. Par exemple, l'ACCOVAM a agi pendant des décennies comme un OAR jusqu'à ce qu'elle soit officiellement reconnue par la CVMO en 1995.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

- l'immunité légale pour les OAR en matière la responsabilité civile pour des actes accomplis de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions réglementaires;
- le pouvoir de demander une ordonnance judiciaire pour imposer un « surveillant » aux sociétés qui sont en situation chronique ou systématique de non-conformité ou qui présentent un risque d'insolvabilité, ou pour d'autres raisons d'intérêt public appropriées.

Le Comité d'étude de cinq ans a aussi examiné si les OAR reconnus devaient avoir le pouvoir et l'obligation explicites de faire appliquer la législation ontarienne en valeurs mobilières et a conclu, en réponse aux commentaires de l'ACCOVAM et de la Bourse de croissance TSX, que les OAR ne devraient pas y être tenus⁸⁹. Le rapport Crawford recommande toutefois que les bourses et les OAR reconnus soient tenus de déclarer à la Commission toute violation effective ou possible de la législation en valeurs mobilières. De plus, le rapport Crawford analyse en profondeur le conflit d'intérêts potentiel rattaché au double rôle d'un OAR à titre d'association professionnelle et d'autorité de réglementation⁹⁰.

Après examen des commentaires, dont ceux de l'ACCOVAM et de la Nova Scotia Securities Commission, le Comité d'étude de cinq ans a révisé sa recommandation et exprimé l'avis qu'une séparation des fonctions d'association professionnelle et d'autorité de réglementation de l'ACCOVAM occasionnerait pour celle-ci un changement structurel énorme dont la nécessité ou les avantages n'étaient guère prouvés. Cependant, le Comité a encouragé l'ACCOVAM à rester en tout temps sensible au conflit inhérent à l'autoréglementation et à adopter une forme d'organisation et une conduite propres à assurer aux tiers que, si le secteur pratique l'autoréglementation, il le fait correctement. Le Comité d'étude de cinq ans s'est penché sur le processus d'examen des plaintes d'investisseurs par l'ACCOVAM et a souligné l'importance d'un traitement juste et impartial des plaintes reçues. Le rapport Crawford recommande que l'ACCOVAM détermine si des améliorations peuvent être apportées à certaines de ses structures, telles que la composition de ses comités de discipline et de son conseil d'administration, afin d'atténuer l'image de conflit d'intérêts dans l'autoréglementation⁹¹.

⁸⁹ Dans ses observations, l'ACCOVAM s'est opposée à l'idée d'obliger les OAR à faire appliquer la législation en valeurs mobilières, soutenant qu'il en résulterait de la confusion à l'égard de ces rôles ainsi qu'une multiplication des risques pour les personnes inscrites. La Bourse de croissance TSX est du même avis, déclarant ce qui suit : « [TRADUCTION] Il n'est pas approprié de déléguer aux OAR la responsabilité de l'application de la législation en valeurs mobilières (...) n'étant pas des organismes gouvernementaux, les OAR ont un fardeau de la preuve différent, des règles de preuve différentes et des procédures différentes de ceux des commissions sur les valeurs mobilières. » Selon la Bourse de croissance TSX, les rôles des commissions de valeurs mobilières et des OAR devraient demeurer distincts.

⁹⁰ L'ACCOVAM est le seul OAR canadien à avoir été à la fois une autorité de réglementation et une association professionnelle. Le 14 décembre 2005, après un vote unanime du conseil de l'ACCOVAM visant à séparer officiellement les fonctions de réglementation et d'association professionnelle de celle-ci, 88 % des membres de l'ACCOVAM ont voté en faveur d'une séparation du mandat.

⁹¹ Certaines modifications ont été apportées au Statut 20 de l'ACCOVAM, et cette dernière a annoncé l'adoption d'une structure de conseil comptant 50 % d'administrateurs publics.

P:\CVMQ\78EncMarc\2_Oar\Bulletins OAR\Année 2006\2006-12-08\Supplément 7-1.doc

Enfin, le Comité d'étude de cinq ans a aussi tenté de déterminer s'il fallait modifier la Loi de l'Ontario pour résoudre la question de la fonction de supervision des OAR et fournir à la CVMO les outils nécessaires à l'exercice efficace de sa fonction de supervision. Le Comité n'a pas jugé nécessaire d'accorder de nouveaux pouvoirs de supervision pour le moment.

B) Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Ontario (CPFAE)

Le 29 juin 2004, un ordre de la Chambre a ordonné au CPFAE de remplir les obligations d'examen, de consultation et de rapport prévues au paragraphe 143.12(5) de la Loi de l'Ontario et les recommandations prioritaires du rapport Crawford, y compris la réglementation des valeurs mobilières au Canada. En octobre 2004, le CPFAE a publié un rapport qui portait principalement sur les recommandations prioritaires du rapport Crawford nécessitant une intervention⁹². Pour ce qui est des OAR, le rapport du CPFAE recommande notamment que le gouvernement charge un groupe de travail d'examiner le rôle des OAR, notamment l'opportunité de séparer leurs fonctions d'association professionnelle et de réglementation.

⁹² Sur les 95 recommandations du rapport Crawford, 20 étaient déjà mises en œuvre ou ne nécessitaient plus d'intervention.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION ET DES OAR

7.3.1 Consultation

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS ») – Modifications importantes aux règles de la CDS afférentes au Service de liaison avec le CREST

L'Autorité des marchés financiers publie le projet de modifications importantes aux règles afférentes au Service de liaison CREST, déposé par la CDS. Les modifications proposées visent à inclure, aux règles de la CDS, le Service de liaison avec le CREST, lequel sera régi par la nouvelle Règle 14. Ce service offrira aux adhérents canadiens un accès direct au règlement des transactions sur valeurs au moyen du CREST, système de règlement géré par CRESTCo.

(Les textes sont reproduits ci-après).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 8 janvier 2007, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Danielle Boudreau
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0558, poste 4322
Numéro sans frais : 1.877.395.0558, poste 4322
Télécopieur : 514.873.7455
Courriel : danielle.boudreau@lautorite.qc.ca

7.3.2 Publication

Aucune information

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

SERVICES DE DÉPÔT ET DE COMPENSATION CDS INC. (CDS®)**MODIFICATIONS IMPORTANTES AUX RÈGLES DE LA CDS****AFFÉRENTES AU SERVICE DE LIAISON AVEC LE CREST****SOLLICITATION DE COMMENTAIRES****A. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES**

La stratégie de la CDS consiste à devenir une passerelle entre les marchés financiers du Canada et ceux de l'étranger dans le but d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de la compensation et du règlement des valeurs admissibles pour les intervenants sur le marché. La CDS prévoit atteindre cet objectif en établissant davantage de liens avec les dépositaires des marchés étrangers afin d'offrir un contrôle, une facilité d'accès et une efficacité du marché accrus, et ce, à des taux concurrentiels, aux adhérents de la CDS transigeant sur ces marchés ainsi qu'aux intervenants sur les marchés étrangers désireux d'accéder aux marchés financiers du Canada.

Le prochain lien que CDS s'apprête à établir en est un avec CRESTCo Limited (« CRESTCo »). CRESTCo est le dépositaire central de titres pour le marché britannique et les titres de participation irlandais. CRESTCo est membre du groupe Euroclear, le plus important système de règlement à l'échelle mondiale pour les opérations nationales et internationales sur des titres tels que les obligations, les actions et les parts de fonds d'investissement.

B. NATURE ET OBJET DES MODIFICATIONS PROPOSÉES

Le Service de liaison avec le CREST, lequel est régi par la nouvelle Règle 14, offrira aux adhérents canadiens un accès direct au règlement des transactions sur valeurs au moyen du CREST, système de règlement géré par CRESTCo. Actuellement, de nombreux adhérents utilisent le CREST indirectement en désignant un agent du Royaume-Uni. Le nouveau service offrira un contrôle direct aux bureaux canadiens, sans les délais et les coûts découlant des services d'un agent. Les instructions sont soumises directement par l'adhérent canadien, et l'adhérent peut utiliser le CREST en tout temps pendant ses heures d'exploitation, sans avoir à prévoir un délai pour la transmission des instructions à son agent qui, à son tour, aurait à soumettre les données au CREST.

La CDS sert de passerelle vers le CREST, offrant ainsi aux adhérents canadiens un accès direct au CREST au moyen du réseau de la SWIFT. La CDS fournit uniquement la connectivité au réseau et ne traite ni n'approuve les données en aucun cas. Le CREST enverra les renseignements à l'égard des événements de droits et privilèges visant les valeurs détenues par les adhérents à la CDS, qui les transmettra aux adhérents. CRESTCo accorde une licence d'utilisation du logiciel à la CDS, qui la fournit aux adhérents. Les Règles visent à assurer que les modalités pertinentes de la licence d'utilisation du logiciel sont appliquées à l'utilisation que font les adhérents du logiciel (Règle 14.1.6).

La CDS deviendra un membre garant du système CREST. Les adhérents deviendront des membres du système CREST sous le cautionnement de la CDS. Chaque adhérent devra faire une demande à CRESTCo afin d'être accepté à titre de membre du système CREST et doit y être admissible en vertu des Règles afférentes au CREST (Règle 14.1.3). Chaque adhérent cautionné par la CDS aura ses propres comptes CREST (Règle 14.1.8) et désignera (i) une banque de règlement du CREST pour effectuer ou recevoir le paiement de ses règlements au Royaume-Uni pour chaque transaction, et (ii) un représentant pour signification pour recevoir les actes judiciaires au Royaume-Unis (Règle 14.1.7). La CDS sera également responsable des frais (y compris les pénalités) potentiellement dus par les membres cautionnés de CRESTCo, et ces frais devront être remboursés par les adhérents (Règle 14.1.10). La CDS peut surveiller le montant des frais payables par un adhérent et exiger un

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

paiement anticipé, au besoin (dans le cas, par exemple, d'un adhérent qui est assujéti à des pénalités parce qu'il a omis de procéder au règlement dans les délais prescrits).

Le CREST est un système règlement-livraison qui offre le règlement en temps réel, en monnaie de la banque centrale, par le transfert simultané et irrévocable des espèces et des valeurs. Le CREST diffère considérablement du CDSX®. Il n'y a aucun établissement du solde net des obligations de règlements par la contrepartie centrale. En effet, chaque transaction est réglée individuellement en temps réel par le paiement intégral et la livraison du nombre complet de valeurs.

Lors du règlement d'une opération, la banque de règlement de l'acquéreur fournit les fonds directement à la banque de règlement du vendeur. Dans le cas des livres sterling et des euros, le paiement est effectué dès la livraison des valeurs, par l'intermédiaire des comptes de règlement du débiteur et du créancier à la Banque d'Angleterre. Le paiement en dollars américains est effectué en fin de journée au moyen de FedWire.

CRESTCo n'agit pas à titre de détenteur de titres inscrit et ne s'occupe pas de la tenue des grands livres de valeurs qu'elle détient pour ses membres. Le CREST agit à titre d'intermédiaire auprès des agents des transferts pour les émetteurs. Au moment du règlement d'une transaction, le vendeur n'est plus le détenteur inscrit des valeurs et l'acquéreur le devient aux registres de l'émetteur.

Puisqu'aucune valeur n'est détenue ni échangée dans le CREST lui-même, la CDS, à titre de membre garant, ne court aucun risque relativement au règlement découlant des transactions de ses adhérents cautionnés. Par conséquent, les adhérents ne sont pas tenus de fournir de garantie additionnelle pour couvrir leurs obligations, ni de verser de contributions à un fonds d'adhérents ou au Service de liaison avec le CREST, ni de fournir de garanties mutuelles au moyen d'un groupe de crédit.

Le Royaume-Uni impute des droits de timbre sur la plupart des transferts de valeurs. Les droits de timbre sont perçus par l'intermédiaire de la banque de règlement. Ainsi, le droit de timbre est une obligation de l'adhérent envers sa banque de règlement (et non une obligation de la CDS, à titre de membre garant). Les Règles établiront clairement que l'adhérent est responsable de toutes les tâches pouvant découler des transactions réglées au moyen du CREST et que la CDS n'a aucune obligation à cet égard (Règle 14.1.10(c)).

En vertu de l'entente conclue avec CRESTCo, la CDS est tenue de s'engager à ne soumettre aucune instruction relativement aux choix de marché sur les valeurs détenues par un membre cautionné, sauf si ce membre a satisfait toutes les conditions afférentes. La CDS ne possède pas les renseignements nécessaires pour déterminer le respect desdites conditions; par conséquent, les adhérents doivent assumer cette obligation (Règle 14.1.9).

La Règle 2.7.1 a été modifiée afin de permettre à la CDS de restreindre l'utilisation du Service de liaison avec le CREST d'un adhérent si ce dernier ne respecte pas ses obligations. De plus, CRESTCo peut, de façon indépendante, prendre des mesures à l'égard de ses membres dans le cas de tout manquement aux règles régissant le système CREST. Les Règles régissant la suspension s'appliquent également à l'ensemble des adhérents, y compris ceux qui utilisent le Service de liaison avec le CREST (Règle 14.1.2).

C. INCIDENCE DES MODIFICATIONS PROPOSÉES

Un lien avec le CREST offre à la communauté financière canadienne un accès d'une efficacité accrue et à moindres coûts aux marchés financiers du Royaume-Uni et de l'Irlande. En possédant leurs propres comptes auprès de CRESTCo, les adhérents peuvent utiliser l'ensemble des fonctionnalités du CREST, y compris les suivantes :

1. maintien du contrôle exclusif de leurs comptes CREST;

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

2. gestion de leurs comptes de gestion de trésorerie; et
3. accès au système en tout temps lorsque le CREST est opérationnel.

Le lien avec le CREST s'inscrit dans le cadre de la stratégie commune de l'Union européenne et du Canada visant à favoriser le commerce bilatéral au sein des services financiers. Plus précisément, tel que prévu par l'*Accord entre l'Union européenne et le Canada visant à renforcer le commerce et l'investissement* présenté lors du Sommet UE-Canada à Ottawa, le 18 mars 2004 : (http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressdata/fr/er/79509.pdf)

« L'UE et le Canada conviennent d'examiner les moyens de faciliter le commerce bilatéral des services financiers, y compris la possibilité de faciliter l'accès des courtiers en valeurs mobilières aux bourses de valeurs étrangères, sans porter atteinte aux enceintes ou mécanismes opérant en ce sens. »

De plus, la nature du Service de liaison avec le CREST permettra à la CDS de diversifier les services qu'elle offre à sa clientèle, tout en continuant de minimiser les risques et l'exposition de la CDS.

D. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE RÉDACTION DE LA RÈGLE

La CDS est reconnue à titre d'agence de compensation par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») en vertu de l'article 21.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario. L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») a autorisé la CDS à poursuivre les activités de compensation en vertu des articles 169 et 170 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec. De plus, la CDS est réputée être la chambre de compensation pour le CDSX, système de compensation et de règlement désigné par la Banque du Canada en vertu de l'article 4 de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements* du Canada. La CVMO, l'AMF et la Banque du Canada seront ci-après collectivement désignées par l'expression « autorité de reconnaissance ».

Chaque modification aux *Règles de la CDS à l'intention des adhérents* est passée en revue par le groupe de rédaction des Règles de la CDS, lequel est constitué de représentants des services juridiques et d'exploitation des adhérents. Le mandat du groupe de rédaction des Règles est de conseiller les membres de la direction et du Conseil d'administration de la CDS sur les modifications aux Règles et les autres questions juridiques afférentes aux services centralisés de dépôt et de compensation de valeurs, et ce, afin de s'assurer que ceux-ci répondent aux besoins de la CDS, de ses adhérents et des intervenants du secteur des valeurs mobilières.

Les modifications apportées aux Règles à l'intention des adhérents entreront en vigueur dès l'obtention de l'approbation des modifications par les autorités de reconnaissance à la suite de la publication de l'avis et de la sollicitation de commentaires.

E. INCIDENCE DES MODIFICATIONS PROPOSÉES SUR LES SYSTÈMES

La CDS procédera aux aménagements indiqués ci-après afin de permettre la mise en oeuvre du lien avec le CREST :

1. création d'un processus permettant la conversion des frais afférents au lien avec le CREST en montants équivalents en dollars canadiens; et
2. création d'un rapport ou d'un fichier contenant les renseignements relativement aux événements de marché en fin de journée à l'intention des adhérents. Ce rapport informera les membres des données sur les événements de marché visant les valeurs détenues au CREST. Il fera état des données complètes sur les événements de marché imminents et les choix offerts au détenteur de la valeur.

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

Les adhérents et leurs centres de traitement à façon pourront également choisir d'apporter des modifications à leurs systèmes internes s'ils le jugent nécessaire. La responsabilité relativement aux modifications de cette nature incombe à chaque adhérent et à son centre de traitement à façon.

F. COMPARAISON AVEC LES AUTRES AGENCES DE COMPENSATION

De nombreuses agences de compensation ont établi et continueront d'établir des liens avec des dépositaires à l'étranger afin de faciliter le commerce et le règlement des transactions transfrontalières. La stratégie de la CDS visant à établir des liens supplémentaires vers des dépositaires des marchés financiers s'harmonise avec la stratégie des autres dépositaires.

La relation proposée entre la CDS et le CREST est unique au CREST, puisque ce dernier ne compte pas, à l'heure actuelle, d'autres dépositaires à titre de membres du système CREST qui, à leur tour, cautionnent d'autres entités constituées à l'étranger. Toutefois, la CDS a déjà fait l'expérience d'ententes de cautionnement, notamment dans le cas de la convention avec la Depository Trust and Clearing Corporation relativement au Service de liaison avec New York et au Service de liaison directe avec la DTC.

G. ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Au terme de l'analyse de l'incidence des modifications proposées aux Règles à l'intention des adhérents, la CDS a conclu que la mise en oeuvre de ces modifications n'irait pas à l'encontre de l'intérêt général.

La CDS offre une passerelle entre les marchés financiers du Canada et ceux de l'étranger afin d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de la compensation et du règlement des transactions sur les valeurs. Les liens de la CDS avec les agences de compensation des marchés étrangers offrent un contrôle, une facilité d'accès et une efficacité de marché accrues, et ce, à des taux concurrentiels pour les institutions financières canadiennes désireuses d'effectuer des transactions sur ces marchés. Le lien avec le CREST permettra aux institutions financières canadiennes d'offrir à leur clientèle un meilleur accès au marché international.

H. COMMENTAIRES

Veuillez faire parvenir vos commentaires écrits à l'égard des modifications proposées au plus tard le **(•insert date)**, aux coordonnées indiquées ci-après :

Jamie Anderson
Sous-directeur général des Services linguistiques
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Télécopieur : 416 365-1984
Courriel : attention@cds.ca

Veuillez également faire parvenir un exemplaire de ces commentaires à la CVMO, aux coordonnées indiquées ci-après :

Cindy Petlock
Directrice, Réglementation du marché
Division des marchés des capitaux

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Bureau 1903, C.P. 55,
20, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5H 3S8

Télécopieur : (416) 595-8940
Courriel : cpetlock@osc.gov.on.ca

La CDS mettra à la disposition du public, sur demande, des exemplaires des commentaires reçus au cours de la période de sollicitation de commentaires.

I. MODIFICATIONS PROPOSÉES À LA RÈGLE

L'annexe « A » comprend le libellé des *Règles de la CDS à l'intention des adhérents* en vigueur à l'heure actuelle reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées, ainsi que le libellé reflétant l'adoption des modifications proposées.

J. QUESTIONS

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Jamie Anderson
Sous-directeur général des Services juridiques
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9
Télécopieur : 416 365-1984
Courriel : attention@cds.ca

Le chef des Services juridiques,

TOOMAS MARLEY

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

ANNEXE « A »

MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES

Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées
<p>1.1.1 Application</p> <p>Voici les Règles adoptées par la CDS auxquelles chaque adhérent s'est engagé à se conformer selon la Convention d'adhésion :</p> <p>(a) La Règle 1, Documentation; [...]</p> <p><u>(n) La Règle 14, Service de liaison avec le CREST.</u></p> <p>1.2.1 Définitions</p> <p>Aux fins de la « Documentation contractuelle », sauf indication contraire :</p> <p>[...]</p> <p><u>« CREST » désigne le système exploité par CRESTCo aux fins de règlement des opérations sur valeurs; (CREST)</u></p> <p><u>« frais relatifs au CREST » désigne les frais décrits à la Règle 14.1.10; (CREST Charges)</u></p> <p><u>« adhérent au Service de liaison avec le CREST » désigne un adhérent qui utilise le Service de liaison avec le CREST; (CREST Link Participant)</u></p> <p><u>« Service de liaison avec le CREST » désigne le service de liaison avec le CREST offert en vertu de la Règle 14; (CREST Link Service)</u></p> <p><u>« logiciel du CREST » désigne le logiciel décrit à la Règle 14.1.6; (CREST Software)</u></p> <p><u>« CRESTCo » désigne CRESTCo Limited, dépositaire central de titres pour le marché britannique et les titres de participation irlandais et membre du groupe Euroclear, ou toute personne à qui sont transmis les droits et obligations de CRESTCo relativement au CREST; (CRESTCo)</u></p>	<p>1.1.1 Application</p> <p>Voici les Règles adoptées par la CDS auxquelles chaque adhérent s'est engagé à se conformer selon la Convention d'adhésion :</p> <p>(a) La Règle 1, Documentation; [...]</p> <p>(n) La Règle 14, Service de liaison avec le CREST.</p> <p>1.2.1 Définitions</p> <p>Aux fins de la « Documentation contractuelle », sauf indication contraire :</p> <p>[...]</p> <p>« CREST » désigne le système exploité par CRESTCo aux fins de règlement des opérations sur valeurs; (CREST)</p> <p>« frais relatifs au CREST » désigne les frais décrits à la Règle 14.1.10; (CREST Charges)</p> <p>« adhérent au Service de liaison avec le CREST » désigne un adhérent qui utilise le Service de liaison avec le CREST; (CREST Link Participant)</p> <p>« Service de liaison avec le CREST » désigne le service de liaison avec le CREST offert en vertu de la Règle 14; (CREST Link Service)</p> <p>« logiciel du CREST » désigne le logiciel décrit à la Règle 14.1.6; (CREST Software)</p> <p>« CRESTCo » désigne CRESTCo Limited, dépositaire central de titres pour le marché britannique et les titres de participation irlandais et membre du groupe Euroclear, ou toute personne à qui sont transmis les droits et obligations de CRESTCo relativement au CREST; (CRESTCo)</p> <p>« service » désigne le service de dépôt, le service de règlement, un service transfrontalier, le service NELTC, les services de livraison ou le</p>

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées
<p>« service » désigne le service de dépôt, le service de règlement, un service transfrontalier, le service NELTC, ou les services de livraison <u>ou le Service de liaison avec le CREST</u>. Toute référence à un service comprend la totalité des fonctions offertes par ce service; (Service)</p> <p><u>2.4.11 Service de liaison avec le CREST</u></p> <p><u>Un adhérent à part entière peut utiliser le Service de liaison avec le CREST conformément à la Règle 14.</u></p> <p>2.7.1 Imposition de restrictions au droit d'accès aux fonctionnalités du système</p> <p>La CDS peut imposer des restrictions au droit d'accès d'un adhérent à une fonctionnalité du système dans les circonstances suivantes :</p> <p>(a) lorsque la CDS juge que l'adhérent n'est pas en mesure d'utiliser adéquatement une fonctionnalité du système en raison de problèmes opérationnels ou techniques de ses propres systèmes ou des systèmes d'une tierce partie ou en raison d'événements sur lesquels il n'exerce aucune emprise;</p> <p>(b) en vertu de la Règle 5.14 relativement au plafond de la contrepartie centrale établi pour l'adhérent;</p> <p>(c) lors de la réception d'une demande de l'adhérent soumise à la CDS à cet effet;</p> <p>(d) lorsque la CDS juge, dans le cadre de la surveillance d'un adhérent en vertu de la Règle 5.1.3, qu'une telle mesure est nécessaire afin de protéger les intérêts de la CDS et de l'ensemble des autres adhérents;</p> <p>(e) lorsque l'adhérent omet de se conformer à la Règle 10.2.3 relativement aux services transfrontaliers <u>ou à la Règle 14 relativement au Service de liaison avec le CREST</u>.</p> <p>L'imposition de restrictions au droit d'accès peut s'appliquer à tout service ou à toute fonction, soit pour une valeur ou une catégorie de valeurs</p>	<p>Service de liaison avec le CREST. Toute référence à un service comprend la totalité des fonctions offertes par ce service; (Service)</p> <p>2.4.11 Service de liaison avec le CREST</p> <p>Un adhérent à part entière peut utiliser le Service de liaison avec le CREST conformément à la Règle 14.</p> <p>2.7.1 Imposition de restrictions au droit d'accès aux fonctionnalités du système</p> <p>La CDS peut imposer des restrictions au droit d'accès d'un adhérent à une fonctionnalité du système dans les circonstances suivantes :</p> <p>(a) lorsque la CDS juge que l'adhérent n'est pas en mesure d'utiliser adéquatement une fonctionnalité du système en raison de problèmes opérationnels ou techniques de ses propres systèmes ou des systèmes d'une tierce partie ou en raison d'événements sur lesquels il n'exerce aucune emprise;</p> <p>(b) en vertu de la Règle 5.14 relativement au plafond de la contrepartie centrale établi pour l'adhérent;</p> <p>(c) lors de la réception d'une demande de l'adhérent soumise à la CDS à cet effet;</p> <p>(d) lorsque la CDS juge, dans le cadre de la surveillance d'un adhérent en vertu de la Règle 5.1.3, qu'une telle mesure est nécessaire afin de protéger les intérêts de la CDS et de l'ensemble des autres adhérents;</p> <p>(e) lorsque l'adhérent omet de se conformer à la Règle 10.2.3 relativement aux services transfrontaliers ou à la Règle 14 relativement au Service de liaison avec le CREST.</p> <p>L'imposition de restrictions au droit d'accès peut s'appliquer à tout service ou à toute fonction, soit pour une valeur ou une catégorie de valeurs particulière, soit pour une transaction ou un groupe de transactions donné, soit pour les</p>

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées
<p>particulière, soit pour une transaction ou un groupe de transactions donné, soit pour les valeurs ou les transactions dans leur ensemble. L'imposition de restrictions au droit d'accès peut se limiter à un établissement ou à un bureau donné de l'adhérent ou à un bureau donné de la CDS. La CDS peut lever la restriction au droit d'accès lorsqu'elle détermine, à sa seule discrétion, que l'adhérent est capable de reprendre ses activités normales.</p> <p>Règle 14 <u>Service de liaison avec le CREST</u></p> <p>14.1 <u>APERÇU DU SERVICE DE LIAISON AVEC LE CREST</u></p> <p>14.1.1 <u>Service de liaison avec le CREST</u></p> <p><u>La CDS offre le Service de liaison avec le CREST pour permettre le règlement des transactions par des adhérents avec des membres du système CREST. Le Service de liaison avec le CREST constitue une passerelle permettant un accès réseau entre les adhérents au Service de liaison avec le CREST et le CREST. Le CREST est offert directement par CRESTCo à chacun des adhérents au Service de liaison avec le CREST et la CDS n'a aucune responsabilité ni aucune obligation envers tout adhérent à l'égard de son utilisation du CREST ou de toute transaction réglée au moyen du CREST. Nonobstant les dispositions de la présente Règle 14 et sous réserve de la Règle 3.3.10, la CDS offrira le Service de liaison avec le CREST et les dispositifs afférents décrits à la présente Règle 14 tant (i) que la CDS continuera d'être membre du système CREST, (ii) que l'adhésion de la CDS lui permettra de fournir le Service de liaison avec le CREST et (iii) qu'aucune modification ne sera apportée à la documentation relative au CREST et qu'aucune mesure ne sera entreprise par CRESTCo qui empêcherait la prestation de tels service et dispositifs ou la rendrait, aux yeux de la CDS, impossible, irréalisable ou indûment coûteuse.</u></p> <p>14.1.2 <u>Application des Règles au Service de liaison avec le CREST</u></p>	<p>valeurs ou les transactions dans leur ensemble. L'imposition de restrictions au droit d'accès peut se limiter à un établissement ou à un bureau donné de l'adhérent ou à un bureau donné de la CDS. La CDS peut lever la restriction au droit d'accès lorsqu'elle détermine, à sa seule discrétion, que l'adhérent est capable de reprendre ses activités normales.</p> <p>Règle 14 Service de liaison avec le CREST</p> <p>14.1 APERÇU DU SERVICE DE LIAISON AVEC LE CREST</p> <p>14.1.1 Service de liaison avec le CREST</p> <p>La CDS offre le Service de liaison avec le CREST pour permettre le règlement des transactions par des adhérents avec des membres du système CREST. Le Service de liaison avec le CREST constitue une passerelle permettant un accès réseau entre les adhérents au Service de liaison avec le CREST et le CREST. Le CREST est offert directement par CRESTCo à chacun des adhérents au Service de liaison avec le CREST et la CDS n'a aucune responsabilité ni aucune obligation envers tout adhérent à l'égard de son utilisation du CREST ou de toute transaction réglée au moyen du CREST. Nonobstant les dispositions de la présente Règle 14 et sous réserve de la Règle 3.3.10, la CDS offrira le Service de liaison avec le CREST et les dispositifs afférents décrits à la présente Règle 14 tant (i) que la CDS continuera d'être membre du système CREST, (ii) que l'adhésion de la CDS lui permettra de fournir le Service de liaison avec le CREST et (iii) qu'aucune modification ne sera apportée à la documentation relative au CREST et qu'aucune mesure ne sera entreprise par CRESTCo qui empêcherait la prestation de tels service et dispositifs ou la rendrait, aux yeux de la CDS, impossible, irréalisable ou indûment coûteuse.</p> <p>14.1.2 Application des Règles au Service de liaison avec le CREST</p> <p>Le Service de liaison avec le CREST fait partie des services offerts par la CDS et est régi par la</p>

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées
<p><u>Le Service de liaison avec le CREST fait partie des services offerts par la CDS et est régi par la documentation contractuelle. L'utilisation du Service de liaison avec le CREST est régie par les Règles 1 à 5 et par la Règle 9, à l'exception des Règles 4.2.4 et 4.3, qui ne s'appliquent qu'au CDSX. Le Service de liaison avec le CREST est distinct du CDSX et n'en fait pas partie. Par conséquent, l'utilisation du Service de liaison avec le CREST n'est pas régie par la Règle 6, <i>Dépôt de valeurs</i>, la Règle 7, <i>Service de règlement</i> et la Règle 8, <i>Processus de paiement du CDSX</i>.</u></p> <p><u>14.1.3 Adhérents au Service de liaison avec le CREST</u></p> <p><u>Un adhérent à part entière peut présenter une demande à la CDS, conformément à la Règle 2.2.2, afin d'utiliser le Service de liaison avec le CREST. Un adhérent doit également présenter une demande à CRESTCo afin de devenir membre cautionné du système CREST, conformément à la documentation relative au CREST, et satisfaire toutes les exigences de CRESTCo, y compris fournir un avis juridique, le cas échéant. Dès l'acceptation de sa demande par la CDS et par CRESTCo, l'adhérent devient un adhérent au Service de liaison avec le CREST. Chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST est un membre direct du système CREST, et reconnaît que la CDS n'est pas autorisée à représenter CRESTCo ou à le conseiller en son nom.</u></p> <p><u>14.1.4 Documentation relative au CREST</u></p> <p><u>Dans le but d'offrir le Service de liaison avec le CREST et les dispositifs afférents régis par la présente Règle 14, la CDS est devenue membre garant du système CREST, a signé un certain nombre de conventions avec CRESTCo et, à titre de membre du système CREST, a accepté de se conformer à ces conventions, règles, statuts, procédés et méthodes et autres exigences de CRESTCo en vigueur de temps à autre. Afin de devenir un membre cautionné du système CREST, chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST devra signer un certain nombre de conventions avec CRESTCo et, à titre de membre du système CREST,</u></p>	<p>documentation contractuelle. L'utilisation du Service de liaison avec le CREST est régie par les Règles 1 à 5 et par la Règle 9, à l'exception des Règles 4.2.4 et 4.3, qui ne s'appliquent qu'au CDSX. Le Service de liaison avec le CREST est distinct du CDSX et n'en fait pas partie. Par conséquent, l'utilisation du Service de liaison avec le CREST n'est pas régie par la Règle 6, <i>Dépôt de valeurs</i>, la Règle 7, <i>Service de règlement</i> et la Règle 8, <i>Processus de paiement du CDSX</i>.</p> <p>14.1.3 Adhérents au Service de liaison avec le CREST</p> <p>Un adhérent à part entière peut présenter une demande à la CDS, conformément à la Règle 2.2.2, afin d'utiliser le Service de liaison avec le CREST. Un adhérent doit également présenter une demande à CRESTCo afin de devenir membre cautionné du système CREST, conformément à la documentation relative au CREST, et satisfaire toutes les exigences de CRESTCo, y compris fournir un avis juridique, le cas échéant. Dès l'acceptation de sa demande par la CDS et par CRESTCo, l'adhérent devient un adhérent au Service de liaison avec le CREST. Chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST est un membre direct du système CREST, et reconnaît que la CDS n'est pas autorisée à représenter CRESTCo ou à le conseiller en son nom.</p> <p>14.1.4 Documentation relative au CREST</p> <p>Dans le but d'offrir le Service de liaison avec le CREST et les dispositifs afférents régis par la présente Règle 14, la CDS est devenue membre garant du système CREST, a signé un certain nombre de conventions avec CRESTCo et, à titre de membre du système CREST, a accepté de se conformer à ces conventions, règles, statuts, procédés et méthodes et autres exigences de CRESTCo en vigueur de temps à autre. Afin de devenir un membre cautionné du système CREST, chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST devra signer un certain nombre de conventions avec CRESTCo et, à titre de membre du système CREST, accepte de se conformer à ces conventions, règles, statuts, procédés et méthodes et autres exigences de CRESTCo en vigueur de temps à autre. Chaque</p>

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées
<p><u>accepte de se conformer à ces conventions, règles, statuts, procédés et méthodes et autres exigences de CRESTCo en vigueur de temps à autre. Chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST doit conclure les autres conventions ou actes, faire les autres déclarations et fournir les renseignements requis par la CDS relativement à l'usage qu'il fait du Service de liaison avec le CREST. Chaque adhérent respecte et se conforme à la documentation relative au CREST applicable aux adhérents. La « documentation relative au CREST » désigne :</u></p> <p><u>(a) les conventions établies, les actes signés, les déclarations faites et les mesures prises (i) par la CDS de temps à autre au sujet de l'adhésion de la CDS à titre de garant du système CREST et (ii) par l'adhérent au Service de liaison avec le CREST de temps à autre au sujet de son adhésion à titre de membre cautionné du système CREST; et</u></p> <p><u>(b) les règles, statuts, procédés et méthodes et autres exigences de CRESTCo en vigueur de temps à autre.</u></p> <p>14.1.5 Conflit</p> <p><u>Chaque adhérent reconnaît que la CDS, à titre de membre du système CREST, doit respecter la documentation relative au CREST et s'y conformer. Dans les cas où les obligations de la CDS entrent en conflit avec ses obligations en vertu des Règles, chaque adhérent reconnaît que la CDS doit se conformer à ses obligations en vertu de la documentation relative au CREST, et que cette conformité ne doit pas être considérée comme une défaillance de la CDS, en vertu des Règles.</u></p> <p>14.1.6 Logiciel du CREST</p> <p><u>(a) licence</u> <u>En vertu d'une licence accordée à la CDS par CRESTCo, la CDS permet à chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST d'utiliser un certain logiciel créé par CRESTCo (le « logiciel du CREST »), mais seulement aux fins d'utilisation du Service de liaison avec le</u></p>	<p>adhérent au Service de liaison avec le CREST doit conclure les autres conventions ou actes, faire les autres déclarations et fournir les renseignements requis par la CDS relativement à l'usage qu'il fait du Service de liaison avec le CREST. Chaque adhérent respecte et se conforme à la documentation relative au CREST applicable aux adhérents. La « documentation relative au CREST » désigne :</p> <p>(a) les conventions établies, les actes signés, les déclarations faites et les mesures prises (i) par la CDS de temps à autre au sujet de l'adhésion de la CDS à titre de garant du système CREST et (ii) par l'adhérent au Service de liaison avec le CREST de temps à autre au sujet de son adhésion à titre de membre cautionné du système CREST; et</p> <p>(b) les règles, statuts, procédés et méthodes et autres exigences de CRESTCo en vigueur de temps à autre.</p> <p>14.1.5 Conflit</p> <p>Chaque adhérent reconnaît que la CDS, à titre de membre du système CREST, doit respecter la documentation relative au CREST et s'y conformer. Dans les cas où les obligations de la CDS entrent en conflit avec ses obligations en vertu des Règles, chaque adhérent reconnaît que la CDS doit se conformer à ses obligations en vertu de la documentation relative au CREST, et que cette conformité ne doit pas être considérée comme une défaillance de la CDS, en vertu des Règles.</p> <p>14.1.6 Logiciel du CREST</p> <p>(a) licence En vertu d'une licence accordée à la CDS par CRESTCo, la CDS permet à chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST d'utiliser un certain logiciel créé par CRESTCo (le « logiciel du CREST »), mais seulement aux fins d'utilisation du Service de liaison avec le CREST. Aucun adhérent au Service de liaison avec le CREST ne peut :</p> <p>(a) louer, donner à bail, accorder une sous-</p>

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées
<p><u>CREST. Aucun adhérent au Service de liaison avec le CREST ne peut :</u></p> <p>(a) <u>louer, donner à bail, accorder une sous-licence, transférer, prêter, copier, altérer, adapter, modifier, développer, distribuer, améliorer, attribuer, fusionner ou traduire, en totalité ou en partie, le logiciel du CREST;</u></p> <p>(b) <u>désosser, décompiler ou désassembler une partie ou la totalité du logiciel du CREST ou créer des œuvres qui en sont dérivées;</u></p> <p>(c) <u>utiliser ou reproduire le logiciel du CREST de quelque manière que ce soit ou en faire le commerce; ou</u></p> <p>(d) <u>permettre de quelque manière que ce soit à tout autre tiers de télécharger, d'utiliser, de copier ou de reproduire le logiciel du CREST.</u></p> <p><u>Cette licence restreinte d'utilisation du logiciel du CREST viendra à échéance dès que l'adhérent ne sera plus un adhérent au Service de liaison avec le CREST et ledit adhérent devra alors immédiatement supprimer toute copie du logiciel du CREST de ses systèmes et remettre à la CDS toute copie du logiciel du CREST et tout matériel relativement au logiciel du CREST.</u></p> <p><u>(b) mises à niveau</u> <u>Un adhérent au Service de liaison avec le CREST (i) acceptera les mises à niveau du ou toute autre modification apportée au logiciel du CREST émanant de CRESTCo de temps à autre; (ii) installera, procédera aux essais et acceptera de telles mises à niveau ou autres modifications dans les plus brefs délais, conformément aux échéanciers fournis par CRESTCo; et (iii) en tout temps, ne téléchargera et n'utilisera que les dernières mises à niveau ou modifications apportées au logiciel du CREST.</u></p> <p><u>14.1.7 Agents</u></p> <p><u>Tel que l'exige la documentation relative au CREST, chaque adhérent au Service de liaison</u></p>	<p>licence, transférer, prêter, copier, altérer, adapter, modifier, développer, distribuer, améliorer, attribuer, fusionner ou traduire, en totalité ou en partie, le logiciel du CREST;</p> <p>(b) désosser, décompiler ou désassembler une partie ou la totalité du logiciel du CREST ou créer des œuvres qui en sont dérivées;</p> <p>(c) utiliser ou reproduire le logiciel du CREST de quelque manière que ce soit ou en faire le commerce; ou</p> <p>(d) permettre de quelque manière que ce soit à tout autre tiers de télécharger, d'utiliser, de copier ou de reproduire le logiciel du CREST.</p> <p>Cette licence restreinte d'utilisation du logiciel du CREST viendra à échéance dès que l'adhérent ne sera plus un adhérent au Service de liaison avec le CREST et ledit adhérent devra alors immédiatement supprimer toute copie du logiciel du CREST de ses systèmes et remettre à la CDS toute copie du logiciel du CREST et tout matériel relativement au logiciel du CREST.</p> <p>(b) mises à niveau Un adhérent au Service de liaison avec le CREST (i) acceptera les mises à niveau du ou toute autre modification apportée au logiciel du CREST émanant de CRESTCo de temps à autre; (ii) installera, procédera aux essais et acceptera de telles mises à niveau ou autres modifications dans les plus brefs délais, conformément aux échéanciers fournis par CRESTCo; et (iii) en tout temps, ne téléchargera et n'utilisera que les dernières mises à niveau ou modifications apportées au logiciel du CREST.</p> <p>14.1.7 Agents</p> <p>Tel que l'exige la documentation relative au CREST, chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST doit désigner :</p> <p>(a) une banque de règlement du CREST afin d'effectuer ou de recevoir le paiement des opérations réglées au moyen du CREST;</p>

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées
<p><u>avec le CREST doit désigner :</u></p> <p>(a) <u>une banque de règlement du CREST afin d'effectuer ou de recevoir le paiement des opérations réglées au moyen du CREST; et</u></p> <p>(b) <u>un représentant pour significations afin de recevoir les actes judiciaires au Royaume-Uni pour son compte.</u></p> <p>14.1.8 Comptes</p> <p><u>En vertu de la documentation relative au CREST, CRESTCo effectue la tenue de comptes pour la CDS à titre de membre garant du système CREST et pour les adhérents au Service de liaison avec le CREST à titre de membres cautionnés. Ces comptes ne sont pas tenus par la CDS, ne font pas partie du service de dépôt et ne sont pas des « comptes » tel que cette expression est définie à la Règle 1.2.1.</u></p> <p>14.1.9 Règlements</p> <p><u>Les transactions CREST sont réglées au moyen du CREST par la livraison de valeurs et le paiement conformément à la documentation relative au CREST. En utilisant ses comptes CREST, chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST peut régler des transactions au moyen des dispositifs du CREST conformément à la documentation relative au CREST. Un adhérent au Service de liaison avec le CREST ne pourra envoyer aucune instruction à l'égard d'un choix relativement à un droit, à un privilège ou à un gain lié à une valeur livrée au moyen du CREST, à moins d'avoir satisfait toutes les modalités exigées des personnes qui optent pour un tel choix.</u></p> <p>14.1.10 Frais relatifs au CREST</p> <p><u>Chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST devra payer tous les frais relatifs au CREST sur avis de la CDS. Le paiement de tous les frais relatifs au CREST ne porte pas atteinte aux droits qu'a l'adhérent au Service de liaison avec le CREST de demander une vérification comptable après l'acquittement du paiement. Les « frais relatifs au CREST » désigne tous les</u></p>	<p>et</p> <p>(b) un représentant pour significations afin de recevoir les actes judiciaires au Royaume-Uni pour son compte.</p> <p>14.1.8 Comptes</p> <p>En vertu de la documentation relative au CREST, CRESTCo effectue la tenue de comptes pour la CDS à titre de membre garant du système CREST et pour les adhérents au Service de liaison avec le CREST à titre de membres cautionnés. Ces comptes ne sont pas tenus par la CDS, ne font pas partie du service de dépôt et ne sont pas des « comptes » tel que cette expression est définie à la Règle 1.2.1.</p> <p>14.1.9 Règlements</p> <p>Les transactions CREST sont réglées au moyen du CREST par la livraison de valeurs et le paiement conformément à la documentation relative au CREST. En utilisant ses comptes CREST, chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST peut régler des transactions au moyen des dispositifs du CREST conformément à la documentation relative au CREST. Un adhérent au Service de liaison avec le CREST ne pourra envoyer aucune instruction à l'égard d'un choix relativement à un droit, à un privilège ou à un gain lié à une valeur livrée au moyen du CREST, à moins d'avoir satisfait toutes les modalités exigées des personnes qui optent pour un tel choix.</p> <p>14.1.10 Frais relatifs au CREST</p> <p>Chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST devra payer tous les frais relatifs au CREST sur avis de la CDS. Le paiement de tous les frais relatifs au CREST ne porte pas atteinte aux droits qu'a l'adhérent au Service de liaison avec le CREST de demander une vérification comptable après l'acquittement du paiement. Les « frais relatifs au CREST » désigne tous les frais, amendes, appels de versement, évaluations, impôts et autres frais encourus, prélevés, évalués ou imputés relativement à l'utilisation de l'adhérent au Service de liaison avec le CREST, y</p>

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées
<p><u>frais, amendes, appels de versement, évaluations, impôts et autres frais encourus, prélevés, évalués ou imputés relativement à l'utilisation de l'adhérent au Service de liaison avec le CREST, y compris :</u></p> <p>(a) <u>les frais découlant de la livraison de valeurs en provenance ou à destination de l'adhérent au terme d'un règlement au moyen du CREST;</u></p> <p>(b) <u>les frais imputés par la CDS, CRESTCo ou tout autre fournisseur de services découlant de transactions effectuées par l'adhérent par l'intermédiaire du Service de liaison avec le CREST, y compris les pénalités évaluées par CRESTCo en vertu de la documentation relative au CREST; et</u></p> <p>(c) <u>les droits de timbre, les taxes et les impôts (sauf les impôts calculés selon le revenu auxquels la CDS ou CRESTCo se qualifient à titre de détenteurs réels), ou les autres frais imposés par les gouvernements et les obligations de déduire ou d'effectuer des retenues à la source sur les droits et privilèges et sur tout autre montant, relativement aux valeurs livrées en provenance ou à destination de l'adhérent au terme d'un règlement au moyen du CREST, ainsi que tous les intérêts et toutes les pénalités et suppléments aux éléments mentionnés (autres que les intérêts, les pénalités ou les suppléments imputés en raison d'une défaillance de la CDS).</u></p> <p><u>La CDS peut surveiller les frais relatifs au CREST payables ou pouvant être payables par la CDS pour le compte d'un adhérent au Service de liaison avec le CREST, et peut exiger que l'adhérent au Service de liaison avec le CREST effectue un paiement anticipé à la CDS relativement à de tels frais relatifs au CREST si la CDS juge qu'un tel paiement anticipé est nécessaire ou favorable à la protection de ses intérêts.</u></p>	<p>compris :</p> <p>(a) les frais découlant de la livraison de valeurs en provenance ou à destination de l'adhérent au terme d'un règlement au moyen du CREST;</p> <p>(b) les frais imputés par la CDS, CRESTCo ou tout autre fournisseur de services découlant de transactions effectuées par l'adhérent par l'intermédiaire du Service de liaison avec le CREST, y compris les pénalités évaluées par CRESTCo en vertu de la documentation relative au CREST; et</p> <p>(c) les droits de timbre, les taxes et les impôts (sauf les impôts calculés selon le revenu auxquels la CDS ou CRESTCo se qualifient à titre de détenteurs réels), ou les autres frais imposés par les gouvernements et les obligations de déduire ou d'effectuer des retenues à la source sur les droits et privilèges et sur tout autre montant, relativement aux valeurs livrées en provenance ou à destination de l'adhérent au terme d'un règlement au moyen du CREST, ainsi que tous les intérêts et toutes les pénalités et suppléments aux éléments mentionnés (autres que les intérêts, les pénalités ou les suppléments imputés en raison d'une défaillance de la CDS).</p> <p>La CDS peut surveiller les frais relatifs au CREST payables ou pouvant être payables par la CDS pour le compte d'un adhérent au Service de liaison avec le CREST, et peut exiger que l'adhérent au Service de liaison avec le CREST effectue un paiement anticipé à la CDS relativement à de tels frais relatifs au CREST si la CDS juge qu'un tel paiement anticipé est nécessaire ou favorable à la protection</p> <p>14.1.11 Dédommagement</p> <p>Chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST tient indemne et dédommage la CDS de tous frais engagés par celle-ci, tous dommages ou toutes pertes qu'elle a subis, toutes cotisations, amendes ou taxes et tout impôt ou</p>

Avis de modifications importantes aux Règles de la CDS et sollicitation de commentaires – Services de liaison avec le CREST

Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant à l'aide de marques de changement les modifications proposées	Libellé des Règles de la CDS à l'intention des adhérents reflétant l'adoption des modifications proposées
<p><u>14.1.11 Dédommagement</u></p> <p><u>Chaque adhérent au Service de liaison avec le CREST tient indemne et dédommage la CDS de tous frais engagés par celle-ci, tous dommages ou toutes pertes qu'elle a subis, toutes cotisations, amendes ou taxes et tout impôt ou autres frais qu'elle a payés, toute dette qu'elle a contractée ou réclamation qui lui a été faite (y compris les dépens raisonnables d'un conseiller juridique engagé pour la guider ou la défendre en cas de réclamation) découlant de l'usage qu'il fait du Service de liaison avec le CREST ou de l'adhésion à titre de membre cautionné du système CREST de l'adhérent au Service de liaison avec le CREST. Si une réclamation est faite contre la CDS par CRESTCo ou par toute autre personne liée aux activités d'un adhérent au Service de liaison avec le CREST, l'adhérent, sur avis de la CDS, doit prendre des dispositions acceptées par la CDS pour (i) payer la réclamation, ou (ii) pour contester la réclamation, à condition que l'adhérent au Service de liaison avec le CREST verse une compensation à la CDS relativement à cette poursuite dont la forme et le montant doivent être acceptés par la CDS. Si l'adhérent au Service de liaison avec le CREST conteste la réclamation, la CDS peut permettre à l'adhérent au Service de liaison avec le CREST d'engager une poursuite en son nom pour contester une réclamation, à ses seuls risques et frais.</u></p>	<p>autres frais qu'elle a payés, toute dette qu'elle a contractée ou réclamation qui lui a été faite (y compris les dépens raisonnables d'un conseiller juridique engagé pour la guider ou la défendre en cas de réclamation) découlant de l'usage qu'il fait du Service de liaison avec le CREST ou de l'adhésion à titre de membre cautionné du système CREST de l'adhérent au Service de liaison avec le CREST. Si une réclamation est faite contre la CDS par CRESTCo ou par toute autre personne liée aux activités d'un adhérent au Service de liaison avec le CREST, l'adhérent, sur avis de la CDS, doit prendre des dispositions acceptées par la CDS pour (i) payer la réclamation, ou (ii) pour contester la réclamation, à condition que l'adhérent au Service de liaison avec le CREST verse une compensation à la CDS relativement à cette poursuite dont la forme et le montant doivent être acceptés par la CDS. Si l'adhérent au Service de liaison avec le CREST conteste la réclamation, la CDS peut permettre à l'adhérent au Service de liaison avec le CREST d'engager une poursuite en son nom pour contester une réclamation, à ses seuls risques et frais.</p>

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.